11
6
149
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •

LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME.

TOME SECOND.

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS, DEPUIS J. C. JUSQU'A NOS JOURS.

*Par M. l'Abbé ***.*

Nouvelle Edition, corrigée & augmentée.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { GUEFFIER, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe. MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Mad. la Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

CINQUIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

État politique de l'Empire & des Nations barbares pendant le cours du cinquième siècle.

NOUS avons déjà crayonné le caractère personnel & le gouvernement d'Arcade & d'Honoré, qui commencèrent

V. SIÈCLE. à règner ſéparément ſur les deux moitiés de l'Empire dans les dernières années du ſiècle précédent. Le premier de ces Princes mourut en 408, à l'âge de 31 ans, dont il en avoit règné 14 depuis la mort de Théodoſe. Le ſecond prolongea ſa carrière juſqu'en 423, étant mort âgé de 39 ans, après en avoir règné 28.

Arcadius eut pour ſucceſſeur dans l'Empire d'Orient, ſon fils Théodoſe II, connu ſous le nom de Théodoſe le Jeune. Il l'avoit eu de l'Impératrice Eudoxie, Françaiſe d'origine, & fille du Comte Banton, célèbre Général des armées Romaines, ſous Théodoſe le Grand. Ce jeune Prince fut comme ſon père, indolent, voluptueux, inappliqué; mais il eut le bonheur de trouver dans Anthème, Préfet d'Orient, un Miniſtre ſage, intelligent dans les affaires, infatigable, attentif à tout, dont la prudence & la fidélité mirent l'Etat à couvert de toute inſulte du côté des barbares, & de toute agitation de la part des ambitieux. Cet excellent Miniſtre fut bien ſecondé par la Princeſſe Pulchérie, ſœur de Théodoſe, qui dans un âge tendre, réuniſſoit la prudence des

politiques les plus conſommés, aux vertus chrétiennes qui l'ont fait compter parmi les Saints. Elle connoiſſoit le caractère négligent, l'incapacité & les autres défauts de ſon frère; elle n'entreprit pas de les corriger. Il étoit trop plongé dans la molleſſe & les voluptés, pour eſpérer d'y réuſſir; mais elle prévint ou répara les fautes que ſa nonchalance & ſa foibleſſe lui faiſoient commettre, en ſe mettant à la tête du Gouvernement, ſous le titre d'Auguſte, qu'il lui avoit donné. Avec ce double appui d'un Miniſtre laborieux & zélé, d'une ſœur habile & vertueuſe, Théodoſe eut des ſuccès contre les barbares, qui n'osèrent franchir les barrières placées pour arrêter leur invaſion; contre les Perſes qui furent repouſſés & qui demandèrent la paix; & contre les rébelles qui, à la mort d'Honorius, voulurent s'emparer de l'Occident. Si ſa vie s'écoula ſans gloire pour lui, ſon règne au moins ne fut point marqué par les revers & les pertes qui affligèrent l'Empire ſous ſes ſucceſſeurs.

V. SIÈCLE.

L'Occident gouverné par l'Impératrice Placidie, ſœur d'Honorius, pendant la minorité de ſon fils Valentinien III,

V. SIÈCLE.

étoit en proie aux jalousies des Grands & aux ravages des barbares. Deux hommes nés avec tous les talens propres à défendre leur patrie & à l'illustrer, la plongèrent dans les plus affreux malheurs. Aëtius, qui étoit le boulevard de l'Empire dans les Gaules, contre les efforts des Francs & des Bourguignons, voulut perdre le Comte Boniface, qui commandoit en Afrique avec autant de bonheur que de gloire. Il employa auprès de Placidie la perfidie & l'imposture, armes des lâches, indignes d'un Général à qui on ne peut refuser le titre de grand homme. Deux rivaux si puissans ne pouvoient s'armer l'un contre l'autre, sans entraîner les Officiers & les troupes dans leur querelle. Heureux encore s'ils n'eussent pas cherché à se procurer d'autres défenseurs! Mais Boniface de son côté appella les Vandales, qu'on ne put ensuite chasser de l'Afrique; Aëtius du sien se fortifia du secours des Goths, & laissa, pour mieux assurer sa vengeance, les Francs & les Bourguignons pénétrer dans les Gaules, les Alains attaquer l'Armorique, & les Pictes s'établir dans la Grande-Bretagne; tandis que les Huns, conduits par Attila,

vageoient l'Orient de l'Europe, & ſe
ayoient une route vers l'Italie. Ainſi V.
s Provinces Romaines étoient livrées SIÈCLE.
ix Nations barbares, par ceux-là même
qui des Souverains ſans mérite & ſans
lens, confioient les forces de l'Etat.
es maux de l'Occident parvinrent à un
l point, que les peuples ſe réfugioient
ar troupes dans les Provinces qui for-
noient l'Empire d'Orient, & qu'il fal-
it faire des Loix pour arrêter ces tranſ-
migrations, funeſtes au Prince qu'on
bandonnoit, & onéreuſes à celui chez
qui on alloit chercher un aſyle. Les cala-
mités ne firent qu'augmenter ſous les
Princes qui vinrent après Valentinien III,
mort en 455. Maxime, Avitus, Majorin,
Sévère, Anthémius, Olybrius, Glycé-
ius, Julius-Népos, ſemblèrent n'avoir
été revêtus de la pourpre que pour mettre
eur impéritie, leurs foibleſſes & leurs
vices dans un plus grand jour. Les ra-
vages, les dévaſtations, les meurtres,
es incendies, tous les crimes & tous
es malheurs à la fois, déſolèrent la
Germanie, les Gaules, l'Eſpagne,
'Italie & l'Afrique, juſqu'au règne
paſſager de Romulus-Auguſtus, qui ne
monta ſur le Trône des Céſars, que

V. SIÈCLE. pour montrer à l'univers, combien il étoit indigne de porter le nom du fondateur de Rome, & du créateur de la puiſſance impériale. Il fut dépoſſédé par Odoacre, Roi des Erules, qui prit le titre de Roi d'Italie en 476, & qui lui aſſigna de quoi vivre dans l'abondance, en ſimple particulier, fortune plus convenable à ſon peu de talens, que le rang ſuprême d'où il étoit tombé.

Rome avoit été priſe & ſaccagée par Alaric, repriſe & livrée de nouveau au pillage par Genſéric; enfin repriſe encore & ravagée par Odoacre; & cette Ville qui avoit englouti l'or de toutes les Nations, ſe vit réduite à la misère la plus extrême. Ainſi le ſang des Martyrs dont elle s'étoit enivrée, fut vengé. La colère de Dieu étoit ſi marquée dans ces événemens funeſtes, qu'on ne pouvoit la méconnoître; mais de peur qu'on ne s'y méprît, il arma les élémens, & multiplia les fléaux, qu'on ne pouvoit attribuer à la malice des hommes, ni au cours ordinaire de la nature. Il y eut des inondations qui ravagèrent les campagnes, des tremblemens de terre qui renversèrent les Villes, & des incendies ſpontanées qui conſumèrent ce que les fe-

cousses avoient épargné ; des sécheresses, des famines & des mortalités, qui mirent le comble aux autres maux, dont tout l'Occident étoit la proie.

V. SIÈCLE.

Alors cette partie de l'univers changea de face. Il s'éleva de nouvelles Puissances en Europe, dont les différentes portions envahies, démembrées, obéirent à de nouveaux Maîtres. L'Espagne fut conquise par les Goths ; les Anglo-Saxons s'établirent dans la Grande-Bretagne, appellée de leur nom Angleterre ; les Allemands s'emparèrent de la Germanie & s'unirent avec ses anciens habitans ; les François formèrent un établissement durable dans les Gaules, qu'ils avoient subjuguées ; les Hérules, les Ostrogoths & les Lombards dominèrent successivement en Italie, & donnèrent naissance aux petits Etats qui la partagèrent dans la suite. Tous ces Conquérans sortis du Nord comme des essains innombrables, étoient féroces, ignorans, sans lettres ; mépriſoient les Sciences, & ne connoissoient d'autre art que celui de fabriquer des armes. Ils détruisirent tous les monumens de la magnificence Romaine, les Théâtres, les Arcs-de-triomphe, les Tombeaux, tous

V. SIÈCLE. les chefs-d'œuvre d'Architecture, de Peinture, de Sculpture qui n'ont point de prix aux yeux de l'ignorance & de la barbarie.

Si nous jettons de nouveaux les yeux ſur l'Orient, nous n'y verrons pas des ſpectacles ſi affligeans, mais nous ne retrouverons pas non plus la dignité, la grandeur, le courage, & la prudence des Conſtantin & des Théodoſe, dans les Souverains qui montèrent ſur le Trône impérial après Marcien : c'eſt le ſeul d'entr'eux qui ſe ſoit montré digne de ſon rang. Pulchérie le choiſit entre tous les Grands de l'Empire pour lui offrir la pourpre & ſa main. Cette Princeſſe, ſi verſée dans l'art du Gouvernement, n'en connoiſſoit pas de plus capable de ſoutenir le poids de l'Etat, & de repouſſer les Nations belliqueuſes, qui faiſoient effort de toute part pour l'ébranler. Malheureuſement ſon règne ne fut que de ſix ans. Léon I, qui lui ſuccéda, n'étoit pas abſolument ſans bonnes qualités. Il fut ſans reproches du côté des mœurs; il arrêta les progrès des barbares & remporta ſur eux quelques victoires par ſes Généraux; mais ſon ignorance, ſon avarice & ſes

emportemens ne le rendoient pas propre à ſoulager les infortunes de ſes ſujets. Léon II, ſon petit-fils, qu'il adopta, n'étoit qu'un enfant, & mourut ſans avoir pu faire ni bien ni mal. Zénon, père & tuteur de celui-ci, ſe plaça lui-même ſur le Trône dont il avoit déjà toute la puiſſance. Il n'en fit uſage que pour le malheur des peuples, & ſe rendit odieux à tout le monde par ſes vices. Baſiliſque, encore plus indigne que lui du pouvoir ſuprême qu'il avoit uſurpé, ne s'en ſervit que pour perſécuter les défenſeurs de la foi, piller les peuples déjà épuiſés, & faire périr tous ceux dont le mérite lui donnoit quelque ombrage. Enfin, Anaſtaſe I, qui ferma la marche des Maîtres de l'Orient pendant ce ſiècle, & qui ne mourut que la 18e. année du ſuivant, ne s'occupa preſque, pendant un règne de vingt-ſept ans, que des querelles de Religion dont l'Egliſe étoit agitée. C'étoit le défaut commun de preſque tous les Princes qui régnèrent à Conſtantinople, dans les tems que nous examinons, & dans ceux qui ſuivirent. Indifférens aux maux de l'Etat, ils donnoient toute leur attention aux affaires de l'Egliſe. Plus jaloux de

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE. jouer un rôle parmi les Théologiens, que de remplir les devoirs d'Empereur, ils s'occupoient à rédiger des formules, à dreſſer des Loix en faveur des orthodoxes ou des hérétiques, tandis que les barbares ſaccageoient les frontières, & portoient la terreur juſqu'au centre des Provinces, qui ſe trouvoient expoſées à leurs ravages.

ARTICLE II.

État du Polythéiſme & des Sectes philoſophiques : leur influence ſur les Sciences & les Mœurs.

LE Polythéiſme, attaqué tout à la fois par la raiſon & par l'autorité, faiſoit de vains efforts pour ſe ſoutenir. Il avoit contre lui une Religion ſoutenue par les miracles, par les vertus éminentes d'un grand nombre de ſaints Evêques, par des Ecrivains ſavans & polis, le zèle des Souverains, & la multitude. Mais il conſervoit encore beaucoup de partiſans dans l'Empire & ſur-tout à Rome, à Antioche, à Alexandrie, & dans pluſieurs autres grandes Villes où règnoient

le luxe, le goût des ſpectacles & des plaiſirs. Il en avoit ſur-tout parmi les Grands iſſus des anciennes familles Romaines, parmi les Philoſophes qui conſacroient leurs talens à ſa défenſe, & parmi le peuple qui attribuoit ſes malheurs à la ceſſation des ſacrifices & à la colère des Dieux.

V. SIÈCLE.

L'état d'attaque & de défenſe où ſe trouvoient réciproquement les ſectateurs de l'idolâtrie à l'égard des Chrétiens, & ceux-ci à l'égard des protecteurs du Polythéiſme, obligeoit les eſprits à tourner leur application du côté d'une métaphyſique ſubtile & abſtraite. On ſe ſervoit de part & d'autre des principes du Pythagoriſme & du Platoniſme; les Payens pour juſtifier le ſyſtême de leur mythologie par des allégories & des moralités capables d'en couvrir le ridicule; & les Chrétiens pour combattre le Paganiſme, en indiquant des rapports entre les idées philoſophiques de Pythagore & de Platon, & les Myſtères qui ſont la baſe du Chriſtianiſme dans ſa partie ſpéculative. Avec un pareil but, la philoſophie devoit néceſſairement devenir toute théologique, & les ſectes dogmatiques ſe changer en autant de

V. SIÈCLE.

Sociétés religieuſes : c'eſt ce qu'on vit dans les Ecoles célèbres de Rome, d'Athènes, d'Alexandrie, de Conſtantinople. Tous ceux qui s'y étoient formés, & qui uniſſoient la philoſophie avec le Polythéiſme, n'étoient occupés qu'à ramaſſer de tous côtés dans les Auteurs Payens, dans les Poëtes ſur-tout & dans leurs ſcholiaſtes, les matériaux du ſyſtême de Religion qu'ils vouloient oppoſer à celle des Chrétiens. Entiérement livrés à ces recherches, ils négligeoient les ſciences exactes & les connoiſſances de l'ordre naturel. La Phyſique ne fut preſque pas cultivée, quoiqu'il y eût à Conſtantinople un Profeſſeur public chargé d'approfondir & d'étudier les ſecrets de la nature. La Morale ne fut pas cultivée avec plus d'ardeur ; & ſi elle n'avoit pas une liaiſon néceſſaire avec les opinions qui compoſent tout ſyſtême religieux, quel qu'il ſoit, on l'auroit entiérement abandonnée.

Il arriva de-là que l'érudition, l'étude des grands modèles en tout genre, l'eſtime de l'Antiquité, & les Ouvrages conſacrés à l'immortalité qu'elle a produits, tombèrent peu-à-peu dans l'oubli. On ſe fit un goût de figures & d'allé-

gories, qui détournoit du ſimple, du naturel, & par conſéquent du vrai beau. On ne louoit que ce qui paroiſſoit nouveau, recherché, dans les explications qu'on s'efforçoit de donner aux anciennes fictions; & ceux qui avoient plus de ſubtilité dans le raiſonnement, plus de talens pour décompoſer les fables poétiques, qui propoſoient les interprétations les plus fines & les plus extraordinaires, paſſoient pour les meilleurs philoſophes. Dès que les imaginations eurent pris cette tournure, & que les hommes de Lettres n'eurent plus d'autre objet que de trouver des myſtères & des ſens cachés dans les Ecrivains mythologiques & dans les Philoſophes, l'activité de l'eſprit ne ſe porta plus que vers cet unique but. Le goût de la belle Littérature & de la vraie Philoſophie ſe perdit inſenſiblement. Il ne paroiſſoit plus que des poéſies ſéches, de vaines déclamations & de froids panégyriques; point d'ouvrages de génie & de ſentiment; il y avoit encore de l'eſprit, mais il n'y avoit plus dans les arts qui dépendent de l'imagination & qui ſuppoſent l'étude des règles, ni élévation, ni ſublime, ni inventions

V. SIÈCLE.

heureuſes, ni marche ſuivie, ni graces naturelles.

V. SIÈCLE.

Ce ton ſi différent de celui des beaux ſiècles, ſe fait ſur-tout remarquer dans les productions qui virent le jour vers la fin de celui-ci. La décadence du goût & l'affoibliſſement du génie, déjà ſenſibles dans les ouvrages de Claudien & de Prudence au quatrième ſiècle, le ſont encore plus dans les Ecrits de S. Proſper, de Sydoine-Apollinaire, & des autres qui parurent vers le déclin du cinquième, quoique ces Ecrivains ne fuſſent pas ſans talens & ſans culture. C'eſt une tache imprimée aux ouvrages mêmes des Pères, ſans en excepter S. Jérôme, S. Pierre Chryſologue, Ruffin, Théodoret, Salvien, ni même S. Léon & S. Auguſtin, quoique le premier ſoit l'orateur le plus élégant, & le ſecond le génie le plus profond, qui aient paru en Occident, dans les tems dont nous parlons. Otez S. Jean Chryſoſtôme parmi les Grecs, & Sulpice Sévère parmi les Latins, on ne trouve perſonne qui ait ſu penſer avec nobleſſe, diſpoſer avec ordre, écrire avec agrément. C'eſt donc avec raiſon que par rapport à la Philoſophie, aux Lettres & aux Arts, on a regardé le

nquième ſiècle comme le paſſage des
ms de lumières, de goût & de vérité, V.
x tems de ténèbres, de barbarie & de SIÈCLE.
pravation.

Les mœurs chez les Nations, comme
ez les particuliers, ſuivent ordinaire-
ent la marche des eſprits, ſi l'on peut
nſi parler, & reçoivent l'empreinte du
ractère dominant. C'eſt encore ce qu'on
lieu d'obſerver dans le période où nous
mmes arrivés. Les ames étoient ſans
nergie, les courages avoient perdu leur
ſſort, & ces Romains, ſi fameux autre-
is par l'élévation des ſentimens, la
atience dans les revers, la magnani-
ité, ne connoiſſoient plus ni l'héroïſ-
ne, ni l'amour de la patrie, qui ſont
germe des grandes entrepriſes & des
ctions généreuſes. La flatterie tenoit
eu de tout mérite auprès des Souverains,
longés dans la molleſſe, & gouvernés
ar des eunuques. Il ſuffiſoit d'encenſer
s paſſions des Maîtres & des favoris,
our s'élever aux honneurs & acquérir
es richeſſes. A quoi ſervent les vertus
les talens, quand l'adulation, les éloges
rodigués à des hommes mépriſables,
les complaiſances baſſes ou criminel-
s, frayent la route de la fortune? Le

mérite se cache, parce qu'il ne sait pas ramper, & qu'il craint de s'avilir. Nous avons vu que la plupart des Princes qui règnèrent dans ce siècle, ne furent pas dignes de le trouver, ou ne surent pas le mettre à sa place.

V. SIÈCLE.

Voyons présentement quels furent les destins du Christianisme, au milieu de ces influences, si contraires au progrès de la raison & aux efforts de la vertu.

ARTICLE III.

Etat du Christianisme dans les deux Empires, & chez les Barbares.

LA foi catholique se soutenoit avec éclat dans l'Orient, malgré les attaques violentes & réitérées de l'erreur, qui se produisoit sous des formes nouvelles, & employoit contre elle des armes redoutables, comme nous le verrons dans l'article suivant. Quoique les malheurs de l'Etat influassent nécessairement sur les destins de l'Eglise, elle conservoit toujours la même autorité, la même vigueur. La sainteté brilloit dans ses chefs & dans ses membres. On voyoit sous la pourpre

les plus éminentes vertus, unies aux plus rares talens, dans la perſonne de Sainte Pulchérie, ſœur de Théodoſe le Jeune. Les déſerts ſe peuploient de pénitens qui levoient les mains au Ciel, tandis que les Paſteurs combattoient l'héréſie, & pourſuivoient le vice, par des écrits lumineux & des inſtructions pathétiques. La pureté du dogme étoit maintenue par des jugemens ſolemnels, qui proſcrivoient les nouvelles doctrines, & le relâchement étoit réprimé par des réglemens de diſcipline qui prévenoient ou retranchoient les abus. L'eſprit de force & de magnanimité qui avoit fait les Martyrs, n'étoit pas anéanti. On vit encore une foule de généreux athlètes, marcher à la gloire du Ciel par des routes de ſang, & la force de la grace n'éclata pas moins en eux, que dans les anciens héros du Chriſtianiſme, qui méprisèrent les tourmens & la mort.

V. SIÈCLE.

La Religion chrétienne déjà établie en Perſe, par le zèle de pluſieurs hommes apoſtoliques, y fit de nouveaux progrès au commencement de ce ſiècle. Pendant tout le quatrième elle y avoit été dans un combat perpétuel. Les Souverains animés du même eſprit, qui avoit fait allumer

V. SIÈCLE. tant de bûchers autrefois dans l'étendue de l'Empire, pour la deſtruction des Chrétiens, avoient excité contre eux une des plus violentes perſécutions, dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire. Elle ne le céda point en fureur & en inventions cruelles, à celles dont les Néron & les Dioclétien avoient été les auteurs. Au cinquième ſiècle, le calme avoit reparu. Aux Sapors & aux Vararanes avoit ſuccédé un Prince plein de douceur & d'humanité, aimé de ſes ſujets, & ſi favorable aux Chrétiens, qu'il leur avoit permis de bâtir des Egliſes, & de faire publiquement l'exercice de leur Religion. Mais cette paix fut bientôt troublée par le plus furieux orage, qui ſe fût encore élevé dans ce Royaume, contre les adorateurs du vrai Dieu. Les Mages irrités de voir leur culte, & par conſéquent leur crédit à la Cour & leur empire ſur le peuple, diminuer de jour en jour, par la multiplication des Chrétiens, employèrent tous les moyens imaginables pour changer les diſpoſitions du Prince à leur égard. Ils y réuſſirent à force de ruſes & d'impoſtures. Le zèle imprudent d'un Evêque donna lieu à cette funeſte révolution, en abattant un Temple où

les Perſes adoroient le feu, qui étoit leur unique divinité. Le Roi, excité par les Mages, regarda cette entrepriſe contre la Religion du pays, comme un attentat contre lui-même & un outrage perſonnel. L'ordre fut donné de renverſer les Egliſes & de punir les Chrétiens par les châtimens les plus ſévères. Les Mages n'attendoient que ce moment, pour donner un libre cours à leur vengeance. Leur rage ne connut point de bornes, & les ſupplices ordinaires ne pouvant contenter la joie qu'ils goûtoient à voir ſouffrir leurs victimes, on inventa des moyens de tourmenter les hommes, qui n'étoient pas venus à l'eſprit des tyrans les plus cruels. Dieu qui vouloit montrer au monde que l'eſprit du Chriſtianiſme eſt le même dans tous les tems, & que ſa grace peut toujours, quand il le veut, produire les mêmes effets, proportionnoit le courage des Martyrs à la fureur implacable des perſécuteurs, & à l'atrocité des ſupplices qu'on leur faiſoit ſubir. Le nombre de ceux qui périrent pendant cette perſécution eſt ſi grand, qu'on n'a pu le ſavoir au juſte; les Ecrivains du tems le portent à pluſieurs milliers.

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

L'Egliſe, ſi féconde en Martyrs vers les extrémités de l'Orient, ne l'étoit pas moins dans la plupart des Provinces de l'Empire en Occident. Les barbares qui s'y répandoient ſans ceſſe, comme des torrens impétueux, étoient preſque tous payens, & ceux qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme, inſtruits par des Ariens, n'étoient pas moins ennemis de la foi. Les uns & les autres firent un horrible maſſacre des Chrétiens & des Catholiques, dans leurs courſes meurtrières. Ils mettoient le feu aux Egliſes où les fidèles étoient aſſemblés pour la prière & le ſacrifice; ils entroient à main armée dans les maiſons où les vierges chrétiennes vivoient en commun. Ils profanoient les lieux conſacrés à la piété, & verſoient impitoyablement le ſang de tous ceux qu'ils connoiſſoient pour adorateurs de J. C., ou défenſeurs de la conſubſtantialité. S. Jérôme & Salvien, témoins en partie de ces affreux ſpectacles, en ont tracé des tableaux qui excitent encore la douleur & la pitié.

Les Vandales ne causèrent pas de moindres maux à l'Egliſe, & ne firent pas couler moins de ſang en Afrique. Ils joignoient la fureur qu'inſpire l'hé-

réſie, à la cruauté naturelle de tous les peuples barbares. Depuis qu'ils s'étoient rendus maîtres de cette belle portion de l'Empire, les Egliſes privées d'Evêques avoient eu défenſe d'en élire, & le Clergé catholique ne pouvoit faire aucune fonction ſacrée, ſans s'expoſer aux traitemens les plus inhumains. Il ſuffiſoit d'être orthodoxe pour devenir l'objet des vexations, des outrages, des violences & des atrocités par leſquelles ces hommes féroces faiſoient gloire de ſignaler leur zèle deſtructeur. Les Payens des premiers ſiècles ne s'étoient pas portés à des excès de barbarie ſi cruels, & les tyrans les plus altérés du ſang chrétien n'avoient pas montré des entrailles plus endurcies, quand ils faiſoient livrer les fidèles à la fureur des bêtes dans les amphithéâtres, ou qu'ils les condamnoient à tant de ſupplices recherchés. Il y eut juſqu'à cinq mille de ces généreux Confeſſeurs de la foi, Evêques, Prêtres, Diacres, Clercs inférieurs, & autres Catholiques de tout ſexe & de tout âge, entaſſés à la fois dans une priſon étroite, où ils périrent la plupart de l'infection & des vers engendrés par les excrémens : genre de ſupplice plus horrible & plus

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

révoltant que le fer & le feu. Les Evêques & les Prêtres Ariens, plus irrités & plus impitoyables, à mesure qu'ils rencontroient plus de résistance & de courage, alloient de toutes parts à la poursuite des Catholiques, & animoient les exécuteurs des ordres qu'ils avoient sollicités, à se montrer inaccessibles comme eux à la compassion & à l'humanité. C'étoit en tourmentant ceux qui n'avoient pas la même foi qu'eux, ou en les exterminant, que ces furieux, non moins indignes du titre de Pasteurs que du nom d'hommes, travailloient à faire prévaloir leurs opinions.

Dans le cours de cette persécution dont Hunneric, Roi des Vandales, fut auteur, Dieu signala sa puissance par un miracle tel qu'on n'en avoit point encore vu de pareil. Il arriva en 484 à Typase, Ville de Mauritanie. Les habitans qui étoient presque tous Catholiques, s'embarquèrent en grand nombre pour se réfugier en Espagne, & se soustraire à la cruauté du Prince Arien. Hunneric l'apprit, & devenu furieux de voir que tant de victimes s'étoient dérobées à ses coups, il fit couper la main droite & la langue à tous ceux qui

n'avoient pu s'échapper. Mais quelle fut la joie des fidèles & la confuſion des tyrans, lorſqu'on entendit ces illuſtres Confeſſeurs faire uſage de la parole comme auparavant! Ce prodige ne fut pas un de ces événemens paſſagers que l'incrédulité peut affoiblir par mille ſuppoſitions & mille conjectures arbitraires. Il dura autant que la vie de ceux en qui Dieu l'avoit opéré, parmi leſquels il y en eut qui parvinrent à un âge fort avancé. Des Hiſtoriens contemporains, des témoins oculaires l'ont atteſté, comme un fait de notoriété publique; & l'Empereur Juſtinien rapporte dans une Conſtitution inſérée au Code publié d'abord en 529, & enſuite en 534, Tit. 17, L. 1. *qu'il avoit vu pluſieurs de ces hommes reſpectables, qui racontoient eux-mêmes leurs tourmens, quoiqu'on leur eût coupé la langue juſqu'à la racine.* Il n'y auroit rien dans l'Hiſtoire dont on ne put douter, ſi l'on pouvoit conteſter un fait de cette nature, que tant de perſonnes ont eu la facilité de vérifier, & qui ſe trouve appuyé ſur des témoignages ſi authentiques. Quand ce miracle ſeroit le ſeul que la critique ſe verroit forcée d'admettre, il ſuffiroit

V. SIÈCLE.

pour démontrer invinciblement la divinité de la Religion chrétienne.

V. SIÈCLE.

Tandis que la férocité des barbares, & le zèle meurtrier des Ariens, renouvelloient en Occident les scènes sanglantes dont tout l'Empire avoit été témoin pendant les trois premiers siècles, l'Eglise d'Orient étoit remplie de troubles plus affligeans encore. Le ressentiment d'une femme puissante & vindicative, & la haine d'un Ministre absolu qui se croyoit offensé, poursuivoient le plus grand homme qui fût encore monté sur le Siége de Constantinople, devenu Patriarchal depuis le second Concile œcuménique. S. Jean Chrysostôme, le plus brillant génie de son tems, & l'orateur le plus éloquent qui ait jamais paru dans l'Eglise, étoit en butte à tous les traits dont le dépit & l'envie puissent armer le pouvoir souverain. C'étoit le prix de son zèle à tonner contre les vices des Grands & du Clergé, à réformer les abus, à ramener l'observation des saintes règles, & à réparer les brêches faites à la discipline ecclésiastique, dans les tems malheureux, où l'erreur protégée, avoit laissé croître les ronces & les épines dans le champ du Seigneur. La persécution

cution la plus opiniâtre, les traitemens les plus durs, & deux exils, dont le second fut terminé par la mort, furent la récompense de la sainte liberté avec laquelle ce généreux Evêque avoit exercé un ministère, qui ne doit jamais plier au gré de la politique & des intérêts humains. Tout l'épiscopat de l'Eglise d'Orient avoit pris parti dans cette querelle. Les uns, esclaves de la Cour & déclarés contre le saint Evêque, partageoient l'animosité de l'Impératrice Eudoxie & du favori Eutrope, c'étoit le plus grand nombre; les autres, foibles amis de la vertu, se contentoient de gémir en secret & de blâmer tout bas l'injustice. A peine en comptoit-on quarante, & peu d'entre eux eurent le courage de prendre ouvertement la défense d'un Collègue, qui souffroit pour la cause commune des Pasteurs.

V. SIÈCLE.

Les hérésies de Nestorius, d'Eutychès & de Pélage, que nous considérerons plus spécialement dans les deux articles suivans, furent de nouvelles épreuves que l'Eglise eut à soutenir dans ce siècle. Heureusement le Pélagianisme né dans l'Occident, où il ne trouva qu'un trop grand nombre de sectateurs, ne causa

point de troubles dans l'ordre civil : mais
V. il n'en fut pas de même des ſectes qui
SIÈCLE. ſe formèrent ſous les deux autres héréſiarques que nous venons de nommer. Elles agitèrent tout l'Orient, par le rang & le crédit de ceux qui en furent les auteurs, par la qualité & même les vertus de ceux qui les embraſsèrent ou qui s'en firent les protecteurs; & plus encore, par l'influence de l'autorité ſuprême, qui entra plus qu'elle ne devoit dans ces queſtions ſubtiles, qu'il falloit abandonner aux Théologiens pour les éclaircir, & au jugement de l'Égliſe pour les terminer. Le zèle de la foi étoit devenu une qualité néceſſaire à tous ceux qui avoient quelque vue d'intérêt perſonnel à ſuivre; & ſoit qu'on déſignât par ce mot l'amour ſincère de la vérité ou l'opiniâtre attachement à l'erreur, cette vertu diſpenſoit de toutes les autres. Les ambitieux pour s'élever aux honneurs, les hypocrites pour s'attirer la réputation de ſainteté, les envieux du mérite d'autrui pour nuire à leurs rivaux, les intrigans pour ſe donner de l'importance, en un mot, tous les hommes conduits par la paſſion ou par l'intérêt, ſe couvroient de ce voile, & prenoient parti dans ces diſputes, ſe-

lon que les Princes étoient déclarés en faveur des Orthodoxes ou des Novateurs. Il naiſſoit de-là des maux infinis. Les règles eccléſiaſtiques étoient violées par le poids que le pouvoir ſouverain mettoit dans les affaires de l'Egliſe, qui exigent une parfaite liberté. Les objets eſſentiels de l'Etat étoient négligés, tandis que le Prince & ſon Conſeil ne s'occupoient qu'à tenir des Conférences, avec les Chefs des différens partis, & à diſſerter des jours entiers ſur le dogme; enfin les femmes, les eunuques du Palais, qui gouvernoient des Monarques livrés à la diſſipation & aux plaiſirs, tournoient l'autorité du côté de ceux qu'ils protégeoient; & c'étoit ordinairement les partiſans de l'erreur, parce qu'ils ſont plus ſouples, plus inſinuans, plus adroits à capter la faveur, plus féconds en ruſes & en intrigues.

V. SIÈCLE.

Cependant la Religion étoit conſolée, par les nouvelles conquêtes qu'elle faiſoit dans l'Empire, & au-delà de ſes limites. Les peuples du Hainaut & de la Flandre furent éclairés des lumières de l'Evangile par les travaux de S. Victrice, Evêque de Rouen; ceux de l'Ecoſſe reçurent le baptême des mains de S. Pal-

lade ; & les habitans de l'iſle que nous
V. appellons Irlande aujourd'hui, quittèrent
SIÈCLE. le culte des idoles à la prédication de S. Patrice. Ces deux Apôtres avoient reçu leur miſſion du Pape S. Céleſtin. S. Germain d'Auxerre, S. Loup de Troyes, & S. Sévère de Trêves, envoyés ſucceſſivement en Angleterre pour y combattre l'erreur de Pélage, prêchoient par-tout dans les Villes & les Bourgs qui ſe trouvoient ſur leur paſſage, & convertiſſoient un grand nombre de payens. D'autres nations ſorties du nord de l'Europe & des contrées ſeptentrionales de la Germanie, embraſsèrent le Chriſtianiſme ; mais la plupart ayant eu des Ariens pour Apôtres, profeſſoient leurs erreurs, comme nous l'avons remarqué. Cependant, c'étoit déjà un grand avantage qu'elles ſe fuſſent avancées vers la vérité, en renonçant à l'idolâtrie. Dans la ſuite, de ſaints Evêques & d'autres Miniſtres Catholiques travaillèrent avec ſuccès à les éclairer ſur le vrai dogme, & l'Egliſe eut la joie de les voir, unis de croyance avec ſes autres enfans, adorer comme eux la divinité du Verbe éternel, égal en tout à Dieu ſon père.

La converſion la plus éclatante fut

celle de Clovis, Roi des François, & de la plus noble portion de ſes ſujets. La nation dont ce Prince étoit le Général & le Chef, plutôt que le Souverain, ſortoit de la Germanie, & donnoit de l'inquiétude aux Romains depuis près de deux ſiècles, par ſes excurſions & ſa bravoure. Sous Pharamon, Clodion, Mérouée & Chilpéric, père de Clovis, elle avoit étendu ſes conquêtes dans les Gaules, depuis le Rhin juſqu'à la Loire. Celui-ci ayant défait Siagrius, Général de l'Empire, près de Soiſſons, & lui ayant fait trancher la tête, acheva de détruire la puiſſance Romaine dans les Gaules, vers la fin de ce ſiècle. Il avoit épouſé Clotilde, fille du Roi des Bourguignons, Princeſſe illuſtre par la pureté de ſa foi & ſa grande piété. Elle exhortoit ſouvent ſon époux à quitter le Paganiſme où il étoit né, pour embraſſer la Religion Chrétienne. Le Prince promettoit, & différoit toujours. Mais enfin le moment que Dieu avoit marqué pour le faire entrer dans l'Egliſe, arriva. Il étoit en guerre avec les Allemands, peuple belliqueux, qui s'étoit établi dans la Germanie. Les deux armées en vinrent aux mains à Tolbiac auprès de Cologne.

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

Au milieu du combat, Clovis vit ſes troupes plier & la victoire ſur le point de lui échapper : alors, ôtant ſon caſque & levant les mains au Ciel, il s'adreſſa au Dieu que Clotilde adoroit, faiſant vœu de l'adorer auſſi & de ſe faire Chrétien, s'il venoit à ſon ſecours dans ce danger preſſant. A peine eut-il parlé, que ſes ſoldats reprirent courage, & la victoire tourna de ſon côté. Une protection du Dieu des Chrétiens ſi marquée, & ſi capable de faire impreſſion ſur une ame guerrière, acheva de le toucher, & il réſolut de ſe diſpoſer au baptême ſans différer davantage. Saint Waaſt, depuis Evêque d'Arras, fut ſon premier Catéchiſte. S. Remi, Evêque de Reims, continua de l'inſtruire, & quand il le jugea ſuffiſamment préparé à recevoir le ſacrement qui ouvre l'entrée de l'Egliſe, il le baptiſa, la veille de Noël en 496, avec une partie de ſon armée. Cette cérémonie ſe fit avec tout l'appareil qui pouvoit en rehauſſer l'éclat. Les rues de la Ville étoient tapiſſées, une multitude de flambeaux parfumés éclairoient l'Egliſe ; & du baptiſtère, richement orné, s'exhaloient les odeurs des précieux aromates qu'on y brûloit. S.

Remi conduiſoit par la main au chant des Pſeaumes, ſon Catéchumène, ſuivi de l'armée & du peuple. Cette marche pieuſe & militaire tout à la fois, étoit le triomphe de la Religion. *Baiſſe la tête, fier Sicambre*, dit Remi à Clovis en le baptiſant, *adore ce que tu as brûlé, & brûle ce que tu as adoré.* Le Prince François honora toute ſa vie le ſaint Evêque comme ſon père. Clovis étoit alors le ſeul Prince Catholique qu'il y eût dans le Chriſtianiſme. C'étoit un préſage heureux pour la Nation. Ainſi commença cette longue ſuite de Monarques à qui une foi toujours pure & un zèle toujours attentif à écarter l'erreur de leurs Etats, ont mérité le titre glorieux de Rois Très-Chrétiens & de fils aînés de l'Egliſe. La France eſt le ſeul Empire du monde Chrétien, où jamais l'héréſie n'a monté ſur le Trône ni dominé dans l'Etat; exemple unique dans l'Hiſtoire de la Religion, & dont l'Egliſe Gallicane partage la gloire avec ſes Souverains.

V. SIÈCLE

V. SIÈCLE.

ARTICLE IV.

Héréſies qui s'élevèrent dans l'Orient. Leur génération ; leurs effets : moyens employés pour les détruire.

ARIUS avoit nié la divinité du Verbe, en aſſurant qu'il n'étoit pas éternel comme le Père, ni conſubſtantiel à ce Dieu unique & ſuprême dont le Chriſtianiſme avoit répandu la connoiſſance dans le monde. Macédonius & ſes diſciples, avoient appliqué au S. Eſprit, les raiſonnemens & les textes dont les Ariens ſe ſervoient, pour attaquer les divins attributs de l'Homme-Dieu. La doctrine d'Arius conduiſoit naturellement à celle qui reconnoît en J. C. deux perſonnes, divine & humaine, diſtinguées l'une de l'autre, de manière qu'il ne poſſédoit proprement aucun des attributs de la Divinité, & qu'on ne pouvoit l'appeller Dieu, qu'en conſéquence d'une union morale à laquelle il avoit mérité d'être élevé, par le bon uſage qu'il avoit fait de ſon libre arbitre. Ce dernier principe eſt un des fondemens de l'héréſie de Neſtorius. On la vit naître du ſein de

l'Arianiſme, dont elle n'étoit en quelque ſorte qu'une branche nouvelle. Ce principe étoit emprunté de Théodore de Mopſueſte. Rempli des idées qui ont été pouſſées ſi loin dans ces derniers tems par les Sociniens, cet Evêque dont nous aurons lieu de parler plus au long dans la ſuite, ſoumettoit les dogmes de la foi aux lumières de la raiſon, & n'admettoit que les doctrines claires, intelligibles, & qui n'offrent à l'eſprit humain rien qui ſoit au-deſſus de ſa portée. Un ſyſtême qui faiſoit diſparoître toutes les obſcurités, devoit être ſaiſi par tous ceux dont l'incompréhenſibilité des Myſtères bleſſoit l'orgueil, & qui cherchoient à concilier la foi avec la raiſon. Appliqué à l'Incarnation, & combiné avec les principes d'Arius, il enfanta le Neſtorianiſme. Tranſporté aux difficultés de la Prédeſtination & de la Grace, il donna naiſſance aux erreurs de Pélage, comme on le verra dans l'article ſuivant.

V. SIÈCLE.

Neſtorius reprit la trace encore récente des idées que les Ariens avoient ſemées dans l'Egliſe; & comme Apollinaire avoit confondu les deux natures en refuſant une ame humaine à J. C., pour mieux s'éloigner des diſciples d'Arius,

V. SIÈCLE.

qui le rabaiſſoient au rang des ſimples créatures, ce fut ſous l'apparence d'un zèle ardent contre les Apollinariſtes & les Ariens, que Neſtorius cacha ſa pernicieuſe doctrine. Il s'élevoit fortement contre les Apollinariſtes, parce qu'ils ne reconnoiſſoient en J. C. qu'une ſeule nature, qui eſt la divine, lui attribuant toutes les actions & toutes les affections, même celles qui n'avoient pu être produites ou reçues que par l'humanité, telles que la naiſſance, l'accroiſſement, le ſommeil, la douleur, la mort. Il ne déclamoit pas avec moins de chaleur contre les Ariens, parce qu'ils dépouilloient le Verbe de ſa divinité, pour n'en faire qu'une créature d'un ordre plus noble & plus diſtingué que les autres hommes. Il prétendoit s'écarter également de ces deux erreurs, en ſuppoſant deux perſonnes, deux êtres différens dans J. C., ſans qu'on pût admettre entre eux aucune communication d'attributs & de propriétés. Ainſi dans la doctrine de Neſtorius, on ne pouvoit pas dire de J. C. que c'étoit un Dieu-Homme, ou un Homme-Dieu; que Dieu fût né, eût ſouffert & donné ſa vie pour la rédemption des hommes,

ni par conſéquent que la Vierge Marie fût Mère de Dieu, comme l'Egliſe l'avoit toujours dit. Par-là, il détruiſoit l'union hypoſtatique, & la réduiſoit à une union purement morale. Il n'y avoit donc plus de compoſé théandrique, & la ſainte Vierge n'étoit plus que la Mère du Chriſt. Il prétendoit trouver du ridicule & même de l'impiété dans ces façons de parler conſacrées par l'Ecriture & la tradition..... *Un Dieu né dans le tems, un Dieu ſouffrant & humilié, un Dieu pauvre & obéiſſant, un Dieu mort ſur la croix & mis dans le tombeau.* Il prétendoit que c'étoit imiter le langage des payens, & faire paſſer dans le Chriſtianiſme les abſurdités qu'on reprochoit avec tant de raiſon aux aveugles partiſans de l'idolâtrie. Telle eſt exactement l'analyſe des principes de Neſtorius, & du ſyſtême qu'il s'étoit formé ſur le myſtère de l'Incarnation : analyſe qui réſulte de ſes écrits & de ceux qu'on a publié contre lui.

V. SIÈCLE.

Perſonne n'étoit plus propre que Neſtorius, à faire valoir ces nouvelles idées ſur la Religion, & à les mettre en crédit. Il avoit été élevé dans un Monaſtère voiſin d'Antioche, & il avoit pris dans

V. SIÈCLE.

la retraite le goût de la méditation, la gravité du maintien, l'extérieur auſtère & mortifié. Il s'étoit acquitté pendant quelque tems, & avec ſuccès, des fonctions de Catéchiſte. Il parloit avec nobleſſe & facilité. Ses talens & ſes belles qualités l'avoient déjà fait connoître à la Cour, lorſque l'Egliſe de Conſtantinople vint à perdre ſon Evêque, & Théodoſe le Jeune crut avoir trouvé en lui, l'homme le plus capable de remplir dignement le Siége de la Ville impériale. L'Empereur ignoroit qu'il joignoit à tout ce qu'on voyoit d'eſtimable en lui, une préſomption qui lui faiſoit regarder comme ennemi quiconque oſoit le contredire; un attachement d'éducation & de choix aux principes de Théodore de Mopſueſte dont il avoit été le diſciple; une diſſimulation profonde, & une opiniâtreté invincible à ſoutenir les opinions qu'il avoit une fois adoptées.

Son zèle pour la foi de Nicée, ſes diſcours éloquens, ſa modeſtie, ſon reſpect pour la mémoire de S. Jean Chryſoſtôme, qu'il ſe propoſoit pour modèle, & les inſtances qu'il ne ceſſoit de faire auprès de l'Empereur pour l'expulſion des hérétiques, lui firent bientôt la ré-

putation d'un grand Evêque & d'un zélateur intrépide de la vérité. Eſtimé à la Cour, honoré par le peuple, il crut qu'il pouvoit haſarder, pour ſonder les eſprits, quelques-unes des idées qui faiſoient partie de ſa doctrine, prêt à ſe replier, ou à ſe développer davantage, ſelon que cette première tentative auroit un ſuccès plus ou moins favorable à ſes vues. Il n'oſa d'abord prêcher ouvertement les erreurs qu'il avoit réduites en ſyſtême, ni enſeigner qu'il y avoit en J. C. deux perſonnes, comme deux natures, incommunicables dans leurs attributs, de même qu'elles ſont diſtinctes dans leur eſſence : ç'auroit été heurter de front les notions reçues. Mais ce qui revenoit au même pour ſon deſſein, il attaqua le titre de Mère de Dieu qu'on donnoit à la ſainte Vierge, comme un langage populaire, une expreſſion peu exacte, & même une façon de parler dangereuſe, en ce qu'elle pouvoit induire les ſimples à croire que la Divinité avoit reçu l'être dans le ſein d'une femme. V. SIÈCLE.

Quelque précaution que l'artificieux Novateur eût priſe pour déguiſer ſes intentions & gliſſer doucement ſon ve-

V. SIÈCLE.

nin, toutes les oreilles pieuſes furent révoltées d'un langage ſi nouveau pour elles. Pourquoi refuſer à la Vierge Marie la qualité de Mère de Dieu qu'on lui avoit toujours accordées, ſi J. C. ſon Fils étoit en effet Dieu & homme tout enſemble? On vouloit donc dépouiller le Fils de Marie de ſa divinité, n'en faire qu'un pur homme, & détruire l'union perſonnelle de la nature divine avec la nature humaine, dans le Sauveur du monde. Ce fut-là le premier cri de la foi, contre la doctrine impie du Patriarche. On étoit en poſſeſſion de la doctrine oppoſée, & l'on apperçut du premier coup-d'œil tout le danger de celle qu'il vouloit introduire. On murmura, on interrompit ſes diſcours, l'indignation augmentoit à meſure qu'il s'efforçoit d'établir ſes principes; enfin on ſe ſouleva ouvertement contre lui, & l'on cria de toute part à l'impiété.

Ce coup d'eſſai n'étoit pas flatteur pour l'amour-propre d'un héréſiarque, qui n'avoit riſqué cette première attaque, en préſence d'un peuple accoutumé à l'applaudir, que dans l'eſpérance du plus heureux ſuccès. Mais la conduite

qu'il tint à cette occaſion fit ſentir tout ce qu'on avoit lieu de craindre pour la ſuite, de ſon eſprit opiniâtre & de ſon caractère emporté, ſur-tout, ſi la colère de Dieu permettoit qu'il ſortît vainqueur du combat qu'il venoit d'engager. Le cri de la foi qui s'élevoit avec tant de force contre la nouveauté, auroit dû toucher Neſtorius, en lui faiſant enviſager tous les maux dont il alloit être l'auteur : mais la réſiſtance qu'il éprouva ne ſervit qu'à l'aigrir. La priſon, les outrages, les châtimens, furent la ſeule réponſe qu'il employa, pour appaiſer les murmures & juſtifier ſa foi. C'étoit l'uſage qu'il faiſoit de ſon crédit à la Cour, & il ne voyoit pas que c'étoit avouer que la raiſon & la vérité n'étoient pas pour lui. Ces violences produiſirent l'effet qu'on en devoit attendre. On s'irrita, les eſprits s'échauffèrent, les plaintes s'élevèrent juſqu'au Trône, & le Clergé qui s'étoit ſéparé du Patriarche, préſenta des requêtes véhémentes contre lui à l'Empereur.

V. SIÈCLE.

Cependant les écrits de Neſtorius commençoient à faire du bruit dans le monde ; ſes diſciples qui étoient déjà en aſſez grand nombre pour former un

V. SIÈCLE.

parti, les répandoient avec ce zèle remuant & audacieux, qui anime toujours les ſectes naiſſantes. Ils étoient connus dans l'Orient, on les liſoit dans les Monaſtères d'Egypte, & ils avoient pénétré juſqu'à Rome. Par-tout le ſcandale & le ſoulèvement fut le même. Le Pape S. Céleſtin, que Neſtorius avoit tâché de ſéduire par des Lettres artificieuſes, aſſembla un Concile, où ſes écrits furent examinés, & comparés avec l'enſeignement de l'Egliſe, conſigné dans les ouvrages des Pères. Sa doctrine fut condamnée, & on lui accorda dix jours pour la condamner lui-même, s'il vouloit ſe mettre à couvert de l'anathême dont on le menaçoit. S. Cyrille d'Alexandrie fut chargé de l'exécution de ce décret : c'étoit l'adverſaire le plus zélé de la nouvelle erreur. Dès qu'elle avoit commencé à ſe manifeſter, il s'étoit armé pour la combattre, & depuis il n'avoit ceſſé de la pourſuivre. Auſſi Neſtorius & ſes partiſans n'épargnoient rien pour le décrier dans ſa doctrine, dans ſes mœurs & dans ſes intentions : ce ſont les procédés ordinaires des Novateurs, à l'égard de ceux qui s'oppoſent à leurs projets de ſéduction.

« Cyrille étoit un homme ombrageux, » inconsidéré ; il voyoit l'erreur par- » tout ; il suffisoit de ne pas penser » comme lui pour être qualifié d'héré- » tique ; c'étoit par vanité qu'il cher- » choit à se faire une réputation, en » s'élevant contre un fantôme ; on n'igno- » roit pas combien les talens & l'auto- » rité du Patriarche de Constantinople » lui donnoient de jalousie ; son oncle, » Théophile d'Alexandrie, n'avoit-il » pas été l'envieux & le persécuteur » de S. Jean Chrysostôme ? D'ailleurs » ne voyoit-on pas que Cyrille n'atta- » quoit la doctrine de Nestorius que par » attachement aux erreurs d'Apollinaire, » si justement proscrites ? » Langage de sectaires, qui voudroient éviter la foudre prête à les frapper, mais qui n'en veulent pas prendre le vrai moyen, en renonçant à leur doctrine. S. Cyrille ne fut point intimidé par ces déclamations odieuses ; il ne voyoit que le danger de la foi ; & plus on montroit d'animosité contre lui, plus il sentit qu'il y avoit de réalité dans le péril qui causoit ses alarmes.

V. SIÈCLE.

Les choses étoient dans cet état, lorsque l'Empereur, à la sollicitation des

V. SIÈCLE.

Egliſes, convoqua un Concile univerſel dans la Ville d'Ephèſe. La Lettre circulaire de l'Empereur eſt du 19 Novembre 430, & le Concile eſt indiqué au mois de Juin 431. Il n'y avoit plus que ce moyen de rétablir la paix & de faire triompher la vérité. Tous les Evêques d'Orient & d'Occident y furent appellés. Neſtorius prévoyant que S. Cyrille, déjà honoré de la confiance du Pape S. Céleſtin, ſeroit l'ame de cette aſſemblée, & ſachant d'ailleurs que perſonne n'étoit plus inſtruit du fonds de la diſpute, & ne connoiſſoit mieux les vrais principes de ſa doctrine, travailla de tout ſon pouvoir à le rendre ſuſpect. Il vouloit même qu'il ne fût parlé dans le Concile, ni du dogme ſur lequel il prétendoit que tout le monde étoit d'accord, ni des erreurs qu'on lui imputoit, & qu'il traitoit de queſtion de mots, ni du titre de Mère de Dieu, la ſainte Vierge étant généralement reconnue pour Mère du Chriſt, & cette qualité ſuffiſant à ſa gloire. Mais l'objet dont il prétendoit que le Concile devoit s'occuper ſérieuſement, étoient les accuſations faites contre Cyrille d'Alexandrie, dont le caractère brouillon, diſoit-il, étoit la

cauſe de tous les troubles. Neſtorius avoit réuſſi à inſpirer ces préventions à l'Empereur ; & ce Prince convaincu que le Patriarche d'Alexandrie avoit raiſon pour le fonds, ce qui paroiſſoit vraiſemblable, attendu le grand nombre d'Evêques qui penſoient comme lui, étoit néanmoins porté à croire qu'il avoit tort dans la forme & les procédés.

V. SIÈCLE.

Dans cette diſpoſition des eſprits, les Evêques ſe rendoient à Ephèſe, & déjà le jour indiqué pour l'ouverture du Concile étoit arrivé. Cependant les Prélats de ce qu'on appelloit le Diocèſe d'Orient, à la tête deſquels étoit Jean, Patriarche d'Antioche, ne venoient point. On ſoupçonnoit leur retardement d'être occaſionné par les intrigues de Neſtorius, qui vouloit avoir le tems de les mettre dans ſes intérêts, pour les employer enſuite à ce qu'il avoit projetté contre S. Cyrille. Les Evêques qui étoient à Ephèſe, ſe plaignoient de ce qu'on perdoit des momens précieux. Jean d'Antioche & ſes Evêques, diſoit-on, n'étoient pas plus néceſſaires à l'ouverture du Concile, que les députés du Pape qui n'étoient pas non plus arrivés ; lorſqu'ils viendroient les uns & les au-

V. SIÈCLE.

tres, on leur rendroit compte de ce qui auroit été fait jusques-là. D'ailleurs, Nestorius intriguoit vivement; on savoit qu'il disposoit à son gré du Comte Candidien, Commissaire de la Cour, & on avoit tout à craindre de l'union de deux hommes si artificieux & si puissans. Ces raisons déterminèrent S. Cyrille à faire l'ouverture du Concile le 22 Juin, dans la grande Eglise d'Ephèse consacrée à la Vierge Marie. S. Cyrille y présida, au nom du Pape S. Célestin, qui n'avoit pu s'y transporter.

On commença par citer canoniquement Nestorius à comparoître devant l'assemblée, pour y répondre sur sa doctrine. Il refusa de se rendre à cette sommation, sur la prétention qu'on ne devoit rien faire avant l'arrivée des Orientaux. Mais on n'eut aucun égard à ce foible subterfuge, dont on pénétroit bien le motif. La doctrine de Nestorius fut examinée dans ses propres écrits, & dans ceux que S. Cyrille avoit faits pour le réfuter. Il fut convaincu par cet examen, & par la déposition d'un grand nombre d'Evêques qui avoient été en liaison avec lui, d'avoir enseigné...

qu'il y a deux perſonnes en J. C., & par conſéquent deux Fils, l'un qui eſt Dieu, engendré de Dieu, l'autre qui n'eſt qu'homme, né de Marie; laquelle n'eſt & ne peut être appellée Mère de Dieu, mais ſeulement Mère du Chriſt. Ces impiétés révoltèrent tous les membres du Concile; qui s'écrièrent unanimement: *Anathême à Neſtorius; anathême à l'impie; que celui qui n'anathématiſe pas Neſtorius, ſoit anathême.* On reconnut enſuite que les douze articles de doctrine connus ſous le nom d'*anathématiſmes*, oppoſés par S. Cyrille aux écrits de Neſtorius, exprimoient le dogme catholique ſur l'objet de la conteſtation, & l'on prononça la Sentence de condamnation contre les écrits & la perſonne du Patriarche, qui fut privé de ſa dignité & retranché de toute aſſemblée eccléſiaſtique. Les fidèles attendoient avec la plus vive impatience l'iſſue de cette première ſeſſion: ils environnoient en foule l'Egliſe où ſe tenoit l'aſſemblée. Lorſque les Pères du Concile ſortirent, & qu'on eut appris la déciſion qui venoit d'être prononcée, le peuple tranſporté de joie, ſe jettoit aux pieds des Evêques & les baiſoit avec

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

reſpect ; comme pour les remercier d'avoir conſervé la ſainte Vierge dans la poſſeſſion du titre glorieux de Mère de Dieu.

Le décret du Concile fit une impreſſion bien différente ſur l'eſprit de Neſtorius & de ſes partiſans, mais il ne les déconcerta point. Jean d'Antioche étant arrivé avec les Evêques Orientaux qui l'accompagnoient, Neſtorius qui les avoit déjà fait prévenir, alla au-devant d'eux avec ſes adhérens, & tous enſemble, ſans obſerver aucune forme, tinrent un prétendu Concile dans l'hôtellerie même où Jean & ſes Evêques étoient deſcendus. Ils annullèrent ce qui s'étoit fait ſans eux, & dépoſèrent S. Cyrille & Memnon, Evêque d'Ephèſe, comme auteurs de ce qu'ils appelloient, trouble & perſécution. Démarche d'autant plus imprudente de la part de Jean d'Antioche & des Evêques qui le ſuivoient, que le Concile leur avoit député, pour les inviter à venir prendre leur place dans l'aſſemblée, & les avertir de ne point communiquer avec Neſtorius qui venoit d'être dépoſé.

Cependant les députés du Pape, Arcadius, Projectus, Evêques, & Philippe,

Prêtre de l'Egliſe Romaine, étant arrivés le 10 Juillet, on leur donna communication de tout ce qui s'étoit paſſé dans la première ſeſſion. Ils reconnurent qu'on avoit procédé dans l'ordre & ſuivant les canons. Le décret de la foi & celui qui dégradoit Neſtorius furent confirmés; après quoi S. Cyrille & Memnon ayant préſenté requête contre Jean d'Antioche & ſon Conciliabule, qui les avoient dépoſés ſans formalités, ſans preuves & ſans pouvoir, cette dépoſition irrégulière fut déclarée nulle, & Jean avec les Evêques de ſon parti retranchés de la communion eccléſiaſtique, juſqu'à ce qu'ils euſſent ſouſcrit à la condamnation de Neſtorius & de ſes erreurs. Telle fut l'iſſue du Concile général d'Ephèſe, qui avoit eu ſept ſeſſions, depuis le 22 Juin juſqu'au 31 Juillet. Il fut ſouſcrit par cent quatre-vingt-dix-neuf Evêques.

V. SIÈCLE.

L'Empereur, trompé d'abord par les fauſſes relations de Neſtorius & du Comte Candidien, contredites par celles du Concile, ne pouvoit démêler la vérité, & penchoit à traiter également les deux partis, comme ſi leur conduite eût été également repréhenſible. Mais on parvint à éclairer ſa religion, par

V. SIÈCLE

l'entremiſe du ſaint Abbé Dalmace, homme d'une vertu généralement reconnue, pour qui Théodoſe & toute la Cour avoient la plus ſingulière vénération. Il détermina le Prince à recevoir les députés du Concile & à les entendre. Inſtruit de la vérité des faits, Théodoſe révoqua les ordres qu'il avoit donnés contre S. Cyrille, & relégua Neſtorius dans le Monaſtère d'où il avoit été tiré, pour être placé ſur le Siége de Conſtantinople.

Cependant le ſchiſme dont Jean d'Antioche avoit été l'auteur par ſa conduite imprudente, duroit toujours, & cette rupture ne s'entretenoit qu'aux dépens du bon ordre, de la paix & de la charité. C'étoit un ſcandale dans la Religion, & un ſujet de triomphe pour les ennemis de l'Egliſe. Théodoſe attribuoit le mauvais ſuccès de ſes armes aux funeſtes diviſions de l'Egliſe. Il n'oublia rien pour les terminer, & jugeant que la paix dépendoit de la réconciliation de S. Cyrille avec Jean d'Antioche, il employa tous ſes ſoins & toute ſon autorité pour la procurer. « Enfin, dit un ſavant Auteur de nos jours : » après mille difficultés, » mille délicateſſes, mille précautions

» pour

» pour la Religion, pour l'honneur, » pour la vanité, la paix fut conclue » entre ces deux Evêques. » (1)

V. SIÈCLE.

Mais les Prélats qui avoient ſuivi Jean d'Antioche dans le ſchiſme, ne le ſuivirent pas dans ſa réunion avec S. Cyrille & avec l'Egliſe. Neſtorius du fond de ſa retraite nourriſſoit les animoſités, & régloit toutes les démarches de ſon parti, qui étoit toujours nombreux, malgré la ſévérité des anciennes Loix impériales qu'on faiſoit tomber ſur eux, & les coups d'autorité que Théodoſe frappoit ſans ceſſe pour les extirper. L'Empereur informé de ſes intrigues, & convaincu que c'étoit un homme remuant, factieux, opiniâtre, qui avoit médité dès long-tems de ſe faire chef de ſecte, l'exila dans la Thébaïde où il mourut, ſans que rien eût jamais été capable de l'ébranler. Ainſi trouve-t-on quelquefois dans les partiſans de l'erreur un courage, une fermeté, une conduite mâle & ſoutenue, qui auroient été pour eux la ſource d'une vraie gloire, s'ils euſſent fait ſervir ces qualités eſtimables à la défenſe de la vérité. Mais quand on

(1) *M. l'Abbé Plugnet.*

V. SIÈCLE.

rencontre de ces exemples dans l'Hiſtoire, il faut ſe ſouvenir que ce ne ſont pas les ſouffrances qui font les Martyrs & les Confeſſeurs, mais la cauſe pour laquelle on ſouffre : *Martyrem non facit pœna, ſed cauſa*, S. Cypr.

Le Neſtorianiſme ne finit pas avec ce ſiècle. Chaſſé de l'Empire par les rigueurs qu'on exerçoit contre ſes partiſans, il paſſa dans la Perſe, où il fit des progrès rapides. De-là cette héréſie ſe répandit du nord au midi de l'Aſie, depuis la Tartarie & l'Arménie juſqu'à l'Inde, & forma dans ces vaſtes contrées des Egliſes nombreuſes, qui ſubſiſtèrent avec éclat juſqu'aux conquêtes des Mahométans. Elles ne ſont pas encore totalement éteintes aujourd'hui, mais ce ne ſont plus que des ſociétés obſcures, plongées dans l'ignorance & mépriſées des autres ſectes. On les connoît ſous le nom de Chaldéens ou Neſtoriens d'Aſie.

Ce furent encore l'imprudente curioſité de l'eſprit humain, toujours avide de pénétrer & de comprendre ce qu'il doit ſe contenter d'adorer, & la ſubtilité inquiète des Grecs, qui donnèrent naiſſance à l'héréſie dont le Moine Eutychès fut l'auteur. On verra par ce nouvel

exemple combien il eſt dangereux, en matière de dogme, de faire un ſeul pas au-delà des bornes poſées par la foi. V. SIÈCLE.

Le germe de l'erreur qui confond les deux natures en J. C. étoit renfermé dans celles que l'Egliſe avoit déjà proſcrites. Apollinaire avoit ſuppoſé un Chriſt, dont la divinité du Verbe éternel étoit l'ame, le moteur, le principe d'activité. Neſtorius, pour s'éloigner d'une erreur qui confondoit ce que la foi ſépare, avoit imaginé deux perſonnes en J. C., tellement diſtinguées par la nature qui leur étoit propre, & par les actions qui en étoit l'effet, qu'il en réſultoit deux Fils, & qu'on pouvoit dire dans ce ſyſtême imaginé pour ſimplifier le dogme & le rendre intelligible, que le Chriſt étoit diviſé. L'Egliſe avoit défini contre Apollinaire, que l'humanité en J. C. avoit pour principe de ſes actions une ame de la nature de celles qui animent & font agir les autres hommes, ſans quoi il ne ſeroit pas un vrai homme; & l'on ſeroit obligé de dire que Dieu auroit été, dans le ſens propre & phyſique, le ſujet de la faim, de la ſoif, des infirmités, des ſouffrances & des autres accidens de

V. SIÈCLE.

l'humanité. Elle avoit pareillement défini contre Neſtorius, qu'il n'y a qu'une perſonne dans le Fils de Dieu incarné, par l'effet de l'union hypoſtatique de la nature divine avec la nature humaine, qui ne forme qu'un ſeul & même tout du compoſé théandrique. Telle étoit la foi catholique. L'Egliſe l'énonçoit par des propoſitions claires, ſimples & préciſes, dont elle n'expliquoit point la raiſon, le *modus*, parce que c'eſt en cela que conſiſte le myſtère, dont Dieu s'eſt réſervé le ſecret.

Mais ce ſecret divin, ce *modus* du Myſtère, l'intelligence humaine vouloit le découvrir, ce qu'elle ne pouvoit entreprendre, ſans franchir les termes où elle devoit s'arrêter. La ſimplicité de la foi qui ſe borne à déterminer les objets de la ſoumiſſion, & qui n'eſt point établie pour contenter la curioſité indiſcrète, ne ſatisfaiſoit pas ceux qui en vouloient ſavoir plus que l'Egliſe, & qui ne condamnoient pas avec elle Apollinaire, Neſtorius, tout hérétique, tout ſcrutateur des Myſtères, par le motif d'une parfaite docilité. On s'efforçoit donc de combiner en mille manières différentes les idées de nature, de per-

ſonne, d'union & d'unité, pour s'élever à la connoiſſance de cette raiſon ultérieure qu'on ambitionnoit de ſavoir. Tout homme qui admettoit deux natures, étoit Neſtorien, au jugement de l'Apollinariſte, prévenu contre toute expreſſion oppoſée à l'unité; & tout fidèle qui ne confeſſoit qu'une ſeule perſonne, devenoit Apollinariſte au jugement du Neſtorien, qui s'opiniâtroit à vouloir exprimer fortement la diſtinction. C'étoit par zèle contre Apollinaire & ſes diſciples, que Neſtorius avoit conçu le ſyſtême erroné dont il fut le père; & ce fut pareillement un zèle plein d'ardeur contre Neſtorius & ſes partiſans, qui conduiſit vers l'écueil oppoſé le nouvel héréſiarque qui va paroître. V. SIÈCLE.

Nous ſommes toujours attentifs à remarquer cette marche de l'eſprit humain, pour faire de plus en plus ſentir le prix de ce milieu ſi précis & ſi néceſſaire à tenir, mais ſi facile à excéder, où réſide la vérité. C'eſt l'Egliſe ſeule qui le fixe par ſes décrets, & qui apprend aux fidèles, par l'enſeignement de ſes Paſteurs, à s'y tenir fortement attaché.

« Après la condamnation du Neſto-

V. SIÈCLE.

» rianiſme, dit le judicieux Ecrivain que nous avons déjà cité, » tout étoit » préparé pour l'héréſie oppoſée. Une » ſecte opiniâtre, fanatique, ſéditieuſe, » étoit prête à ſe former dans l'Egliſe; » & pour la faire éclater, il ne falloit » qu'un homme qui eût beaucoup de » zèle contre le Neſtorianiſme, peu de » lumières, de l'auſtérité dans les mœurs, » de l'opiniâtreté dans le caractère, & » quelque célébrité » : cet homme fut Eutychès, Supérieur d'un Monaſtère nombreux, & chef de tous les Moines qui vivoient réunis en pluſieurs Communautés autour de Conſtantinople.

Il étoit en grande réputation de vertu à la Cour. L'Impératrice Eudoxie avoit une confiance preſque aveugle en lui, & protégea toujours ſon parti, même après ſa mort. Le peuple, toujours porté à ſuppoſer la ſainteté où il voit l'extérieur de la pénitence, une vie auſtère & des mœurs qui annoncent une ame pure, le regardoit comme un homme extraordinaire. Son zèle ardent contre les Neſtoriens, qui alloit juſqu'à invoquer ſans ceſſe l'autorité pour les abattre, tandis qu'il n'eût fallu employer que la raiſon & la douceur pour les

inſtruire, l'avoit rendu célèbre parmi les Catholiques. Par-là, il s'étoit vu recherché des Evêques, comme un homme qui pouvoit utilement ſervir l'Egliſe; & contre les loix de ſon état qui le dévouoient à la retraite & au ſilence, il étoit parvenu à jouer un rôle diſtingué dans le monde. Il voyoit partout le Neſtorianiſme, & ne connoiſſant point les bornes où le défenſeur éclairé du dogme doit s'arrêter, il ne trouvoit point d'expreſſion trop forte, pour l'oppoſer au langage de ceux qui admettoient deux perſonnes dans le Fils de Dieu fait homme. A force de preſſer l'erreur & de vouloir être précis dans les termes, il en vint juſqu'à dire que les deux natures diſtinguées avant l'opération par laquelle le Verbe éternel s'étoit incarné, n'avoient plus formé depuis qu'un même être, une même ſubſtance, & qu'elles s'étoient unies l'une à l'autre, confondues, identifiées, comme deux gouttes d'eau qui s'approchant & ſe touchant, n'en forment plus qu'une par leur union.

V. SIÈCLE.

Les Moines, ſur leſquels Eutychès avoit un empire abſolu, & dont il honoroit la profeſſion par ſon crédit, par l'éclat de ſa réputation, s'étoient

V. SIÈCLE.

pénétrés de ſa doctrine, & attachoient tellement l'orthodoxie aux expreſſions dont il les avoit accoutumés à ſe ſervir, qu'ils les regardoient comme la ſeule pierre de touche, qui fût propre à diſcerner le Catholique du Neſtorien. Ces hommes oiſifs, que la ſolitude rendoit opiniâtres & durs, avoient quitté le travail des mains & les autres exercices pénibles des anciens Moines, pour la contemplation & la dialectique. Ils ſe tenoient prêts à ſoutenir leur maître contre quiconque oſeroit l'attaquer, au riſque de mettre en feu l'Egliſe & l'Empire, pour défendre des opinions, qui étoient dans leur eſtime, ce que la foi avoit de plus précieux & de plus ſacré.

L'attaque ne tarda pas. La doctrine d'Eutychès fut dénoncée aux juges de la foi, dans un Concile tenu à Conſtantinople en 448. Cité pluſieurs fois, & refuſant toujours de comparoître, ſous de faux prétextes, il ſe préſenta enfin, & avoua ſa doctrine, qu'il maintint ſaine & orthodoxe. Il fut condamné comme hérétique, dépoſé du ſacerdoce, dépoſſédé du gouvernement de ſon Monaſtère, & excommunié. On peut imagi-

ner combien ce coup fut ſenſible aux Moines diſciples d'Eutychès, les clameurs qu'ils répandirent, & les intrigues auxquelles ils ſe livrèrent. L'Empereur, (c'étoit Théodoſe le Jeune) prévenu en faveur d'Eutychès, & ne pouvant croire qu'un homme, en apparence ſi vertueux, fût un héréſiarque, lui accorda la réviſion de ce qui s'étoit fait contre lui au Concile de Conſtantinople, & convoqua à cet effet, pour le mois d'Avril de l'année ſuivante, un Synode univerſel à Ephèſe.

V. SIÈCLE.

Il faut conſidérer avec attention ce qui ſe paſſa dans cette aſſemblée. C'eſt peut-être la ſcène la plus horrible que l'erreur & le fanatiſme aient jamais eu l'audace de jouer. On ne conçoit pas comment des hommes conſacrés au Dieu de paix & de ſainteté, dans le rang ſublime de l'épiſcopat, ont pu ſe porter aux atrocités qui s'y commirent. Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, homme fier & violent, ami d'Eutychès & favorable à ſa doctrine, y préſida. L'eunuque Chryſaphe, premier Miniſtre de Théodoſe, autre ami du Moine proſcrit, courtiſan peu inſtruit des matières théologiques, & vain de ſon pouvoir,

V. SIÈCLE.

en fut le modérateur. On cita S. Flavien, Patriarche de Conſtantinople, qui avoit condamné Eutychès, & Euſébe, Evêque de Dorylée, qui l'avoit dénoncé. On les dépoſa, ſans qu'ils puſſent ſe faire entendre, ſans aucun égard aux demandes des Légats que le Pape S. Léon avoit envoyés, qui réclamoient l'obſervation des règles canoniques, & ſans qu'on leur permît de faire lecture de la Lettre adreſſée au Concile, dont ils étoient porteurs. Eutychès ne rétracta point ſes erreurs, ne juſtifia pas même ſa doctrine; il ſe contenta de préſenter une requête par laquelle il déclaroit qu'il s'en tenoit à la foi du Concile de Nicée, confirmée à Ephèſe, & ſans autre explication, il fut rétabli dans la dignité du Sacerdoce & dans les droits attachés au titre d'Abbé. Les Evêques ne vouloient pas ſigner des actes où toutes les règles étoient violées. On fit entrer, pour les y contraindre, des ſoldats armés qui les maltraitèrent, ſans épargner les Légats du Pape. S. Flavien fut jetté par terre, foulé aux pieds, & mourut quelques jours après des coups qu'il avoit reçus. Telle fut la conduite & la fin de cette aſſemblée à jamais honteuſe pour

ceux qui en furent les chefs, & qui n'eſt plus connue aujourd'hui que ſous le nom trop juſtement mérité, de *brigandage d'Ephèſe*. Cependant Théodoſe, trompé par ceux qui l'environnoient, donna un Edit pour confirmer ce prétendu Concile, & preſcrire l'obſervation de ſes décrets. V. SIECLE.

Les circonſtances d'un pareil événement ne pouvoient demeurer ſecrètes, & le triomphe de l'iniquité devoit ceſſer, dès qu'on connoîtroit les moyens odieux dont elle s'étoit ſervie. Le Pape S. Léon apprit ce qui venoit de ſe paſſer à Ephèſe, par l'Archidiacre Hilaire, le ſeul de ſes Légats qui avoit pu s'évader. Quelle douleur pour le chef de l'Egliſe, qui voyoit la foi en danger, les ſaintes règles foulées aux pieds, & ceux qui devoient être l'ornement du Sacerdoce, exerçant contre leurs confrères des violences qu'on auroit peine à pardonner aux hommes les plus barbares! Quel parti devoit-il prendre dans une conjoncture ſi dangereuſe & ſi nouvelle? Excommunieroit-il les auteurs du mal, gens accrédités & furieux? Aſſembleroit-il un Concile de tout l'Occident, pour l'oppoſer à l'Orient qui paroiſſoit

V. SIÈCLE.

entraîné dans l'erreur ? Se contenteroit-il de faire un décret ſur le dogme, pour fixer le vrai ſens des termes, & en prévenir l'abus qui confond tout & perpétue les diſputes à jamais ? Il voyoit du danger à tout, dans le degré de chaleur où les eſprits étoient parvenus. Il ſe défia de ſa propre ſageſſe, & mit toute ſon eſpérance aux promeſſes de J. C., qui veille ſur ſon Egliſe, & qui ramène le calme quand il veut, au plus fort de la tempête. Dieu fut le guide de ſa prudence. Il lui inſpira d'aſſembler les Evêques d'Italie à Rome, & de ſe borner à mettre la vérité en ſûreté, par une déciſion conforme à la tradition de l'Egliſe Romaine. Il écrivit enſuite les Lettres les plus touchantes à Théodoſe, à ſainte Pulchérie ſa ſœur, à Valentinien III, pour exciter leur piété, & les engager par les motifs les plus preſſans, à venir au ſecours de l'Egliſe, dans un tems où la foi étoit ſi vivement attaquée. Ce ſaint Pape deſiroit un Concile œcuménique en Occident, où les paſſions & les rivalités qui troubloient l'Orient n'avoient pas pénétré ; mais il ne put l'obtenir.

Marcien étant monté ſur le Trône

impérial d'Orient, après la mort de Théodoſe II, les choſes commencèrent à changer de face, & le parti favorable à la vérité reprit courage ſous un Prince zélé pour la foi, & qui connoiſſoit les bornes de ſon pouvoir. Ce premier inſtant de repos fut ſagement employé par Anatolius, Patriarche de Conſtantinople, à tenir un Concile dans la Ville impériale, en préſence des Légats du Pape, avec quelques Evêques qui avoient pris part comme lui au brigandage d'Ephèſe. Ils réparèrent cette foibleſſe, dirent anathême à Eutychès, & rentrèrent dans la communion du S. Siége. Ce Concile prépara les voies à celui de Chalcédoine, convoqué par l'Empereur Marcien en 451, & qui ouvrit le 8 Octobre. Il eſt important d'en ſuivre les opérations avec quelque détail.

V. SIÈCLE.

La Ville de Chalcédoine, où il fut célébré, étoit une des plus floriſſantes de la Propontide, en face & à quelque diſtance de Conſtantinople, dont elle n'étoit ſéparée que par le Boſphore. Les Evêques s'aſſemblèrent dans l'Egliſe de ſainte Euphémie, renommée par les miracles que Dieu y opéroit, par la beauté de ſon architecture & l'étendue

V. SIÈCLE.

de ſes bâtimens. On n'eſt point d'accord ſur le nombre précis des Pères dont ce Concile étoit compoſé; mais il réſulte de pluſieurs monumens de ce ſiècle, qu'il y en avoit plus de ſix cens, quoique les ſouſcriptions n'en faſſent connoître qu'environ trois cens cinquante. Le premier objet des Prélats qui compoſoient cette vénérable aſſemblée, fut de régler d'une manière irrévocable ce qui appartenoit à la foi. La Lettre de S. Léon à S. Flavien de Conſtantinople, fut la baſe de tout ce qu'on fit à cet égard. La matière de l'Incarnation y étoit traitée, avec toute la lumière, & toute la préciſion dont un Myſtère ſi profond eſt ſuſceptible. Elle fut lue en plein Concile dans la ſeconde ſeſſion, & tous les Pères s'écrièrent pluſieurs fois: *Pierre a parlé par Léon.* La définition de foi fut dreſſée par une commiſſion de dix-ſept Evêques, choiſis à cet effet, & à la tête deſquels étoient les Légats du Pape, avec Anatolius de Conſtantinople. Elle fut unanimement reçue & ſouſcrite dans la ſixième ſeſſion, le 25 Octobre, en préſence de l'Empereur Marcien, qui harangua le Concile, & ſe félicita d'avoir contribué au maintien

de la foi & au triomphe de l'Egliſe, par l'uſage légitime de ſon autorité, à l'exemple du Grand Conſtantin. Cette définition portoit que.... J. C. Fils de Dieu, parfait en ſa divinité, & parfait auſſi en ſon humanité, eſt conſubſtantiel à Dieu ſelon la divinité, & conſubſtantiel aux hommes ſelon l'humanité; qu'il y a en lui deux natures unies ſans changement & ſans confuſion; que ces deux natures ſubſiſtent dans une même perſonne, enſorte que les propriétés de l'une & de l'autre ſont communes à cette ſeule & unique hypoſtaſe; que cette union des deux natures dans la perſonne du Verbe, n'eſt pas une ſimple affection de l'une envers l'autre, ni une conformité de volontés & de deſirs, ni ſeulement une préſence & une habitation du Verbe dans l'humanité, mais une union véritable, indiſſoluble & hypoſtatique; & qu'enfin il réſulte de ces deux natures ainſi unies, un ſeul J. C., engendré de Dieu avant tous les ſiècles, & né de Marie dans le tems, égal en tout à Dieu par ſa génération éternelle, & de même égal en tout aux hommes, excepté le péché, par ſa naiſſance temporelle. Dans ce décret, le

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

dogme eſt expoſé en termes clairs & ſans équivoque ; la foi eſt prononcée d'une manière ſimple, aiſée à ſaiſir ; & l'anathême lancé contre l'erreur frappe également ſur le Neſtorianiſme qui ſuppoſe deux perſonnes, où il n'y en a qu'une, & ſur l'Eutychianiſme qui ne veut reconnoître qu'une nature, où il y en a deux. S. Léon, quoiqu'abſent, fut l'ame de cette auguſte aſſemblée où il préſida par ſes Légats, & ce grand Pape eut toute la gloire du décret doctrinal, dont il avoit fourni la ſubſtance & les preuves dans ſon admirable Lettre à Saint Flavien.

On vit, après le Concile de Chalcédoine, combien l'erreur d'Eutychès avoit fait de progrès parmi les Moines Orientaux, & combien ces hommes ſi reſpectables, tant que la prière, le travail des mains, la fuite du monde & la ſimplicité chrétienne les avoient retenus dans l'humilité de leur état, s'étoient déjà éloignés de l'eſprit primitif de leur inſtitution. Non-ſeulement ils refuſèrent de ſouſcrire au jugement des Evêques, mais ils devinrent des prédicans ſéditieux, & portèrent de tous côtés par leur inquiétude & leur

fanatiſme le ſcandale & la confuſion; de ſorte que les maux de l'Egliſe augmentèrent dans l'Orient, malgré le remède que les deux puiſſances employèrent pour les détruire.

V. SIÈCLE.

Eutychès condamné, dépoſé, exclus de ſon Monaſtère, exilé par l'Empereur, étoit tombé dans l'oubli. Mort ou ignoré, l'Hiſtoire n'en parle plus, & l'on ne ſait pas s'il exiſtoit encore, paſſé l'an 454. Mais ſon parti, qui étoit extrêmement nombreux, ſe rendoit toujours redoutable par cet eſprit d'opiniâtreté, de violence, qu'il avoit reçu de lui, & qui étoit le caractère dominant de la ſecte. Eudoxie, veuve de Théodoſe II, retirée à Jéruſalem, les ſoutenoit par une ſuite de la vénération qu'elle avoit eue pour leur chef; & ſous ſa protection, la Paleſtine étoit devenue le théâtre de leurs fureurs. Un Moine fanatique, nommé Théodoſe, trouva le moyen d'en impoſer à cette Princeſſe, & de capter ſa confiance par un faux zèle contre le Neſtorianiſme, dont il répandoit par-tout que le Concile de Chalcédoine avoit conſacré les erreurs. Il ſoulevoit le peuple, l'excitoit à la ſédition, & il en vint juſqu'à chaſſer

V. SIÈCLE.

Juvénal, légitime Evêque de Jéruſalem, pour ſe faire élire à ſa place. Sous cet intrus, plus digne de commander à une troupe de brigands qu'à préſider dans l'aſſemblée des fidèles, une foule de Moines ſéditieux ſe répandoient de tous côtés, forçoient les maiſons de ceux qui adhéroient au Concile, pilloient, brûloient ce qui s'y rencontroit, & maltraitoient les maîtres. C'étoient les mêmes excès à Alexandrie, dans l'Egypte, & dans beaucoup d'autres endroits de l'Orient. Les irruptions des Perſes & des Barbares, qui ſe jettoient ſur les Provinces de l'Empire, n'y commettoient pas des ravages plus affreux.

Marcien, malgré ſa ſageſſe & ſa fermeté, ne put arrêter les déſordres du fanatiſme. Ses ſucceſſeurs ne furent pas plus heureux. Zénon imagina qu'en impoſant ſilence aux défenſeurs & aux adverſaires du Concile de Chalcédoine, il parviendroit à ramener le calme. Ce fut dans cette penſée qu'il dreſſa la fameuſe Loi connue ſous le nom d'*Hénotique*, ou *Edit d'union*. Mais il ne contenta ni les Catholiques, qui vouloient que tout le monde ſignât ce Concile, ni

les Neſtoriens, qui en demandoient l'abolition. L'Hénotique fut même une nouvelle cauſe de troubles, par les rigueurs que Zénon exerça pour le faire recevoir, & par la réſiſtance des deux partis qui le rejettoient également; les Orthodoxes, parce qu'il leur paroiſſoit favorable à l'erreur, quoiqu'elle n'y fût pas formellement enſeignée; & les hérétiques, parce qu'il ne condamnoit pas ouvertement le Concile de Chalcédoine, comme ils le deſiroient. V. SIÈCLE.

Anaſtaſe I, Eutychéen décidé, qui monta ſur le Trône impérial la dernière année de ce ſiècle, perſécuta les Catholiques. Sûrs de ſon appui, les Moines & ceux dont ils avoient groſſi leur parti, depuis que la Cour étoit pour eux, n'épargnoient aucun des fidèles attachés au Concile de Chalcédoine. Ceux-ci ſe mettoient en défenſe. On prenoit les armes, & dans les émeutes qui s'excitoient fréquemment, on ſe chargeoit de part & d'autre, avec une ardeur qui enſanglanta plus d'une fois les Temples du Dieu de paix.

L'Eutychianiſme continua, dans le ſiècle ſuivant, de troubler l'Egliſe & l'Empire, ſous Juſtin le Jeune & Juſ-

V. SIÈCLE.

tinien. Il prit même alors de nouvelles forces, & l'esprit de prosélytisme s'étant emparé de quelques-uns de ses plus zélés partisans, il se répandit dans la Perse & les autres contrées de l'Orient, où il forma une secte long-tems puissante, qui subsiste encore, quoique sans éclat, sous le nom de Jacobites. Les Eutychéens de Perse & de Syrie ont pris ce nom de Jacques Baradée, dit Zangale ou Zanzale, Evêque d'Edesse, qui fut l'apôtre de leur secte, après avoir été chassé de son Siége, sous l'Empire de Justinien au sixième siècle.

Il résulte de tous les détails où nous sommes entrés au sujet du Nestorianisme & de l'Eutychianisme, que ces deux erreurs n'étoient point, comme quelques Modernes l'ont prétendu, de pures logomachies, des questions de mots, des mal entendus. Deux personnes, ou une seule personne résultante de deux natures unies dans une même hypostase, deux natures confondues, identifiées, qui n'en forment plus qu'une; ou deux natures réellement distinctes après l'union, comme auparavant, qui conservent chacune leurs attributs & leurs propriétés; voilà certainement des choses

très-différentes. Quelque ſens qu'on attache aux mots, jamais on ne pourra perſuader aux hommes les moins attentifs, qu'ils ont ici la même ſignification. Ils expriment évidemment des idées qui s'excluent l'une l'autre, ils forment néceſſairement des propoſitions qui ſe contrediſent. Or de ces idées, de ces propoſitions, les unes repréſentent exactement le dogme catholique & le langage de la foi, ſur l'union de la divinité avec l'humanité, dans la perſonne du Verbe incarné; les autres ne peuvent donc exprimer que les erreurs oppoſées à ces vérités orthodoxes. L'Egliſe n'a donc pas combattu des fantômes, en frappant d'anathême des héréſies qui tendoient à détruire ſa foi; elle n'a donc pas commis d'injuſtice, en rejettant de ſon ſein tous ceux qui refuſoient opiniâtrement de les condamner avec elle. Nous prions inſtamment nos Lecteurs, de ne pas perdre de vue cette obſervation. Elle répond à toutes les objections, que ſe ſont permis de faire, ſur ces queſtions abſtraites, des critiques légers & ſuperficiels, qui n'étoient pas en état de les entendre; & d'ailleurs, on trouvera plus d'une fois dans la ſuite,

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

l'occaſion naturelle d'en faire l'application à d'autres diſputes, qui n'ont pas moins cauſé de troubles dans l'Egliſe, que celles dont nous venons de tracer l'hiſtoire.

ARTICLE V.

Héréſies qui s'élevèrent dans l'Occident. Leur naiſſance, leurs progrès & leur fin.

LES ſectaires que les Pères des premiers ſiècles eurent à combattre, avoient emprunté des Payens & des Philoſophes Polythéiſtes des idées de fatalité, contraires à ce que la raiſon & le ſentiment intime nous apprennent touchant la liberté, qui eſt un des plus beaux priviléges de la créature intelligente. Mais on n'avoit point encore diſputé ſur la manière dont cette liberté agit, ſur les forces dont elle eſt pourvue, & ſur l'uſage que la volonté humaine en fait dans ſes déterminations. Auſſi les anciens Théologiens occupés à réfuter l'erreur abſurde & décourageante du fataliſme, ſe bornoient-ils à établir l'exiſtence de

la liberté par des raiſons tirées de la nature de l'homme, de ſa deſtination, des principes fondamentaux de l'ordre moral, de la pratique de tous les Légiſlateurs, & de la conſtitution de toutes les Sociétés qui ont établi des récompenſes pour la vertu, des châtimens pour le vice. Alors ils parloient de la liberté comme ſi elle eût ſuffi, ſans être dirigée par aucun ſecours ſurnaturel, pour conduire l'homme à la fin que le Créateur s'eſt propoſée, en l'ornant de facultés qui le rendent capable de pratiquer le bien ou de commettre le mal. Mais lorſqu'ils vouloient faire connoître aux hommes l'excellence du bienfait qu'il leur a accordé par J. C., de ſe manifeſter à eux, & de les tirer de l'abîme où toute la race humaine étoit plongée, ils s'appliquoient à prouver l'exiſtence du péché originel, la profondeur de la plaie qu'il avoit faite à la nature de l'homme, la pente funeſte qu'il lui avoit donnée vers le mal, & la néceſſité de la grace pour toutes les œuvres ſurnaturelles. Il y avoit donc dans les écrits des Pères deux vérités qui ſont également fondamentales dans la Religion & dans la morale chrétienne ;

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

l'une, que l'homme eſt libre & a un pouvoir réel de ſe déterminer au bien ou au mal, ſuivant le choix de ſa volonté; l'autre, que depuis le péché du premier homme, tranſmis à tous ſes deſcendans, la volonté humaine ne peut rien dans l'ordre du ſalut, ſi elle n'eſt aidée, fortifiée d'un ſecours ſurnaturel. L'enſeignement de l'Egliſe étoit conforme à cette doctrine; ſes prières & ſes hymnes l'exprimoient clairement, & toutes les règles de ſa morale, toutes les pratiques de ſon culte, la ſuppoſoient.

Telle étoit la poſſeſſion de l'Egliſe à l'égard de ces deux importantes vérités, lorſque la curioſité de l'eſprit humain, qui ſe fatiguoit depuis trois ſiècles à creuſer l'abîme des Myſtères, tourna ſon activité vers de nouveaux objets. La Religion offroit dans les dogmes du péché originel, de la prédeſtination, du libre arbitre & de la grace, des queſtions encore plus intéreſſantes pour l'homme, & non moins incompréhenſibles à la raiſon, que la Trinité des Perſonnes divines, la conſubſtantialité du Verbe, & l'union des deux natures. Comment l'homme en naiſſant eſt-il coupable

coupable d'un péché qu'il n'a point commis ? Par quelle voie ce péché ſe tranſmet-il d'Adam & d'Eve, tiges de la race humaine, à tous les individus qui tirent d'eux une origine commune ? Comment l'homme eſt-il vraiment libre, s'il ne peut opérer le bien par ſes propres forces, ſans le ſecours d'une grace qui l'excite, qui le faſſe vouloir ? Une prédeſtination gratuite qui appelle les uns au bonheur du Ciel, & qui abandonne les autres à la perte éternelle, ſans que ceux-ci ni ceux-là aient rien fait pour mériter une deſtinée ſi différente, peut-elle s'accorder avec les notions naturelles que nous avons de la juſtice & de la bonté de Dieu ? Quelle eſt la nature de cette grace néceſſaire pour opérer le bien, & comment peut-elle règner ſur la volonté, la mouvoir, la faire agir, ſans bleſſer le libre arbitre ? Profondeurs impénétrables, où la raiſon vouloit porter le jour, tandis que la Religion veut qu'elles ſoient couvertes de ténèbres, qu'il ſera toujours impoſſible à toutes nos lumières de diſſiper, tant que nous ſerons ſous l'empire de la foi.

V. SIÈCLE.

Nous avons déjà remarqué que Théo-

V. SIÈCLE.

dore, Evêque de Mopſueſte, homme ſubtil & jaloux de ſimplifier les vérités ſpéculatives de la Religion chrétienne, afin d'en rendre la foi moins coûteuſe à l'eſprit humain, avoit établi pour principe, qu'en matière de doctrine, on ne doit admettre que ce que la raiſon peut comprendre. Principe qu'on a pouſſé ſi loin depuis, & qui renverſe tous les dogmes dont la révélation ſeule eſt le fondement. Théodore l'avoit puiſé dans les écrits d'Origène, & avoit commencé, dès le ſiècle précédent, à l'appliquer aux queſtions profondes du péché originel, de la Prédeſtination & de la Grace. Ainſi, les ouvrages d'Origène & de Théodore de Mopſueſte, doivent être regardés comme les ſources de la nouvelle héréſie, dont l'examen nous occupe ici.

Un Moine Anglois fut l'auteur de cette héréſie, dont le but étoit de relever les forces de l'homme & d'augmenter ſon ardeur pour la vertu, en lui perſuadant qu'il poſsède en lui-même tout ce qu'il faut pour atteindre le plus haut degré de la perfection. Il s'appelloit Pélage, & la ſecte dont il fut le père prit de lui le nom de Pélagianiſme, ſous

lequel elle eſt connue. Il eſt bien ſingulier que ce ſoit le rigoriſme qui ait enfanté une erreur que les Rigoriſtes modernes ont accuſée du relâchement de la morale, & qu'ils ont regardée comme la ſource de toutes les maximes favorables à la corruption des mœurs. C'eſt néanmoins ce que l'Hiſtoire nous apprend, & ce que nous croyons devoir obſerver, pour faire mieux ſentir la bizarrerie & les contradictions de l'eſprit humain.

V. SIÈCLE.

Pélage s'étoit voué au genre de perfection le plus ſublime, & ſon zèle pour la gloire de la vertu le portoit à prendre ſous ſa conduite les perſonnes auxquelles il avoit tâché d'inſpirer le même déſir, d'avancer dans les voies de Dieu. Flatté des premiers ſuccès qu'il avoit eu, & que ne manquera jamais d'avoir tout homme qui, avec des mœurs auſtères & une imagination ardente, prêchera la vie parfaite; il entreprit le voyage de Jéruſalem, avec l'intention, ſans doute, de faire un grand nombre de proſélytes à la vertu, dans les principales Villes où il ſe propoſoit de paſſer. Il ſe rendit d'abord à Rome. C'étoit un beau théâtre, & il pouvoit

V. SIÈCLE.

eſpérer d'y exercer avec fruit ſes talens pour la direction. Il y fut bientôt connu, & ſa réputation lui attira la confiance d'un grand nombre de perſonnes, qui ſe mirent ſous ſa conduite. Perſuadé qu'on n'a qu'à vouloir pour être parfait, & que les répugnances de la nature, la vivacité des paſſions, les difficultés de la vertu, ne ſont que des excuſes frivoles dont ſe couvre la lâcheté, il excitoit par les plus vifs reproches ceux qui n'avançoient pas dans la carrière. On avoit beau lui dire que la volonté étoit foible, la nature corrompue, le cœur porté au mal, il n'admettoit point ces excuſes. Rempli de tout ce que les Pères ont écrit de plus fort en faveur de la liberté, contre les partiſans du fataliſme, & s'appuyant ſur les puiſſantes exhortations à la ſainteté, qu'on lit en tant d'endroits de l'Ecriture, il ſoutenoit que l'homme, né juſte & droit, a dans lui-même le principe du bien & le germe des plus héroïques vertus.

Cette doctrine n'étoit pas tout-à-fait nouvelle à Rome. Ruffin, homme d'un grand ſavoir & d'une conduite reſpectée, l'avoit apportée d'Orient où il avoit

séjourné quelque tems. Occupé à étudier les Ouvrages des Grecs, & principalement ceux d'Origène, qu'il avoit traduits en Latin, il s'étoit formé sur cette matière, un système, qu'il regardoit comme le résultat des écrits qu'il avoit fait passer dans sa langue maternelle. Pélage le connut, & la conformité des sentimens les unit bientôt d'une étroite amitié. Ruffin instruisoit Pélage de la Théologie des Grecs sur la nature & les avantages de la liberté, opposée au dogme philosophique de la fatalité. Il lui faisoit lire leurs écrits dans sa traduction, & il l'affermissoit ainsi dans leur commune doctrine, dont il lui ouvroit les sources, en lui faisant remarquer combien elles étoient anciennes & respectables. Pélage de son côté, ardent à saisir tout ce qui le fortifioit dans ses principes, & d'ailleurs exercé à la Dialectique, engageoit souvent la dispute sur ces matières, avec ce qu'il y avoit à Rome de gens plus éclairés, & se donnoit de grands mouvemens, pour grossir le nombre de ses disciples. V. SIÈCLE.

Celui dont la conquête lui fit le plus d'honneur, & dont les talens contribuè-

V. SIÈCLE.

rent le plus à la propagation de ſes erreurs, fut le célèbre Céleſtius, autre Moine échauffé comme lui, par les idées d'une perfection outrée. Ce diſciple, bien digne de ſon maître, avoit un genre d'eſprit plein de ruſe & de ſubtilité; il y joignoit une grande facilité à s'exprimer, un langage ſéduiſant, & l'art utile pour un Novateur, de s'envelopper dans des équivoques ſi fines & ſi captieuſes, qu'il échappoit aux plus pénétrans. Rome aſſiégée par les Goths & livrée à de continuelles alarmes, n'étoit pas un ſéjour tranquille. Les deux Novateurs, contens du troupeau qu'ils avoient formé, & du zèle qu'ils avoient inſpiré pour leurs opinions à un grand nombre de perſonnes en crédit, paſsèrent enſemble en Afrique. Ils brûloient de répandre au loin, la doctrine qu'ils avoient communiquée avec tant de ſuccès dans la Capitale du Monde Chrétien.

Ils arrivèrent d'abord à Carthage. Là, Pélage ſe ſépara de Céleſtius, & continua ſa route vers la Paleſtine. Cependant Céleſtius ne demeura point oiſif dans la Métropole de l'Afrique. Mais il ne pouvoit travailler à répandre ſa

doctrine, ſans que cette nouveauté ne fît du bruit parmi les fidèles & dans le Clergé. Paulin, Diacre de Milan, que S. Auguſtin occupoit à écrire la vie de S. Ambroiſe, dénonça l'héréſie & ſon apôtre à Autèle, Evêque de Carthage. Celui-ci aſſembla un Concile où Céleſtius fut cité. Il comparut, & quelques artifices qu'il employât pour déguiſer ſes ſentimens, il en laiſſa connoître aſſez pour mériter l'anathême.

V. SIÈCLE.

Le Concile de Milève, compoſé de ſoixante-un Evêques de Numidie, à la tête deſquels étoit S. Auguſtin, confirma ce qui avoit été décidé à Carthage, contre les erreurs de Céleſtius. Le Pape S. Innocent I, à qui les Evêques d'Afrique avoient envoyé les actes des Synodes qu'ils avoient tenus à cette occaſion, conſacra par l'autorité du S. Siége, les jugemens prononcés à Carthage & à Milève; ce qui faiſoit dire a S. Auguſtin, que Rome ayant parlé, la cauſe étoit finie.

Cependant Pélage travailloit de ſon côté, à ſe faire un parti nombreux parmi les Grecs, & déjà il avoit réuſſi à mettre Jean, Evêque de Jéruſalem, dans ſes intérêts. Par le crédit de ce prélat, &

V. SIÈCLE.

plus encore par les déguiſemens & les ſubterfuges qu'il ſut mettre en uſage, il ſe fit reconnoître pour Catholique, par un Concile de quatorze Evêques tenu à Dioſpolis en Paleſtine : mais la doctrine qu'on lui attribuoit, & dont ce Concile exigea de lui une condamnation expreſſe, y fut unanimement proſcrite. Cet événement étoit trop favorable aux chefs de la ſecte naiſſante, pour qu'ils ne ſe propoſaſſent pas d'en tirer le plus grand avantage : auſſi vit-on Céleſtius ſe hâter de revenir à Rome, après la mort de S. Innocent, dans le deſſein de faire agir ſes amis auprès du nouveau Pontife, & d'en obtenir ſon rétabliſſement dans les droits de la Catholicité.

Zozime, Grec de naiſſance, avoit remplacé Innocent ſur le Saint-Siége. Ce Pape étoit modéré, pacifique, & penſoit que dans les conjonctures malheureuſes où ſe trouvoient l'Egliſe & l'Empire, il étoit de ſa ſageſſe d'appaiſer les diſputes qui pourroient donner lieu à de nouveaux troubles. Zozime étoit dans ces diſpoſitions, lorſque Céleſtius arriva à Rome, pour ſe juſtifier des erreurs dont on l'avoit accuſé. Il préſenta

au Pape une confeſſion de foi très-étendue. Il y parcouroit tous les articles du Symbole, depuis la Trinité juſqu'à la Réſurrection des morts, déclarant ſur chacun ſa doctrine, dans les termes les plus clairs & les plus orthodoxes, proteſtant du reſte qu'il ſe ſoumettoit pleinement au jugement du Saint-Siége. Pélage avoit préſenté une déclaration pareille aux Evêques d'Orient, & ſans doute cette conduite étoit concertée entre les deux chefs, pour en impoſer à leurs Juges, & ſe ſouſtraire au nouvel anathême dont ils craignoient d'être frappés. Zozime à la vue de la profeſſion de foi de Céleſtius, ne put ſe perſuader qu'un homme dont le langage étoit ſi pur & ſi catholique, fût en effet un hérétique & un chef de parti. Il crut donc que les Evêques d'Afrique avoient uſé d'une rigueur exceſſive, & d'après ce préjugé, il leur écrivit en blâmant leur conduite, comme s'ils avoient trop écouté la vivacité de leur zèle, & mis trop de précipitation dans leur jugement. Il paroiſſoit porté à regarder comme orthodoxe, celui dont les expreſſions étoient ſi conformes à l'enſeignement de l'Egliſe, ſur tous

V. SIÈCLE.

les dogmes de la foi, & qui montroit une docilité si respectueuse envers le Saint-Siége.

V. SIÈCLE.

Les Evêques d'Afrique, en apprenant ces dispositions de Zozime, craignirent qu'il ne prononçât un décret contraire aux jugemens qu'ils avoient porté : ç'auroit été, en effet, le plus grand des malheurs pour l'Eglise, & peut-être la cause d'un schisme éternel. Ils se hâtèrent donc de lui écrire, en le priant de suspendre sa décision, jusqu'à ce qu'ils l'eussent instruit à fond de toutes les circonstances d'une affaire, qu'eux seuls pouvoient lui détailler, puisqu'elle étoit née sous leurs yeux, & qu'ils y avoient donné l'attention la plus sérieuse. S. Augustin, qui connoissoit mieux que personne le danger du Pélagianisme, dont il avoit approfondi les principes, persuada aux Evêques qui partageoient son zèle & sa sollicitude, d'assembler un Concile de toute l'Afrique, afin de porter le dernier coup à l'erreur, & de consommer par un jugement solemnel, ce qu'on avoit déjà fait contre elle. On reverroit, disoit-il, dans ce Concile tout ce qui s'étoit passé dans les autres assemblées touchant la même

affaire ; on confirmeroit les décrets déjà portés ; on y ajouteroit, s'il étoit besoin, une censure de l'erreur plus nette & plus détaillée ; on enverroit le tout en bonne forme au Pape Zozime ; & on présumoit que cette décision authentique, ce concert des Evêques détruiroit les préventions que le chef de l'Eglise paroissoit avoir. Comme rien n'étoit plus sage que ce plan de conduite dans les conjonctures présentes, il fut généralement adopté.

V. SIÈCLE.

L'Eglise d'Afrique, assemblée en Concile National, l'an 418, se conforma de point en point, au plan d'opérations que le saint Evêque d'Hippone avoit tracé. On y fit la révision de toute l'affaire du Pélagianisme, depuis son origine jusqu'au moment présent ; on trouva que tout avoit été fait dans les règles, & que l'erreur bien constatée, bien connue, avoit été justement condamnée ; & pour donner plus de force à ces premières décisions, qui furent confirmées à l'unanimité, on dressa neuf articles de doctrine en forme d'anathêmes, qu'on opposa aux principales assertions des Pélagiens. En voici l'extrait ; on y condamne, 1°. ceux qui enseignent

V. SIÈCLE.

qu'Adam a été créé mortel, & qu'il n'eſt point mort en punition du péché, mais par un effet des loix de la nature; 2°. ceux qui prétendent qu'on ne doit point baptiſer les enfans, ou qui, convenant qu'on doit leur donner le baptême pour les rendre Chrétiens, aſſurent qu'ils n'apportent point en naiſſant la tache du péché originel; 3°. ceux qui entendent par ces paroles de J. C.... *il y a pluſieurs demeures dans la maiſon de mon Père*, un lieu mitoyen qui n'eſt point le Royaume des Cieux, lieu où les enfans morts ſans baptême jouiſſent d'une félicité naturelle; 4°. ceux qui diſent que la grace qui nous juſtifie, ne ſert que pour la rémiſſion des péchés déjà commis, & non pour aider à n'en plus commettre; 5°. ceux qui n'accordent à la grace d'autre effet, que de nous montrer ce que nous devons faire ou éviter, ſans nous donner l'amour du devoir, & le pouvoir de l'accomplir; 6°. ceux qui diſent que la grace ne nous eſt donnée que pour nous faire exécuter avec plus de facilité, ce que le libre arbitre pourroit accomplir de lui-même, quoique plus difficilement; 7°. ceux qui veulent que ce n'eſt que par humilité,

& non dans un ſens propre & véritable, que nous ſommes tous obligés de confeſſer devant Dieu que nous ſommes pécheurs ; 8°. ceux qui prétendent que les Saints & les Juſtes ne diſent pas à Dieu pour eux-mêmes, en récitant l'Oraiſon Dominicale.... *pardonnez-nous nos offenſes*, mais ſeulement pour les pécheurs qui ſont dans leur ſociété ; 9°. enfin ceux qui enſeignent que ces mêmes paroles ne ſont dans la bouche des Juſtes qu'une expreſſion d'humilité, & ne ſignifient pas qu'il y ait en eux un beſoin réel d'obtenir la remiſſion de leurs péchés.

V SIÈCLE.

Le Pape Zozime en recevant les actes de ce Concile, fut aiſément détrompé ſur la doctrine de Pélage & de Céleſtius. Il reconnut que ce dernier avoit cherché à le ſurprendre par un langage inſidieux ; & ſuivant le conſeil des Evêques d'Afrique, il voulut le convaincre par ſes propres aveux, en l'obligeant de répondre clairement & ſans ambiguité, aux queſtions relatives à ſes erreurs. Mais le Novateur ſe voyant démaſqué, n'oſa riſquer cet examen, & s'enfuit de Rome. Alors Zozime publia ſon décret, dans lequel il confirma les jugemens pronon-

V. SIÈCLE.

cés dans l'affaire du Pélagianiſme, par les Evêques d'Afrique, & par le Pape Innocent ſon prédéceſſeur; réduiſit Pélage & Céleſtius à l'état des pénitens, s'ils rétractoient leurs erreurs, & les retrancha de la communion chrétienne, s'ils y perſévéroient. Mais depuis ce tems, l'Hiſtoire ne parle plus de ces deux ennemis de la grace, qui moururent oubliés, ſans qu'on ſache quelle fut leur fin.

Après Céleſtius & Pélage, le plus ardent défenſeur de leur ſyſtême erroné, fut Julien, Evêque d'Eclane en Campanie. Il avoit été lié d'abord avec S. Auguſtin, mais la doctrine des Pélagiens que Julien adopta, fut le ſujet de leur rupture. Il s'attacha particuliérement à combattre les principes des Catholiques, développés par S. Auguſtin dans ſes Livres du mariage & de la concupiſcence, ſur le péché originel & ſes ſuites. Il prétendoit y trouver les conſéquences affreuſes que Manès & ſes diſciples avoient oſé en tirer, contre les dogmes eſſentiels de la juſtice & de la bonté de Dieu. Avec beaucoup d'eſprit & d'éloquence, Julien ſût donner à ſes objections un tour impoſant & capable

de séduire. S. Augustin ramassa toutes ses forces pour combattre ce redoutable adversaire, qui fut accablé du poids de ses raisons. Déposé de l'épiscopat & fugitif en Orient, il fit de vains efforts pour donner de la consistance & de l'éclat à la secte dont il s'étoit déclaré le chef. L'Eglise d'Orient rejetta ses opinions, & tout le monde s'en tint aux jugemens rendus par les Conciles d'Afrique & par les Papes, contre les erreurs de Pélage, qui étoient les siennes. Il fut condamné de nouveau dans le Concile général d'Ephèse, proscrit avec la secte Pélagienne par les Loix impériales, & obligé de se cacher en Sicile, où il mourut obscur & ignoré, comme les deux premiers chefs du parti qu'il avoit essayé de ranimer.

V. SIÈCLE.

Ayons toujours soin d'observer, que l'Eglise, en condamnant les erreurs de Pélage sur le péché originel, le libre arbitre & la grace, ne s'écarta point de la méthode qu'elle avoit toujours suivie. On ne la vit point, dans ses décisions, chercher à satisfaire la raison, en lui dévoilant ce que Dieu veut qu'on ignore. Ses décrets ne sont point des discussions curieuses & philosophi-

V. SIÈCLE.

ques, ſur les voies par leſquelles le péché du premier homme ſe perpétue, & ſur la manière dont la grace divine s'accorde avec la liberté. Elle dit ſimplement & ſans recherches, ce qu'il faut croire touchant ces dogmes ſublimes & humilians pour l'eſprit humain; & quand la foi eſt décidée, quand la vérité eſt vengée par la flétriſſure imprimée à l'erreur, elle s'arrête, ſans rien accorder de plus à la fauſſe ſageſſe de l'hérétique & de l'impie. Un plan de conduite ſi conſtamment ſuivi, une forme d'enſeignement ſi parfaitement aſſortie aux beſoins de la raiſon & à la nature de la foi, ne peut être l'ouvrage des hommes, & nous devons y reconnoître le caractère d'une ſageſſe ſupérieure, qui veille ſans ceſſe à la conſervation du précieux dépôt de la foi, & qui ne peut avoir d'autre principe que Dieu.

La déciſion de l'Egliſe contre le Pélagianiſme, laiſſoit ſubſiſter les ténèbres ſacrées que la raiſon humaine s'efforçoit de faire évanouir, par les ſyſtêmes qu'elle imaginoit. Il ſembloit même que les difficultés dont les matières de la grace ſont hériſſées de toute part, étoient

devenues plus embarraſſantes, plus inexplicables dans le cours de la diſpute. En combattant Pélage, Céleſtius, Julien d'Eclane, qui accordoient tout au libre arbitre & aux forces naturelles de l'homme, quelques-uns exagéroient ſa foibleſſe, & le réduiſoient preſque à un état paſſif ſous l'empire de la Grace, ſans laquelle on ne peut rien dans l'ordre du ſalut. Suivant eux, l'opération de la Grace étoit ſi abſolue, qu'après le péché, il ne reſtoit plus à la créature raiſonnable, que le pouvoir de faire le mal. Enfin ils vouloient que tous les ſecours accordés aux hommes par les mérites de J. C. ſon Fils, ſe réduiſiſſent à la ſeule Grace efficace, dont l'effet eſt toujours certain & infaillible. Il en étoit de même du dogme impénétrable de la prédeſtination, que S. Paul appelle un abîme, *altitudo*. En écrivant & en diſputant ſur ce Myſtère, écueil éternel de la curioſité humaine, quelques adverſaires de Pélage, de Céleſtius & de Julien d'Eclane avoient tellement inſiſté ſur ſa gratuité de la part de Dieu, qu'ils ſembloient repréſenter l'indépendance de ſon choix ſous des couleurs propres à troubler les ames,

V. SIÈCLE.

qui ne peuvent ſoutenir l'idée d'une élection arbitraire & d'une deſtinée inévitable.

V. SIÈCLE.

L'Egliſe, & S. Auguſtin fidèle interprête de ſa doctrine, étoient reſtés dans le juſte milieu qui ſépare la vérité de l'erreur. Mais ce poſte, tout sûr qu'il étoit, ne put fixer l'eſprit humain, toujours avide de connoître, & toujours ennemi des bornes qui ne lui paroiſſent poſées que pour contenir ſon eſſor. Parmi ceux qui étudièrent les écrits du ſaint Evêque d'Hippone, il y en eut un grand nombre qui ne firent attention qu'aux expreſſions fortes, & en apparence un peu dures, qu'il avoit employées pour établir le dogme catholique contre les partiſans outrés des mérites de l'homme & de la liberté. Ils prirent à la rigueur les termes du défenſeur de la prédeſtination & de la grace, & ils en tirèrent des conſéquences contraires à ſes intentions, qui les jettèrent dans l'excès oppoſé. On prétendit donc prouver par les écrits du ſaint Docteur, que la preſcience de Dieu néceſſite les hommes; que ſes décrets éternels prédeſtinent les uns à la vie & au bonheur du Ciel, les autres à la mort & à la damnation;

que par le péché du premier homme le libre arbitre a été détruit; que l'homme péche par néceſſité de nature; que J. C. n'eſt pas mort pour tous, mais ſeulement pour ceux qu'il ſauve inévitablement, en leur appliquant le prix de ſa mort. On érigeoit en dogmes ces propoſitions effrayantes; on les préſentoit au nom de l'Egliſe comme autant de vérités, & l'on intéreſſoit dans la diſpute qu'elles occaſionnoient, les principaux attributs de Dieu, ſa toute puiſſance, la liberté de ſes déterminations, les décrets infaillibles de ſa Providence, & la gratuité de ſes dons. Ainſi la doctrine de S. Auguſtin mal entendue, & plus mal expliquée, fut la ſource d'une nouvelle héréſie, qu'on ne doit point mettre au rang des erreurs imaginaires. Il eſt certain qu'elle eut pour auteur, vers la fin de ce ſiècle, un Prêtre Gaulois, nommé Lucile, homme obſcur, qui fit peu de diſciples; & qu'elle fut condamnée dans les Conciles d'Arles & de Lyon, qu'on place aux environs de l'an 476. Il ne l'eſt pas moins qu'elle fut renouvellée au neuvième ſiècle par le Moine Goteſcalc, & qu'elle fit alors beaucoup de bruit dans l'Egliſe, comme

V. SIÈCLE.

nous le verrons lorſque nous ſerons parvenus à cette époque.

V. SIÈCLE.

Nous terminerons cet article, en obſervant, après un des plus judicieux Ecrivains de notre ſiècle, que les dogmes de la liberté & de la prédeſtination ſont placés entre deux abîmes, & qu'en s'appliquant avec trop d'ardeur à défendre les droits de la liberté, comme en voulant preſſer trop rigoureuſement les effets de la prédeſtination, on court riſque de tomber dans les précipices qui bordent, pour ainſi dire, cette matière. Le Catholique, guidé par l'enſeignement de l'Egliſe, qui ſe borne avec elle à confeſſer que Dieu eſt tout-puiſſant; que ſes dons ne dépendent que de lui; que l'homme eſt libre dans le choix du bien & du mal; que la Grace eſt néceſſaire pour toutes les bonnes œuvres méritoires du Ciel, & que Dieu a ſuffiſamment pourvu au ſalut de tous les hommes, pour rendre inexcuſables ceux qui ſe perdent; ce Catholique, diſons-nous, eſt le ſeul qui marche d'un pas sûr & qui évite les écueils. C'eſt la doctrine de S. Paul; & le raiſonnement qu'il fait dans ſon Epître aux Romains, à l'occaſion des ſages du Pa-

ganiſme, qui ont méconnu Dieu dans ſes ouvrages, s'applique également à tous ceux qui ne profitent pas du bienfait de la Rédemption. V. SIÈCLE.

Au commencement de ce ſiècle, Vigilance, Gaulois de Nation, natif de Galaguri près de Comminges, & Prêtre de Barcelone en Eſpagne, dogmatiſa contre le culte des Saints, les honneurs rendus à leurs Reliques, la Prière pour les Morts, le Jeûne & le Célibat. Ses écrits ayant été perdus, on ne connoît ſes erreurs que par ceux de S. Jérôme qui le réfuta dans un Ouvrage que nous avons encore. Le ſaint Docteur y déploie toute la vigueur de ſon raiſonnement & toute l'âpreté de ſon ſtyle contre cet hérétique qu'il avoit connu perſonnellement & reçu avec bonté, ſur la recommandation de S. Paulin, dans un voyage qu'il avoit fait en Paleſtine. A juger de cet hérétique ſi maltraité, ſi avili par S. Jérôme, d'après les traits ſous leſquels il l'a peint, c'étoit un de ces hommes qui mettent la ſaillie à la place de la raiſon, qui croient renverſer les plus fortes preuves par un bon mot, qui tourmentés de la manie d'écrire, & voulant parvenir à la célébrité ſans qu'il

V. SIÈCLE.

leur en coûte beaucoup, s'attachent aux sujets qui prêtent à la plaisanterie & à l'épigramme. On ne voit pas que ses erreurs aient eu de grandes suites de son vivant, & que ses partisans, s'il en eût, aient été en assez grand nombre pour former une secte; mais sa doctrine renouvellée dans ces derniers tems, a pris une faveur qu'elle ne put obtenir dans le sien. Les réformateurs du seizième siècle, & les prétendus Philosophes de nos jours, à qui il étoit réservé de rajeunir toutes les inepties des anciens ennemis de l'Eglise, se sont approprié les erreurs & les mauvais argumens du Prêtre de Barcelone. Que faut-il leur répondre? ce que S. Jérôme répondit dans le cinquième siécle à Vigilance. Il accabla ce Novateur, en lui opposant la foi des premiers tems, l'autorité des Pères, le témoignage des hommes les plus célèbres, la preuve authentique & populaire des miracles opérés sur le tombeau des Saints, ceux qui venoient de s'opérer à Milan par les Reliques des Martyrs S. Gervais & S. Protais, & en Afrique par celles de S. Etienne, premier Martyr, miracles dont les témoins vivoient encore;

enfin la pratique universelle de l'Eglise, & son enseignement toujours subsistant, qui transmet sa doctrine d'un âge à l'autre par la voix des Pasteurs. Nous n'avons rien de plus à dire aux auteurs de la Réforme, ni aux Philosophes incrédules qui se parent de leurs dépouilles, & nous faisons profession de n'en savoir pas davantage que les anciens défenseurs de la foi.

ARTICLE VI.

Personnages illustres dans l'Église par les talens & la sainteté.

SAINT Jean Chrysostôme, Patriarche de Constantinople, appartient à ce siècle, parce qu'il y a consommé sa glorieuse carrière; mais les événemens de sa vie, dont nous allons rapporter les principaux traits, sont du siècle précédent, qu'il éclaira par ses talens & qu'il édifia par ses vertus. Il naquit à Antioche vers l'an 347, d'une famille distinguée. Il étoit encore au berceau, lorsqu'il perdit son père, nommé Second. Sa mère appellée Anthuse, résolue de

V. SIÈCLE. passer le reste de ses jours dans la viduité, fit de l'éducation de son fils, qui étoit son unique espérance, le plus cher objet de ses soins. Il eut pour maîtres dans les sciences profanes les premiers hommes de son tems, Libanius pour la Rhétorique, & Adragantius pour la Philosophie. Avec les heureuses dispositions qu'il avoit reçues de la nature, & l'ardeur qu'il avoit à les cultiver, il fit des progrès si rapides, que ses talens & son génie lui auroient ouvert la route des honneurs & de la fortune, s'il n'eût pas renoncé aux sciences humaines, pour s'adonner tout entier à l'étude de l'Écriture sainte & à la science du salut. Il eut, comme presque tous les grands hommes de son tems, un attrait singulier pour la vie solitaire. Il y passa les plus belles années de sa jeunesse, s'exerçant à la prière, aux jeûnes & aux veilles, se nourrissant par la méditation des grandes vérités de l'Evangile, qu'il devoit prêcher un jour avec tant de succès, & se dérobant à la connoissance des hommes, dans la crainte d'être élevé malgré lui aux dignités de l'Eglise, dont il connoissoit les devoirs & redoutoit le fardeau.

Cependant

Cependant ſa ſanté exténuée par une vie trop auſtère pour ſes forces, l'ayant obligé de revenir à Antioche, S. Mélèce, Patriarche de cette Egliſe, le fit entrer dans ſon Clergé, & l'ordonna Diacre, après l'avoir fait paſſer par les Ordres inférieurs. S. Flavien, ſucceſſeur de Mélèce, l'éleva au Sacerdoce, & le chargea de l'inſtruction du peuple, diſtinction rare dans ces premiers tems, où les Evêques étoient ſi exacts à remplir eux-mêmes cette importante fonction. Jean paſſa douze ans dans l'exercice de ce Miniſtère ſublime. Ses talens s'y développèrent avec éclat; & ſon éloquence mâle, ſon imagination brillante, la pureté de ſa diction, la nobleſſe de ſon extérieur, tout cela ſoutenu d'une grande modeſtie & d'une vie exemplaire, lui fit la réputation du plus parfait orateur qui eût encore paru dans l'Egliſe. On venoit en foule à ſes diſcours de tous les quartiers de la Ville & des environs; on ne ſe laſſoit point de l'entendre, & on l'interrompoit ſouvent par des battemens de mains & d'autres ſignes d'admiration, qui en auroient flatté bien d'autres, & qui l'affligeoient, parce qu'il cherchoit à toucher, à convertir, & non à plaire.

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

Nectaire, Patriarche de Conſtantinople, étant mort, l'eunuque Eutrope, premier Miniſtre, fit propoſer Jean Chryſoſtôme par l'Empereur Arcadius, pour remplir ce premier Siége de l'Orient. Le Clergé, les Grands & le peuple l'acceptèrent comme un préſent que le Ciel faiſoit à leur Egliſe. Il parut ſur ce nouveau théâtre, avec toute la gloire que ſes talens & ſes vertus lui avoient acquiſe, dans le rang inférieur qu'on lui faiſoit quitter malgré lui. Mais il y porta un zèle contre le vice & les abus, un mépris du faſte & des richeſſes, un amour des règles évangéliques, & une liberté vraiment ſacerdotale, qui ne convenoient point au ſéjour corrompu qu'il venoit habiter. Une Cour efféminée, un Clergé ſans diſcipline, un peuple diſſolu, voilà ce qui s'offrit aux yeux du nouveau Patriarche, en arrivant dans la Ville impériale. Malgré le nombre & le crédit de ceux qu'il voyoit engagés dans des voies ſi peu chrétiennes, il réſolut de faire ſon devoir, & de ſe conduire en Evêque. La réforme qu'il méditoit de porter dans tous les ordres, qui en avoient un égal beſoin, commença par ſa mai-

ſon. Il en bannit tout ce qui eſt contraire à la modeſtie, qui doit faire le principal ornement des hommes conſacrés à Dieu. Il étoit vêtu ſimplement; il mangeoit toujours ſeul; ſa table étoit frugale, ſa retraite preſqu'égale à celle d'un ſolitaire, & il ne paroiſſoit en public que pour remplir les diverſes fonctions de l'épiſcopat, auxquelles il ſe livroit avec un courage infatigable. Après les beſoins ſpirituels de ſon peuple, les déſordres publics des Grands, & les abus de tout genre qui s'étoient gliſſés dans ſon Clergé ſous l'épiſcopat de ſon prédéceſſeur, homme ſans lumières & ſans activité, étoient les objets continuels de ſa ſollicitude. Mais il ne put travailler à remplir à cet égard les devoirs de ſon Miniſtère, ſans encourir la haine de ceux qu'il vouloit rappeller aux maximes du Chriſtianiſme, & aux règles canoniques. On murmura contre le ſaint Evêque; on accuſa ſon zèle d'indiſcrétion & d'excès; on lui chercha des torts pour le compromettre avec la Cour; & tandis que le peuple mettoit ſon bonheur à le poſſéder, ſa conſolation à l'entendre, les Courtiſans & les premiers du Clergé concertoient les

V. SIÈCLE.

moyens de le perdre. Ces ennemis puiſſans firent entrer dans leurs vues l'Impératrice Eudoxie, déjà prévenue contre le ſaint Archevêque, qui n'approuvoit pas toujours l'uſage qu'elle faiſoit de ſon pouvoir, ſur le foible Arcade ſon mari.

Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit tous les vices qui déshonorent ſon état, ſans les racheter par aucune vertu, parut aux ennemis de Chryſoſtôme, l'homme le plus propre à ſervir leur paſſion. On avoit préſenté une requête à l'Empereur contre Théophile, homme impérieux & vain, qui vexoit les Solitaires de l'Egypte ſoumis à ſa juriſdiction. Le Prince l'avoit mandé à Conſtantinople pour répondre ſur les faits dont il étoit accuſé, & avoit commis S. Chryſoſtôme pour examiner cette affaire. Les Courtiſans qui connoiſſoient le caractère ſuperbe de Théophile, & l'averſion qu'il avoit conçue depuis longtems contre le ſaint Patriarche, dont le mérite & la réputation excitoient ſa jalouſie, n'eurent pas de peine à lui faire adopter le projet qu'ils avoient formé de le perdre. Les mécontens du Clergé s'unirent avec eux; l'Impératrice les ap-

puya de ſon crédit, & par un de ces événemens qui n'étonnent point dans les Cours corrompues, Théophile d'accuſé, devint accuſateur & Juge de celui qui devoit le juger. Il s'aſſembla en Concile dans un fauxbourg de Conſtantinople, appellé *le Chêne*, avec les Evêques du Patriarchat d'Alexandrie qu'il avoit amenés avec lui, au nombre de trente-ſix. Il oſa citer S. Chryſoſtôme de venir rendre compte de ſa conduite. Le ſaint Patriarche répondit qu'il étoit prêt de comparoître, pourvu que Théophile & quelques autres qui étoient ſes ennemis déclarés, ne fuſſent point ſes Juges. On ne procéda pas moins contre lui; il fut dépoſé, & l'Empereur ordonna qu'il ſeroit chaſſé de ſon Egliſe & conduit en exil. Ces ordres ſurpris à la Religion du Prince, furent exécutés ſans délai, malgré la vigilance du peuple, qui faiſoit la garde jour & nuit autour de la maiſon épiſcopale. Cet exil ne dura qu'un jour; un tremblement de terre qui ſurvint tout-à-coup ayant ébranlé les principaux édifices de la Ville & le Palais impérial, on regarda cet accident comme un effet de la vengeance divine. Le peuple ameuté de-

V. SIÈGE.

V. SIÈCLE.

mandoit ſon Evêque à grands cris, & l'Impératrice elle-même conjura l'Empereur de le rappeller. Les ordres furent donnés auſſi-tôt, & dès qu'on le ſut, les larmes, les murmures, firent place à la joie. Le jour qu'il rentra dans la Ville fut un jour de fête pour le peuple, & de triomphe pour lui. Chacun croyoit revoir ſon père & ſon ami. Ses ennemis ſeuls étoient humiliés : mais ils ne tardèrent pas à reprendre l'avantage qu'ils paroiſſoient avoir perdu. On ourdit une nouvelle trame ; & l'on irrita plus que jamais l'Impératrice Eudoxie. Un ſecond Concile compoſé comme le Brigandage du Chêne, & dirigé par les intrigues de Théophile, quoiqu'abſent, condamna de nouveau le ſaint Evêque, ſur des prétextes inventés par la calomnie & adoptés par la baſſeſſe ſervile de quelques Evêques. Le foible Arcadius qui, loin de haïr ſaint Chryſoſtôme, voyoit avec peine les excès auxquels on ſe portoit, conſentit néanmoins à tout. Par ſes ordres, le plus grand homme & le plus vertueux qu'il y eût dans l'Egliſe & dans tout l'Empire, fut exilé à Cucuſe, petite Ville d'Arménie, où il manquoit de tout. De-là, transféré

à Pityunte, bourg déſert & abandonné ſur le bord oriental du Pont-Euxin, il ſe vit livré à la barbarie de deux ſatellites, dont l'un abſolument inacceſſible à la pitié, lui faiſoit ſouffrir des traitemens, que l'humanité auroit épargnés à un ſcélérat convaincu des plus grands crimes. Il n'arriva point au lieu de ce dernier exil, & Dieu qui l'avoit averti de ſa fin prochaine, couronna par une ſainte mort, en 407, une vie de ſouffrances & de perſécutions qu'il avoit ſouffertes pour ſa gloire. Il mourut à deux lieues de Comane, où ſes conducteurs avoient été obligés de s'arrêter, dans l'Egliſe de S. Baſiliſque, & ſon corps fut inhumé à côté de celui de cet illuſtre Martyr, qui avoit été mis à mort en confeſſant J. C. ſous l'empire de Maximin, en 312. Trente-un ans après la mort de S. Chryſoſtôme, l'Empereur Théodoſe le Jeune fit transférer ſon corps à Conſtantinople, avec une pompe ſolemnelle, comme pour réparer les outrages qu'il avoit reçu d'Arcade & d'Eudoxie. Les Grands & le Peuple, animés des mêmes ſentimens, ſembloient diſputer entr'eux à qui témoigneroit plus de vénération aux cen-

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

dres de ce grand homme, & l'on voyoit le Prince lui-même, la tête inclinée sur le cercueil où les restes du saint Pasteur étoient renfermés, demander pardon des injustices que son père & sa mère avoient commises contre lui, en faisant servir leur autorité à satisfaire la haine de ses ennemis. Ainsi Dieu faisoit rendre à la mémoire de son serviteur, les honneurs que l'envie & la malignité lui avoient refusés pendant sa vie.

Les contemporains de S. Jean Chrysostôme, & les Auteurs ecclésiastiques qui ont écrit après lui, ne tarissent point sur ses louanges. Ils l'appellent la colonne de la vérité, le flambeau de l'Eglise, l'interprête des secrets de Dieu, la lumière de tout l'univers. S. Augustin le regarde comme l'esprit le plus élevé, l'ame la plus ferme, & le Docteur le plus profond qui eût écrit sur le dogme & la morale. Et le Pape S. Célestin ajoute, que si sa voix n'a pu se faire entendre que dans quelques endroits de l'Eglise, pendant sa vie, il n'y a point de lieux dans le monde chrétien, qu'il n'instruise par ses ouvrages, après sa mort; ensorte qu'on peut dire qu'il

prêche par-tout, puiſque par-tout on le lit avec ſuccès. La poſtérité a ſouſcrit à ces juſtes éloges ; & tant que le goût du vrai beau, de la ſaine éloquence & de la ſolide piété ſubſiſteront dans l'Egliſe, on ne ceſſera de regarder ſaint Jean Chryſoſtôme comme le modèle des Orateurs chrétiens, & ſes Ouvrages comme une mine riche, inépuiſable, qu'on ne doit jamais ſe laſſer de fouiller. C'eſt le jugement qu'en ont porté juſqu'à nos jours, tous ceux qui ſavent apprécier les talens. Le recueil de ſes Ouvrages contient des Homélies ou Diſcours, ſur les Livres de Moïſe & des Rois, ſur les Pſeaumes & les Prophêtes, ſur S. Mathieu, S. Jean, les Actes des Apôtres, & les Epîtres de S. Paul ; un grand nombre de Sermons ſur divers endroits détachés de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, ſur la Naiſſance de J. C., ſon Baptême, ſa Paſſion, ſa Réſurrection, ſon Aſcenſion, la Deſcente du Saint-Eſprit, & pluſieurs ſujets de morale ; & enfin divers Traités de Controverſe contre les Gentils, les Juifs, & les Anoméens ou purs Ariens. Dans tous ces Ouvrages, il eſt profond, lumineux, grand, ſublime,

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

ennemi des vains ornemens, plein de choſes, nourri du ſuc le plus pur des ſaintes Ecritures, & du véritable eſprit de la Religion qu'il avoit méditée toute ſa vie.

S. Jérôme eſt de tous les Pères de l'Egliſe celui que l'érudition, la connoiſſance des langues, & la critique ſacrée ont rendu le plus célèbre. Il naquit à Stridon, petite Ville de Dalmatie, vers l'an 331 ſelon les uns, & en 340 ſelon d'autres, de parens riches & diſtingués par leur rang. L'éducation précieuſe qu'il reçut tant pour la piété que pour les Lettres, développa de bonne heure les germes de talent qu'un heureux naturel avoit mis en lui. Les années de ſon bel âge ne furent pas exemptes des foibleſſes auxquelles la jeuneſſe n'a que trop de penchant. Il les paſſa à Rome, où il y avoit beaucoup de corruption, comme dans toutes les grandes Villes. Mais bientôt il revint à un genre de vie plus ſérieux; & ſes réflexions ſur le vuide du monde & le danger de ſes plaiſirs, le rendirent totalement à la vertu. Son premier goût le porta vers les études profanes. Il faiſoit ſes délices des Poëtes & des Ora-

teurs payens. Plaute & Cicéron étoient ſes Auteurs favoris ; & après les avoir lus, il ne pouvoit s'accoutumer à la ſimplicité des ſaintes Ecritures. Mais dans la ſuite, ſon eſprit devenu plus mûr & plus ſolide, lui fit trouver chez les Ecrivains ſacrés cette énergie, cette majeſté, cette élévation de penſées qu'on chercheroit envain dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité les plus vantés. Il en fit le reſte de ſa vie l'unique objet de ſes études, & ayant appris la Langue Hébraïque, entiérement ignorée dans l'Egliſe, il s'appliqua avec des peines incroyables à corriger le texte original, tant de l'Hébreu que des Septante, & à les épurer, par la comparaiſon des plus anciens manuſcrits, d'une quantité preſque innombrable de fautes, que la négligence ou l'inhabilité des Copiſtes y avoient gliſſées. Il avoit ramaſſé dans cette vue une Bibliothèque très-précieuſe pour ſon tems, à force de ſoins & de dépenſes. Le fruit de ſes veilles fut la Verſion Latine appellée *Vulgate*, qu'il entreprit par les ordres du Pape ſaint Damaſe, & que toute l'Egliſe Latine a depuis adoptée & déclarée authentique. Ces travaux, quelqu'utiles qu'ils

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

fuſſent à la Religion, lui attirèrent mille contradictions, dont l'autorité du chef de l'Egliſe ne put le mettre à couvert. C'étoit la jalouſie, l'ignorance & la malignité, vices de tous les ſiècles, qui les lui ſuſcitoient. Peut-être y fut-il trop ſenſible; ce qui lui fit perdre à les repouſſer, un tems qu'il auroit employé plus avantageuſement pour la gloire de l'Egliſe & pour la ſienne. Outre ſes Verſions de l'Ecriture & ſes Commentaires ſur les Prophêtes, l'Eccléſiaſte, l'Evangile de S. Mathieu, dont il aſſure avoir vu l'original hébreu dans la fameuſe Bibliothèque du Martyr S. Pamphile, & ſur quelques Epîtres de S. Paul; nous devons encore à ſes ſoins infatigables, pluſieurs Traités dogmatiques contre les erreurs de ſon tems, & un recueil de Lettres qui ont toujours été regardées, comme ce que les Pères Latins ont laiſſé de plus intéreſſant, par le choix & la variété des matières, & de mieux écrit.

La véhémence de ſon zèle a quelquefois placé ſous ſa plume, ſur-tout dans ſes Ouvrages polémiques, des expreſſions dures qu'on excuſeroit difficilement, dans tout autre qu'un Saint.

Les traits qu'il a lancés contre l'hérétique Jovinien, contre le Prêtre Vigilance, & contre Ruffin qui avoit été long-tems ſon ami, ont toujours fait quelque peine aux plus grands admirateurs de ſes talens & de ſon profond ſavoir. S. Auguſtin lui-même, ſe voyant ſur le point d'engager une diſpute avec lui, ſur la matière délicate du menſonge officieux, effrayé de cet exemple, ceſſa de le combattre. Une imagination ardente, un eſprit vif & un tempérament tout de feu, avoient peut-être quelque part à ces ſorties impétueuſes qu'il faiſoit ſur ſes adverſaires, dans la chaleur de la diſpute; car la vertu qui adoucit & ſanctifie la nature, n'en détruit pas toujours toutes les imperfections dans les plus grands Saints; & il arrive ſouvent que le zèle le plus pur dans ſes motifs, reçoit l'empreinte & ſuit la direction du caractère. V. SIÈCLE.

Quoi qu'il en ſoit, on trouve dans les écrits de S. Jérôme & dans ſa conduite pluſieurs traits de l'humilité la plus ſincère, qui font voir que s'il mettoit beaucoup de chaleur dans la controverſe, c'étoit plutôt par amour de la vérité, que par le vain déſir de faire valoir

V. SIÈCLE.

son opinion. S'il eut contre lui les hérétiques, les Moines indisciplinés & déréglés, parce qu'il attaquoit sans ménagement, ou leurs erreurs, ou leurs vices, il en fut bien dédommagé par l'estime & l'admiration des plus grands hommes de son siècle, & entr'autres de S. Augustin, qui honorèrent sa vertu, & qui applaudirent aux travaux immenses qu'il entreprit pour l'utilité de l'Eglise. En effet, ce saint Docteur joignoit à l'application la plus constante, au travail le plus opiniâtre, une vie si pénitente, si pauvre & si mortifiée, que parmi les Solitaires les plus renommés par leur austérité, on en trouveroit avec peine qui eussent porté plus loin que lui les vertus par lesquelles se sont illustrés les saints habitans des déserts. Il mourut dans son Monastère de Bethléem en 420, âgé de quatre-vingts ans, s'il étoit né en 340, & de près de quatre-vingt-dix, s'il avoit reçu le jour en 331, comme quelques-uns le prétendent. Il en passa la plus grande partie dans les exercices de la vie monastique. Il avoit été ordonné Prêtre vers l'an 376 ou 377, par Paulin, Evêque d'Antioche, à condition qu'il ne resteroit

attaché à aucune Eglise particulière, & non, ainsi qu'il a plu à certains Auteurs de l'assurer, à condition qu'il n'exerceroit jamais les fonctions du Sacerdoce, ce qui n'a aucune vraisemblance. Il est même très-probable qu'il les exerça souvent dans le Monastère de Bethléem, dont il fut Supérieur pendant toute sa vie.

V. SIÈCLE.

Tous les éloges que nous avons donnés aux grands hommes dont nous avons parlé jusqu'à présent, s'appliquent comme nécessairement à S. Augustin, puisque toutes les qualités brillantes & solides, par lesquelles nous avons caractérisé leurs vertus, leurs talens, leurs connoissances & leurs Ouvrages, se trouvent réunies en lui seul, dans le degré le plus éminent. Il naquit à Tagaste, Ville de Numidie, le 13 Novembre de l'an 354. Son père, nommé Patrice, d'une condition honnête, pouvoit prétendre à tous les emplois publics, mais il étoit peu favorisé des dons de la fortune. Sa mère Monique, qui l'enfanta deux fois, l'une au monde, & l'autre à la Religion, fut l'image de toutes les vertus, dans les états de femme & de veuve, où Dieu la fit passer. Augustin étoit né avec un esprit vif & pénétrant,

V. SIÈCLE.

une mémoire prodigieuse, un génie profond, étendu, qui le rendoit capable de toutes les Sciences, & qui les embrassa toutes avec succès. Le désir de savoir fut sa passion dominante, & le principe des erreurs qui égarèrent trop long-tems sa raison. Sorti de ses premières études, où il se distingua par les plus brillans succès, il se livra tout entier aux recherches les plus épineuses & aux sciences les plus abstraites. La carrière des connoissances humaines ne lui présentoit rien de trop vaste & de trop difficile. Il la parcourut toute entière, sans autre guide que lui-même. Il puisa dans Aristote l'art de la Dialectique, la méthode de discussion & d'analyse qui répandent tant de clarté sur les matières philosophiques; dans Platon, une métaphysique lumineuse & sublime; & dans Cicéron, l'ordre & le choix des idées, avec la netteté & la précision du langage. Ces qualités sont en effet ce qu'on remarque le plus dans les Ouvrages de S. Augustin, & sur-tout dans ses Traités théologiques; la force, la suite dans le raisonnement; la profondeur, la solidité dans les principes; la clarté, l'exactitude dans l'expression.

Ses grands talens le conduisirent de bonne heure à une grande réputation, & le firent choisir pour enseigner la Rhétorique à Milan, Ville riche, peuplée, où les Empereurs d'Occident avoient souvent fait leur résidence, & où les Lettres étoient cultivées. Augustin étoit alors engagé dans un double égarement; du côté de l'esprit, l'ardeur de tout connoître & de tout expliquer, l'avoit jetté dans les erreurs absurdes des Manichéens; & du côté du cœur, le penchant qu'il avoit toujours eu à la volupté, le tenoit assujetti à la passion humiliante qui dégrade l'homme en le plongeant tout entier dans les sens. Dieu, par des progrès insensibles de lumières, le conduisit à la vérité qu'il avoit cherchée en vain dans les systêmes de la Philosophie, & par un coup subit de la Grace, brisa les honteux liens qui l'attachoient aux plaisirs criminels. Sorti du double abîme, où l'orgueil de la science humaine, & le goût des voluptés sensuelles l'avoient plongé, il devint bientôt un autre homme. Humble, chaste, soumis à la foi, appliqué à la lecture des Livres saints & à l'étude de la Religion, il consola Monique des

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

larmes qu'elle avoit répandues ſur ſes égaremens, & vérifia les heureuſes eſpérances qu'Ambroiſe avoit conçues de lui, dans le tems qu'il paroiſſoit le plus éloigné de la vérité & de la vertu. Purifié par les eaux ſacrées du baptême, détrompé du monde, de ſes erreurs & de ſes plaiſirs dans la retraite, conſacré à Dieu par le Sacerdoce, & dévoué au ſervice de l'Egliſe par ſon élévation à l'épiſcopat, on ne le vit plus occupé que des intérêts de la Religion.

Les autres ſaints Docteurs que Dieu avoit ſuſcités juſques-là dans l'Egliſe, pour défendre les différens dogmes de la foi contre les hérétiques qui les attaquoient, avoient ſucceſſivement établi les vérités combattues ſur les preuves que leur fourniſſoient l'Ecriture, la tradition, l'enſeignement ancien & perpétuel de l'Egliſe; mais S. Auguſtin fut ſinguliérement deſtiné à les embraſſer toutes, parce que les erreurs qu'il eut à combattre, n'en épargnoient aucune. Il défendit l'unité de Dieu, ſa ſainteté, ſa providence & la pureté de ſon culte contre les Payens; la bonté de ſes œuvres, la ſageſſe de ſes décrets

dans l'ordre moral, l'autorité des Ecritures, la réalité de l'Incarnation, & toutes les vérités qui en découlent contre les Manichéens; la divinité de J. C., ſon égalité, ſa conſubſtantialité avec ſon Père, & les conſéquences de ces dogmes fondamentaux contre les Ariens; l'unité, la viſibilité, l'indéfectibilité de l'Egliſe, & ſes autres caractères contre les Donatiſtes; la néceſſité, la gratuité, l'efficacité de la Grace contre les Pélagiens & leurs diſciples. Non content des victoires qu'il avoit remportées ſéparément ſur les divers ennemis de la foi, qu'il foudroya tour-à-tour, il voulut les combattre tout-à-la-fois, en réuniſſant dans un ſeul corps d'ouvrage les preuves démonſtratives ſur leſquelles le Chriſtianiſme eſt fondé. C'eſt ce qu'il exécuta dans ſon grand Traité de la Cité de Dieu, Ouvrage où la ſcience de l'Ecriture, la force du raiſonnement, les diſcuſſions de la critique & l'érudition profane, ſe prêtent un mutuel ſecours, & où les Apologiſtes modernes amaſſent encore les matériaux qu'ils ſavent employer avec tant de ſuccès, pour réfuter la vaine Philoſophie & l'incrédulité de notre tems. Quoi-

V. SIÈCLE.

qu'il y ait dans cet Ouvrage de ſaint
V. Auguſtin, comme dans les autres fruits de ſa plume, des beautés frappantes, des endroits véritablement nobles & ſublimes, l'élévation, la chaleur & les images ne ſont pas le caractère de ſes écrits, plus recommandables par le fonds des choſes, par l'enchaînement des principes, que par les graces de la diction. Son ſtyle eſt en général plus didactique qu'éloquent, plus ſolide que châtié. C'eſt ce qu'on remarque principalement dans ſes Traités théologiques, genre qui demande plutôt un Écrivain clair, méthodique, conſéquent & précis, qu'élégant & diſert. Conſumé de travaux, couvert de gloire & plein de mérites, le ſaint Docteur mourut le 28 Août 430; ſa carrière avoit été de ſoixante-ſeize ans, dont il en avoit paſſé quarante au ſervice de l'Egliſe, dans le Sacerdoce & l'épiſcopat. Depuis le cinquième ſiècle juſqu'à nos jours, le nom de S. Auguſtin a toujours excité l'admiration des fidèles, & retracé l'idée des plus vives lumières, jointes à des travaux continuels pour la défenſe des vérités catholiques, & pour la proſpérité de l'Egliſe. Sa doc-

trine, consacrée par les Conciles & les souverains Pontifes, a toujours servi de guide aux Savans les plus éclairés, & la vénération qu'il a inspirée dans tous les tems a été si universelle, que les hérétiques eux-mêmes, sur-tout ceux qui ont porté leurs spéculations sur les questions si obscures de la Prédestination & de la Grace, ont fait les plus grands efforts, & les plus vains en même-tems, pour s'autoriser de son suffrage. Mais l'Eglise en rendant hommage à l'exactitude avec laquelle il a su exprimer le dogme, & en adoptant ses propres paroles pour en former son langage, l'a vengé des entreprises téméraires de l'erreur.

V. SIÈCLE.

S. Paulin, Evêque de Nôle, naquit à Bordeaux à la fin de l'an 353, ou au commencement de l'an 354, de Ponce Paulin, Préfet du Prétoire dans les Gaules. Cette naissance illustre & de grandes richesses, mettoient Paulin en état d'aspirer aux postes les plus élevés dans le monde. Mais la sagesse de ses réflexions lui apprit de bonne-heure à n'estimer les avantages du siècle & les présens de la fortune, que ce qu'ils méritent de l'être. La Religion acheva

V. SIÈCLE.

ce que la Philoſophie & des inclinations vertueuſes avoient commencé. Pluſieurs ſaints perſonnages avec leſquels il eut le bonheur d'être lié, tels que S. Ambroiſe, S. Martin de Tours, & S. Delphin de Bordeaux, lui firent connoître J. C. & la ſublimité de la Morale évangélique. Animé du déſir de la perfection dont il venoit d'apprendre la route, il forma le projet de renoncer aux eſpérances du ſiècle. Théraſie, perſonne riche, belle, jeune, mais encore plus vertueuſe, qu'il avoit épouſée, l'exhortoit à exécuter ce généreux deſſein. Ils vendirent leurs grands biens, en diſtribuèrent le prix aux pauvres, & ſe retirèrent auprès du tombeau de S. Félix de Nôle, où ils ſubſiſtoient d'un revenu modique qu'ils s'étoient réſervé. Leur vie étoit ſi pauvre, ſi mortifiée, qu'ils trouvoient encore de quoi ſoulager les indigens. Paulin avoit été élevé au Sacerdoce malgré lui, par l'Evêque de Barcelone en 393, mais à condition qu'il ne ſeroit point attaché à cette Egliſe; c'étoit afin qu'il n'y eût point d'obſtacle au projet de retraite, & au plan de vie obſcure & pénitente qu'il méditoit. Dieu qui vouloit rendre ſes vertus utiles à l'Egliſe, ne permit

pas qu'il ne fût occupé qu'à se sanctifier lui-même. L'Evêque de Nôle, étant mort, il fut choisi pour remplir ce Siège, l'an 409 ou 410. Les Goths & les autres barbares qui ravagèrent l'Italie pendant son épiscopat, donnèrent beaucoup d'exercice à sa charité. C'étoit la vertu qui le caractérisoit. On ne connoît guère de Saint qui l'ait portée plus loin, & qui l'ait signalée par des actions plus généreuses. C'est la matière des éloges dont les plus grands hommes de son tems l'ont comblé. Mais son humilité lui cachoit le prix des sacrifices que la charité le portoit à faire, & il s'étonnoit qu'on pût lui donner des louanges pour des actions, qui lui paroissoient sans mérite. Peut-on trouver sujet de louer, disoit-il, un homme qui renonce aux biens de la terre pour acquérir ceux du Ciel? Il mourut l'an 431, après avoir égalé les plus illustres Evêques par ses vertus pastorales, & les plus saints Anachorêtes par ses austérités.

V. SIÈCLE.

S. Paulin étoit né avec beaucoup d'esprit, & l'on avoit cultivé avec un grand soin dans son enfance, les dispositions qu'il avoit pour les Lettres. Ausone, qui fut depuis Précepteur de l'Empereur

V. SIÈCLE.

Gratien, avoit été ſon Maître, & ſous lui, Paulin avoit montré des talens diſtingués pour l'Eloquence & la Poéſie. Il parut d'abord avec éclat au Barreau, & les Anciens ont donné de grands éloges à un Panégyrique de l'Empereur Théodoſe qu'il avoit prononcé, & que nous n'avons plus. Lorſqu'il ſe fut donné tout entier à Dieu, il renonça aux Lettres profanes, pour ne s'occuper que des ſaints Livres & de la Religion. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages qui ſont perdus. Ceux qui nous reſtent conſiſtent en des Lettres écrites à différentes perſonnes ſur des matières de piété, dans leſquelles il fait éclater ſon amour & ſa reconnoiſſance envers Dieu. Celle qui eſt adreſſée à S. Sulpice Sévère, contient l'hiſtoire de l'Invention de la vraie Croix du Sauveur. Elle eſt fort touchante & remplie de traits admirables. Ses autres ouvrages, ſont un Diſcours ſur l'aumône, qui eſt écrit d'un ſtyle plein de douceur & d'onction; & des Poëmes où l'on trouve de belles penſées, des comparaiſons nobles, & une verſification agréable pour le tems où il vivoit.

S. Sulpice Sévère, contemporain de S.

S. Paulin de Nôle & ſon intime ami, étoit de la Province d'Aquitaine. On ne ſait pas l'année préciſe de ſa naiſſance. Sa famille étoit illuſtre & poſſédoit de grands biens. Il s'engagea dans le mariage; mais ayant perdu ſa femme peu de tems après leur union, il quitta le monde. Il étoit alors fort jeune, très-riche & très-eſtimé. En ſe donnant à Dieu, il conſerva ſes biens, dont il employoit les revenus en aumônes. Etant allé voir S. Martin de Tours, dont la réputation rempliſſoit alors tout l'Occident, il conçut par les diſcours, & encore plus par les exemples de cet homme vraiment apoſtolique, l'idée d'une plus haute perfection. Pour s'y exercer, il ſe retira dans une ſolitude, avec ſes ſerviteurs & ſes eſclaves qui étoient devenus ſes frères. Il y vivoit comme eux dans la mortification, la prière & la méditation des vérités éternelles, dont ſon eſprit étoit ſans ceſſe occupé. Les Ouvrages que nous avons de lui ſont le fruit de ſa retraite. Le plus conſidérable eſt ſon Hiſtoire ſacrée, dans laquelle il peint avec force, & d'une manière très-conciſe, tous les événemens remarquables depuis la Création

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

du Monde juſqu'à l'an 400 de J. C. Cet abrégé d'hiſtoire, le mieux fait qui eût paru juſqu'à lui, & qu'on n'a pas même effacé depuis, eſt d'un ſtyle noble, élégant & parfaitement aſſorti à la dignité du ſujet. Sa manière d'écrire approche beaucoup de celle de Salluſte, qu'il s'étoit propoſé pour modèle, ce qui l'a fait appeller le Salluſte chrétien. Sa Vie de S. Martin, & ſes Dialogues ſur les vertus & les miracles de ce grand Evêque, font auſſi beaucoup d'honneur à ſa plume. Le tems précis de ſa mort n'eſt pas bien certain; on la place communément vers l'an 420.

S Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, doit être compté parmi les plus grands hommes qui firent la gloire de l'Égliſe, & qui combattirent pour ſa foi, pendant le cinquième ſiècle. Il étoit né avec un eſprit ſubtil, qui le rendoit propre à l'examen des matières abſtraites. Il s'étoit beaucoup appliqué à l'étude des anciens Pères, dont il poſſédoit parfaitement la doctrine. Ses actions ne commencent à être connues, que depuis ſon élévation ſur le Siége patriarchal d'Alexandrie en 412. Il ſuccéda à ſon

oncle Théophile, persécuteur de saint Jean Chrysostôme, & on lui reproche d'avoir imité sa hauteur dans l'exercice de la juridiction attachée à son Siège, & d'avoir donné l'exemple à ses successeurs de s'immiscer dans le gouvernement des affaires civiles. Nous avons parlé de son zèle & de ses travaux contre le Nestorianisme, dans l'article où nous avons tracé l'histoire de cette hérésie. Il est certain que ce fut saint Cyrille qui apperçut le premier tout le danger de cette erreur naissante, qu'il lui porta les coups les plus vigoureux, & que sans lui elle auroit fait, par le crédit que Nestorius tiroit de sa dignité, des progrès qui auroient mis de grands obstacles à la victoire que l'Eglise remporta sur elle. Cet important service rendu à la Religion doit faire pardonner à S. Cyrille des fautes, où les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé, ont eu plus de part que son caractère & ses intentions. D'ailleurs, n'a-t-il pas racheté par sa fermeté, son courage, sa vie exemplaire, son amour de la vérité, ce qu'on pourroit trouver de répréhensible dans quelques-unes de ses actions ? Sa mémoire a toujours été en

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

vénération dans les deux Egliſes, Grecque & Latine; & les plus ſaints perſonnages de l'Orient & de l'Occident ont loué en lui la vigilance, la ſageſſe, la charité, en un mot, toutes les vertus d'un vrai Paſteur. Intrépide pour la défenſe des intérêts de Dieu & de l'Egliſe, il ne fut point ébranlé, lorſqu'ayant été mis en priſon par les intrigues des protecteurs de Neſtorius, après le Concile d'Ephèſe, il ſe vit ſur le point d'être dépouillé de ſon rang, & relégué au fond des déſerts. Cette grandeur d'ame, cette conſtance à l'épreuve des menaces & des craintes, l'approchent des Athanaſe & des Baſile, ſi quelques légères taches l'empêchent de marcher en tout leur égal. Ses écrits, qui ſont en grand nombre, contiennent des choſes très-précieuſes, parce qu'il établit les dogmes avec beaucoup d'exactitude, & qu'il expoſe très-ſavamment la tradition conſignée dans les Ouvrages des Pères qui ont vécu avant lui. Les Anciens eſtimoient tellement ſes Homélies, que les Evêques Grecs les apprenoient par cœur, pour les prêcher au peuple. Cependant il faut avouer que ſa manière d'écrire eſt diffuſe, obſcure, em-

barraſſée, qu'on ne peut pas toujours découvrir ſa penſée & le vrai ſens des termes qu'il emploie, & qu'en général ſes allégories continuelles, ſa ſubtilité, ſon ſtyle incorrect & peu précis, empêchent qu'on ne puiſſe tirer de ſes Ouvrages toute l'utilité dont ils pourroient être, ſi les Savans en trouvoient l'uſage moins pénible. S. Cyrille mourut l'an 444. Il avoit gouverné l'Egliſe d'Alexandrie un peu plus de trente-un ans.

V. SIÈCLE.

S. Léon, Pape, qui a mérité le ſurnom de Grand, par ſes belles qualités & la gloire de ſon pontificat, étoit de Rome, mais on ignore le rang que tenoit ſa famille, & l'année de ſa naiſſance. On voit par ſes écrits qu'il étoit né avec beaucoup de talens, & qu'ils avoient été cultivés par une excellente éducation. Le Pape S. Céleſtin lui conféra la dignité d'Archidiacre de l'Egliſe Romaine, & du moment qu'il en fut vêtu, il eut la plus grande part aux affaires de l'Egliſe. On s'adreſſoit à lui, comme à celui qui étoit le plus en crédit auprès du Souverain-Pontife, & le plus éclairé de tout le Clergé Romain. Il étoit abſent de Rome, lorſque

V. SIÈCLE.

le Pape Sixte III mourut, vers le milieu du mois d'Août 440. Il fut élu pour le remplacer, par les suffrages réunis du Clergé, qui montra dans ce choix, dit S. Prosper, l'estime qu'il faisoit du mérite, & comment il savoit l'honorer. Léon connoissoit toute la grandeur des obligations qu'il contractoit envers son peuple & envers toute l'Eglise, en montant sur le Saint-Siège: aussi mit-il tout ce qu'il avoit de capacité, de savoir & d'application à les bien remplir. Jamais les tems n'avoient été plus orageux & plus difficiles. Deux grandes héréſies troubloient l'Eglise, l'Eutychianisme en Orient, & le Pélagianisme dans l'Occident. On sait l'influence qu'il eut sur le Concile général de Chalcédoine, auquel il présida par ses Légats, & dont il fut le flambeau par sa Lettre à S. Flavien. Il ne travailla pas avec moins de zèle & de succès à éteindre les restes du Pélagianisme, & à venger la doctrine de S. Augustin qu'on osoit accuser d'excès. Il étouffa de même l'erreur des Priscillianistes, qui cherchoit à se ranimer en Espagne. Les Pères du Concile de Chalcédoine ayant fait, avant de se séparer,

un canon, par lequel ils confirmoient les prérogatives d'honneur accordées au Siège de Conſtantinople, dans le ſecond Concile œcuménique, S. Léon montra la plus grande fermeté à maintenir la prééminence & les droits du Siège de Rome. Sa ſageſſe lui faiſoit prévoir les conſéquences que pourroient avoir un jour, les prétentions ambitieuſes que les Evêques de Conſtantinople éleveroient ſur ce fondement. Mais il ſut diſtinguer avec prudence ce canon, qu'il regardoit comme injurieux au S. Siège, des autres décrets du Concile, dont perſonne ne ſoutint l'autorité avec plus de lumière & de vigueur que lui.

V. SIÈCLE.

Attila, Roi des Huns, appelé le fléau de Dieu, à cauſe des maux qu'il fit à l'Empire & à la Religion, entra en Italie à la tête d'une armée victorieuſe, ſous le pontificat de S. Léon, après avoir dévaſté tous les pays qu'il laiſſoit derrière lui. Il avoit traverſé l'Europe comme un torrent qui détruit tout. Les Villes qui s'étoient trouvées ſur ſon paſſage, avoient éprouvé ſa fureur. Il ne lui reſtoit plus que Rome à ſoumettre, & à ravager. Ce redoutable vainqueur approchoit, & la Capitale du monde alloit avoir le ſort

V. SIÈCLE.

des autres Villes d'Italie, qui étoient tombées ſous ſa puiſſance. S. Léon entreprit de calmer le Prince barbare. Il alla au-devant de lui, & le trouva campé ſur les bords du Mincio. Dès qu'Attila le vit, il parut frappé de la noble modeſtie & de la gravité majeſtueuſe du ſaint Pontife. Léon le voyant diſpoſé à l'écouter, & voulant profiter de cette première impreſſion, lui parla de ſes conquêtes, de ſa gloire, de ſes vertus guerrières, de la terreur que répandoit ſon nom, & de Dieu qui mettoit à ſes pieds le peuple Romain, vainqueur de tant de Rois. Il peignit ces grands objets d'une manière ſi flatteuſe pour Attila, il mit tant d'art & d'éloquence dans ſon diſcours, qu'il réuſſit à inſpirer la clémence à ce cœur nourri de carnage, & qu'il l'engagea à faire la paix avec les Romains. Evénement bien glorieux à S. Léon, & bien propre à faire connoître quel eſt l'empire de la vertu, qui ſoumet les ames les plus dures, & qui rend les Conquérans mêmes ſenſibles aux maux de l'humanité. Le ſaint Pontife en fit une nouvelle épreuve, lorſque Genſéric, Roi des Vandales établis en Afrique, vint

pour s'emparer auſſi de Rome & venger la mort de Valentinien III, ſur le tyran Maxime qui l'avoit fait aſſaſſiner. La Ville étoit ſans défenſe, & les perſonnes les plus conſidérables s'en étoient retirées, aux approches du Prince barbare. Saint Léon, toujours intrépide lorſqu'il s'agiſſoit de ſauver ſon peuple, ſe préſente devant le vainqueur de l'Afrique, au moment qu'il alloit entrer dans la Ville, & lui parle avec tant de nobleſſe, tant d'éloquence, qu'il obtient de lui que, ſatisfait du pillage, il empêcheroit les meurtres, les incendies & les autres effets de la licence ordinaire du ſoldat.

V. SIÈCLE.

S. Léon n'étoit pas moins zélé pour le maintien de la diſcipline eccléſiaſtique, que pour la conſervation du dépôt ſacré de la foi. Il fit à cet égard pluſieurs réglemens très-utiles, & tint la main à leur obſervation avec fermeté. Il étoit très-exact à faire garder les interſtices aux Clercs inférieurs, avant qu'ils fuſſent promus au Diaconat, ou au Sacerdoce, afin qu'ils euſſent le tems d'apprendre ce qu'ils devoient enſeigner aux autres. On remarque parmi ſes réglemens, celui par lequel il défend aux

V. SIÈCLE.

Evêques d'admettre dans leur Clergé, des ſujets qui ne ſont pas de leur Diocèſe, à moins que l'Evêque Diocèſain n'y conſente; c'eſt peut-être l'origine des Dimiſſoires. Ce grand homme, après avoir ſervi de rempart à l'Italie contre la fureur des barbares, & avoir travaillé ſans relâche pour le bien de la Religion, pendant un pontificat de plus de vingt ans, mourut le 10 Novembre de l'an 461. Jamais Pape ne s'eſt conduit avec plus d'humilité, de douceur, de charité, & jamais il n'en a été de plus conſidéré par les Souverains légitimes de l'Empire, & par les Princes des Nations étrangères. On peut même aſſurer que dans aucun tems que ce ſoit, l'Egliſe Romaine, avec moins de faſte, n'a eu plus de véritable grandeur que ſous le gouvernement de cet admirable Pontife. Il nous reſte de lui ſoixante-ſeize Sermons ſur les principales fêtes de l'année, & un grand nombre de Lettres. C'eſt le premier de tous les Papes de qui l'on ait un corps d'Ouvrages. Son ſtyle eſt noble, élégant & aſſez pur pour ſon ſiècle. Il eſt rempli de ces penſées élevées, profondes & délicates, qui annoncent l'eſprit réfléchi

& le cœur ſenſible. Perſonne parmi les Latins n'a mieux développé la morale des Myſtères, & l'objet des Solemnités ; perſonne n'a exprimé avec plus de préciſion & de netteté les effets de l'Incarnation & les caractères de l'homme-Dieu conſidéré dans tous ſes rapports. V. SIÈCLE.

S. Proſper étoit d'Aquitaine. On ne ſait ni le lieu, ni le tems précis de ſa naiſſance. On conjecture qu'il vint au monde vers l'an 403. Il étoit Poëte, Orateur & Théologien; mais ſa principale gloire eſt d'avoir été un des plus fidèles diſciples de S. Auguſtin, & un des plus zélés défenſeurs de ſa doctrine. Il ne commença que vers l'an 428 ou 429 à ſe faire connoître, & ce fut à l'occaſion des troubles qui s'élevèrent parmi les fidèles de Marſeille, au ſujet des principes que S. Auguſtin avoit établi dans ſes Livres contre les Pélagiens. On trouvoit ces principes trop durs, & encore plus les conſéquences auxquelles on s'imaginoit qu'ils conduiſoient. Le ſaint Evêque d'Hippone écrivit ſes Livres de la Correction & de la Grace, pour répondre aux difficultés que ſes autres Ouvrages avoient fait

V. SIÈCLE.

naître. Mais ce nouveau Traité ne satisfit pas tous les esprits, & ne fit pas disparoître tous les doutes. Rufin, ami de S. Prosper, & Cassien, Auteur d'un Livre célèbre, intitulé : *Collations* ou *Conférences des Pères du désert*, tous les deux, gens d'esprit, & en réputation de piété, étoient les plus opposés à la doctrine que S. Augustin avoit défendue contre les attaques de Pélage & de ses disciples. En même tems qu'ils s'éloignoient des principes du saint Docteur sur la prédestination, le libre arbitre & la grace, ils s'étoient fait sur ces matières un système, dont les opinions de Pélage, adoucies & modifiées, étoient le fondement. La plus grande partie du Clergé de Marseille étoit dans les mêmes sentimens. Mais ils ne s'exprimoient pas clairement sur la doctrine qu'ils substituoient à celle dont ils s'étoient déclarés les adversaires. Cassien étoit le seul qui se fût exprimé avec quelque netteté sur cet objet, dans ses Conférences & sur-tout dans la treizième. S. Prosper s'éleva contre ce Pélagianisme déguisé, quoiqu'il ne fût que laïc, suivant l'opinion la plus probable. Il écrivit en prose &

en vers, pour venger la foi outragée, & les ouvrages de son ami, qu'on altéroit, afin de les rendre odieux. Il invoqua l'autorité du Saint-Siège contre le Clergé de Marseille, & fit exprès le voyage de Rome. Le Pape S. Célestin accueillit sa requête, & donna un décret où, en confirmant la doctrine de S. Augustin, il condamne les erreurs des nouveaux partisans de Pélage. On rapporte communément ce décret à l'an 431 ou 432. Depuis ce tems S. Prosper s'occupa de divers écrits, qui ont tous pour objet les matières de la grace, & la doctrine catholique y est mise dans le plus beau jour. Le plus important & le plus connu, est son Poëme *contre les ingrats*, il appelle ainsi les ennemis de la grace. Quelque sec & abstrait que soit le sujet de ce Poëme, S. Prosper a su le rendre agréable & attachant, par les beautés qu'il y a répandues, & sur-tout par la force qu'il a mise dans l'expression. On pense qu'il passa les dernières années de sa vie à Rome, auprès de S. Léon, qui se l'étoit attaché dès le commencement de son pontificat, & qu'il mourut vers l'an 463.

V. SIÈCLE.

S. Pierre, ſurnommé Chryſologue, c'eſt-à-dire, *qui parle d'or*, à cauſe des belles choſes dont ſes diſcours étoient remplis, ne commence à être connu que vers l'an 431, qui eſt à-peu-près le tems de ſon élévation ſur le Siège de Ravenne. Il avoit paſſé toute ſa vie juſqu'à cette époque, dans les exercices & l'obſcurité des pratiques monaſtiques. On ne ſait aucun détail de ſa vie publique, ſi ce n'eſt qu'il ſe diſtingua par toutes les vertus paſtorales, & que ce fut ſous ſon épiſcopat que Ravenne devint Métropole eccléſiaſtique. Il gouvernoit encore cette Egliſe, lorſque S. Germain d'Auxerre fit le voyage d'Italie en 448. Il rendit à ce grand Evêque, pendant le peu de tems qu'il vécut à Ravenne, tous les devoirs de l'hoſpitalité, & après ſa mort, tous les honneurs qui étoient dûs à ſon éminente ſainteté. Il nous reſte de S. Pierre Chryſologue un recueil de Sermons, au nombre de cent ſoixante-ſeize, raſſemblés au huitième ſiècle par un de ſes ſucceſſeurs, nommé Félix. Il y a dans ces diſcours beaucoup de traits ingénieux & de penſées ſaillantes. L'antithèſe y eſt peut-être trop commune, & dégénère ſouvent en jeux de mots affec-

tés. Le ſtyle en eſt concis & coupé, ce qui nuit beaucoup à la netteté du ſens & à la clarté du ſtyle.

Salvien, Prêtre de Marſeille, né à la fin du quatrième ſiècle, deſcendoit, ſuivant l'opinion commune, de parens illuſtres par leur rang, des environs de Cologne ou de Trêves. Il paroît par ſes Ouvrages qu'il s'étoit appliqué à l'étude des Belles-Lettres, & qu'il avoit nourri ſon eſprit par la lecture des bons Ecrivains. Il étoit déjà en grande réputation dans les Gaules, vers l'an 430. On l'appelloit le Maître des Evêques, & l'on penſe que c'étoit parce qu'il compoſoit des Homélies & d'autres Diſcours pour les Evêques, qui, faute de loiſir ou de talens, ne pouvoient préparer eux-mêmes les inſtructions qu'ils devoient à leur peuple. On l'a auſſi appellé le Jérémie du cinquième ſiècle, parce qu'il déplore ſans ceſſe les maux de l'Egliſe, auxquels il étoit extrêmement ſenſible, & qu'il invective avec force contre les mœurs dépravées de ſon tems, qu'il regarde avec raiſon, comme la cauſe des malheurs qui affligeoient la Société chrétienne. Son Traité de la Providence eſt rempli de penſées fortes & de traits du

V. SIÈCLE.

plus grand pathétique. Son but dans cet Ouvrage éloquent, eſt de juſtifier la divine Providence, dans la conduite qu'elle tenoit ſur les Chrétiens, accablés d'infortunes, tandis que les barbares, auteurs de leurs calamités, étoient dans la gloire & la proſpérité. Son Traité contre l'avarice, & ſes Epîtres, contiennent auſſi des endroits fort inſtructifs & fort touchans. Tous ces Ouvrages ſont écrits d'un ſtyle clair, orné, facile & agréable. Le talent propre de Salvien eſt d'attacher l'eſprit du Lecteur, par le fonds des choſes, & par la manière de les dire. On croit qu'il mourut à Marſeille vers l'an 484.

Vincent, Moine de Lérins, peu connu par ſa naiſſance & ſes actions, s'eſt rendu célèbre dans l'Egliſe par un Ouvrage qu'il publia vers l'an 434 : il l'intitula : *Mémorial* ou *Avertiſſement*, *Commonitorium*. C'eſt une ſuite de principes propres à faire diſcerner la véritable doctrine de l'Egliſe d'avec celle des hérétiques, ſur-tout dans les tems où l'erreur, par ſes progrès & ſon étendue, obſcurcit la vérité & ſemble prête à l'étouffer. Les maximes de conduite qu'il propoſe pour ces conjonctures

difficiles ſont dictées par la ſageſſe & la raiſon. Il développe admirablement les caractères de la vérité catholique, qui ſont l'antiquité, la continuité, l'univerſalité. Rien de plus lumineux, de plus ſolide & de plus certain que les règles dont cet écrit précieux offre le développement. C'eſt un guide sûr pour tous ceux qui écrivent, & qui enſeignent dans les tems où l'agitation des eſprits rend la route plus difficile à tenir. Les principes qu'il établit ſur le témoignage incorruptible de l'antiquité, l'autorité de la tradition, & la force de l'enſeignement univerſel, s'appliquent à tous les tems & à toutes les erreurs. Les diſputes qui s'élèvent dans l'Egliſe ſeroient bientôt terminées, ſi l'on ſuivoit les ſages raiſonnemens qu'il emploie, pour montrer qu'il ne peut y avoir de preſcription contre la foi, & que l'erreur eſt toujours marquée d'un caractère de nouveauté, qui fait ſa honte, & qui prépare ſa condamnation. Vincent de Lérius mourut vers l'an 450.

V. SIÈCLE.

S. Sidoine Apollinaire, l'un des plus illuſtres Evêques des Gaules dans le cinquième ſiècle, naquit à Lyon en 430,

V. SIÈCLE.

d'une famille où les premières dignités de l'Empire étoient héréditaires. Son père, qui se nommoit aussi Apollinaire, étoit Préfet des Gaules, sous le règne de Valentinien III. Il fut lui-même Préfet de Rome & Chef du Sénat, avec le titre de Comte, sous Majorin. Il étoit si distingué par la pureté de ses mœurs & sa piété, qu'il fut élu pour succéder à Eparque, Évêque de la Ville d'Auvergne, aujourd'hui Clermont, d'un consentement unanime de tous ceux qui avoient droit de concourir à cette élection, vers l'an 472, quoiqu'il fût encore laïc, & engagé dans l'état du mariage. Il se sanctifia dans l'épiscopat par sa charité qui étoit sans bornes, par l'austérité de sa vie, & par son zèle pour le salut de son peuple. Il visitoit son Diocèse avec soin. Il étoit si libéral envers les pauvres, que dans un tems de calamité, il en nourrit plus de quatre mille, tous étrangers, outre ceux de son Diocèse. Il eut beaucoup à souffrir, lorsque les Visigoths, sous la conduite d'Euric leur chef, se furent rendus maîtres de Clermont & de toute l'Auvergne, où ils commirent les ravages ordinaires aux barbares. Il

mourut l'an 482, âgé de cinquante-deux ans. Les Ouvrages qui nous reſtent de lui, plus eſtimés de ſes contemporains qu'ils ne l'ont été depuis le renouvellement des Lettres & du goût, ſont ſept Livres d'Epîtres & vingt-quatre pièces de vers. Il étoit regardé de ſon tems, comme le premier homme des Gaules pour l'érudition, l'éloquence & la poéſie. En effet, il a de l'élévation dans les penſées, de la ſolidité dans le raiſonnement, & quelquefois de la délicateſſe dans l'expreſſion : mais en général ſa manière d'écrire a les vices de ſon ſiècle, les métaphores outrées, les antithèſes & les jeux de mots.

V. SIÈCLE.

Théodoret, Evêque de Cyr en Syrie, naquit à Antioche vers l'an 387. Son père & ſa mère moururent lorſqu'il étoit encore jeune. Il vendit les grands biens qu'ils lui laiſsèrent, en diſtribua le prix aux pauvres, & ſe retira dans un Monaſtère ſitué à trente lieues d'Antioche. Il y vécut dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes, juſqu'à l'an 423, qu'il en fut tiré pour remplir le Siège épiſcopal de Cyr. Il travailla avec une ardeur infatigable à la converſion des Payens, des Juifs &

V. SIÈCLE.

des Hérétiques, juſques-là qu'il fut ſouvent expoſé à perdre la vie. Ses travaux apoſtoliques & ſes ſouffrances lui ont mérité le titre de Confeſſeur. Cependant ſon attachement pour Jean d'Antioche, partiſan déclaré de Neſtorius, qui alla juſqu'à le porter à écrire contre les anathématiſmes de S. Cyrille, fit une tache à ſa gloire. Mais il l'effaça dans la ſuite, par le zèle avec lequel il combattit le Neſtorianiſme, & l'Eutychianiſme dont il vit la naiſſance. Il mourut ſaintement, dans la paix & la communion de l'Egliſe, vers l'an 438. Les Anciens ont témoigné une grande eſtime pour la perſonne & les écrits de Théodoret : ils le qualifient de Saint & de ſavant homme. Tous les Ouvrages qu'il a laiſſés, méritent d'être lus : on y trouve des choſes admirables, des penſées ingénieuſes, des réflexions ſolides, & un ſtyle comparable à celui des meilleurs Ecrivains de ſon tems. Son Hiſtoire eccléſiaſtique, qui eſt une continuation de celle d'Euſébe, & un ſupplément à celle de Socrate & de Sozomène, eſt intéreſſante par les faits curieux qu'il rapporte, & par les pièces originales qu'il a conſervées. Ses Com-

mentaires sur l'Ecriture sont savans, clairs & solides. Dans ses Traités théologiques, il presse vivement les ennemis de la foi par des argumens sans replique, & par des témoignages de la tradition puisés dans les meilleures sources. Ses écrits contre S. Cyrille sont les seuls qui fassent quelque tort à sa mémoire. Ils furent condamnés par le cinquième Concile œcuménique, avec ceux de Théodore de Mopsueste & d'Ibas d'Edesse; mais on ne prononça rien contre sa personne dans cette assemblée, parce qu'il avoit combattu depuis les erreurs de Nestorius, jusqu'à mériter la haine des sectateurs de cet héresiarque, qui le déposèrent dans le Conciliabule d'Ephèse, & parce qu'il avoit été admis à la communion de l'Eglise par le Pape S. Léon & par le Concile de Chalcédoine. V. SIÈCLE.

Les autres Ecrivains ecclésiastiques du cinquième siècle, dont nous ne ferons point d'articles particuliers, pour ne pas sortir des bornes qui conviennent à cet Ouvrage, sont: Pallade, Evêque d'Hélénople en Bythinie, qui a composé une Histoire ecclésiastique très-estimée; il l'intitula: *Lausiaque*, parce qu'il l'en-

V. SIÈCLE.

treprit à la prière de Lauſus ſon ami, Gouverneur de Cappadoce, à qui il la dédia : S. Eucher, Evêque de Lyon, qui joignoit une haute naiſſance à une éminente piété; nous avons de lui des Lettres & quelques Opuſcules qui ſont très-propres à inſpirer le détachement du monde, l'amour de la ſolitude & le goût de la vertu : S. Iſidore de Péluſe; il reſte de lui un grand nombre de Lettres, la plupart très-courtes, mais pleines de ſens & de vérités; elles roulent ſur des paſſages de l'Ecriture & des queſtions théologiques, dont elles donnent l'explication : Rufin, Prêtre d'Aquilée, célèbre par ſes démêlés avec S. Jérôme, dont il avoit été le meilleur ami, & par les Traductions Latines d'Origène, d'Euſébe, de S. Grégoire de Nazianze, & de pluſieurs autres Pères Grecs, qu'il a données : Jean Caſſien, qui a écrit, à la prière de S. Caſtor, Evêque d'Apt, des inſtitutions monaſtiques, diviſées en douze Livres, où il trace l'idée des uſages & des règles qui ſe pratiquoient dans les Monaſtères d'Orient; & des conférences, au nombre de vingt-quatre, où il rapporte les entretiens ſpirituels qu'il avoit

eu avec les Anachorètes du déſert de Sethé : S. Hilaire d'Arles, qui avoit compoſé un grand nombre d'Homélies pour toutes les Fêtes de l'année, & pluſieurs Mémoires inſtructifs que nous n'avons plus. Il ne nous reſte de lui qu'une expoſition du Symbole & quelques Opuſcules : S. Nil, Prêtre & Solitaire du mont Sinaï, qui a laiſſé pluſieurs Traités de piété, & un grand nombre de Lettres, écrites d'un ſtyle vif & concis; la plupart ont pour objet les devoirs & les pratiques de la vie ſolitaire : Marius Mercator, ſimple laïc, qui a fait quelques Traités contre les Pélagiens, les Neſtoriens, & Théodore de Mopſueſte, Maître commun des uns & des autres : S. Proclus, Patriarche de Conſtantinople & diſciple de S. Jean Chryſoſtôme, dont on a quelques Homélies, & un Ouvrage important ſur la tradition de la divine Liturgie : Socrate & Sozomène, Auteurs de deux Hiſtoires eccléſiaſtiques, qui ſont comme la continuation de celle d'Euſèbe : Claudien Mamert, frère de S. Mamert, Evêque de Vienne, qui a écrit un Traité de la Nature de l'ame, contre Fauſte de Riez, fameux ſemi-

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE. Pélagien : Victor, Evêque de Vite en Afrique, qui a donné une Hiſtoire intéreſſante de la Perſécution des Vandales contre les Catholiques : Paul Oroſe, Auteur d'une Hiſtoire qui s'étend depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 416 de J. C. : enfin Victor d'Aquitaine, qui a dreſſé un Cycle paſcal, depuis l'an 28 de J. C. juſqu'à l'an 559.

ARTICLE VII.

Mœurs générales. Diſciplines. Pratiques & uſages.

PLUS on s'éloigne de la ſource du Chriſtianiſme, en ſuivant le cours des ſiècles, plus on voit diminuer cette ferveur & cette innocence, qui faiſoient la gloire de la Société chrétienne, dans les premiers tems. Les mœurs générales dégénéroient ſenſiblement de l'ancienne pureté, & les paſſions, dont le germe ſubſiſte éternellement dans le cœur humain, ſe reproduiſoient à meſure qu'on étoit, ou moins convaincu, ou moins occupé des grands principes qui

qui leur ſervent de frein. Le déſir de s'élever aux poſtes éminens dans l'Egliſe & dans l'Etat, l'amour des richeſſes & du faſte, le goût des commodités & des amuſemens, qui ſont une ſuite de l'opulence, la jalouſie du crédit & de la domination, en un mot, tous les vices, tous les défauts, qu'une Religion ſévère avoit réprimés, réparurent, lorſque les circonſtances devinrent propres à les faire éclore & à les développer. La piété des Empereurs, leur zèle bien ou mal dirigé, l'influence qu'ils avoient ſur les affaires de l'Egliſe, en prenant parti dans toutes les diſputes, la faveur & les dignités qui étoient le prix des complaiſances qu'on avoit pour eux, ou pour ceux qui les gouvernoient, les haines engendrées par la diverſité des opinions en matière de foi, & par la rivalité des ſectes, toutes ces cauſes réunies & combinées en mille manières, concouroient à introduire dans le ſanctuaire, des vues & des maximes inconnues dans les tems heureux qui avoient précédé. Des Prélats impérieux & politiques, tels que Théophile d'Alexandrie & Acace de Conſtantinople, qui briguoient les faveurs de la Cour, & s'en

V. SIÈCLE

V. CLE. servoient pour opprimer leurs ennemis ; des ambitieux, tels que Timothée Elure, Pierre Monge, Pierre le Foulon, qui s'emparoient des grands Sièges par la ruse & la violence ; des Moines inquiets, ignorans & factieux, qui couroient par troupes & poursuivoient à main armée ceux qu'un zèle fanatique leur faisoit regarder, non comme des frères qu'il falloit ramener par la douceur, mais comme des ennemis qu'il falloit perdre ; tels sont les objets affligeans & nouveaux que l'Histoire nous présente dans ce siècle. Quoi de plus révoltant que les scènes quelquefois sanglantes, & toujours scandaleuses, qui furent les effets de l'esprit schismatique dont les Nestoriens & les Eutychiens étoient dominés ? Les places publiques & les Eglises en étoient souvent le théâtre. Catholiques, hérétiques, on s'attaquoit, on se chargeoit comme des armées ennemies, on se poursuivoit en furieux, on ne respiroit que la destruction du parti contraire à celui qu'on avoit embrassé ; le Clergé se confondoit avec le peuple, & l'on combattoit avec tout l'acharnement des guerres civiles.

Les Monastères se multiplioient de

toute part, mais la profeſſion monaſtique, qui n'eſt après tout qu'une inſtitution humaine, dégénéroit de ce qu'elle avoit été dans ſes heureux commencemens. Les Moines entroient dans les cabales, ils s'immiſçoient dans les affaires de l'Egliſe, ils ambitionnoient les dignités, ils vouloient ſe ſouſtraire à l'autorité des Evêques, ils s'occupoient des queſtions théologiques, & ſoutenoient avec chaleur les opinions qu'ils avoient adoptées. On les voyoit par troupes, au milieu de la Ville impériale & ailleurs, excitant le trouble & portant la confuſion dans les aſſemblées eccléſiaſtiques. Ces déſordres étoient ſi communs, que l'Empereur Marcien crut devoir propoſer au Concile de Chalcédoine, entre autres réglemens de diſcipline, celui par lequel il ſeroit défendu de bâtir aucun Monaſtère ſans le conſentement de l'Evêque du lieu, & ordonné à tous les Moines des Villes & des campagnes d'être ſoumis à l'Evêque Diocéſain. La révolte ſcandaleuſe des Moines de Paleſtine, contre le Patriarche de Jéruſalem & les autres Evêques de la contrée, prouve combien ce réglement étoit néceſſaire. Les

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

Moines de Lérins, dont la régularité paſſoit pour ſi édifiante, élevèrent auſſi des prétentions contre l'Evêque d'Arles de qui ils dépendoient, & il fallut qu'un Concile (le IVe. d'Arles qu'on rapporte à l'an 460) aſſurât, par une déciſion canonique, les droits du Supérieur eccléſiaſtique ſur ce Monaſtère.

La diſcipline ſe relâchoit auſſi, par les diſpenſes, que les malheurs publics, & les ravages des barbares obligeoient d'accorder. Les Paſteurs zélés & les Souverains Pontifes veilloient au maintien des règles & à l'obſervation des canons. Mais on ſe trouvoit quelquefois contraint de s'en écarter, pour le bien même & le ſervice de l'Egliſe. C'eſt ainſi qu'en Afrique, la diſette de Clercs pendant & après la perſécution des Vandales, força les Evêques à être moins ſévères dans le choix de ceux qui entroient dans le Clergé, & moins rigides à exiger qu'on gardât les interſtices, entre les divers degrés de la Cléricature. De même, les Evêques des Gaules, au milieu des brigandages & des horribles violences qu'exerçoient les barbares, qui étoient Idolâtres ou Ariens, ſe rendoient plus faciles à

réconcilier les pénitens ; & de peur que les Egliſes ne manquaſſent de Paſteurs à leur mort, ou ne fuſſent livrées à de funeſtes diviſions, ils ſe déſignoient des ſucceſſeurs avant de mourir : précaution ſage dans les circonſtances qui obligèrent d'y avoir recours, mais qui ſe changea bientôt en abus, tellement qu'on en ſeroit venu à léguer un Evêché par teſtament, comme un patrimoine temporel, ſi le Concile tenu à Rome en 465 ſous le Pape Hilarus, n'eût condamné un uſage ſi contraire aux ſaints canons.

V. SIÈCLE.

Les loix de la pénitence, quoique moins ſévères, étoient toujours en vigueur, comme on le voit par les canons des Conciles & les Décrétales des Papes. Ils ordonnent qu'on n'exigera pas des pénitens qu'ils faſſent un aveu public de leurs péchés, & qu'on ſe contentera de la confeſſion auriculaire & ſecrète, ce qui prouve combien l'uſage en eſt ancien dans l'Egliſe ; ils veulent que les pénitens ſoient réconciliés à la mort, lors même qu'étant privés de l'uſage des ſens, ils ne peuvent demander la réconciliation, ni montrer le deſir de l'obtenir ; il ſuffit qu'on en ſoit aſſuré

V. SIÈCLE.

par le témoignage des assistans : ils prescrivent de n'imposer la pénitence publique aux personnes mariées, que du consentement des deux parties, parce que la continence étoit une des obligations des pénitens.

Les Rogations sont une des institutions de ce siècle. Les calamités publiques donnèrent lieu à ce pieux établissement en 468. Sans parler des maux innombrables que causoient les barbares, il y avoit des tremblemens de terre, des inondations, des stérilités, des incendies subites, des bêtes carnacières qui se répandoient en plein jour dans les Villes. Saint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, touché de ces fléaux, établit dans son Eglise des Processions, pour fléchir la colère de Dieu, par la prière, les larmes & les autres marques de la pénitence. Il les fixa aux trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension de N. S. Les autres Eglises des Gaules adoptèrent cette sainte pratique, qui fut ensuite reçue à Rome & dans tout l'Occident.

Le Carême étoit observé dans toute l'Eglise, mais les usages n'étoient pas

les mêmes par-tout pour la durée, le nombre des jours qu'on devoit jeûner chaque semaine, ni la qualité des alimens dont on se nourrissoit pendant ce tems de pénitence. Le jeûne du Samedi n'étoit pas non plus observé en tout lieu. S. Augustin consulté sur ces différences, prescrit une règle très-sage, c'est de suivre la pratique de l'Eglise particulière où l'on se trouve; & il décide que celui-là jeûne mieux, qui jeûne suivant l'usage établi dans le lieu où la Providence veut qu'il vive. V. SIÈCLE.

On voit par les Institutions Monastiques de Cassien, qu'il y avoit quelque diversité dans les différens Monastères, par rapport à la distribution des Offices qu'on a depuis appellés, *Heures Canoniales*, & par rapport au nombre des Pseaumes qu'on y récitoit. La même diversité se trouvoit à cet égard entre les différentes Eglises, sur-tout en Orient; l'usage d'Occident étoit plus uniforme.

Malgré ces différences, ce qu'on pratiquoit alors revient assez à ce que nous observons encore aujourd'hui : c'est à peu de chose près la même division & le même ordre. Matines la nuit; Laudes

V. SIÈCLE.

& Prime le matin; Tierce, Sexte & None dans le cours de la journée; Vêpres le soir.

Le Sacramentaire attribué au Pape Gelaſe qui monta ſur le Saint-Siège en 492, eſt un des plus précieux monumens de ce ſiècle; il a même des caractères d'une plus haute antiquité, & ſans doute c'eſt parce que Gelaſe en a raſſemblé les diverſes parties, qu'on l'en a fait Auteur. Cette opinion eſt fondée ſur ce que le Symbole de Nicée y eſt rapporté ſans les additions qu'on y fit dans le ſecond Concile œcuménique en 381, & ſur ce que les fêtes de S. Pierre & de S. Paul, qu'on célébra dans la ſuite le même jour, y ſont ſéparées. C'eſt un recueil de Meſſes pour tous les tems de l'année, & de formules pour l'adminiſtration de tous les Sacremens & pour toutes les cérémonies de l'Egliſe. Il eſt diviſé en trois Livres; le premier contient l'Office des Dimanches & des Solemnités qu'on célèbre dans le cours de l'année; le ſecond, l'Office des Saints; & le troiſième, les Offices qui ne ſont pas aſſignés à des jours fixes, tels que les Meſſes Votives, les Meſſes des Morts, &c.

Sans entrer dans un plus grand détail sur cet Ouvrage liturgique, le plus ancien qui existe dans l'Eglise Latine, il suffit de dire qu'on y trouve à-peu-près tout ce que nous pratiquons encore aujourd'hui par rapport à la célébration des saints Mystères, à l'administration des Sacremens, & aux diverses parties de l'Office divin. Ce qui prouve combien le culte actuel de l'Eglise catholique & les pieux usages qui s'y rapportent, sont dignes de notre respect, & en même tems combien il y a d'ignorance & de mauvaise foi dans les censures que tant d'Ecrivains superficiels ont osé hasarder sur des pratiques si anciennes & si saintes.

V. SIÈCLE.

Nous avons remarqué dans le tableau du quatrième siècle, que les Evêques consultoient les Souverains Pontifes sur toutes les difficultés qu'ils rencontroient dans l'exercice de leurs fonctions, & principalement sur les points qui intéressoient la discipline. Cet usage continua & devint même plus fréquent & plus étendu; ce qui produisit un grand nombre de Décrétales émanées des Papes qui montèrent sur la Chaire de S. Pierre pendant le cours de ce siècle.

V. SIÈCLE. Ainſi l'autorité du Saint-Siège augmentoit de plus en plus, & la confiance des Evêques fourniſſoit aux Papes les moyens d'attirer à eux toutes les affaires de l'Egliſe, ſans que perſonne eût lieu de ſe plaindre qu'ils donnaſſent trop d'étendue à leur juriſdiction. On voit par la manière dont s'expriment Zozime, S. Léon & Gelaſe, l'idée qu'on avoit à Rome du pouvoir des Souverains Pontifes, relativement au gouvernement univerſel de l'Egliſe, & rien ne nous apprend qu'on ait réclamé contre l'uſage qu'ils faiſoient de cette autorité, quand ils ne la portoient pas au-delà de ſes bornes légitimes.

Parmi le grand nombre de Conciles qui furent tenus dans ce ſiècle & dont on trouvera ci-après la Table chronologique, celui que Gelaſe aſſembla à Rome l'an 494, mérite que nous y faſſions une attention particulière. On y dreſſa un catalogue des Livres canoniques de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, & il eſt ſemblable à celui que nous avons aujourd'hui. Le décret porté enſuite, que l'Egliſe Romaine reçoit pour règle de ſa foi, les quatre Conciles œcuméniques, & les Ouvrages

des Pères qui ſont morts dans ſa communion, entre leſquels on nomme ſpécialement S. Cyprien, S. Athanaſe, S. Grégoire de Nazianze, S. Baſile, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Hilaire de Poitiers, S. Jean Chryſoſtôme, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, S. Jérôme, S. Proſper & S. Léon. Après cela vient la liſte des Ouvrages que l'Egliſe catholique condamne ou rejette comme apocryphes, hérétiques, ou ſeulement favorables à l'erreur. V. SIÈCLE.

On ſe rappelle qu'à la mort de Marcien, arrivée en 457, Léon I monta ſur le Trône impérial. Ce Prince trouva l'Egliſe & l'Etat dans une grande agitation. *Elle* étoit cauſée par les cabales *des Eutychiens*, qui, ſuivant l'uſage *des ſectes* proſcrites, faiſoient tous leurs efforts pour anéantir l'autorité du Concile de Chalcédoine par lequel ils avoient été condamnés. Léon penſoit à convoquer un nouveau Concile général pour remédier à ces troubles; mais la ſituation des affaires de l'Empire n'étant pas favorable à l'exécution de ce deſſein, il ſe contenta de conſulter tous les Evêques de l'Orient,

V. SIÈCLE.

ſur ce qu'il falloit penſer du Concile de Chalcédoine & de ſes décrets. Les réponſes des Evêques, quoique diſperſés dans leurs Sièges, furent regardées comme autant de déciſions canoniques, & leur jugement tint lieu du Synode que l'Empereur ſe propoſoit d'aſſembler.

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE. An de J. C.

EPHESINUM, de ſoixante-dix Evêques d'Aſie, pour l'élection d'un Evêque d'Ephèſe. Six Prélats ſimoniaques y furent dépoſés. 401.

Carthaginenſe V, ſous Aurèle, le 18 Juin. Ce Prélat y propoſa de députer à l'Egliſe de Rome & à l'Empereur qui réſidoit à Milan, afin d'obtenir leur approbation, pour mettre dans le Clergé les enfans des Donatiſtes convertis en âge de raiſon. 401.

Carthaginenſe, ſous Aurèle, le 13 Septembre, de toutes les Provinces d'Afrique: on y députa à Rome, pour y faire voir au Pape Anaſtaſe, la néceſſité de recevoir les Clercs Donatiſtes dans leur rang. 401.

Taurinenſe, de Turin, le 22 Septembre, ſur les affaires des Gaules, & en particulier ſur le différend des Evêques de Vienne & d'Arles touchant la Pri- 401.

matie. Il n'a pu être tenu avant cette année. (*Pagi.*)

V. SIECLE. An de J. C. 402. *Milevitanum I*, de Milève, pour la réunion des Donatiſtes. On y fit divers canons, dont le cinquante-ſixième veut que les Lettres d'Ordination ſoient datées du jour & du Conſulat. Ce Concile porte lui-même la date du Conſulat d'Honorius & d'Arcade, le VIe des Calendes de Septembre, (27 Août.)

403. * *Ad Quercum*, du Chêne, Bourg près de Chalcédoine, au mois de Juin, par Théophile d'Alexandrie & quarante-cinq Evêques, contre S. Jean Chryſoſtôme. (*Pagi.*)

403. *Conſtantinopolitanum*, de Conſtantinople, en même tems que le précédent, de quarante Evêques pour S. Jean Chryſoſtôme. Ce ſaint ayant été injuſtement dépoſé au Concile du Chêne, pour avoir refuſé d'y comparoître, l'Empereur l'exila; mais ſon exil ne dura qu'un jour, & il fut ramené comme en triomphe à Conſtantinople.

403. *Carthaginenſe*, ſous Aurèle, le 25 Août, de toutes les provinces d'Afrique. Il y fut décidé qu'on inviteroit les Donatiſtes à ſe trouver avec les Catholiques, pour examiner les raiſons qui les ſépa-

roient de la communion de l'Eglise. Tout ce qui est dans le *Codex Ecclesiæ Africanæ*, depuis la pag. 911 C. jusqu'à la pag. 915 C. appartient à ce Concile.

V. SIÈCLE. An de J. C.

* *Constantinopolitanum*, de Constantinople. S. Jean Chrysostôme y fut déposé une seconde fois & chassé de la Ville cinq jours après la Pentecôte, qui en cette année tomboit le 5 Juin. Arsace fut élu en sa place le Lundi 27 du même mois. 404.

Carthaginense, sous Aurèle, le 26 Juin. On y implora le secours de l'Empereur contre les violences des Donatistes, & on y fit divers canons sur la discipline. Tout ce qui est dans le *Codex Ecclesiæ Afric.* depuis la p. 915 C. jusqu'à la p. 918 E. appartient à ce Concile. 404.

Carthaginense, le 23 Août. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 918 E. jusqu'à la p. 919 B. appartient à ce Concile. 405.

Italicum, d'Italie, par Innocent I, pour demander un Concile à Thessalonique en faveur de S. Jean Chrysostôme. (*Tillemont, Mansi.*) 405.

Carthaginense, le 15 Juillet, par Aurèle, Evêque de Carthage. On y fit plusieurs canons sur les appels, sur les voyages des Evêques au-delà de la mer, sur les 407.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Evêques Donatiſtes qui ſe réuniroient à l'Egliſe, ſur les érections de nouveaux Evêchés. Enfin on y députa deux Evêques à l'Empereur, pour lui demander une loi confirmative du décret de ce Concile touchant les perſonnes répudiées, à qui l'on défend de ſe marier à d'autres. Tout ce qui eſt dans le *Codex Eccl. Afric.* depuis la p. 919 B. juſqu'à la p. 926 B. appartient à ce Concile.

408. *Carthaginenſia duo*, l'un le 1 Juillet, l'autre le 13 Octobre. Dans le premier on députa l'Evêque Fortunatien à l'Empereur, avec pouvoir d'agir contre les payens & les hérétiques. Dans le ſecond on donna une ſemblable commiſſion aux Evêques Florent & Reſtitut, à l'occaſion du maſſacre de Sévère & de Macaire.

409. *Carthaginenſe*, le 15 Juin. On y ordonna qu'un Evêque ne jugeroit point ſeul. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

410. *Carthaginenſe*, ſous Aurèle, le 14 Juin. A la demande de ce Concile, l'Empereur Honorius révoqua aux Donatiſtes, la liberté qu'il leur avoit accordée auparavant, pour le libre exercice de leur Religion.

410. *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Jean, Métropolitain de Séleucie,

& quarante autres Evêques, le jour de Noël. On y fit vingt-deux canons sur la discipline. [*Mansi, suppl. Conc. T. I.*] V. SIÈCLE.

Ptolemaïdense, de Ptolémaïde, où l'Evêque Synésius excommunia le Préfet Andronic, qui se conduisoit en tyran, & qui avoit fait afficher ses ordonnances à la porte de l'Eglise. [*Pagi.*] An de J. C. 411.

Carthaginense. Conférences le 1, le 3 & le 8 Juin, en présence du Comte Marcellin, par ordre d'Honorius, entre les Catholiques & les Donatistes. Ceux-ci furent condamnés; mais plusieurs se convertirent & revinrent à l'Eglise. 411.

Carthaginense, sous Aurèle, où Célestius, disciple de Pélage, est condamné. [*Pagi.*] Tillemont le rapporte à 411. 412.

Cirtense ou *Zertense*, de Cirte ou Zerte. S. Augustin, au nom du Concile, écrit aux Donatistes, pour les désabuser du faux bruit que leurs Evêques faisoient courir, que le Tribun Marcellin avoit été corrompu par argent pour les condamner. 412.

* *Africanum*, Conciliabule des Donatistes au nombre de trente. On y régla que les Evêques & les Prêtres de leur secte qui auroient communiqué avec les Catholiques, seroient reçus & conservés 414.

V. SIÈCLE. An de J. C.

dans leur rang, pourvu qu'ils n'euſſent point offert enſemble le ſaint Sacrifice, ou exercé d'autres fonctions du Miniſtère avec eux. (*Auguſtinus L. 1. contrà Gaudent. C. 27.*)

414. *Jeroſolymitanum*, de Jéruſalem, où Pélage eſt renvoyé aux Evêques Latins pour le juger. Ce Concile, ſuivant Oroſe, fut célébré quarante-cinq jours avant la Dédicace [de l'Egliſe de la Réſurrection] qui tomboit le 14 Septembre. Sa date préciſe eſt par conſéquent le 1 Août.

415. *Illyricianum*, d'Illyrie, pour Périgène, ordonné Evêque de Patras. [*Tillemont.*]

415. *Dioſpolitanum*, de Dioſpolis, le 20 Décembre. Pélage y évita ſa condamnation par ſa diſſimulation & ſes menſonges. S. Auguſtin a ſouvent reproché aux Pélagiens que leur chef s'y étoit condamné par ſa propre bouche. Il y avoit anathématiſé ce qu'on y avoit rapporté de la doctrine de Céleſtius, ſon diſciple.

416. *Carthaginenſe*, vers le mois de Juin. Soixante-huit Evêques y anathématiſent Pélage & Céleſtius, s'ils s'obſtinoient à ne pas condamner eux-mêmes clairement leurs erreurs, & ils en écrivent au Pape Innocent, afin qu'il ſcellât ce jugement de ſon autorité.

Millevitanum II, de Milève en Numidie, vers le mois de Septembre. Soixante-un Evêques écrivent, comme ceux de Carthage, au Pape Innocent. S. Auguſtin lui écrit une ſeconde Lettre au nom de cinq Evêques, où il explique plus au long l'affaire de Pélage.

V. SIÈCLE. An de J. C. 416.

Le Pape, dans ſes réponſes aux deux Lettres ſynodales, établit ſommairement la doctrine catholique ſur la Grace, & condamne Pélage, Céleſtius & leurs ſectateurs, les déclarent ſéparés de la communion de l'Egliſe, à la charge de les y recevoir, s'ils renoncent à leurs erreurs. Dans ſa réponſe à la Lettre des cinq Evêques, il dit qu'il a lu le Livre de Pélage, qu'il y a trouvé beaucoup de propoſitions contre la Grace de Dieu, beaucoup de blaſphêmes, rien qui lui ait plu, & qui ne doive être rejetté de tout le monde. Ces réponſes ſont du 27 Janvier 417.

Tuſdrenſe, de Tuſdre dans la Byſacène. On y fit lecture de la Lettre du Pape Sirice, écrite en 386 aux Evêques d'Afrique, après quoi l'on dreſſa deux canons ſur la diſcipline. [*Baluze, Conc.*] 417.

Carthaginenſe, vers le mois de Novembre, de deux cens quatorze Evêques. 417.

Ils écrivirent au Pape Zozime, qui s'étoit laissé tromper par Pélage & Célestius, que la sentence prononcée contre eux par Innocent, subsiste jusqu'à ce qu'ils confessent nettement que la Grace de J. C. nous aide, non-seulement pour connoître, mais aussi pour faire la justice en chaque action : en sorte que sans elle nous ne pouvons rien avoir, penser, dire ou faire qui appartienne à la vraie piété, &c. Le P. Mansi renvoie ce Concile à la mi-Janvier 418.

V. SIÈCLE. An de J. C.

418. *Suffetulense*, de Suffétula dans la Byzacène. On y défend d'élever un laïque à l'épiscopat, à moins qu'il n'ait passé pendant une année par tous les autres degrés du ministère ecclésiastique. [*Baluze, Conc.*]

418. *Macrianum*, de Macriane dans l'Afrique. On y fit deux canons, dont le premier porte, que le suffrage de l'Eglise matrice suffit pour l'élection d'un Evêque. [*Baluze, ibid.*]

418. *Septimunicum*, en Afrique. On y fit six canons sur la discipline. [*Baluze, ibid.*]

418 *Theneſinum*, de Thènes en Thénèse, Ville maritime de la Byzacène. Il nous en reste trois canons sur la discipline. [*Baluze, ibid.*]

Les dates de ce Concile & des trois précédens, ne ſont pas abſolument certaines. V. SIÈCLE.

Carthaginenſe, le 1 Mai. Plus de deux cens Evêques y décident huit ou neuf articles contre les Pélagiens ſous peine d'anathême. On peut les voir dans M. Fleury, de même que les canons que le même Concile fit touchant la réunion des Donatiſtes. An de J. C. 418.

Le Pape Zozime, mieux informé, condamna auſſi Pélage & Céleſtius, & confirma les décrets du Concile de Milève en 416, comme avoit fait ſon prédéceſſeur Innocent I.

Ravennatenſe, de Ravenne, au mois de Février. Ce Concile, aſſemblé par l'Empereur Honorius, pour décider entre le Prêtre Boniface & l'Archidiacre Eulalius, tous deux nommés à la Papauté, ne put rien décider, faute d'unanimité. [*Edit. Venet. D. Cellier, T. XIII.*] 419.

Carthaginenſe VI, le 25 Mai & le 1 Juin. Ce Concile étoit général d'Afrique, & le Légat du Pape y aſſiſtoit après les deux Préſidens. Pour ſoutenir l'appel du Prêtre Appiarius au Saint-Siége, le Légat y propoſa les canons de Sardique, ſous le nom de Nicée; ce qui cauſa 419.

V. SIÈCLE. An de J. C.

quelques contestations avec les Africains, qui ne connoissoient point ces canons prétendus de Nicée. Ils envoyèrent à Constantinople & à Alexandrie, pour en avoir les vrais actes. Ils firent aussi, ou plutôt ils renouvellèrent trente-neuf canons faits auparavant. Le vingt-quatrième contient le catalogue des Ecritures, attribué aussi au Concile tenu en 397, entièrement conforme à celui dont nous usons aujourd'hui. Le P. Pagi, de ce Concile, en fait deux.

420. *Ctesiphontis*, de Ctésiphon en Perse, par Jaballa, Métropolitain de Séleucie. On y confirme les canons du Concile de Séleucie tenu l'an 410. (*Assemani, Bibl. Orient. tom. III. Mansi, tom. I.*)

422. *Hipponense*, d'Hippone, où Antoine, Evêque de Fussale, est dépose. Cet Evêque surprit le Primat, & ensuite le Pape Boniface. S. Augustin en a tant de douleur, qu'il est disposé à quitter plutôt l'épiscopat, que de voir Antoine rétabli. (*Tillemont, tom. XIV. Mansi, tom. I, p. 310.*)

423. *Cilicienſe*, de Cilicie. Les Pélagiens y sont condamnés par Théodore de Mopsueste, qui est regardé comme leur chef, & chez qui Julien s'étoit retiré quelque tems, pour y faire ses huit Livres contre S. Augustin.

Antiochenum, par Théodore, Evêque d'Antioche, contre les erreurs de Pélage. Prayle, Evêque de Jéruſalem, que cet héréſiarque avoit d'abord prévenu en ſa faveur, aſſiſta à ce Concile, où il reconnut l'illuſion que Pélage lui avoit faite, & ſouſcrivit à ſa condamnation. Manſi (*ſuppl. Conc. tom. I. p.* 298.) place ce Concile en 418. L'Editeur de Veniſe, que nous ſuivons, le met en 424.

V. SIÈCLE. An de J. C. 424.

Carthaginenſe. Appiarius, mal établi par le Pape, y confeſſe enfin ſes crimes. Les Pères du Concile en écrivent à Céleſtin, en révoquant la permiſſion accordée en 419 aux Africains d'appeller au Pape, étant réſolus de juger & de finir en Afrique toutes les affaires qui y naiſſoient, ſuivant les vrais canons du Concile de Nicée.

425 ou environ.

Conſtantinopolitanum, de Conſtantinople, le 28 Février, pour ordonner l'Evêque Siſinnius. On y défend de recevoir les Meſſaliens relaps.

426.

Hipponenſe, le 26 Septembre. S. Auguſtin y déclare Eraclius pour ſon ſucceſſeur; mais en le laiſſant dans l'ordre de Prêtre juſqu'à ſa mort. Deux Evêques, ſept Prêtres & tout le peuple d'Hippone conſentirent à cette déclaration.

426.

V. SIÈCLE. An de J. C. 429. *Trecenſe*, de Troyes en Champagne, dans l'automne, où l'on choiſit, de l'avis du Pape Céleſtin, S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens. Ce Concile fut nombreux, ſuivant le Prêtre Conſtance, qui ne marque pas le lieu où il ſe tint. Mais les Bollandiſtes prouvent que ce fut à Troyes, dans leurs notes ſur la première Vie de S. Loup.

430. *Alexandrinum*, au commencement de Février. S. Cyrille y écrit à Neſtorius ſa ſeconde Lettre, qui eſt très-belle. [*Tillemont.*]

430. *Alexandrinum*, vers le mois d'Avril. S. Cyrille ayant appris que Neſtorius avoit écrit au Pape, en lui renvoyant ſes Homélies, il lui écrivit de ſon côté contre Neſtorius. [*Tillemont.*]

430. *Romanum*, le 11 Août. La doctrine de Neſtorius y eſt condamnée, & lui dépoſé, s'il ne ſe rétracte dans dix jours. S. Cyrille eſt commis pour lui donner un ſucceſſeur en cas de refus. Les Pélagiens y ſont auſſi condamnés. [*D. Cellier.*]

430. *Alexandrinum*, le 3 Novembre. S. Cyrille y fait douze anathêmes, & les envoie à Neſtorius, avec la Lettre du Pape. [*D. Cellier.*]

Romanum,

Romanum, au commencement de Mai, à l'occaſion de la Lettre de l'Empereur Théodoſe, pour la convocation du Concile ſuivant. [*D. Cellier.*]

V. SIÈCLE. An de J. C.

EPHESINUM, d'Ephèſe, troiſième Concile général, commencé le 22 Juin, & terminé le 31 Juillet. A ce Concile, compoſé de plus de deux cens Evêques, S. Cyrille préſida comme tenant la place du Pape, ainſi que portent les actes. Neſtorius refuſa d'y aſſiſter, avant l'arrivée de Jean d'Antioche. Il y fut anathématiſé & ſa doctrine auſſi : ce qui fut confirmé le 11 Juillet, après l'arrivée des Légats. Les Pélagiens qui couroient toutes les Provinces, dit le Pape Céleſtin, & ſe faiſoient connoître pour être condamnés par-tout, le furent encore par le Concile d'Ephèſe. S. Proſper en conſéquence fit l'épitaphe des héréſies de Pélage & de Neſtorius, frappées d'anathême à Ephèſe. Jean d'Antioche & les autres ſchiſmatiques y furent auſſi retranchés de la communion de l'Egliſe. 431. 431.

* *Epheſinum*, le 27 Juin, par Jean d'Antioche & les Orientaux, en faveur des Neſtoriens. S. Cyrille & Memnon d'Ephèſe furent dépoſés par ce prétendu Concile. 431.

V. SIÈCLE. An de J. C.

* *Tarſenſe*, de Tarſe en Cilicie, au mois de Novembre, par Jean d'Antioche, contre quelques Évêques attachés à S. Cyrille. (*Pagi*, *Tillemont*, *Baluze*.)

431. * *Antiochenum*, par le même, contre d'autres Évêques partiſans de S. Cyrille. (*Socrate*, *Baluze*, *Tillemont*.) Pagi révoque en doute ce Concile. Manſi en prouve la réalité.

431.

432. *Antiochenum*, pour la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Elle ne fut conclue que l'année ſuivante. (*Pagi*, *Tillemont*.)

433. *Zeugmatenſe*, de Zeugma en Syrie, où l'on reconnoît S. Cyrille pour orthodoxe, ſans vouloir condamner Neſtorius, & ſans rompre de communion avec Jean d'Antioche. (*Tillemont*.)

433. *Romanum*, par le Pape Sixte III, le 31 Juillet, pour l'anniverſaire de ſon Ordination. Il y reçut la nouvelle de la paix entre S. Cyrille & les Orientaux. (*Tillemont*.)

435. *Anazarbicum*, d'Anazarbe, par Maximin, Métropolitain de la ſeconde Cilicie. Les Évêques de cette Province, excepté Mélèce de Mopſueſte, rentrent, à l'exemple de Théodoret, ſous l'obéiſſance de Jean d'Antioche, & embraſſent

la paix qu'il avoit fait avec S. Cyrille, sans néanmoins approuver les anathématiſmes de ce dernier. Baluze met ce Concile en 433; mais Pagi montre qu'il eſt de 435. V. SIÈCLE. An de J. C.

Tarſenſe, par Helladius, Métropolitain de la première Cilicie, où les Prélats de cette Province reçoivent ſolemnellement le Concile d'Ephèſe, anathématiſent Neſtorius, & adoptent la paix rétablie entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Pagi prouve contre Baluze que ce Concile appartient à l'an 435 & non à l'an 434. 435.

Antiochenum, où l'on refuſe de condamner la mémoire de Théodore de Mopſueſte. (*Pagi.*) Le P. Manſi prétend qu'il faut diſtinguer ce Concile d'un autre tenu, ſelon lui, en 440, d'où Jean d'Antioche écrivit trois Lettres en faveur de Théodoſe, l'une à l'Empereur, la ſeconde à S. Cyrille, la troiſième à Proclus de Conſtantinople. 435.

Regienſe, de Riez en Provence, le 29 Novembre, pour remédier aux déſordres de l'Egliſe d'Embrun. S. Hilaire d'Arles y préſida, & Armentaire, qui avoit été mal élu Evêque d'Embrun, y fut dépoſé. (*Tillemont.*) 439.

Arauſicanum I, d'Orange, le 8 No- 441.

vembre, de trois Provinces seulement. Nous en avons trente canons importans pour la discipline.

V. SIÈCLE. An de J. C. 442.

Vasense, de Vaison, le 13 Novembre. Nous en avons dix canons. Ce Concile est daté de l'Ere (d'Espagne) 480, sous le Consulat de Dioscore.

Arelatense II, d'Arles. Nous en avons cinquante-six canons. Le P. Pagi, qui place ce Concile immédiatement après celui de Vaison, ne doute point qu'il n'ait été une occasion à S. Léon, de s'échauffer contre S. Hilaire d'Arles, qui s'attribuoit le droit d'assembler de grands Conciles dans les Gaules.

444. *Vesontionense*, de Besançon & non de Vienne. Probablement S. Hilaire d'Arles & S. Germain d'Auxerre y assistoient; & l'on y déposa Célidonius, qui étoit peut-être Evêque de Besançon.

444. *Romanum*, où S. Léon fait dresser les actes des abominations que des Manichéens, qu'il avoit découvert, avoient avouées en présence du Concile. (*D. Cellier, tom. XIV.*)

445. *Romanum*, sous S. Léon. Célidonius y est rétabli, & S. Hilaire d'Arles retranché de la communion du S. Siège. On lui défend d'entreprendre sur les droits d'autrui, &c.

Antiochenum. Concile nombreux où Athanaſe, Evêque de Perrha, eſt dépoſé, & Sabinien mis à ſa place. — An de J. C. 445.

Toletanum, de Tolède. On y fit une confeſſion de foi contre les Priſcillianiſtes, qui ſe trouve parmi les actes de celui de 400, tenu dans la même Ville, & qu'on a fauſſement attribuée à S. Auguſtin. (*Dom Cellier, tom. XIV.*) — 447.

Romanum, par le Pape S. Léon, 29 Septembre, où l'on défend aux Evêques de Sicile d'aliéner les fonds de leurs Egliſes, ſans le conſentement de leurs collègues. (*Manſi, ſuppl. Conc. tom. I.*) — 447.

Antiochenum, d'Antioche, ſous l'Evêque Domnus, aux fêtes de Pâques, où l'on oblige les accuſateurs d'Ibas, Evêque d'Edeſſe, à ſe déſiſter de leurs pourſuites. (*Manſi, ſuppl. Conc. tom. I.*) — 448.

Gallæciæ, de Galice, (on ne ſait en quel lieu) convoqué par Toribius, Evêque d'Aſtorga, par ordre du Pape S. Léon, pour condamner les erreurs & les Livres des Priſcillianiſtes. Les canons de ce Concile ſont perdus. (*Ferréras, T. II.*) — 448.

Conſtantinopolitanum, de Conſtantinople, depuis le 8 Novembre juſqu'au 22, par Flavien. Après qu'on y eut terminé un différend entre trois Evêques, — 448.

Eusébe de Dorilée y présenta une requête contre Eutychès, qui fut condamné, malgré l'eunuque Chrysaphius, ennemi de Flavien.

V. SIÈCLE. An de J. C.

449. *Tyrium & Berytense*, de Tyr, le 25 Février, & de Bétyre un peu avant Pâques, & non pas au mois de Septembre, comme le prétend le P. Labbe. Dans ces deux assemblées, Ibas, Evêque d'Edesse, est absous du soupçon de Nestorianisme.

449. *Constantinopolitanum*, de Constantinople, le 13 Avril. On y vérifie les actes de la condamnation d'Eutychès, & on en reconnoît la sincérité.

449. * *Ephesinum*, le 8 Août. Théodose le Jeune, qui avoit autant de zèle pour l'Eglise que peu de lumière pour connoître ceux qui le trompoient, surpris par Chrysaphius & Eutychès, leur accorde un Concile œcuménique, & écrit au Pape que ce Concile est indiqué à Ephèse. S. Léon qui en craint les suites, y envoie ses Légats, & écrit cette belle Lettre à Flavien, qui est un des plus illustres monumens de l'antiquité. L'événement justifia la crainte de S. Léon. Tout se passa dans le désordre à Ephèse sous Dioscore, Evêque d'Alexandrie. La vérité y fut con-

damnée, l'héréſie approuvée, Eutychès abſous, & Flavien condamné par les Evêques, environ au nombre de cent trente. Le trouble & la violence y regnèrent tellement, que cette aſſemblée n'eſt connue que ſous le nom de brigandage d'Ephêſe, *Latrocinium Epheſinum.* V. SIÈCLE. An de J. C.

Romanum, au mois d'Octobre, d'un aſſez grand nombre d'Evêques, pour repréſenter tout l'Occident. On y condamne tout ce qui s'eſt fait au brigandage d'Ephèſe. 449.

Romanum, ſur la fin de Juin, d'un grand nombre d'Evêques d'Italie. S. Léon à leur tête va trouver à l'Egliſe l'Empereur Valentinien, l'Impératrice Placidie ſa mère, & Eudoxie ſa femme; les prie avec larmes, & les conjure au nom de l'Apôtre S. Pierre, à qui ils venoient de rendre leurs reſpects, par leur propre ſalut, & celui de Théodoſe, de vouloir écrire à ce Prince, pour l'engager à faire réparer tout ce qui s'étoit fait contre l'ordre à Ephèſe, & à faire aſſembler un Concile général. Il leur repréſenta que c'étoit le veritable remède aux maux de l'Egliſe, & qu'il étoit néceſſaire, ſurtout à cauſe de l'appel de Flavien. St. Léon à genoux, obtint la grace qu'il demandoit. 450.

Constantinopolitanum, au mois d'Août.

V. SIÈCLE. Anatole, successeur de Flavien, mort des mauvais traitemens qu'il avoit soufferts à Ephèse, assembla ce Concile de tous les Evêques, Abbés, Prêtres & Diacres qui se trouvèrent alors à Constantinople. On y lut & on y approuva la Lettre de saint Léon & Flavien, & on anathématisa Nestorius, Eutychès & leurs dogmes. Les Légats du Pape rendirent graces à Dieu, de ce qu'ils trouvoient presque tout le monde uni dans la même foi.

An de J. C. 450.

451. *Mediolanense.* On y approuve la Lettre de S. Léon à Flavien.

451. *Gallicanum* ou *Arelatense*, comme le suppose M. de Tillemont. Quarante-quatre Evêques y approuvèrent la même Lettre de S. Léon, & ils lui en écrivirent avec de grands éloges. Le P. Mansi place ce Concile, sans beaucoup de fondement, à la fin de 451.

451. CHALCEDONENSE, quatrième Concile général, assemblé d'abord à Nicée, & ensuite transféré à Chalcédoine, où les Evêques arrivèrent à la fin de Septembre. Il y en avoit cinq cent vingt, ou même cinq cent trente-six, en y comprenant peut-être les absens, au nom desquels les Métropolitains signèrent la décision de

foi. Tous ces Evêques, excepté deux d'Afrique, & les quatre Légats du Pape, étoient de l'Empire d'Orient. La Lettre de S. Léon à Flavien fut lue dans ce Concile avec approbation, S. Flavien juſtifié, & Dioſcore anathématiſé. On pardonna aux Evêques qui, au brigandage d'Ephèſe, avoient cédé à la violence & au tems. Théodoret y fut auſſi reçu à la communion de l'Egliſe, après avoir condamné Neſtorius. L'Eutychianiſme & le Neſtorianiſme y furent également proſcrits, & tous les Evêques ſignèrent le décret de la foi.

V. SIÈCLE. Au de J. C.

Romanum, de Rome, par S. Léon, ſur la fin de l'année. On y reçoit le Concile de Chalcédoine, & on y fait deux canons : l'un qui ordonne de baptiſer les enfans revenus de la captivité, dans le doute s'ils l'ont été ; l'autre qui défend de réitérer le baptême donné par les hérétiques. Le P. Manſi met ce Concile au 29 Septembre 451, jour conſacré, dit-il, au Synode annuel de Rome. Mais le Concile de Chalcédoine n'étoit pas même alors commencé. 451.

Andegavenſe, d'Angers, le 4 Octobre, pour l'Ordination d'un Evêque. On y fit douze canons ſur la diſcipline. 453.

V. SIÈCLE. *Jeroſolymitanum*, des Evêques des trois Paleſtines, après le rétabliſſement de Juvénal & l'expulſion de Théodoſe. (*Tillemont.*)

An de J. C.

453. 455. *Arelatenſe III*, au ſujet d'un différend entre Fauſte, Abbé de Lérins, & Théodore, Evêque de Fréjus. Pagi le rapporte à l'an 455, Fleury à 461 au plus tard, & Manſi à 456.

457 ou environ. **Alexandrinum*, par Timothée Elure, contre le Patriarche Protérius & le Concile de Chalcédoine. (*Edit. Venet. tome IV, ex Sydonico.*)

458. *Romanum*, par S. Léon, pour réſoudre différentes difficultés, que les ravages des Huns avoient fait naître. (*Tillemont.*)

459. *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Gennade, contre les ſimoniaques. Nous en avons la Lettre ſynodale ſans date. (*Pagi.*)

461. *Turonenſe*, de Tours, le 18 Novembre. On y fit treize canons.

462. *Romanum*, au mois de Novembre, en faveur d'Hermès, qui s'étoit emparé de l'Egliſe de Narbonne.

463. *Arelatenſe IV*, d'Arles, ſur la fin de l'année, par Léonce, Métropolitain d'Arles, à l'occaſion de l'Ordination d'un Evêque de Die, faite par S. Mamert de

Vienne, ſans égard pour l'Ordonnance de S. Léon, qui avoit ſoumis en 450 cette Egliſe à l'Archevêque d'Arles. Le Concile écrivit au Pape Hilaire pour ſe plaindre du procédé de S. Mamert, que le Pape déſapprouva par ſa réponſe. (*Edit. Venet. T. IV.*) V. SIÈCLE. An de J. C.

Tarraconenſe, de Tarragone, au ſujet de Silvain, Evêque de Calahorrye, qui ordonnoit des Evêques à l'inſu d'Aſcagne, Evêque de Tarragone, ſon Métropolitain. Celui-ci, à la tête de tous les Evêques de ſa Province, en écrivit au Pape, pour ſavoir comment il falloit traiter Silvain. 464.

Venetenſe, de Vannes en Bretagne, par Perpétuus, Métropolitain de Tours, pour ordonner un Evêque à cette Egliſe. On y fit ſeize canons. 465 ou environ.

Romànum, en Novembre, compoſé de quarante-huit Evêques, ſur la diſcipline. Le Pape Hilarus, comme on le voit par ſa réponſe à Aſcagne & aux autres Evêques de la Tarragonoiſe, du 30 Décembre, veut qu'on pardonne à Silvain tout le paſſé; & il leur refuſe, par la même Lettre, ce qu'ils avoient demandé touchant Irénée, que tout le Clergé & le peuple de Barcelone déſiroit avoir pour Evêque, comme ſon prédéceſſeur le leur avoit déſigné. 465.

V. SIÈCLE.

Cabilonénſe, de Châlons-ſur-Saône, par S. Patient, Métropolitain de Lyon, où l'on élit pour Evêque de Châlons un ſaint Prêtre nommé Jean.

An de J. C. 470. 471. **Antiochenum*, d'Antioche, par Pierre le Foulon, où l'on fait au Triſagion l'addition impie, *qui crucifixus es pro nobis.* (*Edit. Venet. tom. IV, ex Synodico.*)

472. *Antiochenum*, où Pierre le Foulon eſt dépoſé. Le Pape Gelaſe en fait mention & Libérat. *Brev. Cap.* 18.

473. *Bituricenſe*, de Bourges, où Sidoine, Evêque de Clermont & Préſident de cette aſſemblée, proclama Simplicius Evêque de Bourges, & à cette occaſion fit au peuple un diſcours que nous avons.

474. *Viennenſe*, par S. Mamert, Métropolitain de Vienne, où l'on établit le jeûne & les prières des Rogations, ſuivant la Chronique de Cambray.

475. ** Conſtantinopolitanum*, par le crédit de Timothée Elure, faux Evêque d'Alexandrie, contre le Concile de Chalcédoine. Les hérétiques condamnés furent remis dans leurs Sièges, entr'autres Pierre le Foulon.

375 ou environ. *Arelatenſe & Lugdunenſe*, dans le premier deſquels on prétend que le

Prêtre Lucide rétracta des propoſitions outrées qu'il avoit avancées touchant la Prédeſtination. Le ſecond roula, dit-on, à-peu-près ſur les mêmes matières. Ces deux Conciles ne nous ſont connus que par les Ouvrages de Fauſte de Riez: Ouvrages, dit le P. Pagi, qui contiennent tout le venin du ſémi-Pélagianiſme, & qui, comme tels, ont été mis parmi les apocryphes par le Concile du Pape Gelaſe & de ſoixante-dix Evêques, l'an 496. On a d'ailleurs des preuves du peu de délicateſſe de Fauſte ſur l'article de la ſincérité.

V. SIÈCLE. An de J. C.

* *Epheſinum*, d'Ephèſe, par Timothée Elure à la tête des Eutychiens, contre Acace de Conſtantinople & tous les Evêques qui s'étoient oppoſés aux Lettres encycliques de Baſiliſque contre le Concile de Chalcédoine. (*Edit. Venet. tom. V.*) 476.

Alexandrinum, par Thimothée Elure, contre le Concile de Chalcédoine. (*Ibid.*) 477.

Conſtantinopolitanum, par le Patriarche Acace. Pierre le Foulon, Jean d'Apamée, & Paul d'Ephèſe y ſont condamnés & dépoſés. 478.

Le Pape Simplice fit à Rome la même

V. SIÈCLE. An de J. C.

choſe dans un autre Concile ; mais l'Egliſe d'Orient n'en put tirer aucun fruit, parce que le Patriarche Acace, de concert avec l'Empereur Zénon, trompoit le Pape, en favoriſant ſous mains les hérétiques qu'il affectoit de condamner. (*Pagi*, *Tillemont*, *Muratori*, *Saint-Marc*)

481. *Laodicenum*, de Laodicée, en faveur d'Etienne III, Evêque d'Antioche, accuſé d'héréſie par les partiſans de Pierre le Foulon. (*Edit. Venet. tom. V.*)

484. * *Carthaginenſe*. Conférence indiquée à Carthage par Hunneric, Roi des Vandales, entre les Catholiques & les Ariens, pour le 1 Février 484. Elle ne ſe tint point ; mais quatre cent ſoixante-ſix Evêques Catholiques qui s'y étoient rendus, y furent opprimés & relégués, quarante-ſix en Corſe, trois cent deux ailleurs ; quatre-vingt-huit moururent ; & vingt-huit s'enfuirent.

484. *Romanum I*, par Félix III à la tête de ſoixante-ſept Evêques, le 28 Juillet. Vital & Miſène, Légats à Conſtantinople, y ſont dépoſés & excommuniés, pour avoir communiqué avec les hérétiques, & prononcé à haute voix dans les Dyptiques le nom de Pierre Monge,

faux Evêque d'Alexandrie. Sa condamnation y fut confirmée, & celle d'Acace de Conſtantinople prononcée pour la première fois. (*Pagi.*) V. SIÈCLE. An de J. C.

Tout l'Occident rejettoit hautement l'Hénoticon ou décret d'union de l'Empereur Zénon, ce qui fit avec l'Orient un ſchiſme de trente-cinq ans. (*Pagi.*)

* *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Barſumas, Métropolitain Neſtorien de Niſibe, où l'on permet le mariage aux Prêtres & aux Moines. (*Aſſemani, Biblioth. Orient. tom. III.*) 485.

* *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Babuée catholique, des Neſtoriens, où l'on condamne la déciſion de Barſumas & de ſon Concile. (*Ibid.*) 485.

Romanum II, de ſoixante-dix-ſept Evêques, le 5 Octobre. La condamnation d'Acace de Conſtantinople prononcée au Concile de Rome précédent, y fut confirmée. C'eſt apparemment le même Concile où Pierre le Foulon, Patriarche (intrus) d'Antioche, fut anathématiſé. (*Pagi.*) 485.

Romanum III, le 13 Mars, de quarante Evêques, le Pape Félix à la tête, & de ſoixante-ſeize Prêtres tous nommés. On y lut la belle Lettre du Pape, 488.

touchant ceux qui avoient abandonné la foi dans la persécution en Afrique. (*Mansi.*)

V. SIÈCLE.

An de J. C. 492. *Constantinopolitanum*, où l'on confirme le Concile de Chalcédoine, sous l'Evêque Euphémius, qui l'avoit fait recevoir précédemment à l'Empereur Anastase, avant que de le couronner.

495. *Romanum*, de quarante-cinq Evêques & cinquante-huit Prêtres. Misène, Légat prévaricateur en 484, y est absous par Gélase. Vital, son collègue, étoit mort auparavant. (*Pagi.*)

495. * *Lapetense*, *Seleucienſe*, *Adrienſe*, trois Conciliabules des Nestoriens en Perse, tenus par Barsumas, où l'on confirme l'hérésie & les décrets donnés en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (*Assemani*, *Bibl. Orient. T. III.*)

495 ou 496. * *Constantinopolitanum*, où les Evêques eurent la lâcheté de déposer & d'excommunier le Patriarche Euphémius, en élisant Macédonius par une basse complaisance pour l'Empereur Anastase. Les Bollandistes mettent ce Concile en 496, (*tom. I. mens. Aug p.* 47.) & non 494, comme le prouve le P. Pagi.

496. *Romanum*, sous Gélase. On y fit un catalogue des Livres canoniques. Celui

des Ecritures eſt ſemblable au nôtre, excepté qu'il ne met qu'un Livre des Macchabées ſuivant la plupart des exemplaires. Il nomme les quatre Conciles généraux & les autres autoriſés dans l'Egliſe. Il nomme enſuite les Pères, en commençant par S. Cyprien, & en finiſſant par la Lettre de S. Léon à Flavien. Entre les apocryphes, il nomme Fauſte de Riez, comme on l'a déjà remarqué plus haut.

V. SIÈCL. An de J.

* *Perſicum*, de Perſe, par Hoſée, Métropolitain Neſtorien de Niſibe, où l'on confirme les décrets donnés ſous Barſumas, en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (*Aſſemani, Bibl. Orient. T. III.*) 499.

Romanum I, le 1 Mars, ſous le Pape Symmaque. Soixante-douze Evêques, le Pape à leur tête, y font pluſieurs décrets, pour retrancher les abus qui ſe commettoient dans l'élection du Pape. On y déclara nul un décret du Pape Simplice, portant qu'on ne procéderoit à l'élection d'un nouveau Pape, qu'en préſence du Préfet du Prétoire, ou de tel autre député du Souverain de Rome. Baronius prétend que ce décret eſt ſuppoſé; mais les Evêques du Con- 499.

V. SIÈCLE. An de J. C. 500 ou 501.

cile ne le disent pas. Ce qui est constant, c'est que le Préfet Basile avoit assisté au nom du Roi Odoacre, à l'élection de Félix III. (*Muratori, ann. tom. III.*)

Lugdunense, ou plutôt conférence des Catholiques avec les Ariens, le 14 & le 15 d'Octobre, en présence du Roi Gondebaud, Arien lui-même. Les Ariens furent convaincus d'erreur par S. Avit de Vienne, & plusieurs se convertirent; mais le Roi, quoiqu'il aimât les Catholiques, demeura endurci.

CHRONOLOGIE DES PAPES.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

XXXIX. S. INNOCENT I.

An de J. C. 402.

INNOCENT I, natif d'Albane, fut ordonné auſſi-tôt après la mort d'Anaſtaſe, par un conſentement unanime du Clergé & du peuple; ce qui eſt arrivé, ſelon le P. Pagi, le 21 Décembre de l'an 401, & ſelon M. de Tillemont, le 27 Avril 402. Il a gouverné l'Egliſe juſqu'au 12 Mars de l'an 417, qui eſt le vrai jour de ſa mort, comme le prouve le Cardinal Noris. Le ſaint Pape a reçu des éloges de tous les grands hommes de ſon tems, tels que S. Jérome, S. Auguſtin, &c.; il les a mérités par les ſervices importans qu'il a rendus à l'Egliſe, en combattant les Novatiens, en travaillant à la réunion des Egliſes d'Orient qui étoient diviſées, en défendant généreuſement S. Chry-

V. SIÈCLE. An de J. C.

ſoſtôme, & ſur-tout en ſoutenant les précieuſes vérités de la Grace, attaquées par les Pélagiens, qui commencèrent ſous ſon pontificat à répandre leurs erreurs. Innocent mit le comble à ſes grandes actions, par la condamnation ſolemnelle de ces hérétiques, ſur la fin du mois de Janvier de l'an 417.

XL. S. ZOZIME.

417. Zozime, Grec de naiſſance, ſucceſſeur d'Innocent, fut élu & ordonné le Dimanche 18 Mars de l'an 417, & mourut le 26 Décembre de l'an 418, n'ayant tenu le Siège de Rome qu'un an neuf mois & neuf jours. Son pontificat, quoique très-court, eſt célébré par ce qui ſe paſſa dans l'affaire des Pélagiens. Surpris d'abord par les artifices de ces hérétiques, qu'il crut revenus à la foi de l'Egliſe, il uſa d'indulgence envers eux; mais cette ſurpriſe ne fut pas de longue durée, & ne ſervit qu'à rendre plus éclatante la condamnation qu'il fit de leurs erreurs, par un décret ſolemnel adreſſé à tous les Evêques, en forme de Lettre, au mois d'Avril de l'an 418. Il ne nous en reſte que quelques fragmens. Le 30 du même mois, il obtint

de l'Empereur un reſcrit pour chaſſer de Rome les Pélagiens.

XLI. S. BONIFACE.

An de J. C. 418.

Boniface, Romain, fils du Prêtre Jocondus, élu par les Prêtres & le peuple deux jours après la mort de Zozime, le 28 Décembre de l'an 418, fut conſacré le lendemain 29, qui étoit un Dimanche. Son élection fut troublée par Eulalius, Archidiacre, qui, accompagné de pluſieurs Diacres & de quelques Prêtres, profitant du tems qu'on étoit occupé aux funérailles de S. Zozime, ſe ſaiſit de l'Egliſe de Latran, & ſe fit ordonner deux jours après; mais Dieu permit qu'Eulalius gâta lui-même ſes affaires par ſa précipitation; & l'Empereur ayant confirmé, par un reſcrit du 3 Avril 419, l'élection de Boniface, il reſta paiſible poſſeſſeur du pontificat, & gouverna l'Egliſe juſqu'au 4 Septembre de l'an 422. S. Auguſtin a dédié à ce ſaint Pape un de ſes excellens Ouvrages contre les erreurs des Pélagiens.

XLII. S. CÉLESTIN I.

Céleſtin, né à Rome, fut placé ſur 422.

le Saint-Siège immédiatement après la mort de Boniface, ſans qu'il y eût aucun partage dans ſon élection. Sa conſécration ſe fit le Dimanche ſuivant, 10 Septembre 422. Le P. Manſi lui donne neuf ans dix moïs & vingt jours de pontificat, fondé ſur un ancien catalogue de Corbie, qui met ſa mort au 30 Juillet 432. M. de Tillemont croit qu'on la peut mettre le 26 de Juillet de la même année. S. Céleſtin remplit dignement le Siège de Rome; il s'éleva avec force contre l'héréſie de Neſtorius, la condamna le premier, dès ſa naiſſance, vers l'an 430, ſépara Neſtorius de ſa communion, & ſoutint le Clergé & le peuple de Conſtantinople contre cet héréſiarque par d'excellentes inſtructions. Il fit chaſſer d'Italie les Pélagiens, ôta aux Novatiens les Egliſes dont ils étoient maîtres à Rome, réprima l'héréſie naiſſante des ſémi-Pélagiens, & rendit un glorieux témoignage à la mémoire de S. Auguſtin, dans l'admirable Lettre qu'il écrivit aux Evêques des Gaules l'an 431.

IV. SIÈCLE. Au de J. C.

XLIII. S. SIXTE III.

432. Sixte ou Xiſte, Romain de naiſſance,

ſucceſſeur de Céleſtin, étoit Prêtre de Rome ſous Zozime, & ſouſcrivit en cette qualité, l'an 418, le décret de ce Pape contre les Pélagiens. Il fut ſacré le Dimanche 31 Juillet de l'an 432. En montant ſur le Saint-Siège, il trouva l'Egliſe victorieuſe des héréſies de Pélage & de Neſtorius, mais déchirée par la diviſion des Orientaux. Sixte travailla, & réuſſit à faire ceſſer cette eſpèce de ſchiſme, en réconciliant S. Cyrille avec Jean d'Antioche. Suivant S. Proſper, qui donne à Sixte huit ans & dix-huit jours de pontificat, ce Pape mourut le 18 Août de l'an 440.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XLIV. S. LÉON LE GRAND.

Léon le Grand, né en Toſcane, Diacre de l'Egliſe Romaine, étoit dans les Gaules lorſque le Pape Sixte mourut. Cet éloignement ne ſervit qu'à faire connoître l'eſtime que faiſoit de lui le peuple Romain, qui élut cet illuſtre Diacre pour Evêque, auſſi-tôt après la mort de Sixte, & lui envoya une députation publique pour le prier de venir prendre ſoin de ſon Egliſe. Il fut vraiſemblablement ordonné le Dimanche 29 Septembre 440, & remplit le Saint-

440.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Siège pendant vingt-un ans un mois & quatre jours, jusqu'au 3 ou au 5 Novembre de l'an 461, selon l'opinion la plus probable. En 443, il découvrit & fit chasser de Rome les Manichéens; en 444, il agit contre les Pélagiens; en 447, il ne s'acquit pas moins de gloire contre les Priscillianistes. Mais ce qui a immortalisé S. Léon, c'est ce qu'il a fait contre Eutychès, & la part qu'il a eu à la victoire que l'Eglise a remportée sur cette hérésie l'an 451. Toutes ces grandes actions lui ont acquis le surnom de Grand.

XLV. S. HILAIRE.

461. Hilaire ou Hilare, *Hilarus*, natif de Sardaigne, Diacre de l'Eglise Romaine, fut élu, après la mort de S. Léon pour lui succéder, le 10 Novembre 461, & ordonné le 12 du même mois, qui étoit un Dimanche. Hilaire a tenu le Siège de Rome six ans trois mois & neuf jours, jusqu'au 21 Février de l'an 468, qui est celui de sa mort, selon plusieurs Martyrologes & Calendriers, rapportés par le P. Pagi, Bollandus & Bianchini. C'est le premier Pape qui ait défendu qu'un Evêque choisît son

son successeur. Il fut très-sévère pour l'observation du canon du Concile de Nicée, contre les translations d'un Siège à un autre.

XLVI. S. SIMPLICE.

Simplice, natif de Tivoli, successeur de S. Hilaire, fut consacré le Dimanche 23 Février de l'an 468 Après avoir gouverné l'Eglise de Rome dans des tems très-difficiles, pendant quinze ans & deux jours, il mourut saintement le 27 Février de l'an 483. Simplice fit tous ses efforts pour faire chasser Pierre Monge du Siège d'Alexandrie, & Pierre le Foulon de celui d'Antioche, & pour faire mettre à leur place des Evêques Catholiques. Il démêla, par sa prudence, tous les artifices dont Acace de Constantinople se servit pour le surprendre. On voit dans ses Lettres quelle a été la source & l'origine de ce schisme fâcheux, qui divisa les deux Eglises, & ne finit que sous Hormisdas. 468.

XLVII. S. FÉLIX II.

Félix II (ou III du nom, si l'on veut mettre parmi les Papes ce Félix qui occupa le Saint-Siège pendant l'exil de 483.

Libère) fut élu Evêque de Rome, sa patrie, le 2 Mars 483, en préſence du Préfet Baſile, nommé par le Roi Odoacre, pour aſſiſter de ſa part à cette élection. Le 6 du même mois, qui étoit un Dimanche, il reçut l'Ordination. Félix gouverna l'Egliſe huit ans onze mois & dix-huit jours, & mourut le 25, ou, ſelon le P. Pagi, le 24 Février de l'an 492. Ce Pape condamna dans un Concile du 28 Juillet 484, Acace & les Légats du Saint-Siège, qui, trompés par cet homme artificieux, & gagnés par ſes promeſſes, ou abattus par ſes menaces, avoient communiqué avec lui. Il refuſa de communiquer avec les ſucceſſeurs d'Acace, à moins qu'ils ne fiſſent ſatisfaction, & s'oppoſa généreuſement aux efforts de l'Empereur Zénon contre la vraie foi, ſans s'écarter du reſpect dû à la majeſté royale. Félix eſt le premier Pape qui ait traité l'Empereur de fils. S. Grégoire le Grand l'appelle ſon biſaïeul, par où l'on voit qu'il avoit été marié.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XLVIII. S. GÉLASE.

492. Gélaſe, né à Rome, comme lui-même nous l'apprend, quoique tous les

Auteurs le disent Africain, après avoir été Secrétaire de S. Félix, lui succéda l'an 492, le 1 de Mars, qui étoit un Dimanche. Il tint le Saint-Siège quatre ans huit mois & dix-neuf jours, & mourut le 19 du mois de Novembre de l'an 496. Ce saint Pape fit paroître beaucoup de fermeté & de prudence dans la défense de ce qu'avoit fait Félix, son prédécesseur, contre Acace. Car quoiqu'Acace fût mort dès la fin de l'an 489, le schisme subsistoit, & étoit autorisé par l'Empereur Anastase, protecteur déclaré de l'héréſie d'Eutychès. Gélase étoit très-savant, comme le prouvent son Sacramentaire, son Décret sur les Livres authentiques, & sa Lettre à l'Empereur Anastase pour la défense du Concile de Chalcédoine. Il est le premier qui ait fixé les Ordinations aux Quatre-Tems.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XLIX. S. ANASTASE II.

Anastase, Romain, fut ordonné cinq jours après la mort de Gélase, le 24 de Novembre de l'an 496. Les efforts de ce Pape pour finir le schisme d'Acace & retirer de l'héréſie l'Empereur Anastase, furent inutiles. Mais dès le com- 496.

V. SIÈCLE. An de J. C.

mencement de son pontificat, dans un tems que presque aucun Souverain du monde ne faisoit profession de la foi Catholique, étant tous dans les ténèbres de l'hérésie ou du Paganisme, il eut la consolation de voir un des plus grands Rois de l'Europe embrasser la Religion chrétienne : ce fut Clovis, premier Roi de France chrétien, baptisé l'an 495. Anastase lui écrivit pour l'en féliciter, au commencement de l'an 497. Il mourut le 19 Novembre (*Murat.*) de l'année suivante, n'ayant tenu le Siège de Rome qu'un an onze mois & vingt-quatre jours.

L. SYMMAQUE.

498. Symmaque, natif de Sardaigne, Diacre de l'Eglise de Rome, fut ordonné Pape le 22 de Novembre 498. Le Patrice Festus, pour parvenir à son but, de faire souscrire l'Hénotique, fit ordonner l'Archiprêtre Laurent, ce qui causa un schisme. L'affaire portée au jugement de Théodoric, il prononça que celui-là demeureroit sur le Saint-Siège, qui avoit été ordonné le premier, ou qui avoit pour lui le plus grand nombre. En conséquence de ce jugement, Sym-

maque fut confirmé ; mais il ne laiſſa pas d'avoir beaucoup à ſouffrir des ſchiſmatiques : on l'accuſa même d'un grand crime, dont il fut obligé de ſe juſtifier dans un Concile. Il fit auſſi ſon apologie au ſujet d'un libelle publié contre lui par l'Empereur Anaſtaſe. Le Pape Symmaque mourut le 19 Juillet de l'an 514, ayant tenu le Saint-Siège quinze ans & près de huit mois.

V. SIÈCLE. An de J. C.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

XXXVII. PORPHYRE.

An de J. C. 404. PORPHYRE, Prêtre d'Antioche, fut ordonné furtivement Evêque de cette Egliſe, peu de jours après la mort de Flavien. Rejetté par la plus grande partie du Clergé & du peuple, il ſe ligue avec les ennemis de S. Chryſoſtôme. Cette conduite augmente l'averſion publique contre lui; mais elle lui rend la Cour favorable. Loi de l'Empereur Arcade, qui ordonne de communiquer avec Théophile d'Alexandrie, Porphyre d'Antioche, & Arſace de Conſtantinople. Les gens de bien ſont perſécutés à l'occaſion de cette Loi. L'an 407, Porphyre obtient un ordre de faire transférer S. Chryſoſtôme de Cucuſe à Pithyunte. Il fut par-là, dit M. de Tillemont, le prin-

cipal auteur de la mort qui ravit le ſaint Patriarche à la terre dans ce voyage. Dieu différa néanmoins encore ſa punition de quelques années, ajoute le même Ecrivain, & peut-être juſqu'en 413 ou 414, où l'on croit qu'il mourut.

XXXVIII. ALEXANDRE.

Alexandre, exercé dans la pratique des vertus chrétiennes & monaſtiques, fut élu canoniquement pour remplacer Porphyre ſur la Chaire d'Antioche. Il eut le bonheur d'éteindre le ſchiſme de cette Egliſe, en ramenant ce qui reſtoit d'Euſtathiens à ſa communion. Il eut auſſi la gloire de rétablir en Orient la mémoire de ſaint Chryſoſtôme, ayant donné l'exemple aux Evêques de mettre ſon nom dans les Diptyques. A l'amour de la paix, il joignoit une grande charité pour les pauvres. Nicéphore ne lui donne que cinq ans d'épiſcopat; mais Bollandus, Noris, Pagi & le Quien prouvent qu'il ne mourut qu'en 421.

413 ou 414.

XXXIX. THÉODOTE.

Théodote fut placé ſur le Siège d'Antioche après la mort d'Alexandre. C'étoit un homme ſavant, ſelon Théodoret,

421 ou 422.

V. SIÈCLE. An de J. C.

mais peu reſſemblant, à ce qu'il paroît, pour le caractère à ſon prédéceſſeur. Un des premiers actes de ſon épiſcopat fut de retrancher des Diptyques le nom de S. Chryſoſtôme ; mais les murmures de ſon peuple l'obligèrent bientôt à l'y remettre. L'Auteur de la Vie de S. Alexandre, Patriarche des Acémètes, lui reproche des procédés forts durs envers ce vénérable ſolitaire. Jean Moſch fait néanmoins l'éloge de ſa douceur. L'an 424, il parut à la tête d'un Concile où Pélage fut convaincu d'héréſie & chaſſé des lieux ſaints. Théodoret, dont l'Hiſtoire eccléſiaſtique finit à l'an 428, dit y avoir mis la dernière main, l'année que Théodote d'Antioche & Théodore de Mopſueſte moururent, c'eſt-à-dire, l'an 429 au plus tard. Théodote avoit ordonné Prêtre, & chargé de l'emploi de Catéchiſte, le fameux Neſtorius.

XL. JEAN I.

429. Jean, élevé dans le Monaſtère de S. Euprèpre, voiſin d'Antioche, avec le fameux Neſtorius & le célèbre Théodoret, eſt élu pour ſuccéder à Théodote dans la Chaire d'Antioche. L'an 430, il écrivit à Neſtorius, pour l'engager à rétracter

ſes erreurs. Séduit par la réponſe artificieuſe de cet héréſiarque, il engagea Théodoret à réfuter les Anathématiſmes de S. Cyrille. L'an 431, invité au Concile général d'Ephèſe, il diffère de s'y rendre, prie qu'on l'attende avec ſes ſuffragans, n'eſt point écouté, malgré les remontrances de ſoixante-huit Evêques, & arrive enfin un Samedi 27 Juin, après la condamnation de Neſtorius. Le même jour, il tient un Conciliabule avec les ſiens, où il dépoſe S. Cyrille & Memnon, Evêque d'Ephèſe. Excommunié lui-même par le Concile légitime, il s'en retourne ſur la fin d'Octobre. La même année, il tient deux nouveaux Conciliabules, l'un à Tarſe, & l'autre à Antioche, contre S. Cyrille & ſes partiſans. L'an 433, au mois d'Avril, il fait ſa paix avec S. Cyrille. L'an 435, preſſé par ce Prélat & Procle de Conſtantinople de condamner la mémoire de Théodore de Mopſueſte, il le refuſe avec ſon Concile. L'an 442, il meurt dans la treizième année de ſon épiſcopat. Quoique attaché à la perſonne de Neſtorius, il conſerva toujours la pureté de la foi. Le Concile de Chalcédoine l'appelle un ſage Evêque, & ſaint Euloge d'Alexandrie le qualifie de ſaint.

V. SIÈCLE. An de J. C.

V.
SIÈCLE.

XLI. DOMNUS II.

An de J. C. 442. Domnus, neveu de Jean & disciple de l'Abbé S. Euthyme, succéda au premier dans le Siége d'Antioche. Avant son épiscopat, il avoit fait preuve de son amour pour la paix, par les soins qu'il s'étoit donnés, pour réconcilier son oncle avec S. Cyrille. L'an 449, il fut une des victimes du brigandage d'Ephèse. Déposé par cette assemblée, Domnus se retira auprès de son maître, S. Euthyme, en Palestine. Il y termina saintement ses jours l'an 461.

XLII. MAXIME.

449. Maxime fut nommé par la Cour à la sollicitation de Dioscore, pour succéder à Domnus. Le Promoteur de sa nomination le fit ordonner dans Constantinople par Anatole, Evêque de cette Eglise. Toute irrégulière que fût une telle Ordination, elle fut néanmoins confirmée par le Concile de Chalcédoine & par le Pape S. Léon, qui l'avoit d'abord hautement désapprouvée. Mais la pureté de la foi de Maxime, couvrit le vice de son entrée dans l'épiscopat. Nicéphore ne lui accorde que quatre années

de gouvernement ; mais le P. le Quien prouve qu'il faut lui en donner au moins six, & qu'il ne mourut au plutôt qu'en 455.

XLIII. BASILE.

Baſile, ſucceſſeur de Maxime, n'occupa le Siège d'Antioche qu'environ deux ans. Il mourut vers le milieu de l'an 458. (*Le Quien.*) 456.

XLIV. ACACE.

Acace, que Victor de Tunone appelle Alexandre, fut élu pour ſuccéder à Baſile. Sous ſon pontificat, la Ville d'Antioche fut bouleverſée par un horrible tremblement de terre. Cet évènement date, ſuivant Evagre, du 14 Septembre de la ſeconde année de l'Empereur Léon. Acace mourut vers la fin de l'an 459, après un an & quatre mois d'épiſcopat. 458.

XLV. MARTYRIUS.

Martyrius monta ſur le Siège d'Antioche après la mort d'Acace. L'an 470, la paix de ſon Egliſe fut troublée par l'arrivée de Pierre le Foulon, que Zénon, gendre de l'Empereur Léon, avoit amené avec lui en Orient. Ce fanatique 460.

V. SIÈCLE. An de J. C.

fouleva le peuple contre ſon Evêque, l'accuſant de Neſtorianiſme. Il étoit lui-même Eutychien, & Eutychien outré. Pour faire entendre que la Divinité avoit elle-même ſouffert, il ajouta au Triſagion, *Vous qui avez été crucifié pour nous.* L'an 471, Martyrius voyant ſon peuple diviſé, ſans eſpérance de pouvoir le réunir, fit publiquement ſon abdication, en ſe réſervant l'honneur du Sacerdoce.

XLVI. PIERRE LE FOULON, *intrus.*

471. Pierre le Foulon s'empara du Siège d'Antioche, après l'abdication de Martyrius. L'Empereur Léon en étant inſtruit, ordonna auſſi-tôt qu'il fût exilé dans l'Oaſis. Pierre prévint cet ordre par la fuite.

XLVII. JULIEN.

471. Julien, après la retraite de Pierre le Foulon, fut mis canoniquement ſur le Siège d'Antioche. L'an 475, Pierre le Foulon rentra dans Antioche, par la faveur du tyran Baſiliſque. Il y excita tant de troubles, que Julien en mourut de chagrin.

PIERRE LE FOULON, *pour la seconde fois.*

Pierre le Foulon remonta sur le Siège d'Antioche, après la mort de Julien. Nicéphore dit qu'il l'occupa cette fois l'espace de trois ans, c'est-à-dire, jusqu'en 478. Un Concile l'ayant de nouveau déposé, Zénon le relégua dans le Pont. An de J. C. 475.

XLVIII. JEAN II, *dit* CODONAT.

Jean, surnommé Codonat, que Pierre le Foulon avoit fait Evêque d'Apamée, fut mis à sa place. Il avoit contribué plus que tout autre à l'expulsion de cet intrus; mais il n'en étoit pas meilleur Catholique. Au bout de trois mois, il fut déposé, & chassé à son tour. (*Bollandus.*) 478.

XLIX. ÉTIENNE II.

Étienne fut donné pour successeur à Jean Codonat. La Chronique de Nicéphore & les Tables de Théophane lui donnent trois années d'épiscopat. Il mourut, par conséquent, l'an 481. 478.

L. ÉTIENNE III.

Étienne III monta sur le Siège d'An- 481.

V. SIÈCLE. An de J. C.

tioche après Étienne II. Baronius & d'autres modernes confondent mal-à-propos ces deux Prélats. Le gouvernement d'Etienne III ne fut que d'un an. Son attachement à la ſaine doctrine lui mérita la couronne du Martyre. L'an 482, les partiſans de Pierre le Foulon s'étant élevés contre lui, le maſſacrèrent aux pieds des Autels. L'Egliſe honore ſa mémoire le 25 Avril.

LI. CALENDION.

482. Calendion, après la mort d'Étienne III, fut élevé & ordonné à Conſtantinople par Acace, pour l'Evêché d'Antioche. Son épiſcopat fut de quatre ans commencés, pendant leſquels il ramena pluſieurs hérétiques à l'unité de l'Egliſe. Mais l'an 485, l'Empereur Zénon, à la ſollicitation du perfide Acace, le chaſſa de ſon Egliſe vers le mois d'Août, & rétablit Pierre le Foulon. (*Pagi*)

PIERRE LE FOULON, *pour la troiſième fois.*

485. Pierre le Foulon, replacé pour la troiſième fois ſur le Siège d'Antioche, renouvella ſes ravages dans toutes les Egliſes ſoumiſes à ſon Patriarchat. Sa mort arriva l'an 488, vers le mois d'Août.

LII. PALLADE, *hérétique.*

V. SIÈCL

Pallade, Prêtre de Séleucie en Isaurie, fut le successeur de Pierre le Foulon. Il étoit ennemi, comme son prédécesseur, du Concile de Chalcédoine. Pallade, suivant Théophane & Nicéphore, tint le Siège dix ans, & mourut l'an 498, après le mois d'Août. An de J. 488.

LIII. FLAVIEN II.

Flavien, Prêtre & Apocrisiaire de l'Eglise d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Anastase pour succéder à Pallade. Dans les commencemens de son épiscopat, il usa de dissimulation, touchant le Concile de Chalcédoine, par complaisance pour l'Empereur. Mais l'an 511, il empêcha qu'il ne fût proscrit au Concile de Sidon, où il assista. Les hérétiques devinrent alors ses ennemis. L'an 512, Ténaias, Evêque d'Hiéraple, & d'autres Prélats opposés au Concile de Chalcédoine, le déposèrent dans un Conciliabule. L'Empereur Anastase le relégua ensuite à Pétra, où il mourut au mois de Juillet 518. 498.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

XXIV. S. CYRILLE.

An de J. C. 412.

CYRILLE, neveu de Théophile, eſt élu le 18 Octobre, non ſans de grandes conteſtations, pour lui ſuccéder. L'an 417, à la ſollicitation de S. Iſidore de Péluſe, il conſent de mettre le nom de S. Chryſoſtôme dans les Dyptiques de ſon Egliſe. L'an 429, il ſe déclare contre l'héréſie naiſſante de Neſtorius, par une première Lettre à cet héréſiarque. L'an 431, il préſide, comme Vicaire du Saint-Siège, au Concile général d'Ephèſe, & y ſouſcrit le premier la condamnation de Neſtorius. (*Voyez la Chronologie des Conciles.*) Condamné lui-même enſuite par le Conciliabule de Jean d'Antioche, il eſt, en conſéquence de ce jugement, arrêté par le Comte Jean, qui peu de jours après, le remet en liberté. L'an

433, le 23 Avril, la paix se fait entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. L'an 444, S. Cyrille meurt le 3 du mois Epiphi, ou 27 Juin.

XXV. DIOSCORE.

Dioscore, Archidiacre de l'Eglise d'Alexandrie, en devient le Pasteur, après la mort de S. Cyrille. L'an 449, il préside au Concile d'Ephèse, assemblé pour l'examen de la doctrine d'Eutychès : les violences qu'il y exerce, font tourner cette assemblée en brigandage. L'an 451, étant à Nicée, où l'Empereur avoit convoqué d'abord un nouveau Concile général, il force dix Evêques de sa dépendance, à prononcer une Sentence d'excommunication contre le saint Pape Léon. Excommunié lui-même au Concile de Chalcédoine, tenu la même année, il est exilé, par ordre de l'Empereur, à Gangres, où il meurt l'an 454, le 4 du mois Thoth, ou le premier Septembre, sans donner aucune marque de repentir. 444.

XXVI. PROTÉRIUS, TIMOTHÉE ÉLURE, *intrus.*

Protérius, Archiprêtre de l'Eglise d'Alexandrie, fut élu pour succéder à 451.

Dioſcore. L'an 452, il envoya, ſuivant
V. l'uſage, ſa Lettre ſynodique au Pape S.
SIÈCLE. Léon. Elle ſatisfit pleinement le Pontife,
An de J. C. qui le félicita ſur la pureté de ſa foi, par ſa réponſe du 10 Mars 454. L'an 457, nouveaux troubles dans l'Egliſe d'Alexandrie, occaſionnés par le Prêtre Timothée & le Diacre Pierre Monge. L'Empereur Marcien les avoit bannis l'un & l'autre, à cauſe de leur attachement à Dioſcore. Ils reviennent après la mort de ce Prince. Le premier, au moyen d'une fourberie qui lui mérita le ſurnom d'Élure, ou de Chat, vint à bout de ſe faire ſacrer Patriarche d'Alexandrie par deux Evêques. Pour conſommer le crime de ſon intruſion, il fit maſſacrer Protérius avec ſix autres perſonnes, dans le baptiſtère de ſon Egliſe, le Vendredi-Saint 29 Mars de la même année 457. Timothée, ſuivant Elmacin, reſta maître du Siège d'Alexandrie juſqu'en 460, qu'il fut chaſſé par l'Empereur Léon.

XXVII. TIMOTHÉE SOLOFACIOLE.

460. Timothée Solofaciole, cinq mois après l'expulſion d'Elure, fut placé ſur le Siège

d'Alexandrie. L'an 475, Élure, par la protection du tyran Baſiliſque, revient de la Cherſonèſe, où l'Empereur Léon l'avoit relégué. A ſon arrivée, Solofaciole eſt obligé de ſe retirer à Canope. Élure perſuade au tyran de condamner le Concile de Chalcédoine. L'an 477, le 7 de Méſori, ou 31 Juillet, il s'empoiſonne, ſuivant Libérat, ou meurt de vieilleſſe, ſelon d'autres. Il eſt remarquable qu'Élure anathématiſoit également Eutychès & le Concile de Chalcédoine : le premier, parce qu'il nioit que J. C. fût de même nature que nous; le Concile, parce qu'il admettoit deux natures en J. C. Les hérétiques lui ſubſtituèrent Pierre Monge, ſon Archidiacre, que l'Empereur Zénon fit chaſſer trente-ſix jours après ſon élection. L'an 482, mort de Timothée Solofaciole, vers le mois d'Avril. Les Écrivains orthodoxes lui reprochent un excès de complaiſance envers les ennemis du Concile de Chalcédoine.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XXVIII. JEAN TALAIA.

Jean Talaia, Prêtre de la Congrégation de Tabenne & Économe de l'Égliſe d'Alexandrie, eſt élu par les Catholiques 482.

pour ſuccéder à Timothée Solofaciole.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Acace, Patriarche de Conſtantinople, piqué de ce qu'il ne lui avoit point envoyé de Lettre ſynodique après ſon élection, le fait chaſſer de ſon Siège, & rétablit Pierre Monge vers le mois d'Octobre 482. Jean Talaia ſe retire d'abord à Antioche, d'où, par le conſeil du Patriarche Calendion, il appelle à Rome, & s'y rend. L'an 491, après la mort de Zénon, il part pour Conſtantinople dans l'eſpérance d'obtenir ſon rétabliſſement d'Anaſtaſe, ſucceſſeur de ce Prince, dont il étoit particulièrement connu. Le nouvel Empereur le condamne au contraire à l'exil. Jean retourne à Rome. Le Pape alors ne voyant plus de jour à ſon rétabliſſement, lui donne l'Evêché de Nôle en Campanie. Jean Talaia, ſuivant Eutychius, ne tint le Siège d'Alexandrie que ſix mois. Théophane dit qu'il l'occupa trois ans, en quoi il ſe trompe viſiblement. (*Tillemont, le Quien.*)

XXIX. PIERRE MONGE.

482. Pierre Monge, après l'expulſion de Jean Talaia, demeure paiſible poſſeſſeur du Siége d'Alexandrie. Il reçoit l'Hé-

notique de Zénon, comme il l'avoit promis; il reçoit en même tems le Concile de Chalcédoine, & le condamne ensuite. Les adversaires les plus ardens de ce Concile, choqués de ses variations & de son attachement à l'Hénotique, se séparent de sa communion. Ils furent appellés Acéphales, parce qu'ils ne reconnoissoient pas de Patriarche, & Sévériens, du nom de Sévére leur chef. On peut voir dans MM. Fleury & Tillemont le détail des persécutions que Pierre Monge fit aux Catholiques d'Egypte. Sa mort arriva l'an 490, le 2 ou le 4 du mois Athyr, suivant Elmacin, c'est-à-dire le 29 ou 31 Octobre.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XXX. ATHANASE II.

Athanase, surnommé par les uns Célites, par les autres Abinas, succéda à Pierre Monge. Il reçut l'Hénotique de Zénon, & anathématisa le Concile de Chalcédoine. Mais le refus qu'il fit de rayer des Dyptiques le nom de son prédécesseur, empêcha les Acéphales de communiquer avec lui. Athanase mourut un Mardi 20 du mois Thoth, ou 17 Septembre de l'an 496. (*Pagi.*) 490.

XXXI. JEAN II.

IV. SIÈCLE. An de J. C. 496.

Jean, ſurnommé Hémula, Moine, Prêtre & Econome, eſt élevé ſur le Siége d'Alexandrie après la mort d'Athanaſe II. Il imita ſon prédéceſſeur dans l'acceptation de l'Hénotique & la condamnation du Concile de Chalcédoine: cependant il garda le ſilence ſur ce dernier point, dans les Lettres ſynodiques qu'il écrivit aux Patriarches. Jean mourut un Vendredi 29 du mois d'Avril de l'an 505. (*Pagi.*)

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

XLIII. PRAYLE.

An de J. C. 417.

PRAYLE fut élu peu de tems après la mort de l'Evêque Jean pour lui ſuccéder. Au commencement de ſon épiſcopat, il ſe laiſſa ſurprendre, comme ſon prédéceſſeur, par les artifices de Pélage & de Céleſtius. Mais bientôt revenu de ſon illuſion, il chaſſa le premier de la Paleſtine. On n'eſt pas aſſuré de l'année de ſa mort. Idace, dans ſa Chronique, dit que ſon épiſcopat fut aſſez court. Théodoret parle de lui, comme vivant, au 38e. Chapitre du 5e. Livre de ſon Hiſtoire, & nomme ſon ſucceſſeur au 40e. & dernier. Ce qui prouve qu'il mourut au plus tard en 428, où finit cette Hiſtoire. Le P. Pagi met ſa mort en 425.

V.

SIÈCLE.

XLIV. JUVÉNAL.

An de J. C. 428.

Juvénal succéda l'an 428 au plus tard à Prayle. L'an 43[illegible], il assista au Concile général d'Ephèse, où il concourut à la déposition de Nestorius, & ordonna lui-même Maximien, à la place de cet hérésiarque. L'an 449, il fit un personnage bien différent au brigandage d'Ephèse. Dans cette assemblée, il se rangea du parti de Dioscore, & souscrivit tous les actes que ce Prélat y fit dresser, tant contre la vérité orthodoxe, que contre les Evêques qui en prirent la défense. L'an 451, il répara cette faute au Concile de Chalcédoine : il fut même un de ceux que le Concile chargea de dresser sa formule de foi. Son crédit y fut tel, que dans la septième session il fit ratifier par tous les Pères, sans excepter le Légat du Saint-Siège, le Traité qu'il avoit fait avec Maxime d'Antioche; Traité par lequel il étoit dit, que l'Évêque de Jérusalem auroit la Juriſdiction sur les trois Palestines, & que celui d'Antioche jouiroit du même droit sur les deux Phénicies & l'Arabie. C'est ainsi qu'il acquit le rang de Patriarche, pour lequel il avoit déjà fait des tentatives au premier Concile

cile d'Ephèſe. A ſon retour, il trouva ſon Egliſe en combuſtion au ſujet du Concile de Chalcédoine. Craignant pour ſa vie, il s'enfuit à Conſtantinople. Pendant ſon abſence, le Moine Théodoſe, auteur du trouble, s'empare de ſon Siège. L'an 453, il rentre dans ſon Egliſe; Théodoſe prend la fuite. La même année, l'Impératrice Pulchérie, ſuivant Nicéphore, ayant demandé à Juvénal le corps de la ſainte Vierge, s'il ſe trouvoit encore, il répondit, que, ſelon la tradition, il n'exiſtoit plus ſur terre, & lui envoya ſon cercueil, avec les linges dans leſquels on l'avoit enſéveli. L'an 458, Juvénal meurt, avec la réputation d'un Evêque rempli de zèle & de lumières, mais fort jaloux d'étendre les prérogatives de ſon Siège.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XLV. ANASTASE.

Anaſtaſe, d'abord Moine de S. Paſſarion, enſuite Chorévêque de Jéruſalem, ſuccéda l'an 458 à Juvénal. Son attachement au Concile de Chalcédoine lui attira la haine des ſchiſmatiques, dont la fureur ſe ranima l'an 475, à l'occaſion des lettres encycliques du tyran Baſiliſque contre ce Concile. Ils mirent à leur tête l'Archi-

458.

mandrite Géronce, & donnèrent beaucoup d'exercice au courage & à la patience du Patriarche. Son gouvernement finit avec sa vie au mois de Janvier 478.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XLVI. MARTYRIUS.

478. Martyrius, solitaire du mont de Nitrie en Egypte, puis ordonné Prêtre de l'Eglise de Jérusalem par Anastase, devint son successeur l'an 478. Les schismatiques, sous son épiscopat & par ses soins, rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Ce Prélat mourut le 13 Avril de l'an 486.

XLVII. SALUSTE.

486. Salluste succéda à Martyrius. Il eut la foiblesse de souscrire l'Hénotique de Zénon, par amour de la paix, & non par haine de la vraie foi. L'an 491, il ordonna Prêtre S. Sabas, dédia l'Eglise de sainte Laure, & l'établit Archimandrite de tous les Anachorètes de Palestine. Il donna la même intendance à S. Théodose, sur tous les Cénobites du ressort de son Eglise. Le gouvernement de Salluste fut de huit ans & trois mois. Il mourut, suivant le Moine Cyrille, Auteur de la vie de saint Sabas, le 23 Juillet, indiction II, c'est-à-dire, l'an 494. (*Pagi.*)

XLVIII. ÉLIE.

V. SIÈCLE. An de J. C. 494.

Élie, Arabe de nation & disciple de l'Abbé S. Euthyme, fut élu le 25 Juillet 494 pour succéder à Salluste. L'an 511, il assista au Concile de Sidon, où il empêcha qu'on ne condamnât la foi de Chalcédoine, mais il feignit en même tems de ne pas recevoir ce Concile. L'an 513, il fut chassé de son Siège par l'Empereur Anastase, pour avoir dit anathême à Sévère, usurpateur du Siège d'Antioche. L'an 518, Élie mourut en Arabie, le 20 Juillet. L'Eglise Romaine honore sa mémoire le 4 Juillet.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XIII. ARSACE, *intrus.*

404. ARSACE, frère de Nectaire, Prêtre de la grande Eglise de Constantinople & d'un des accusateurs de S. Chrysostôme, fut mis à sa place le 27 Juin de l'an 404, à l'âge de quatre-vingts ans. Le peuple refusant de communiquer avec lui, il emploie la violence pour se faire reconnoître. L'an 405, il meurt le 11 Septembre, après quatorze mois & seize jours d'épiscopat. C'est bien peu, dit M. de Tillemont, pour une éternité de peines qu'il avoit méritées par son ambition, ses parjures & ses autres crimes. Les Grecs font néanmoins sa fête au 11 Septembre,

XIV. ATTICUS.

406. Atticus, Prêtre de Constantinople, autre calomniateur de S. Chrysostôme,

devient le ſucceſſeur d'Arſace, au mois de Février de l'an 406. Le peuple refuſe encore de communiquer avec lui. Pluſieurs Evêques en font de même. Perſécution violente exercée contre ces Prélats & contre les adhérens à S. Chryſoſtôme. Après la mort du Saint, le Pape Innocent I prie les Orientaux pour le rétabliſſement de ſa mémoire. L'an 417, Atticus, privé juſqu'alors de la communion du Saint-Siège, conſent enfin par politique à remettre le nom du Saint dans les Dyptiques. L'an 421, il obtient de l'Empereur Théodoſe le Jeune une Loi, pour ſoumettre l'Illyrie à ſon Siège. Le Pape Boniface fait révoquer cette Loi l'année ſuivante. Atticus meurt l'an 425, le 10 Octobre, dans la vingtième année de ſon épiſcopat. Les Grecs honorent ſa mémoire, aſſez gratuitement, le 8 Janv.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XV. SISINNIUS I.

Siſinnius, Prêtre de Conſtantinople, fut ordonné le 28 Février, par un grand nombre de Prélats, Evêque de Conſtantinople, après une élection vivement débattue par le peuple. Il tint le Siège moins de deux ans, & mourut le 24 Décembre de l'an 427. Le Pape ſaint 426.

Céleſtin pleura ſa mort, comme par un preſſentiment des maux que ſon ſucceſſeur devoit cauſer.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XVI. NESTORIUS.

428. Neſtorius, Prêtre de l'Egliſe d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Théodoſe II pour ſuccéder [illegible]iſinnius. Son ordination ſe fit le 1 Avril, ſuivant Libérat, ou le 10 du même mois, ſelon Socrate. Dans le ſermon qu'il fit à l'iſſue de cette cérémonie, il exhorta pathétiquement l'Empereur à pourſuivre les hérétiques. Peu de tems après, il fait prêcher & prêche lui-même une nouvelle héréſie, en ſoutenant que le verbe n'étoit point né de Marie. Le peuple ſe ſoulève à cette nouveauté; pluſieurs ſe ſéparent de ſa communion. L'an 431, on aſſemble contre lui un Concile général à Ephèſe. Il y eſt dépoſé le 22 Juin, après trois citations, auxquelles il avoit refuſé de déférer. Au mois de Septembre ſuivant, il ſe retire dans un Monaſtère d'Antioche. L'an 432, il eſt exilé dans l'Oaſis, d'où il paſſe en Thébaïde, & y meurt miſérablement entre l'an 439 & l'an 440.

XVII. MAXIMIEN.

Maximien, Prêtre & Moine, fut substitué à Nestorius le 25 Octobre 431. Son épiscopat fut de deux ans & cinq mois, pendant lesquels il s'appliqua à rétablir la paix dans l'Eglise. Maximien mourut le 12 Avril 434, le Jeudi-saint. An de J. C. 431.

XVIII. PROCLUS.

Proclus, nommé l'an 426 à l'Evêché de Cyzique, sans avoir pu se mettre en possession de cette Eglise, fut élu pour succéder à Maximien dans celle de Constantinople, avant que celui-ci fût inhumé. L'an 438, le 27 de Janvier, il fit la translation du corps de S. Chrysostôme à Constantinople. L'an 447, après avoir assidûment travaillé à l'extirpation de l'erreur, & au rétablissement de la discipline, il mourut le 12 Juillet, au bout de treize ans & trois mois d'épiscopat. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 28 Octobre. (*Le Quien.*) 434.

XIX. FLAVIEN.

Flavien, Prêtre de Constantinople, fut le successeur de Proclus. L'an 448, il convoque un Concile qui s'ouvre le 8 447.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Novembre. Euſébe de Dorylée, le même qui avoit réſiſté en pleine Egliſe à Neſtorius, y défère l'Archimandrite Eutychès, comme auteur d'une nouvelle héréſie. Le 22 du même mois, Flavien prononce, avec le Concile, une ſentence d'anathème & de dépoſition contre Eutychès, après l'avoir convaincu de confondre les deux natures en J. C. L'an 449, le 8 Août, Flavien fut lui-même dépoſé au brigandage d'Ephèſe, foulé aux pieds, & enfin ſi cruellement maltraité, qu'il en mourut trois jours après, (le 11 Août) à Epipe en Lydie, ſur la route du lieu où il fut envoyé en exil.

XX. ANATOLE.

449. Anatole, Prêtre de l'Egliſe d'Alexandrie, eſt mis ſur le Siège de Conſtantinople par Dioſcore d'Alexandrie, après la mort de Flavien, & ordonné par le même ſur la fin de Novembre 449. L'an 450, il aſſemble un Concile à Conſtantinople, où il ſouſcrit la Lettre de ſaint Léon à Flavien, & anathématiſe Eutychès. L'an 451, il aſſiſte au Concile de Chalcédoine, où il occupe le premier rang après les Légats du Saint-Siège. Il y ſoutient la cauſe de la foi, travaille

en même tems pour les intérêts de son Siège, & vient à bout de faire dresser, en l'absence des Légats, le vingt-huitième Canon, qui soumet à sa juridiction les Eglises de Thrace, d'Asie & de Pont, l'élève au-dessus des autres Patriarches d'Orient, & donne à son Eglise les mêmes prérogatives dont jouissoit celle de Rome. L'an 458, il meurt vers le mois de Juillet.

XXI. GENNADE.

Gennade, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut le successeur d'Anatole. Baronius l'appelle un fidèle gardien & un zélé défenseur de la foi & de la discipline de l'Eglise. L'an 459, il tint un Concile contre les simoniaques. L'an 462, il favorisa la fondation du Monastère de Stude à Constantinople, qui devint si célèbre dans la suite. L'an 471, vers le 25 Août, Gennade mourut en odeur de sainteté. Les Grecs font sa fête le 25 Août. 458.

XXII. ACACE.

Acace, Prêtre de Constantinople, monte sur le Siége de cette Eglise après la mort de Gennade. L'an 475, il ré- 471.

V. SIÈCLE. An de J. C.

siſte au tyran Baſiliſque, & refuſe d'adhérer à ſa Lettre circulaire contre le Concile de Chalcédoine. L'an 476, il eſt dépoſé pour ce ſujet, au Concile d'Ephèſe, par Timothée Elure, faux Patriarche d'Alexandrie; mais cette dépoſition fut ſans effet. L'an 482, par un changement étrange, il engage l'Empereur Zénon à publier ſon Hénotique, qui ſappe l'autorité du Concile de Chalcédoine. Peu de tems après, il fait placer Pierre Monge ſur le Siège d'Alexandrie. L'an 484, il eſt excommunié & dépoſé par le Pape Félix dans un Concile, pour s'être uni avec les ennemis de la vraie foi. Le Pape va plus loin, il ſépare de ſa communion tous ceux qui ne ſe ſéparoient point de celle d'Acace; ce qui occaſionne un ſchiſme de trente-cinq ans. L'an 489, Acace meurt vers le mois d'Août: eſprit fourbe, intriguant, altier, ambitieux, qui ne fut occupé qu'à flatter le Prince qu'il devoit inſtruire, qu'à vexer les Catholiques zélés qu'il devoit appuyer, qu'à compoſer avec les hérétiques qu'il devoit réprimer.

XXIII. FRAVITA.

Fravita, Prêtre Goth du fauxbourg de Sicques, fut mis ſur le Siège de Conſtantinople, après la mort d'Acace. *Il* envoya ſes Lettres ſynodiques à Pierre Monge, pour lui demander ſa communion. Il en envoya de ſemblables au Pape Félix, qui le ſuſpendit de ſa communion juſqu'à ce qu'il eut effacé des Dyptiques les noms d'Acace & de Pierre Monge. Fravita mourut avant que de recevoir la réponſe du Pape, trois mois & dix-ſept jours après ſon élection, vers le mois de Mars 490.

An de J. C 489.

XXIV. EUPHÉMIUS.

Euphémius ſuccède à Fravita. Il demande la communion de Rome, & ne peut l'obtenir, pour la même raiſon qui l'avoit fait refuſer à ſon prédéceſſeur. L'an 495, ſelon Muratori, ou 496, ſuivant Pagi, l'Empereur Anaſtaſe, qui connoiſſoit ſon attachement à la vraie foi, le fait dépoſer, & l'envoie en exil à Euchaïtes. L'an 515, il meurt à Ancyre.

490.

XXV. MACÉDONE II.

Macédone, neveu, à ce qu'on croit, de Gennade, & Prêtre de Conſtantino-

495 ou 496.

V. SIÈCLE. An de J. C.

ple, fut substitué par l'Empereur Anastase au Patriarche Euphémius. Il signa, comme les autres, l'Hénotique. C'étoit la porte unique en Orient pour entrer dans l'épiscopat. Macédone étoit néanmoins déclaré pour la foi catholique. L'an 507, Anastase fit de vains efforts pour l'engager à condamner le Concile de Chalcédoine. L'an 510, Macédone refusa de communiquer avec Sévère, chef des Acéphales, qu'Anastase avoit attiré à Constantinople. L'an 511, sur la fin du mois d'Août, il fut enlevé la nuit par ordre de l'Empereur, transporté dans le Pont, où il fut dépose dans un Conciliabule, & ensuite relégué à Euchaïtes, auprès de S. Euphémius son prédécesseur. Il mourut l'an 515 à Gangres où les ravages des Huns l'avoient obligé de se réfugier. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 25 Avril.

Tome II, p. 228.

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

SIXIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

VI. SIÈCLE.

Tableau politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle.

ANASTASE qui étoit parvenu au Trône à la fin du cinquième siècle, par des moyens peu honorables, étoit d'une

VI. SIÈCLE.

basse extraction, & n'avoit rempli que des emplois médiocres dans le Palais. Les qualités qu'il montra sous la pourpre, ne démentirent pas son origine & son peu d'expérience dans les affaires. Il fut inappliqué, borné dans ses vues, léger, opiniâtre, & son entêtement pour les erreurs d'Eutychès, qu'il joignoit à beaucoup d'ignorance & de dureté, le rendit persécuteur des Catholiques. Il se mêla peu des affaires de l'Eglise pendant les premières années de son règne, parce que les Perses, les Isaures & les autres barbares qui attaquoient l'Empire du côté de l'Orient & du Nord, lui donnoient trop d'occupation, pour qu'il pût se livrer à d'autres soins. Il devoit son élévation à la Princesse Ariadne, fille de Léon I, & veuve de Zénon, avec laquelle il entretenoit un commerce secret, & cette femme passionnée avoit moins consulté l'intérêt de l'Etat, que celui de son cœur, en procurant à son amant les suffrages du Sénat & de l'armée. Lorsque Anastase fut débarrassé des guerres étrangères qu'il termina par quelques succès & beaucoup d'argent, il tourna toute son attention vers les troubles qui agitoient l'Eglise, & il les augmenta par la protec-

tion qu'il accorda aux Eutychiens, dont il avoit adopté les erreurs. Les affaires de l'Empire ne pouvoient manquer d'être négligées par un Prince qui paſſoit ſa vie à conférer avec des Moines, à prononcer des peines contre les orthodoxes, à diſſerter ſur la foi, à convoquer des Conciles, & à les diſſoudre, ſans rien ſtatuer. Les ſous-ordres de l'adminiſtration, dont ce Prince ne ſurveilloit pas aſſez la conduite, commirent ſous ſon nom des concuſſions & d'autres excès, qui rendirent ſon gouvernement onéreux aux ſujets de l'Empire. Sa haine conſtante pour les Catholiques, & la perſécution qu'il exerça contre eux, juſqu'à la fin de ſon règne, ont porté les Ecrivains, attachés aux défenſeurs de la foi, à charger ſa mémoire de pluſieurs faits odieux, fondés ſans doute ſur la vérité, mais qu'ils ont probablement exagérés; & peut-être l'ont-ils accuſé d'avarice & d'autres vices, ſans examiner s'il n'en étoit pas ſoupçonné, plutôt parce qu'il les ſouffroit dans ſes Miniſtres & ſes Favoris, que pour s'y être abandonné lui-même. On doit à la vérité de reconnoître, qu'il fut magnifique à récompenſer les gens de mérite, & qu'il montra

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

ſon équité, ſon amour pour le peuple, en aboliſſant l'impôt nommé *Chryſargire*, qu'on levoit ſur tous ceux qui exerçoient le négoce, ſans épargner les plus pauvres citoyens. L'Empire étoit plus troublé que jamais par les diſputes de Religion, lorſqu'Anaſtaſe mourut l'an 518, ſans laiſſer d'enfans & ſans déſigner ſon ſucceſſeur.

Il en eut un digne des meilleurs tems de Rome, dans la perſonne de Juſtin I. Ce Prince étoit né dans la Thrace, & fils d'un homme de journée, qui gagnoit ſon pain en labourant la terre. Juſtin qui étoit d'une belle taille & qui avoit les inclinations martiales, quitta ſon pays pour s'enrôler. Il ſervit en qualité de ſimple ſoldat contre les Iſaures, & ſans doute il ſe diſtingua par de belles actions, puiſque l'Empereur Léon I le fit paſſer dans ſes gardes, à moins qu'il n'ait dû cette première faveur de la fortune à ſa haute ſtature. Il entra par adoption dans la famille des Anices, ce qui lui ouvrit le chemin à la dignité de Sénateur. Il parvint à l'emploi de Capitaine des gardes ſous Anaſtaſe, & il rempliſſoit ce poſte de confiance, lorſqu'il fut proclamé Empereur le 9 Juillet

de l'an 518. Son élévation eſt un de ces caprices de la fortune, qui ne ſont pas rares dans l'Hiſtoire des Gouvernemens deſpotiques. Malgré les maux auxquels l'Empire continua d'être en proie, par une ſuite des revers qu'il ne ceſſoit d'éprouver depuis ſi long-tems, le règne de Juſtin paſſa pour un tems de repos & de félicité. Il étoit juſte, bienfaiſant, ami du peuple; il ne faiſoit rien ſans conſulter ſon Conſeil, qu'il avoit compoſé d'hommes recommandables par leur ſageſſe & la droiture de leurs intentions. S'il commit une faute, ce fut de pourſuivre les Ariens qui reſtoient encore, avec trop de rigueur. Sa conduite envers eux aigrit Théodoric Roi d'Italie, qui les protégeoit, parce qu'il penſoit comme eux, & l'autoriſa à uſer de repréſailles envers les Catholiques. Ainſi le zèle de Juſtin devint funeſte à l'Egliſe, & il attira ſur elle un orage violent, par les ordres ſévères qu'il donna contre ſes ennemis.

VI. SIÈCLE.

Juſtinien, neveu de Juſtin & ſon fils adoptif, monta ſur le Trône impérial, que la mort de ce bon Prince laiſſa vacant l'an 527. Son règne, quoique toujours agité par des guerres ſanglantes,

VI. SIÈCLE.

fut un des plus glorieux dont l'Hiſtoire faſſe mention, depuis le Grand Théodoſe. Il vainquit les Perſes dans pluſieurs batailles, & les obligea, par des traités utiles, à reſpecter les frontières de l'Empire; il força les nations barbares qui habitoient ſur les bords du Danube, à reculer au-delà de ce fleuve qu'il leur donna pour barrière; il reconquit l'Afrique & l'Italie, rendit à Rome une partie de ſon ancienne ſplendeur, & rappella au monde, que le peuple ſur lequel il règnoit avoit commandé à tout l'univers. Deux grands hommes dont il ſut connoître & employer utilement les talens, s'il ne fut pas toujours aſſez juſte pour en récompenſer les ſervices, firent de ſon règne un tiſſu de victoires L'un étoit Béliſaire, le plus habile Capitaine de ſon tems & le plus heureux, qui égala Céſar par ſon activité, ſa bravoure, ſa grandeur d'ame, & qui le ſurpaſſa peut-être autant par ſa prudence, que par ſes vertus patriotiques. L'autre étoit l'eunuque Narsès, Perſan d'origine, qui gagna deux batailles ſur les Goths, tua leur Roi Totila, défit les François, & balança par ces victoires mémorables, la réputation que Béliſaire s'étoit

acquiſe dans les armes; mais il lui céda dans tout le reſte. Juſtinien devenu foible, inquiet, méfiant dans ſa vieilleſſe, & facile à ſe prêter aux ſuggeſtions de l'envie, ſacrifia Béliſaire à ſes injuſtes ſoupçons, & fut ingrat par une fauſſe politique envers celui qui avoit été le ſoutien de l'Etat, & l'inſtrument de ſa gloire. Cet illuſtre Général fut dépouillé de ſes dignités, & mourut, ſinon dans la misère, au moins dans l'abandon & l'obſcurité. Narsès fut prêt d'éprouver le même ſort ſous le règne ſuivant; mais ſa vertu, moins pure & moins ſublime, ne put ſupporter l'idée de la diſgrace. Il s'unit avec les barbares, & ſe vengea ſur l'Etat des caprices de l'Impératrice Sophie, femme de Juſtin II, qui le payoit de ſes ſervices, par des outrages d'autant plus offenſans, qu'ils lui rappelloient ce qui lui manquoit pour reſſembler aux autres hommes. Juſtinien avoit de grandes vues, des projets vaſtes; & ſon bonheur fut de trouver des hommes capables de les exécuter. Il conçut le deſſein de réformer la Juriſprudence, où la multitude & la variété des Loix avoient jetté la confuſion & l'incertitude. Il chargea Trébonien de

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

cette grande entrepriſe. C'étoit l'homme de ſon tems le plus verſé dans la connoiſſance des Loix. Le Code, les Pandectes & les Inſtitutes, qui furent en peu d'années le fruit de ſes veilles, ſont le plus beau monument que Juſtinien pût laiſſer à la poſtérité. Par l'éclat de ſes victoires, il a pour égaux une foule de Conquérans; mais par le corps de Juriſprudence dont il forma le plan, il mérita d'être compté dans le petit nombre des bienfaiteurs de l'humanité, & il règne encore par-là ſur la plupart des Nations. Ses dernières années euſſent été plus dignes du reſte de ſa vie, s'il eût moins prêté l'oreille aux inſinuations de l'Impératrice Théodora, qu'il avoit tirée d'un lieu de proſtitution, pour la placer ſur le premier Trône du Monde. Ce Prince vécut plus de quatre-vingt-trois ans, & en règna près de trente-huit.

Juſtin II, neveu de Juſtinien par ſa mère Vigilantia, fut proclamé Empereur en 565, le 14 Novembre, jour de la mort de ſon oncle. Il le fit inhumer, avec toute la magnificence qui étoit due à ſes grandes qualités, & à ſon rang ſuprême. Ce Prince ſignala les premiers

jours de ſon gouvernement par un acte de juſtice & de bonté, qui fit bien augurer de ſon gouvernement. Il remit au peuple tout ce qui étoit échu des anciens impôts, il paya les dettes de ſon oncle, rendit les biens confiſqués à leurs maîtres légitimes, & rappella les exilés. Mais de ſi beaux commencemens furent mal ſoutenus. On vit bientôt par toute la conduite de ce nouvel Empereur, que l'indolence, l'amour du plaiſir, & l'indifférence pour le bien public, le caractériſoient : il laiſſa même échapper des traits de cruauté qui font peu d'honneur à ſa mémoire. Narsès, après tant de ſervices & tant de victoires, fut la victime de ſon ingratitude & de ſa lâche complaiſance pour l'Impératrice Sophie, qui jalouſoit ce grand Général & redoutoit ſon mérite. Les barbares ſe jettèrent de tout côté ſur l'Empire, & de nouvelles Nations vinrent remplacer celles que Juſtinien avoit détruites, ou chaſſées. Les Lombards ſortis de la Pannonie, conquirent l'Italie & s'y établirent, tandis que les Perſes pénétroient en vainqueurs dans toutes les Provinces Romaines qui bordoient leurs Etats. D'autres peuples attaquèrent

VI. SIÈCLE

VI. SIÈCLE.

les pays mal défendus qui étoient dans leur voiſinage. Ces malheurs auxquels Juſtin ne donnoit pas la moindre attention, & qu'il ne vouloit pas même croire, le réveillèrent enfin, dans ſes dernières années. Mais incapable de ſoutenir le poids du Sceptre, il ſe donna un Collègue, qui pût en remplir les devoirs. Ce choix fit pardonner en partie à Juſtin, les maux qu'il avoit cauſés ou ſoufferts, & il mourut moins odieux, parce qu'il laiſſoit à l'Empire un chef en état d'en retarder la chûte, par ſes vertus militaires & politiques.

C'étoit Tibère II, Prince qui auroit rendu au nom Romain une partie de ſon ancienne gloire, ſi le Ciel lui eût accordé un règne plus long. On ne connoît ni ſa naiſſance, ni les actions de ſes premières années. On ſait ſeulement, qu'il avoit paſſé par tous les degrés de la Milice, & qu'il avoit mérité la confiance du ſoldat, l'amour du peuple & l'eſtime de ſon Maître, qui pour le tenir plus près de ſa perſonne, lui donna la charge de Capitaine des Gardes. La beauté de ſa taille, la régularité de ſes traits, & la nobleſſe de tout ſon extérieur, annonçoient en lui une ame

active, ferme, élevée, capable de concevoir les plus grands deſſeins, & de les exécuter. Il eut à la fois les Perſes, les Turcs, les Avares, les Eſclavons & les Lombards à combattre. S'il ne fut pas toujours vainqueur de tant d'ennemis, il ſut au moins arrêter les uns par le ſuccès de ſes armes, & enchaîner les autres par des traités, qu'il n'eût pas conclu dans des tems plus heureux, mais que les circonſtances rendoient néceſſaires. A peine ce Prince avoit-il règné quatre ans, qu'il ſentit, quoique jeune encore, ſa ſanté s'affoiblir & ſon corps tomber dans un épuiſement qui le menaçoit d'une fin prochaine. Il voulut, avant de mourir, pourvoir aux beſoins de l'Etat, en ſe donnant un ſucceſſeur qui fût propre à ſuivre les projets que la briéveté de ſes jours ne lui permettoit pas de conſommer. Il choiſit Maurice, & le revêtit lui-même de la Pourpre impériale, en préſence du Clergé, du Sénat, des Grands & du Peuple, qui fondoient en larmes : Eloge également glorieux, & au Prince qu'on alloit perdre, & à celui qu'il jugeoit digne de monter ſur le Trône après lui.

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

Le nouvel Empereur que le bonheur & la victoire avoient toujours accompagné, tant qu'il fut dans un rang subalterne, sembla n'être parvenu au faîte des grandeurs, que pour éprouver tous les revers, qui peuvent se réunir, sur la tête d'un Prince infortuné. Les commencemens de son règne furent beaux, & marqués par des événemens qui promettoient un avenir encore plus heureux. Ses Généraux eurent des avantages considérables sur les Perses & les Avares. Mais bientôt les choses changèrent de face. Les défaites, les révoltes, l'indiscipline des soldats, & la mauvaise conduite des Chefs, ouvrirent une carrière de malheurs, qui se termina par la plus affreuse catastrophe. Le désordre des élémens se joignit aux autres calamités, & les augmenta. Il y eut des tremblemens de terre qui renversèrent des Villes entières, des inondations qui ravagèrent les campagnes, & une peste qui enleva une infinité de monde en Asie & en Europe.

Le mécontentement de l'armée vint mettre le comble à tant de maux. Les soldats mutinés élisent Phocas, simple Centenier, pour Empereur. Ce rébelle, homme

homme féroce & cruel, marche droit à Conſtantinople. Maurice cède à ſa mauvaiſe fortune, abandonne la Capitale, & s'embarque avec ſa femme & neuf enfans, qui compoſoient ſa famille. Les vents s'oppoſent à ſa fuite ; il eſt arrêté près de Chalcédoine, & le tyran, après avoir fait égorger les ſix Princes, fils de Maurice, en préſence de leur père, donne ordre qu'on lui tranche la tête. L'Impératrice & les trois Princeſſes qui reſtoient, eurent le même ſort. Ainſi finit Maurice, qui avoit été le ſoutien de l'Etat & le héros de ſon tems ſous Tibère : Prince dont le ſort fut d'autant plus déplorable, qu'après ſa mort, on le jugea ſur ſes malheurs, & qu'on voulut le trouver coupable. Mais l'Hiſtoire qui n'a d'autre guide que la vérité, doit le mettre au rang des plus grands Monarques. La conſtance avec laquelle il ſoutint ſes derniers malheurs fut ſi héroïque & ſi touchante, qu'on ne pourroit s'empêcher de le plaindre, quand même il les auroit mérités. En voyant couler le ſang de ſes fils, il ne prononça d'autres paroles que ces mots du Pſeaume 118... *Vous êtes juſte, Seigneur, & votre jugement*

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

eſt équitable. Nous terminerons par cette horrible ſcène, ce que nous avions à dire ſur l'état de l'Orient, pendant le ſixième ſiècle. Elle arriva en 602. Les règnes de Phocas & de ſes ſucceſſeurs dans le ſiècle ſuivant, nous en offriront beaucoup d'autres, qui ne ſeront pas moins affreuſes. Jettons préſentement un coup-d'œil rapide ſur l'Occident, qui n'étoit ni moins agité, ni plus heureux.

L'Afrique continua d'être en proie aux Vandales, juſqu'à la conquête que Béliſaire fit ſur eux de cette belle portion de l'Empire, avec les forces que Juſtinien lui avoit confiées. Alors on vit les peuples qui l'habitoient, reprendre pour quelque tems, leur ancien courage, & montrer des ſentimens Romains. Mais bientôt après, elle retomba dans de nouveaux troubles, cauſés par l'ambition des Gouverneurs, & la foibleſſe des Souverains, qui ſe trouvoient forcés par les conjonctures, de laiſſer aux ſubalternes, plus d'autorité que la bonne politique ne permettoit de leur en accorder. Cependant elle demeura ſous la domination des Empereurs.

Les Rois Viſigoths règnoient ſur

l'Eſpagne, & les guerres qu'ils avoient avec leurs voiſins, augmentoient les calamités auxquelles cette contrée de l'Europe étoit expoſée, depuis plus d'un ſiècle. VI. SIÈCLE.

L'Italie ne jouiſſoit pas d'un ſort plus heureux. Délivrée du joug des Goths, par les armes victorieuſes de Narsès, ſous Juſtinien I & Juſtin II, elle commençoit à reſpirer, après tant de revers qu'elle avoit éprouvés. Elle fit des efforts pour ranimer l'Agriculture, le Commerce & les Arts, tant que le grand Général, qui avoit rompu ſes fers, y conſerva le Commandement. Mais lorſqu'il eut été dépouillé par les intrigues de la Cour, & que les Lombards, appellés par ſon reſſentiment, y furent entrés les armes à la main, elle retomba dans tous les maux qu'elle n'avoit pas eu le tems de réparer. Longin, qui, le premier, prit le titre d'Exarque de Ravenne, & les autres Généraux qui commandèrent après lui, ſous le même titre, pour les Empereurs de Conſtantinople, furent toujours en guerre avec les Lombards; & leurs victoires mêmes ſur ces nouveaux uſurpateurs, ne ſervirent qu'à ruiner les Villes & dévaſter les Campagnes.

VI. SIÈCLE.

L'Allemagne & le nord de l'Europe étoient habités par des Nations féroces, qui ne ſortoient de leurs forêts que pour piller & détruire, ſans aucun deſſein ſuivi, & même ſans deſir de former des établiſſemens durables, dans les contrées qu'elles venoient ravager, preſque tous les ans. On vit cependant quelques-unes de ces hordes vagabondes & guerrières, qui avoient pris leur route vers le Midi, annoncer un projet de conquête. Mais le peu de diſcipline qui règnoit dans ces troupes errantes, & la légéreté naturelle à tous les barbares, les empêchoient de ſuivre leurs entrepriſes, quoiqu'ils duſſent être encouragés par les ſuccès.

L'Angleterre étoit ſoumiſe à l'Heptarchie : c'eſt ainſi qu'on déſigne le Gouvernement des Anglo-Saxons qui pénétrèrent dans cette Iſle vers le milieu du cinquième ſiècle. Ils y établirent ſept Principautés indépendantes, qui avoient chacune leur chef & leur adminiſtration propre. Elles étoient liées par un intérêt commun, & formoient entr'elles une confédération politique & guerrière, comme on a vu depuis celles des Cantons Suiſſes, & des Souverainetés qui

composent le Corps Germanique. En effet, sans une pareille union, ces petits Royaumes voisins les uns des autres, jaloux entre eux, & trop foibles pour résister séparément aux attaques du dehors, se seroient bientôt détruits. Malgré les victoires réitérées d'Arthur, surnommé le Grand, qui défendit longtems la liberté de son pays avec un courage héroïque, il fallut céder à des étrangers, qui se renouvelloient sans cesse, par de nouveaux renforts. Une partie des anciens Bretons passa la mer, & se retira dans l'Armorique, ou Bretagne Françoise; l'autre se cantonna dans la Province de Cornouailles & le pays de Galles, & n'eût d'autre occupation que de pourvoir avec peine aux besoins de la vie, & de lutter contre la puissance des Heptarques, toujours armés pour soumettre ces restes de la Nation.

VI. SIÈCLE.

Les Bourguignons & les François, partageoient entr'eux les Provinces qui avoient formé les anciennes Gaules, de manière pourtant que la puissance des premiers, variant sans cesse dans son étendue, alloit toujours en s'affoiblissant, & que celle des seconds croissoit de jour en jour, par l'ascendant qu'ils

VI. SIÈCLE.

prenoient sur leurs voisins. Clovis, vainqueur de tous ses ennemis, redouté dans l'Europe entière, & recherché par les Souverains de Constantinople, qui avoient cru se l'attacher en le revêtant des Dignités de l'Empire, mourut couvert de gloire, dans les premières années de ce siècle. Il avoit étendu sa domination depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées. La Monarchie dont il étoit le vrai fondateur, & qu'il laissoit dans un état florissant, divisée entre ses enfans, réunie ensuite, partagée de nouveau, fut sans cesse déchirée par les querelles des Princes qui lui succédèrent, pendant tout le cours de ce siècle. Les haines réciproques de Frédegonde & de Brunehaut, l'une femme de Chilpéric I, l'autre de Childebert II, toutes les deux ambitieuses, violentes & familiarisées avec le crime, semèrent la discorde entre les différentes branches de la famille Royale, & rendirent les trahisons, les meurtres, les parricides mêmes, des événemens si communs, qu'on cessa presque d'en être touché. En général, on peut dire que les règnes des premiers Princes François, furent des tems d'horreurs & de calamités. Ainsi lorsqu'on

promène ſes regards ſur l'Orient & l'Occident, on voit d'un bout du monde à l'autre, les Provinces qui formoient le vaſte Empire des Romains, tourmentées par les crimes de l'ambition, & les ravages de la barbarie, de ſorte que les peuples ne diffèrent entr'eux, que par le plus ou le moins de malheurs, dont ils ſont tour-à-tour les inſtrumens, ou les victimes.

ARTICLE II.

État de l'eſprit humain par rapport à la Philoſophie & aux Lettres.

NOUS avons vu dans le dernier ſiècle l'eſprit humain dégénérer ſenſiblement, perdre par degrés les lumières dont il avoit encore brillé, même après les beaux jours de la Littérature & de la Philoſophie. Nous l'avons vu s'éloigner des vrais principes du beau & du vrai dans tout ce qui a rapport à l'eſprit, au goût, au ſentiment, à meſure qu'on ſecouoit l'autorité des grands modèles, pour ſe frayer des routes inconnues. Les progrès de ce dépériſſement vont devenir

VI. SIÈCLE.

plus rapides de jour en jour, & depuis l'époque où nous ſommes arrivés, nous verrons les hommes courir à grands pas vers l'ignorance, ſuite ordinaire de la barbarie.

L'Orient étoit plein de factions, de cabales, de brigues politiques & ſéditieuſes. Le Trône chanceloit ſous ceux que la faveur, l'intrigue, le haſard, & ſouvent la rébellion & le crime, y faiſoient monter. Les Souverains & leurs Miniſtres, toujours armés contre les ennemis du dehors, ou occupés des mouvemens intérieurs qui agitoient ſans ceſſe la Cour & les armées, mettoient toute leur attention à ſe tenir en garde contre les ambitieux qui épioient le moment de les ſupplanter, à ſe garantir des piéges qu'on leur tendoit, & à prévenir les révolutions qui pouvoient éclore d'un inſtant à l'autre. Entourés de flatteurs, d'eſpions & d'eſclaves toujours prêts à encenſer leurs caprices, ou à ſervir leur goût pour la molleſſe & les plaiſirs, ils ne cherchoient pas le mérite, peut-être même le craignoient-ils comme dangereux, ſoit qu'il prétendît être en droit de les inſtruire & de les éclairer, ſoit qu'il ſe contentât de les juger. Le

mérite littéraire ſur-tout eût été inutile, & même déplacé, dans une Cour remplie d'ames viles, maîtriſée par des eunuques, ſemée d'écueils, & trop ſouvent ſouillée par les crimes de l'infâmie & de la cruauté. La Philoſophie qui élève l'ame, qui donne de l'énergie aux courages, du reſſort & de la vigueur aux ſentimens, n'eût pas été moins étrangère dans un pareil ſéjour. Enfin les talens aimables, les arts d'agrément, fuyoient des lieux où il n'y avoit plus ni délicateſſe, ni goût, ni liberté, ni décence, ni gaîté, & où la débauche la plus groſſière avoit pris la place des amuſemens honnêtes, & des plaiſirs que la vertu permet.

VI. SIÈCLE.

Néanmoins, nous ne voulons pas dire que les Sciences & les Lettres fuſſent abſolument abandonnées, ſous la domination des Princes qui occupèrent le Trône impérial. L'eſprit actif & curieux des Grecs avoit beſoin d'aliment. Les diſputes de l'Egliſe, & les manœuvres des différens partis qui s'agitoient dans ſon ſein, fourniſſoient au plus grand nombre ce qu'il falloit pour les exercer, conformément à leur goût naturel, qui étoit le goût dominant. Mais il y avoit

VI. SIÈCLE.

toujours quelques hommes choisis qui cultivoient dans le repos de la solitude, la Philosophie & la raison. Ils ne prenoient point de part aux affaires publiques & aux intrigues de la Cour. Justinien leur permit de se retirer à Athènes, l'ancienne patrie des Arts & des Lettres. Ils y vivoient loin des brigues, des injustices, des spectacles sanglans, & des révolutions dont la Capitale étoit si souvent témoin. L'objet de leurs méditations & de leurs veilles étoit de concilier Platon, Aristote, Pythagore entre eux & avec eux-mêmes. Mais cette étude stérile ne produisoit que des commentaires, & nulle découverte importante, nulle observation utile, rien de neuf, rien qui annonçât le génie, & qui pût contribuer aux progrès de la raison. L'Histoire fut cultivée avec plus de succès. Les Ouvrages justement estimés d'Agathias, de Paul le Silentiaire & de Procope, où nous puisons encore aujourd'hui la connoissance des événemens, de la politique & des mœurs de ce siècle, en sont une preuve. La Poésie languissoit, ses productions étoient foibles & rampantes, sans invention, sans verve & sans chaleur.

L'éloquence ne voyoit parmi ſes élèves que des Rhéteurs foibles, obſcurs, puériles & empoulés. Tel étoit l'état des Lettres & des Sciences dans les pays qui reconnoiſſoient les Empereurs d'Orient pour maîtres. VI. SIÈCLE.

Les ténèbres de l'ignorance & de la barbarie s'épaiſſiſſoient de plus en plus dans l'Occident. Les Nations groſſières qui s'en étoient emparé, ne connoiſſoient que la guerre, les armes, la loi du plus fort. Elles mépriſoient les Sciences, qui n'avoient pu ſervir à préſerver de l'eſclavage les peuples polis & cultivés qu'ils avoit ſubjugués. Ils les confondoient avec la molleſſe & la lâcheté; ils les regardoient comme le principe de la corruption & des vices honteux auxquels les derniers Romains étoient adonnés, & qui les avoient rendus ſi faciles à vaincre. Ce jugement, tout faux qu'il étoit, joint au préjugé d'une éducation, qui ſe bornoit aux exercices du corps & au maniement des armes, entretint les Francs, les Bourguignons, les Goths & les autres barbares établis en Europe, dans l'ignorance dont ils faiſoient gloire. Les talens de l'eſprit, l'éloquence, la philoſophie, la ſcience des Loix, ne

VI. SIÈCLE.

servant à rien pour s'avancer & parvenir aux emplois, sous des gouvernemens informes & sans principes, où le caprice, la force, l'occasion faisoient tout, les vaincus adoptèrent les idées des vainqueurs, & se livrèrent comme eux à la profession des armes, aux attaques, aux combats, les seuls exercices qui conduisoient à la considération & à la fortune. Les Lettres se concentrèrent donc dans le Clergé, qui étoit obligé par état d'instruire le peuple, d'attaquer les erreurs, de lire pour apprendre le dogme, & d'écrire pour réfuter ceux qui l'attaquoient. Les études se réfugièrent dans les Monastères. Le repos de ces asyles de la piété, le loisir dont on y jouissoit, & l'abondance que la libéralité des fondateurs y faisoit règner, les rendoient propres à servir de retraite aux Sciences & aux Arts. Mais elles manquoient du premier principe de la vie, & du seul ressort qui soit capable de les animer, l'émulation, l'espoir de la gloire. Aussi quelles études que celles des Cloîtres, depuis ce siècle jusqu'au renouvellement des Lettres! Nous en donnerons une idée juste & impartiale, lorsque nous parlerons des Ecoles qui

furent établies dans les Cathédrales & les Monaſtères. Nous réſervons ce ſujet pour le ſiècle ſuivant, afin de rendre nos obſervations plus utiles, en les plaçant ſous l'époque des faits qui nous donneront occaſion de les faire.

VI. SIÈCLE.

La curioſité, qui eſt un des caractères de l'eſprit humain, ou, ſi l'on veut, une de ſes maladies, n'eſt pas moins active ſous l'empire de l'ignorance, que ſous celui de la raiſon éclairée; elle l'eſt même quelquefois davantage, parce qu'elle connoît moins ſes bornes, & que tous les moyens lui ſont bons, pourvu qu'elle ſe ſatisfaſſe. Les pratiques ſuperſtitieuſes qui commencèrent à ſe mettre en faveur dans ce ſiècle, ſervent à juſtifier cette réflexion. On les employoit pour apprendre les choſes cachées, pénétrer l'avenir, connoître les deſſeins du Ciel, & le rendre favorable aux intérêts de ceux qui le conſultoient, ou complice de leurs paſſions. Elles devinrent d'un uſage plus fréquent & plus étendu dans la ſuite. La Légiſlation les adopta, la Religion elle-même parut les autoriſer pendant quelque tems : mais le retour de la lumière en fit voir le ridicule & l'abſurdité. Nous remettons

VI. SIÈCLE.

aussi d'en parler plus au long, lorsque nous décrirons les formalités civiles & religieuses qui furent en usage dans ces étranges cérémonies, qu'on appella Epreuves judiciaires, & Jugemens de Dieu.

ARTICLE III.

Etat de l'Eglise dans toutes les parties du Monde Chrétien.

POUR se faire une idée juste de l'état où se trouvoit l'Eglise d'Orient au commencement de ce siècle, il faut rappeller un événement qui s'étoit passé dans les dernières années du siècle précédent, mais qui trouve ici sa place naturelle. L'Empereur Zénon avoit donné, comme on sait, en 485, le célèbre Edit de pacification, appellé Hénotique, par lequel il prétendoit concilier tous les partis qui s'étoient formés dans l'Eglise, à l'occasion de la doctrine d'Eutychès, & du Concile de Chalcédoine, où cette doctrine avoit été condamnée. Acace qui avoit succédé à S. Gennade dans le Siége patriarchal de Constantinople en 471, étoit

le véritable auteur de cette entrepriſe de Zénon. Il avoit ſaiſi en habile Courtiſan le foible de ce Prince, jaloux d'influer ſur les affaires de la Religion, par des lumières qu'il n'avoit pas, & par une autorité dont il abuſoit. Zénon perſuadé par les inſinuations du Patriarche, qu'il étoit ſi diſpoſé à écouter, crut qu'il avoit le pouvoir de prononcer ſur des diſputes, que le Jugement des Paſteurs n'avoit pu faire ceſſer. Le plan qu'Acace lui propoſoit fut agréé d'autant plus volontiers, qu'il flattoit ſon penchant, & que d'ailleurs, la chaleur des eſprits & la durée des conteſtations apportoient un dommage ſenſible à l'Etat, par la diviſion des citoyens de tous les ordres, qui prenoient part à ces démêlés, ſuivant les intérêts du parti auquel ils s'étoient attachés. L'Hénotique, loin de ramener la paix & l'uniformité, étoit devenu une nouvelle pierre de ſcandale. On ſe partagea pour ou contre cet Edit, comme on avoit fait en faveur des opinions d'Eutychès, ou du Jugement doctrinal qui les avoit proſcrites. Nouveau ſujet de diſputer, d'accuſer, de haïr; nouveau prétexte de dépoſer, d'exiler, de perſécuter, lorſqu'on ne pouvoit obte-

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

nir, par la ruſe ou par la violence, l'acceptation de l'Edit qu'on vouloit mettre à la place de toute autre déciſion, ſur l'objet qui troubloit l'Egliſe. Le Pape Félix II, indigné contre Acace, qu'il regardoit avec raiſon comme l'auteur de l'Hénotique, & de tous les maux qu'il cauſoit dans l'Egliſe, condamna ce Patriarche comme fauteur de l'héréſie. Son décret ayant été publié en Orient, Acace ſe ſépara ouvertement de la communion du Saint-Siége, & entraîna un grand nombre d'Evêques dans ſon parti, même parmi ceux qui condamnoient les erreurs d'Eutychès, & qui étoient ſincérement attachés au Concile de Chalcédoine. Il naquit de-là un ſchiſme, dont les partiſans de l'héréſie profitèrent pour s'étendre, & s'emparer des Siéges qui venoient à vaquer, & où Acace, par ſon crédit, faiſoit placer des Sujets favorables à ſa cauſe. Sa mort arrivée en 488, ne rendit pas le calme aux Egliſes d'Orient. Pluſieurs fois elles tentèrent de ſe réunir à celle d'Occident, mais toujours de nouveaux incidens de la part des Empereurs, ou du côté des Papes, traverſèrent les négociations, & empêchèrent qu'elles n'euſſent une heureuſe iſſue. La

principale cauſe qui retardoit la réunion, étoit l'inflexibilité des Pontifes de Rome, qui ne vouloient conſentir à rien, à moins qu'on ne flétrît avec eux la mêmoire d'Acace, & qu'on n'ôtât ſon nom des Dyptiques, ou Tables eccléſiaſtiques, dans leſquelles on inſcrivoit les Evêques morts & vivans, dont on prononçoit les noms au milieu de la ſainte Liturgie. Envain les Evêques Orientaux envoyoient à Rome des profeſſions de foi, qui ne laiſſoient aucun nuage ſur leur orthodoxie, les Papes Anaſtaſe, Gélaſe, Symmaque & Hormiſdas, auſſi rigoureux que Félix, ne voulurent rien rabattre de ce que celui-ci avoit exigé; & il fallut accorder à Hormiſdas en 519, pour rentrer en grace avec le Saint-Siége, la condamnation d'Acace & même de ſes ſucceſſeurs, Euphémius & Macédone, qui étoient morts exilés pour la foi. *Il* ſeroit téméraire, ce ſemble, d'accuſer de dureté cette conduite ſoutenue de cinq Papes, qui tous ſont reconnus pour des hommes ſages, éclairés & pleins de zèle. Il eſt plus naturel, plus équitable de croire, que ces Pontifes ſi reſpectables penſoient que leur fermeté dans cette occaſion, tenoit de

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

trop près aux intérêts de la Religion, pour qu'ils puſſent en rien diminuer, ſans autoriſer ceux qui, par indifférence ou par des vues humaines, prétendoient qu'on pouvoit ſe ſoumettre à une loi, qui paroiſſoit ne donner aucune atteinte à la foi. Leur intention, facile à pénétrer, étoit de ſoutenir l'autorité du Concile de Chalcédoine, dont les décrets étoient la règle certaine, le point fixe d'où l'on ne pouvoit s'écarter; de rejetter tout ſyſtême politique, tout acommodement qui mettoit la foi en compromis, & d'apprendre aux fidèles, qu'en matière de doctrine, il n'eſt point de parti mitoyen entre l'erreur & la vérité.

Le mal devint encore plus grand ſous Anaſtaſe I, qui monta ſur le Trône après Zénon. Ce nouvel Empereur qui étoit Eutychien, & qui joignoit tout le fanatiſme d'un homme de parti à la puiſſance ſuprême, perſécuta ouvertement tous ceux qui refuſoient de condamner le Concile de Chalcédoine. Quantité d'Evêques furent aſſez foibles pour condeſcendre aux volontés du prince. Ceux que les careſſes & les menaces ne purent ébranler, furent dépoſés, chaſ-

sés de leurs Eglises, envoyés en exil, & plusieurs y moururent de mauvais traitemens & de misère. Cependant Anastase avoit promis de vive voix & par écrit, avant son couronnement, de ne rien faire contre l'autorité du Concile qui avoit proscrit l'Eutychianisme, & de ne point inquiéter les Catholiques à ce sujet. Mais que peuvent les promesses & les sermens, pour modérer l'impétuosité de celui qui peut tout, & qui à dans le cœur le faux zèle de l'héréſie, exalté par tout l'orgueil qu'inspire la souveraine puissance? La crainte même de perdre l'Empire, ne put ramener ce Prince à des sentimens plus humains, envers ceux d'entre ses sujets qui ne pensoient pas comme lui : ou du moins, s'il parut s'adoucir, s'il consentit à ne plus persécuter lorsqu'il vit l'orage prêt à fondre sur lui, ce ne fut que pour un moment, & dès que le danger fut passé, il se montra plus animé que jamais à écarter des places, à renverser de leurs Sièges tous ceux qui s'opposoient à ses volontés. C'est ce qu'on vit lorsque plusieurs Provinces s'étant révoltées, & le Comte Vitalien étant aux portes de Constantinople avec une

VI. SIÈCLE.

armée, on se contenta de lui demander le rappel des exilés, & la liberté d'être orthodoxe, sans s'exposer aux effets de son courroux. Il promit tout, & sitôt qu'on fut désarmé, il persécuta plus violemment qu'il n'avoit encore fait. Telle fut la conduite de ce Prince jusqu'à sa mort qui arriva en 518.

VI. SIÈCLE.

L'Eglise d'Orient vit des jours plus sereins commencer pour elle, lorsque Justin I reçut la pourpre. Il rappella les exilés, confirma le Concile de Chalcédoine, & fit servir son pouvoir au rétablissement de l'ordre. Il eut la gloire de consommer la réunion de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident. Son règne prépara celui de Justinien, qui fut si brillant par l'éclat des victoires, & qui auroit été un tems de prospérité pour la Religion, si ce Prince eût borné son zèle à protéger l'Eglise, & à procurer par des moyens pacifiques l'exécution des saints décrets, sans ambitionner le rôle de Théologien. Ce Prince avoit l'esprit vif & subtil, comme la plupart des Grecs, profond, pénétrant, capable d'une application forte, & propre aux discussions de la Métaphysique la plus abstraite. Il tourna ces qualités vers l'examen des ques-

rions qui diviſoient l'Egliſe, & le pouſſa trop loin, même pour un particulier qui auroit été obligé par état, d'en faire l'objet de ſes études. Cette ſubtilité de raiſonnemens qu'il ne ſut pas renfermer dans de juſtes bornes; ces méditations continuelles ſur des matières qu'il eſt toujours ſi dangereux de vouloir éclaircir, parce qu'il eſt de leur eſſence de reſter environnées d'une obſcurité impénétrable, conduiſirent Juſtinien à l'erreur des Incorruptibles, & lui firent abandonner, vers la fin de ſa vie, la pureté de la foi pour laquelle il avoit montré juſques-là un ſi grand zèle. Cette erreur qui s'éleva tout à coup, & qui fut un nouveau fruit du peu de retenue de l'eſprit humain dans l'examen des Myſtères, conſiſtoit à ſoutenir que le Corps de J. C. n'avoit été ſujet à aucune des paſſions & des affections de la nature, comme la faim, la ſoif, le ſommeil, la douleur; ce qui étoit réduire l'Incarnation à un état purement imaginaire. Juſtinien s'entêta de cette opinion, tellement, qu'il publia un Edit pour la faire recevoir, & qu'il accabla des peines les plus rigoureuſes ceux qui la rejettoient. L'Egliſe alloit éprouver

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

de ſa part une perſécution d'autant plus cruelle, que ce Prince étoit plus fortement attaché à ſes idées & plus abſolu dans ſes volontés, lorſque la mort l'enleva, comme nous l'avons dit, en 565. On ne peut diſconvenir que Juſtinien ne fût véritablement attaché à la Religion, qu'il ne s'intéreſsât vivement à ſa gloire, & qu'il ne lui ait rendu par ſes Loix, par ſes talens, par ſon autorité même, des ſervices importans. Sa vie, dans l'intérieur du Palais, étoit celle d'un homme pieux, & même d'un Chrétien auſtère. Ses mœurs étoient irréprochables, ſa table frugale, & ſon zèle pour la converſion des payens & des hérétiques, n'épargnoit aucun moyen de les attirer à la foi. Ce fut par ſes ſoins que dans les premières années de ſon règne, Graitis, Roi des Hérules, & Gordias, Roi des Huns, embraſſerent le Chriſtianiſme avec la plus grande partie de leurs ſujets. Il fit venir ces Princes à Conſtantinople pour y recevoir le Baptême, & les leva des fonts ſacrés, avec tout l'appareil dont une telle cérémonie étoit ſuſceptible. L'affaire des trois Chapitres, dont Juſtinien procura l'heureuſe concluſion par un Concile œcu-

ménique, & par l'union de ſon autorité avec celle du Souverain-Pontife, eſt une des plus importantes de ce ſiècle. Nous en parlerons avec le détail qu'elle mérite dans l'article ſuivant, ainſi que de l'Origéniſme qui ne cauſa pas des diſputes moins vives, & de moins funeſtes diviſions dans l'Egliſe d'Orient. VI. SIÈCLE.

Sous Juſtin II, Tibère II, & Maurice, qui occupèrent le Trône impérial juſqu'à la fin de ce ſiècle, les mêmes principes de diſcorde agiſſoient dans le ſein de la Société Chrétienne, & y produiſoient des effets toujours également déplorables. Le ſecond Concile général de Conſtantinople prit les moyens qu'il jugea les plus propres au rétabliſſement de la paix, & à la deſtruction de l'eſprit de ſchiſme qui ſouffloit de toute part. Mais il fut lui-même un nouveau ſujet de diſpute entre les orthodoxes, comme nous le dirons bientôt, de manière que l'Egliſe, ſans ceſſe agitée & déchirée par ſes propres enfans, avoit ſouvent lieu de regretter les tems où elle n'avoit à redouter que la fureur des tyrans, & où le ſang qu'elle verſoit ſous le fer ennemi, aſſuroit le triomphe de la foi, & favoriſoit les conquêtes de l'Evangile.

VI. SIÈCLE.

Dans l'Occident, toujours livré aux barbares, & toujours déchiré par des guerres opiniâtres, il étoit impoſſible que l'Egliſe fût tranquille & floriſſante. En Italie, Théodoric, tout grand Prince qu'il étoit, perſécutoit les Catholiques, faiſoit mourir par la main du bourreau, Boëce & Symmaque, les deux plus grands hommes de leur tems, par des raiſons de politique ou de vengeance, & portoit la tyrannie, juſqu'à punir le Pape Jean des honneurs qu'il avoit reçus à Conſtantinople, où il l'avoit envoyé lui-même pour les intérêts de l'Etat. La conquête de l'Italie par Béliſaire qui mit fin au Royaume des Goths, auroit dû rendre à l'Égliſe plus de liberté, plus de force & de ſplendeur, par la protection des Chefs de l'Empire, qui avoient intérêt de s'attacher les peuples de cet ancien domaine, où ils venoient de rentrer avec tant de gloire. Mais ces Maîtres éloignés, avoient des mœurs & une politique trop différentes de celles qui convenoient aux beſoins actuels de l'Italie, & au caractère de ſes habitans. D'ailleurs ils s'étoient accoutumés depuis long-tems à ne plus regarder la patrie des premiers Céſars, comme

comme une portion de l'Etat, & ils n'enviſagèrent dans cette conquête que la gloire de l'avoir faite. Les Gouverneurs nommés par les Souverains de Conſtantinople, avoient un pouvoir qui, tout ſubordonné qu'il étoit de ſa nature, devenoit abſolu dans le fait. Ils attiroient à eux les affaires eccléſiaſtiques, vendoient leur protection, & procuroient les Evêchés à ceux qui achetoient leur faveur, par des complaiſances ou par des préſens. Telle fut la conduite de Béliſaire & de Narsès. On peut dire que ces deux Généraux règnèrent en Italie, plutôt qu'ils n'y commandèrent pour l'Empereur, tant la manière dont ils exerçoient leur autorité avoit l'air indépendant. Le premier le montra bien dans ce qu'il fit pour élever Vigile ſur le Saint-Siège. C'étoit un ſcandale nouveau dans l'Egliſe. Jāmais on n'avoit vu, même ſous les Princes Payens, un Pape légitime & irréprochable en tout point, tel que l'étoit Silvérius, arrêté par le Commandant, ſous de vains ſoûpçons, exilé ſans qu'on prouvât qu'il fût coupable, & remplacé de ſon vivant par celui-là même qui étoit généralement connu pour auteur d'un ſi odieux com-

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

plot. Ce qui rendoit Bélisaire plus condamnable, & Vigile plus indigne du rang où il s'élevoit par des voies si criminelles, c'est que celui-là se prêta aux vues ambitieuses de Vigile moyennant deux cents livres d'or, & que celui-ci acheta la Papauté de l'Impératrice Théodora, en promettant d'anéantir l'autorité du Concile de Chalcédoine. Un traité de cette nature suppose tout à la fois, & que les représentans de l'Empereur jouissoient d'un grand pouvoir, & que les règles canoniques étoient tombées dans un grand mépris. Cependant on doit remarquer ici pour l'honneur de la Religion & l'instruction des fidèles, que Vigile, ce Pontife qui n'étoit monté sur la Chaire de S. Pierre qu'à condition de sacrifier la vérité, soutint ses intérêts avec autant de courage que les Célestin, les Damase & les Léon, lorsqu'il agit comme chef de l'Eglise.

Lorsque les Lombards, appellés par le ressentiment & la trahison de Narsès, eurent élevé en Italie un nouveau Trône, leurs Princes, qui étoient Ariens, retracèrent toutes les violences dont les Rois Goths avoient été les auteurs; ils en causèrent même de plus grandes,

dans les guerres qu'ils eurent à ſoutenir, pour étendre & affermir leur domination. L'Egliſe catholique, dont tous ces Princes étoient ennemis, & ſouvent perſécuteurs, n'étoit ni aſſez libre, ni aſſez révérée, pour s'occuper avec bien du ſuccès à remplir ſon objet, qui eſt de procurer la gloire de Dieu & le ſalut des hommes. Ses Temples étoient ſouvent pillés, les ſaints Myſtères interrompus, & les Vierges conſacrées à Dieu, livrées à la brutalité du ſoldat. Les Loix canoniques, qui n'ont de force qu'autant qu'elles ſont reſpectées par ceux dont elles répriment les déſordres, étoient devenues impuiſſantes, depuis qu'on s'étoit accoutumé à les violer ſans remords, & il fallut toute l'autorité qu'un grand mérite, joint à des vertus éminentes, donna au Pape S. Grégoire, pour faire reprendre à la diſcipline cette vigueur impoſante qu'elle avoit perdue, au milieu de la confuſion qui règnoit de tout côté. Nous ferons admirer tout ce que cet illuſtre Pontife entreprit pour la conſervation de la foi & le rétabliſſement des ſaintes règles, lorſque nous parlerons de ſes travaux, de ſes talens & de ſes écrits, dans l'article que nous conſacrerons à ſa mémoire.

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

Nous avons vû l'Egliſe d'Afrique éprouvée par le feu de la perſécution, preſque durant tout le cours du cinquième ſiècle. Elle eut quelques années de repos après cette violente tempête. Mais ce calme, dont les Paſteurs profitèrent pour ranimer la foi des fidèles, & les préparer à de nouveaux combats, finit avec le règne de Gontamond, qui étoit monté ſur le Trône des Vandales après Hunneric. Traſamond ſon frère, qui lui ſuccéda, ne marcha point ſur ſes traces. La perſécution fut renouvellée dans toute l'Afrique, & devint plus cruelle que jamais. Il fit fermer les Egliſes catholiques que Gontamond avoit permis de rouvrir, & défendit de conſacrer des Evêques pour les Sièges qui n'en avoient point. Les Paſteurs crurent que les intérêts de la Religion qui leur étoient confiés, ne leur permettoient pas d'obéir à des ordres ſi manifeſtement injuſtes. Ils donnèrent donc des Evêques aux Egliſes vacantes, dans la penſée que, ſi la perſécution venoit à ceſſer, ces nouveaux Paſteurs ſerviroient leurs troupeaux par leurs inſtructions & leurs exemples, & que ſi Dieu prolongeoit l'épreuve, ils édifieroient les peuples

par leurs souffrances, & seroient leurs guides au martyre. Trasamond irrité d'une conduite qu'il regardoit comme un attentat contre sa puissance, exila deux cens Evêques à la fois. S. Fulgence, dont nous ferons connoître les vertus & les écrits dans l'article des personnages illustres, étoit de ce nombre. L'Isle de Sardaigne fut leur asyle; ils y eurent beaucoup à souffrir, malgré les soins généreux du Pape Symmaque, qui leur envoyoit tous les ans de l'argent & des habits. Hildéric, qui remplaça Trasamond, mort en 523, montra des sentimens plus doux & plus humains. Quoiqu'Arien, il rappella les Evêques exilés, & rendit aux Catholiques les Eglises dont ils étoient dépouillés. Ainsi l'Afrique recouvra par la clémence de ce Prince, le libre exercice de la Religion catholique, dont elle avoit été privée pendant soixante-six ans, à compter depuis la persécution de Genséric. Cette heureuse révolution devint encore plus solide, lorsque Bélisaire eut fait la conquête de l'Afrique pour l'Empereur Justinien en 534, & mis fin au Royaume des Vandales, qui avoit duré cent sept ans. Alors les Evêques s'assemblèrent en Concile

VI. SIÈCLE.

national à Carthage, pour rendre grâces
VI. à Dieu qui leur redonnoit enfin la paix,
SIÈCLE. & prendre connoiſſance de l'état des Egliſes, qui n'avoient pas moins ſouffert dans le temporel que dans le ſpirituel, pendant le cours d'une tempête ſi rude & ſi longue.

L'Arianiſme continuoit de dominer en Eſpagne, ſous les Princes Viſigoths qui règnoient ſur cette portion de l'ancien Empire Romain. Cependant Alaric, qui fut vaincu & tué par Clovis, dans la célèbre bataille de Vouillé en Poitou, traitoit les Catholiques avec beaucoup d'humanité. Les choſes reſtèrent à peu près dans cet état, ſous les Princes qui lui ſuccédèrent juſqu'à Léovigilde, qui monta ſur le Trône vers l'an 572. Il étoit Arien, comme ſes prédéceſſeurs; mais il avoit au-deſſus d'eux un zèle ardent pour ſa ſecte, & une forte animoſité contre les Catholiques. Ses deux fils, Herménigilde & Récatède, avoient été nourris dans les mêmes ſentimens. Néanmoins le premier, qui avoit épouſé une Princeſſe Catholique, fille de Sigebert & de Brunehaut, ne refuſa pas d'écouter les inſtructions de S. Léandre, Evêque de Séville. Le ſaint Evêque lui

démontra la fauſſeté de l'Arianiſme, & le convainquit de tous les riſques qu'il couroit par rapport au ſalut, en reſtant dans une communion ſéparée de l'Egliſe. Le Prince ſe rendit & abjura l'erreur. Léovigilde ayant appris ſon changement, ſe mit en fureur, & perſécuta violemment les Catholiques de ſes Etats. Les Evêques furent les premiers objets de ſa colère : il en exila un grand nombre. Les Suèves, peuple belliqueux, établis dans la Galice, qui venoient auſſi d'abandonner l'Arianiſme, furent enveloppés dans cette perſécution. Hermenigilde, pour éviter la vengeance de ſon père, dont il avoit tout à redouter, implora le ſecours des Grecs. La crainte l'avoit jetté dans la révolte, la regardant comme le ſeul moyen de conſerver ſes jours : conduite criminelle que rien ne pouvoit juſtifier. Hermenigilde le ſentit, lorſqu'il fut tombé entre les mains de ſon père par la trahiſon des Grecs, & le repentir qu'il en eut contribua à la réſolution qu'il prit de mourir, s'il le falloit, afin de laver ſa faute dans ſon ſang. Sa réſiſtance aux volontés de ſon père, qui lui offroit la vie & lui aſſuroit le Trône, s'il conſentoit à rentrer dans

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

la communion des Ariens, lui mérita la palme du martyre. Léovigilde mourut peu de tems après. Pénétré de douleur d'avoir fait donner la mort à ſon fils, il reconnut la vérité de la Religion catholique avant de terminer ſa carrière, & recommanda à S. Léandre ſon ſecond fils Récarède, qui alloit monter ſur le Trône. Ce jeune Prince devenu Maître de l'Eſpagne, ne ſe contenta pas de quitter l'erreur, pour mettre ſon propre ſalut en ſûreté; il ſe fit en quelque ſorte l'Apôtre de ſes ſujets, qu'il eut la gloire de ramener à la vérité, par la douceur & la perſuaſion. Il avoit commencé par gagner les Evêques Ariens, & les peuples ſuivirent en foule l'exemple des Paſteurs. Ainſi l'héréſie fut bannie de l'Eſpagne, où elle étoit entrée avec les barbares, & où elle avoit duré près de deux cens ans. Un Concile aſſemblé à Tolède prit de ſages meſures pour affermir cette heureuſe révolution & rétablir la diſcipline, ſous la protection & avec l'autorité de Récarède, dont le règne paiſible & glorieux, s'étendit juſqu'à la première année du ſeptième ſiècle.

Il n'y avoit aucune portion de l'Egliſe, où la Religion catholique fût plus flo-

riſſante qu'en France. Clovis & les Princes qui lui ſuccédèrent, malgré leurs mœurs encore groſſières & un fonds de cruauté, fruit de leur éducation toute guerrière, honoroient les Evêques, protégeoient les Loix eccléſiaſtiques, & répandoient leurs bienfaits ſur les Egliſes & les Monaſtères, avec une magnificence vraiment Royale. Si la Religion & l'humanité eurent également en horreur la conduite des enfans de Clovis, qui maſſacrèrent impitoyablement leurs neveux pour s'emparer de leur héritage; les vertus de Sainte Clotilde leur mère, l'eſprit de retraite & de mortification qui éclata dans S. Cloud ou Clodoald, Prince de la Maiſon Royale; & la pieté de ſainte Radégonde, femme de Clotaire, Princeſſe ſi humble, ſi libérale envers les pauvres, furent de grands ſujets d'édification pour l'Egliſe. La ſainteté éminente de l'illuſtre Vierge Géneviève, que S. Germain d'Auxerre avoit conſacrée à Dieu dès l'âge de quinze ans; la patience avec laquelle on la vit ſupporter les calomnies qu'on répandoit contre ſon innocence, & les miracles que Dieu accordoit à ſes prières, ne ſervoient pas peu à inſpirer aux peuples

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

des ſentimens de reſpect & d'attachement, pour une Religion qui offroit de ſi grands modèles de vertu. Quoique l'impérieuſe Brunehaut eût rempli toute la France du bruit & de l'horreur de ſes crimes, la protection qu'elle accorda aux Miſſionnaires que S. Grégoire envoya en Angleterre, lui procura des éloges de la part de ce grand Pape. Il louoit en elle ce qui méritoit de l'être, ſans approuver ſes excès ſur leſquels il ſe taiſoit par prudence.

Les Anglo-Saxons s'étoient rendus maîtres de l'Iſle célèbre, qui avoit été connue du tems des Romains ſous le nom de Bretagne, & qui fut appellée Angleterre, depuis qu'elle fut ſoumiſe à ces nouveaux Conquérans. Le Chriſtianiſme y avoit pénétré dès les premiers ſiècles; il y avoit même fait des progrès, puiſqu'on y voyoit des Monaſtères dans le cinquième ſiècle, & que le nombre des Chrétiens y étoit aſſez grand, pour que les Evêques des Gaules craigniſſent les ravages que le Pélagianiſme pourroit cauſer parmi eux. Cette crainte les détermina à députer S. Germain d'Auxerre, pour y combattre une erreur qui pouvoit acquérir d'autant plus de crédit ſur l'eſ-

prit des Bretons, qu'elle avoit pour auteur un de leurs compatriotes. S. Germain y avoit fait deux voyages, l'un avec S. Loup, Evêque de Troyes, & l'autre avec S. Sévère, Evêque de Trêves. Les miracles de ces vertueux Prélats furent encore plus efficaces que leurs exhortations, pour affermir les orthodoxes, ramener les hérétiques, & convertir les payens. Mais les fruits de cette miſſion furent bientôt détruits, par la fuite des anciens habitans, & par la multitude infinie des étrangers qui prirent leur place, & qui étoient tous plongés dans les ténèbres de l'Idolâtrie. L'Angleterre avoit donc beſoin que de nouveaux Apôtres vinſſent lui apporter le flambeau de la foi. Cette pieuſe entrepriſe fut un des principaux objets de la ſollicitude du Pape S. Grégoire, & la converſion des peuples idolâtres qui s'y étoient établis, un des plus glorieux événemens de ſon pontificat. Il y envoya des hommes éprouvés dans la vertu, & verſés dans la ſcience de l'Evangile, ſous la conduite du ſaint Moine Auguſtin, Supérieur du Monaſtère de S. André, qu'il avoit bâti à Rome. Ces hommes apoſtoliques furent reçus très-favorable-

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

ment d'Ethelbert, Roi de Kent. Ce Prince embraſſa le Chriſtianiſme, & une grande quantité d'Anglois ſe préſentèrent à ſon exemple, pour recevoir le baptême. A meſure que la moiſſon devenoit plus abondante par les travaux des premiers ouvriers, le ſaint Pape en envoyoit de nouveaux, pour défricher & cultiver ce champ que la Grace rendoit ſi fécond. Auguſtin, qui avoit reçu l'onction épiſcopale, & qui faiſoit ſa réſidence à Cantorbéry, étoit le chef de cette miſſion. Le Ciel bénit tellement ſes travaux, qu'en un ſeul jour de Noël, il donna le baptême à dix mille perſonnes. Son zèle infatigable, ſa charité, ſon déſintéreſſement, la ſageſſe avec laquelle il dirigea ceux qui travailloient ſous ſes ordres à répandre la foi chrétienne, & ſes autres vertus, accompagnées du don des miracles, l'ont fait mettre au nombre des Saints. Il avoit commencé d'entreprendre la converſion de l'Angleterre en 596, & il mourut en 607.

ARTICLE IV.

Affaire des trois Chapitres. Son origine; ſes ſuites; ſa concluſion.

L'AFFAIRE des trois Chapitres parut d'une ſi grande importance dans le tems qu'elle fut agitée, que les deux puiſſances, tantôt réunies, tantôt diviſées, s'en occupèrent ſérieuſement durant pluſieurs années, & que toute l'Egliſe y prit part. Quoiqu'il ſe ſoit écoulé près de douze ſiècles, depuis que le Jugement de l'Egliſe a fixé l'idée qu'on doit s'en faire, & que les circonſtances ne ſoient pas les mêmes qu'elles étoient alors, cette affaire n'eſt pas moins intéreſſante aujourd'hui, que ſous le pontificat de Vigile & le règne de Juſtinien, à cauſe de l'avantage que pluſieurs Théologiens de ces derniers tems en ont voulu tirer, en faveur d'un ſyſtême qu'ils ſe ſont opiniâtrés à ſoutenir contre la déciſion de l'Egliſe. Il eſt donc eſſentiel de mettre cette queſtion célèbre dans le plus grand jour, & de ne rien omettre de tout ce qui peut ſervir à faire connoître l'objet

que les Pasteurs ont prétendu définir, & l'autorité qu'ils ont attachée à leur Jugement. Remontons à la première époque de cette grande affaire, & suivons-en la marche jusqu'à la conclusion du cinquième Concile général, où elle fut terminée.

VI. SIÈCLE.

On se rappelle que les écrits d'Origène causoient déjà des disputes fort vives & beaucoup de chaleur, parmi les Moines de Syrie & de Palestine, tandis que les Nestoriens & les Eutychiens excitoient de leur côté les troubles les plus funestes, dans l'Eglise d'Orient. La grande réputation dont cet Ecrivain jouissoit dans toute l'Eglise depuis le troisième siècle, l'obscurité des expressions dont il s'étoit servi, la difficulté de s'assurer au juste de ses vrais sentimens, & l'extrême subtilité des matières sur lesquelles on l'accusoit de n'avoir pas suivi la doctrine de l'Eglise, étoient autant de motifs pour ceux qui se disoient ses disciples, de prendre sa défense avec ardeur, & de mettre leur gloire à ne pas l'abandonner. Cependant les opinions que ses défenseurs mêmes lui attribuoient & qu'ils soutenoient comme de lui, étoient manifestement erronées. Mais c'étoit pré-

ciſément la fauſſeté de ces opinions, & le danger des conſéquences qu'on en tiroit, que ſes partiſans refuſoient d'avouer. Entêtés d'un vain ſavoir, dont ils ſe montroient d'autant plus jaloux, qu'il étoit plus étranger à leur profeſſion; échauffés par le climat, par le genre de vie qu'ils menoient, ils joignoient à l'opiniâtreté que donne preſque néceſſairement la ſolitude, celle qui vient des grands efforts & de la contention habituelle de l'eſprit. D'un autre côté, bien loin de ſe regarder comme engagés dans une ſecte oppoſée à l'Egliſe, ils témoignoient un grand zèle contre les erreurs qu'elle avoit condamnés, & ſpécialement contre celles de Neſtorius & d'Eutychès. Dans la vue de mieux marquer leur éloignement pour les doctrines anathématiſées, ils ſubtiliſoient ſans ceſſe ſur les Myſtères de l'Incarnation & de la Rédemption, & ils eſſayoient de faire paſſer dans le langage ordinaire de la Théologie, les façons de parler qui leur paroiſſoient les plus propres à exprimer le dogme ſans équivoque. De-là venoient ces propoſitions qu'ils avoient imaginées, & qu'ils regardoient comme la pierre de touche de l'Orthodoxie....

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

Un de la Trinité s'eſt incarné; un de la Trinité a ſouffert.

D'abord on rejetta ces propoſitions, dans la crainte que les Eutychiens n'en abuſaſſent, pour établir leur ſyſtême, touchant l'unité de nature en Jéſus-Chriſt, comme ſi l'on eût enſeigné que la divinité eût ſouffert. Mais enſuite on les approuva dans le ſens propre & catholique, parce que les Neſtoriens de leur côté, profitoient du refus qu'on faiſoit de les admettre, pour autoriſer leur héréſie ſur les deux perſonnes. Car, diſoient-ils, ſi l'on ne peut pas dire qu'un de la Trinité a ſouffert, qu'un de la Trinité s'eſt fait homme, il s'enſuit que l'Incarnation & la Rédemption ne ſe ſont opérées, que dans la perſonne humaine que le Verbe divin s'eſt unie.

Les choſes en étoient à ce point, lorſque Juſtinien crut devoir faire intervenir ſon autorité pour arrêter les ſcandales & les violences dont les Moines entêtés des erreurs attribuées à Origène, ne ceſſoient de ſe rendre coupables. La Conſtitution qu'il fit à ce ſujet, eſt plutôt une profeſſion de foi, ou un Traité théologique, qu'une Loi impériale. C'étoit le foible de ce Prince, d'ailleurs ſi rempli

de grandes qualités. Il saisissoit toutes les occasions d'attirer à lui les affaires ecclésiastiques, & ce qu'il aimoit sur toutes choses, étoit d'écrire sur les contestations qui s'élevoient par rapport à la Religion. Travail qu'il auroit dû, suivant l'ordre établi si sagement, abandonner aux Pasteurs à qui le dépôt de la foi est confié. Son autorité n'auroit-elle pas été plus avantageusement employée pour l'Eglise & pour l'Etat, à réprimer l'inquiétude turbulente des Moines, ou à les rendre aux professions utiles qu'ils avoient quittées, s'il étoit impossible de les contenir dans les bornes de celle qu'ils avoient embrassée, en renonçant au monde? Quoi qu'il en soit, l'un d'entr'eux, partisan décidé d'Origène, qui étoit parvenu à se faire placer sur le Siège épiscopal de Césarée de Cappadoce, homme d'un caractère ambitieux, mais souple, adroit, insinuant, dissimulé, tel en un mot qu'il faut être pour réussir dans les Cours, s'étoit acquis un grand crédit auprès de Justinien, & de ceux qui l'environnoient. Il avoit souscrit par politique l'Edit de l'Empereur, qui condamnoit les opinions d'Origène. Mais il résolut de tirer.

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

parti des circonſtances, pour faire retomber ſur les adverſaires de ſa doctrine, les coups dont ils avoient voulu l'accabler. Ce Moine Courtiſan, à qui la dignité d'Evêque donnoit une nouvelle importance dans le monde, s'appelloit Théodore. Il étoit ſoutenu par l'Impératrice Théodora, ſi puiſſante ſur l'eſprit du Prince ſon époux. Lié d'intérêts avec les ennemis du Concile de Chalcédoine, il imagina un moyen de ſe les attacher de plus en plus, en engageant l'Empereur dans une démarche conforme à ſon goût. Ce plan étoit ſi adroitement conçu, que, ſi Juſtinien l'adoptoit, comme il n'en doutoit pas, d'après la connoiſſance qu'il avoit de ſes inclinations, le Prince ſe trouveroit conduit, ſans qu'il pût s'en appercevoir, à porter la plus vive atteinte à ce Concile, l'objet de tant de plaintes & de clameurs. Il entreprit donc de perſuader à l'Empereur que la ſeule choſe qui choquât ceux qui s'étoient oppoſés juſqu'alors aux décrets de Chalcédoine, étoit l'eſpèce d'approbation qu'on avoit donnée dans cette aſſemblée aux écrits de Théodore de Mopſueſte, à ceux de Théodoret, Evêque de Cyr, contre S. Cyrille

d'Alexandrie, & à la lettre d'Ibas; que ces écrits contenoient manifeſtement le poiſon de l'héréſie Neſtorienne; qu'en paroiſſant les approuver, les Pères de Chalcédoine avoient fourni un prétexte à quantité de perſonnes, d'ailleurs très-zélées pour la foi, de rejetter leur déciſion, dans la crainte de fournir un ſujet de triomphe aux ennemis de la vérité, ſi juſtement anathématiſés à Ephèſe; & qu'enfin, le ſeul moyen de ramener tous les eſprits à l'unité de croyance & d'enſeignement, étoit de condamner les écrits connus ſous le nom des trois Chapitres, écrits d'autant plus dignes de cenſure, qu'on s'étoit élevé contre eux dans le tems qu'ils parurent, & qu'ils étoient devenus depuis la cauſe d'un ſchiſme ſcandaleux. Juſtinien étoit déjà trop diſpoſé de ſon naturel à s'emparer de cette nouvelle occaſion d'écrire ſur la foi, pour ne pas entrer dans les vues de Théodore. Il n'apperçut en lui qu'un homme zélé pour la paix, qui cherchoit à concilier les eſprits, à procurer une nouvelle lumière à ceux qui ne s'étoient ſéparés de l'Egliſe que par une erreur de fait, & à rétablir l'uniformité du langage, en faiſant connoître

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

les véritables intentions du Concile de Chalcédoine.

Plein de cette penſée, l'Empereur, qui travailloit à un Ouvrage contre les Acéphales, (on appelloit ainſi les Eutychiens mitigés qui ne reconnoiſſoient point de chef) quitta toute autre occupation, pour dreſſer un Edit de condamnation contre les trois Chapitres. Il eſt à propos d'en donner ici l'extrait en peu de mots, pour faciliter l'intelligence de ce que nous dirons dans la ſuite. Juſtinien commence par expoſer ſa propre doctrine ſur le myſtère de la Trinité. Il s'étend davantage ſur celui de l'Incarnation, parce que c'étoit le principal objet des diſputes préſentes. En cet endroit, il prouve tant par le témoignage des Pères, que par le raiſonnement, pluſieurs propoſitions qui étoient alors conteſtées, ſpécialement celle-ci.... *que Jeſus-Chriſt eſt un de l'adorable Trinité*; & cette autre encore.... *que J. C. eſt une ſeule Perſonne compoſée de deux natures*, & non pas ſimplement, comme quelques-uns vouloient que l'on dît, *une ſeule nature compoſée*. Il fait voir enſuite dans quel ſens S. Cyrille avoit appliqué au Fils de

Dieu fait homme cette expreſſion.... *une nature incarnée*, & il montre par pluſieurs paſſages de ce Père, qu'il entendoit par-là une *ſeule Perſonne, qui eſt celle du Verbe revêtu de notre chair.* Après cette expoſition, ſuivent treize anathêmes contre les erreurs qui avoient alors le plus de partiſans; de-là Juſtinien paſſe avec beaucoup d'adreſſe à la condamnation des trois Chapitres, qu'il exprime de cette manière... *Si quelqu'un perſiſte à défendre Théodore de Mopſueſte, cet auteur de tant de blaſphêmes, & refuſe de le condamner, lui & ſes adhérens, qu'il ſoit anathême; Quiconque perſiſte à défendre ce que Théodoret a écrit en faveur de Neſtorius contre la foi catholique, qu'il ſoit anathême; Quiconque perſiſte à défendre, en tout ou en partie, la Lettre d'Ibas écrite à l'hérétique Maris, qu'il ſoit anathême.* Cette cenſure eſt ſuivie d'une réfutation méthodique & détaillée des objections propoſées par les défenſeurs de Neſtorius & des trois Chapitres. Telle eſt cette célèbre Conſtitution : elle ne porte point de date, mais on convient qu'elle fut donnée en 546.

VI. SIÈCLE.

A peine cette Conſtitution eut-elle

VI. SIÈCLE.

été publiée, que l'Empereur donna les ordres les plus précis pour la faire ſouſcrire par tous les Evéques. Ils refusèrent d'abord, en diſant que c'étoit attenter à l'autorité du Concile de Chalcédoine, & annuller indirectement ſes décrets. Mais enſuite les Evéques des grands Siéges, tels que Mennas de Conſtantinople, Ephrem d'Antioche, Pierre de Jéruſalem, Zoïle d'Alexandrie, & pluſieurs autres, donnèrent leur ſouſcription, ſur la promeſſe qu'on leur fit de la leur rendre, ſi le Pape ne l'approuvoit pas. Etienne, Diacre de l'Egliſe Romaine & Légat du Saint-Siége à Conſtantinople, ſe retira de la communion de Mennas & de ceux qui avoient imité ſa condeſcendance aux ordres de l'Empereur. Il fut ſuivi par Dacius, Evêque de Milan, & beaucoup d'autres qui ſe trouvoient alors dans la Ville impériale. Cette réſiſtance ne fit qu'irriter Juſtinien, & ceux qu'il avoit chargé de veiller à l'exécution de ſa Loi. La ſoumiſſion des Prélats & des autres eccléſiaſtiques qui l'acceptoient, étoit magnifiquement récompenſée. La diſgrace, la dépoſition & l'exil devenoient le partage de ceux qui ne croyoient pas devoir pré-

férer un Edit du Prince, à la déciſion d'un Concile général. On les traitoit en rebelles & en fauteurs de l'héréſie. Ainſi cette Loi, qui devoit rétablir la paix & produire l'uniformité, fut la cauſe d'une nouvelle diviſion & de nouveaux ſcandales.

VI. SIÈCLE.

Le Pape Vigile fut invité par l'Empereur à ſe rendre à Conſtantinople, pour délibérer ſur les moyens de pacifier les troubles que cette affaire avoit excités, & qui croiſſoient de jour en jour. L'intérêt de l'Egliſe exigeoit que le Souverain-Pontife entreprît ce voyage, quelque long & pénible qu'il fût. Il ne balança pas, quoiqu'il dût prévoir qu'il alloit s'expoſer à de grandes difficultés, & peut-être même mettre ſa liberté en danger, ſi ſon devoir ne ſe trouvoit pas d'accord avec les vues d'un Prince dont il connoiſſoit le caractère abſolu, & qui ſeroit maître de ſa perſonne. Si Vigile ne fit pas ces réflexions avant de ſe mettre en route, il ne tarda pas à ſentir, après ſon arrivée à la Cour de l'Empereur, combien il lui eût importé de les faire, afin de préparer ſon ame à tous les événemens.

L'Empereur rendit de grands honneurs

VI. SIÈCLE.

au Souverain-Pontife, & le logea avec toute ſa ſuite dans le Palais de Placidie, où il étoit traité avec toute la décence convenable à ſa dignité. Cependant il ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir que les ſoins qu'on paroiſſoit prendre pour qu'il ne manquât de rien, & la manière honorable dont on en uſoit à ſon égard, ne ſervoient qu'à couvrir l'eſpèce de captivité où l'on étoit réſolu de le tenir, juſqu'à ce qu'il eût fait ce que l'Empereur attendoit de lui. On le preſſoit avec les plus vives inſtances, & l'on n'avoit pas même la politique de cacher l'eſpèce de paſſion que la Cour faiſoit entrer dans cette affaire. Vigile auroit voulu procéder canoniquement à l'examen des raiſons qu'on apportoit pour & contre les trois Chapitres, diſcuter cette matière à loiſir, & ſur-tout peſer avec la plus mûre attention ce qui avoit été fait dans le Concile de Chalcédoine, relativement aux écrits dont on lui propoſoit la cenſure, afin de ne ſe rien permettre qui pût exciter de nouveaux troubles. Mais la conduite qu'on tenoit à ſon égard, fut pour ce Pape un motif de hâter ſa déciſion, plus que la prudence ne ſembloit l'exiger. Il avoit d'abord

d'abord tenu un Concile avec quelques Evêques qui lui étoient unis, mais enſuite il rompit cette Aſſemblée, on ne ſait par quelle raiſon, & pria les Evêques qui la compoſoient, de donner leur avis par écrit. Il donna lui-même le ſien, qui fut nommé *Jugement*, *Judicatum*. Cette pièce eſt adreſſée à Mennas, Patriarche de Conſtantinople. Vigile y condamne les trois Chapitres, ſans préjudice du Concile de Chalcédoine, & il impoſe un ſilence abſolu ſur cette queſtion, dont on n'avoit déja que trop parlé.

VI. SIÈCLE.

Le *Judicatum* ne contenta ni les partiſans ni les adverſaires des trois Chapitres. Les premiers étoient ſcandaliſés d'un décret qu'ils croyoient injurieux au Concile de Chalcédoine, & les ſeconds murmuroient de la clauſe qui mettoit à couvert l'autorité de ce même Concile. Les Evêques d'Illyrie & de Dalmatie crurent l'honneur de l'Egliſe tellement bleſſé dans cette affaire, qu'ils en vinrent juſqu'à ſe ſéparer de la communion de Vigile; ceux d'Afrique en firent autant. D'un autre côté, Théodore de Céſarée, & les Prélats attachés à la Cour, ne diſſimuloient pas

VI. SIÈCLE.

leur mécontentement. Ils vouloient une condamnation des trois Chapitres qui ne fût modifiée par aucune reſtriction, & qui n'eût rien de relatif au Concile de Chalcédoine. Le Pape voyant la diverſité des ſentimens qui s'étoient formés à l'occaſion de ſon *Judicatum*, réſolut de le retirer publiquement, & propoſa la tenue d'un Concile général, compoſé d'un nombre égal d'Evêques favorables, & oppoſés aux trois Chapitres. Ce parti fut accepté. L'Empereur fit expédier les ordres néceſſaires pour la convocation du Concile, & en attendant, il fut convenu que les choſes reſteroient en ſurſéance, ſans qu'on pût ſe prévaloir, de part ni d'autre, de ce qui avoit été fait pour ou contre les trois Chapitres. Malgré cette convention, qu'on devoit regarder comme un préliminaire eſſentiel & un acheminement à la paix, on ne ceſſoit de ſolliciter & d'importuner Vigile, pour s'aſſurer qu'il donneroit un décret conforme à la Conſtitution de Juſtinien, même dans le cas où les Evêques d'Occident, attachés à la défenſe des trois Chapitres, refuſeroient de venir au Concile, ou continueroient à penſer ſur cet

objet autrement que les Orientaux. Les inſtances qu'on lui faiſoit étoient ſi vives, & le ton qu'on prenoit en lui parlant de cette affaire étoit ſi haut, ſi menaçant, qu'il ne ſe crut pas en sûreté dans le Palais de Placidie. Il ſe retira donc à S. Pierre, & comme on avoit envoyé des ſoldats, commandés par l'Officier chargé d'arrêter les malfaiteurs, pour l'arracher de cet aſyle, il ſe réfugia ſous l'autel. On l'y pourſuivit, & on lui fit les plus indignes violences pour l'en tirer avec effort, ſans reſpect pour ſon âge & ſa dignité, de manière qu'il auroit été écraſé par la chûte de l'autel, dont il tenoit les piliers étroitement embraſſés, ſi les Diacres qui l'accompagnoient ne l'euſſent garanti, en ſoutenant la Table ſacrée. Ces traitemens inouis le déterminèrent à s'évader en ſecret de Conſtantinople, & à chercher un aſyle plus sûr dans l'Egliſe de S. Euphémie de Chalcédoine, où s'étoit tenu le quatrième Concile. Il n'en ſortit & ne retourna prendre ſon premier logement à Conſtantinople, ſur les preſſantes invitations de l'Empereur, qu'après avoir reçu les ſatisfactions de Théo-

VI. SIÈCLE.

dore d'Antioche & des Evêques de ſon parti.

VI. SIÈCLE.

Cependant le Concile indiqué par les Lettres que l'Empereur avoit fait écrire aux Evêques, ouvrit ſes ſéances dans la ſalle intérieure de la Cathédrale de Conſtantinople, le 4 Mai de l'an 553. Il étoit compoſé de cent cinquante-un Evêques, tous Orientaux, à l'exception de cinq Africains, les ſeuls de l'Occident qui euſſent conſenti à s'y rendre. Le Pape ne jugea point à propos d'y aſſiſter, parce qu'on n'obſervoit pas la convention faite avec lui, d'établir une commiſſion d'Evêques Grecs & Latins, en nombre égal, pour diſcuter les divers points de fait relatifs à l'affaire des trois Chapitres; mais il déclara qu'il donneroit ſa déciſion ſéparément. Il eſt néceſſaire, pour mettre l'objet intéreſſant qui nous occupe, dans un plus grand jour, de rapporter avec exactitude, quoique ſommairement, tout ce qui ſe paſſa dans ce Concile, en ſuivant l'ordre des Seſſions qui ſont appellées Conférences.

Dans la première, on ordonna qu'il ſeroit envoyé au Pape une députation de dix-huit Evêques, chargés de lui faire

une réquiſition canonique, au nom du Concile, de venir y prendre ſéance. Mais cette démarche ne lui fit pas changer de réſolution. On lut enſuite une nouvelle Conſtitution de Juſtinien au ſujet des trois Chapitres, dans laquelle ce Prince expoſe la conduite qu'il a tenue depuis le commencement de cette affaire, & témoigne aux Evêques une grande confiance en leur prudence & en leurs lumières.

VI. SIÈCLE.

Dans la ſeconde Conférence qui fut tenue le 8 Mai, les Patriarches & les autres Prélats qui avoient été députés vers le Pape, rendirent compte de ce qui s'étoit paſſé entr'eux, & du refus qu'il leur avoit fait de venir au Concile. L'Empereur ayant auſſi député à Vigile des Evêques & des Magiſtrats pour le même objet, le Patrice Conſtantin, l'un de ceux-ci, fit rapport à l'aſſemblée de la diſpoſition où ils avoient trouvé le Pontife, de ne point accorder aux Orientaux ce qu'ils lui demandoient avec tant d'inſtances. La raiſon qui portoit les Evêques du Concile, & l'Empereur lui-même, à témoigner au Pape tant d'empreſſement pour l'engager à venir ſe mettre à leur tête, étoit la crainte aſſez

VI. SIÈCLE. bien fondée qu'ils avoient qu'on ne leur conteſtât la canonicité de leur aſſemblée ; attendu que, ſuivant les règles, le Pape étant ſur les lieux, c'étoit à lui ſeul qu'il appartenoit d'y préſider, & que ſon refus perſévérant d'y paroître dans le rang d'honneur qui lui convenoit, étoit un acte par lequel il ſembloit déclarer qu'il ne la tenoit pas pour légitime. C'eſt pour cela qu'on eut un ſi grand ſoin de conſtater toutes les démarches qu'on avoit faites afin d'obtenir de lui qu'il ſe rendît aux vœux du Concile, & qu'on inféra dans les actes toutes les pièces qui prouvoient le conſentement qu'il avoit donné à la convocation, & la promeſſe qu'il avoit faite de s'y trouver.

Le 9 de Mai, on tint la troiſième Conférence. On y déclara qu'on adhéroit aux définitions des quatre Conciles généraux, de Nicée, de Conſtantinople, d'Ephèſe & de Chalcédoine ; qu'on n'avoit point d'autre foi que la leur ; que l'on condamnoit ſans reſtriction tout ce qui pouvoit leur être contraire ou injurieux ; & qu'on admettoit ce qui avoit été enſeigné par les Pères orthodoxes : ſavoir, S. Athanaſe, S. Hilaire, S. Ba-

ſile, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Niſſe, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, Théophile, S. Jean Chryſoſtôme, S. Cyrille, S. Léon & Proclus. VI. Siec

La quatrième Conférence qui ſe tint le 12 Mai, fut ſpécialement conſacrée à l'examen de la doctrine contenue dans les écrits de Théodore de Mopſueſte. On la trouva impie, contraire à la foi de l'Egliſe, infectée du venin de l'erreur, & digne de l'anathême. On rapportoit les propres paroles de cet Auteur, & l'on citoit les endroits de ſes Ouvrages d'où chaque texte étoit tiré.

Pendant que le Concile étoit occupé de cet examen, le Pape donna ſon avis par écrit, comme il s'y étoit obligé. Ce nouveau décret, intitulé : *Conſtitutum*, pour le diſtinguer du premier nommé *Judicatum*, eſt adreſſé à l'Empereur, & commence par les deux profeſſions de foi que le Patriarche Mennas & Eutychius ſon ſucceſſeur avoient adreſſées au Pape. Paſſant enſuite à la diſcuſſion des trois Chapitres qu'il traite ſéparément, le Souverain-Pontife rapporte ſoixante articles extraits des écrits de Théodore de Mopſueſte, tels à peu près que ceux qui avoient été cités par le Concile; il

VI. SIÈCLE.

en détermine le mauvais ſens, & il les frappe d'anathême. Mais quant à ſa perſonne, il ne veut pas qu'on la condamne, ſe propoſant de ſuivre en cela l'exemple du Concile d'Ephèſe, qui ne prononça rien contre la perſonne de cet Evêque, quoiqu'il eût anathématiſé le Symbole qui lui étoit attribué. Quant à Théodoret, après avoir également condamné les écrits qui portent ſon nom, Vigile trouve étrange qu'on veuille, au bout d'un ſiècle, flétrir la mémoire d'un Evêque qui a été reconnu pour orthodoxe par le Concile de Chalcédoine, où il fut admis avec les autres Pères qui compoſoient cette aſſemblée. Enfin, pour ce qui eſt de la Lettre écrite à Maris, Perſan, ſous le nom d'Ibas, le Pape obſerve que les Pères du Concile de Chalcédoine, après s'être aſſuré de la doctrine d'Ibas, & avoir exigé de lui qu'il rétractât ce qu'il avoit écrit d'injurieux à S. Cyrille, & qu'il reçut le Concile d'Ephèſe, l'avoient déclaré Catholique : d'où il infère qu'on ne doit pas non plus imprimer à ſa mémoire la tache d'une condamnation. Il conclut par ordonner que le Jugement du Concile de Chalcédoine ſubſiſte en

son entier, & par défendre à qui que ce soit, en quelque dignité ecclésiastique qu'il soit constitué, de rien décider de contraire. Ce décret est daté du 14 Mai 553. Vigile espéroit calmer les esprits & terminer paisiblement la contestation, par le sage tempérament qu'il avoit pris de condamner les erreurs en épargnant les personnes. Mais l'effet ne répondit pas à son attente.

VI. SIÈCLE.

Le Concile continuoit toujours de s'assembler, & dans la cinquième Conférence du 17 Mai, on reprit l'examen des sentimens erronés de Théodore de Mopsueste; après quoi l'on traita la question, s'il est permis de condamner les morts, & l'on allégua plusieurs exemples qui tendoient à prouver l'affirmative. De-là, on passa au second des trois Chapitres, qui concernoit la doctrine de Théodoret, Evêque de Cyr, & on lut plusieurs extraits de ses écrits, d'où il résultoit qu'il avoit combattu les sentimens de S. Cyrille d'Alexandrie, & penché vers les erreurs de Nestorius.

La Lettre d'Ibas, dernier chef des trois Chapitres, sur l'objet de la sixième Conférence tenue le 19 Mai. On y re-

VI. SIÈCLE. connut la doctrine impie de Neſtorius; on examina toutes les pièces relatives à cet objet, & l'on montra qu'Ibas avoit lui-même reconnu dans le Concile de Chalcédoine les erreurs de cette Lettre, qu'il les avoit condamnées en diſant anathême à Neſtorius & à ſes blaſphêmes, & qu'enfin il n'avoit été reçu qu'en conſéquence de cette rétractation, comme pénitent, & ſeulement par égard pour ſon âge avancé.

La ſeptième Conférence, tenue le 26 Mai, fut remplie par la lecture de pluſieurs pièces envoyées au Concile par l'Empereur. C'étoient des actes particuliers où Vigile anathématiſoit les trois Chapitres, & le ſerment par lequel il s'étoit obligé de concourir à leur condamnation publique, & de ne rien faire pour les approuver. On prenoit cette précaution, afin de prévenir l'objection que les défenſeurs des trois Chapitres auroient pu faire contre le Concile; & l'on montra par les écrits qu'on venoit de produire, que le Concile n'avoit fait que marcher ſur les traces du Pape, & rendre plus authentique la condamnation que le chef de l'Egliſe avoit déjà prononcée. Les matières dont le Con-

cile s'étoit occupé depuis ſon ouverture, étant ſuffiſamment éclaircies par le travail des ſept Conférences qu'on avoit tenues, ou remit à un autre jour, à ſtatuer définitivement ſur les trois Chapitres. VI. SIÈCLE

Ce fut l'objet de la huitième Conférence, qu'on tint le 2 de Juin. On y apporta le décret du Concile tout dreſſé, apparemment parce que les Pères du Concile ayant aſſez fait connoître leurs ſentimens dans les ſéances précédentes, on jugea inutile de recueillir les ſuffrages dans celle-ci. Ce ſont les Evêques qui parlent dans ce décret. D'abord ils réſument tout ce qui avoit été fait avant & pendant le Concile, touchant l'affaire des trois Chapitres; enſuite ils diſent : Nous condamnons Théodore de Mopſueſte & ſes écrits impies; les impiétés écrites par Théodoret contre la vraie foi; & la Lettre d'Ibas, qui contient auſſi des blaſphêmes contre le Myſtère de l'Incarnation, & des choſes injurieuſes à la mémoire de S. Cyrille & au ſaint Concile d'Ephèſe : Nous anathématiſons ces trois Chapitres & tous ceux qui prétendent les ſoutenir par l'autorité du Concile de Chalcédoine. Ils

VI. SIÈCLE

ajoutent enfin quatorze anathêmes qui contiennent la cenſure théologique des erreurs que le Concile avoit trouvées dans les écrits qu'il venoit de proſcrire. On attribue encore à ce Concile quinze autres anathêmes contre les erreurs d'Origène ; ce qui fait croire à quelques Savans, qu'outre les huit Conférences dont nous avons donné l'extrait, il s'en tint encore deux, où ces quinze anathêmes furent dreſſés. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'Origéniſme fut expreſſément condamné dans ce Concile, en conſéquence d'une Lettre qu'il reçut à ce ſujet de Juſtinien.

Telle fut la concluſion du cinquième Concile œcuménique. On voit par l'analyſe que nous avons faite de ſon travail, & par toute la ſuite de ſes opérations, que tout s'y paſſa dans le plus grand ordre ; que les règles canoniques y furent obſervées juſqu'au ſcrupule, & qu'il n'y a peut-être jamais eu d'aſſemblée eccléſiaſtique où les objets aient été diſcutés avec plus de ſoin, de recherches & de maturité : mais ſes décrets n'acquirent une autorité pleine & irréfragable, que quand le Pape Vigile l'eut fortifiée de la ſienne. Ce Pontife laiſſa

écouler un tems considérable avant de faire une démarche qui devoit mettre le dernier sceau à cette grande affaire. Mais enfin il se rendit aux desirs des Evêques, de l'Empereur & de tout ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'Eglise d'Orient. Il manifesta son Jugement définitif, d'abord par une Lettre du 8 Décembre 553, adressée au Patriarche Eutychius, & ensuite d'une manière plus authentique, par une Constitution du 23 Février 554. Ainsi fut consommée la condamnation des trois Chapitres. Mais il fallut encore plusieurs années pour que les Evêques d'Occident y donnassent leur consentement, & ce ne fut que sous le pontificat de S. Grégoire qu'ils déposèrent enfin tous leurs préjugés contre le cinquième Concile : ce fut l'ouvrage du zèle & de la prudence de ce grand Pape. Quand le tems eut rendu les esprits plus calmes & moins prévenus, ses lumières & sa charité dissipèrent les doutes, écartèrent les nuages que la diversité des idiômes & la distance des lieux avoient répandus sur les faits, & firent cesser les motifs d'opposition des Occidentaux, qui n'hésitoient dans cette affaire, que par la crainte

VI. SIÈCLE.

d'affoiblir l'autorité du Concile de Chalcédoine, auquel ils étoient fortement attachés.

ARTICLE V.

Réflexions ſur l'affaire des trois Chapitres, & ſur le Décret du Concile de Conſtantinople.

NOUS avons déjà obſervé qu'il s'eſt trouvé de nos jours des Théologiens qui, pour l'intérêt des ſentimens qu'ils avoient embraſſés, ont prétendu montrer par l'affaire des trois Chapitres, & par la conduite que l'on a tenue à l'égard des Evêques Catholiques qui refusèrent long-tems de ſouſcrire aux décrets du cinquième Concile, que l'Egliſe n'étend pas ſon autorité, juſqu'à prononcer infailliblement ſur les faits, même lorſque ces faits ont une liaiſon eſſentielle & néceſſaire avec les vérités qu'il faut croire, ou avec les erreurs qu'il faut condamner. Ils conſidèrent les trois Chapitres, ſoit relativement au Concile de Chalcédoine qui ſembla les approuver, ſoit d'après le Concile de Conſtantinople

qui les anathématiſa, & ils ſoutiennent que ſous l'un & l'autre point de vue, cette affaire fournit la preuve de ce qu'ils avancent. Nous ſuivrons cette diviſion dans les courtes réflexions que nous allons faire. Il manqueroit quelque choſe à ce que nous avons dit juſqu'à préſent, & nous ne remplirions pas notre objet, qui eſt de ne nous jamais écarter du point indiviſible où réſide la vérité, ſi nous n'établiſſions pas ici les vrais principes ſur une matière de cette importance. VI. SIÈCL.

Premièrement, ſi l'on conſidère les trois Chapitres du côté du Concile de Chalcédoine, on n'en peut rien conclure contre l'autorité que l'Egliſe s'attribue, de prononcer irréfragablement ſur les faits qui ont une liaiſon néceſſaire avec la doctrine. En effet, il eſt inconteſtable que ce Concile n'a donné aucune ſorte d'approbation aux écrits qui ſont l'objet des trois Chapitres. C'eſt un point de la plus grande certitude, pour quiconque a conſulté les actes de ce Concile & ceux du Concile de Conſtantinople. Il paroît inutile de remarquer avec quelques Auteurs, que les anciens mettoient une grande différence

VI. SIÈCLE.

entre les ſix premières Seſſions du Concile de Chalcédoine, où la queſtion de foi fut examinée & décidée ſelon les formes canoniques, & les dix autres où l'on ne traita que d'affaires particulières. L'autorité des Conciles, & la force de leurs décrets, ne dépendent point de la dignité plus ou moins grande des objets dont ils s'occupent. Ainſi l'on ne doit point diſtinguer, quant aux effets de la déciſion & au reſpect qui lui eſt dû, les dernières ſéances de ce Concile d'avec les premières; c'eſt toujours le même Tribunal, le même droit de juger, le même caractère de ſageſſe & d'autorité dans le Jugement. Accordons, c'eſt raiſonner conſéquemment, accordons aux dernières Seſſions du Concile de Chalcédoine ce qu'on ne refuſe pas aux premières, & voyons par l'examen de ce qui s'y eſt paſſé, ſi l'on peut en tirer quelqu'avantage en faveur du ſyſtême qu'on voudroit introduire, touchant les Jugemens eccléſiaſtiques qui ont pour objet les faits appellés Doctrinaux, à cauſe de leur intime connexion avec la doctrine.

Ce fut dans la huitième Seſſion du Concile de Chalcédoine, qu'on traita

l'affaire de Théodoret. Cet Evêque avoit été dépoſé dans le faux Concile d'Ephèſe, par la faction de Dioſcore & des autres partiſans d'Eutychès. Le prétexte de ſa dépoſition avoit été ſon écrit contre les anathématiſmes de S. Cyrille, dans lequel on l'avoit accuſé d'avoir pris la défenſe de Neſtorius & de ſes erreurs. Il réclama l'équité des Pères de Chalcédoine, contre une Sentence qui étoit l'ouvrage d'une aſſemblée où la foi avoit été trahie, & qui portoit l'empreinte de la prévention la plus marquée. Que fit le Concile ſur cette requête? Demanda-t-il que l'écrit de Théodoret fût repréſenté? ordonna-t-il qu'il ſeroit diſcuté, analyſé, afin de ſavoir s'il méritoit l'approbation ou le blâme? Non; il prit une voie plus courte & plus sûre. Il exigea de Théodoret une condamnation claire & manifeſte des erreurs de Neſtorius. Théodoret, qui étoit éloquent & d'un grand ſavoir, voulut haranguer l'aſſemblée, & entrer dans l'explication des ſentimens contenus dans l'écrit dont on lui avoit fait un crime à Ephèſe. On l'interrompit, & on le ramena, ſans vouloir l'entendre plus longuement, à la déclaration nette & préciſe de ſa foi.

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

Il la donna, ſans héſiter, dans des termes ſi formels & ſi éloignés de toute équivoque, que le Concile ſatisfait ſur ce point, le ſeul dont il étoit important de s'aſſurer, releva cet Evêque de l'injuſte Sentence portée contre lui, le rétablit dans les honneurs de ſon rang, & l'admit à ſigner avec les autres Juges de la foi.

L'affaire d'Ibas, Evêque d'Edeſſe, fut traitée ſur le même plan, avec cette ſeule différence qu'on fit lecture de ſa Lettre à Maris, traduite en Grec pour cet effet, ſur l'original Perſan ou Syriaque. Quelques Evêques dirent que cette Lettre étoit orthodoxe, & qu'il n'y avoit rien à y reprendre; mais ce fut un avis particulier, un mot lâché incidemment. On n'en délibéra point, & on ſe contenta d'exiger d'Ibas qu'il anathématisât la doctrine de Neſtorius, comme on avoit fait à l'égard de Théodoret. Sa déclaration fut auſſi claire & auſſi nette que l'avoit été celle de l'Evêque de Cyr, & en conſéquence il fut reçu au nombre des Catholiques.

Quant à Théodore de Mopſueſte & à ſa doctrine, il ne fut pas propoſé à Chalcédoine d'en faire l'examen; & ſi

la Lettre d'Ibas qu'on venoit de lire, n'eût point parlé de cet ancien Ecrivain, on n'eût pas même prononcé ſon nom dans le Concile, parce qu'en effet il ne s'agiſſoit ni de lui, ni de ſes Livres. Il ſeroit donc également & contre la vérité de l'Hiſtoire, & contre les règles de la plus ſimple Logique, de dire que les Pères de Chalcédoine ont approuvé les Ecrits de Théodore, en donnant acte à Ibas de ſa Catholicité, après qu'il eut anathématiſé Neſtorius & ſes erreurs.

VI. SIÈCL

Il ſuit de cet expoſé, que le Concile de Chalcédoine n'a donné aucune eſpèce d'approbation aux trois Chapitres, puiſque cet objet ne fut en aucune manière ſoumis à l'examen & aux délibérations de cette aſſemblée.

Si l'on enviſage maintenant les trois Chapitres d'après le Concile de Conſtantinople, on trouvera que, bien loin d'en pouvoir conclure, que l'Egliſe n'étend pas ſon autorité, juſqu'à prononcer irréfragablement ſur les faits eſſentiellement liés avec la doctrine, le contraire eſt invinciblement démontré par tout ce qui ſe paſſa dans cette aſſemblée. En effet, quel fut l'objet de ſes délibérations ? d'examiner la doctrine des trois

VI. SIÈCLE.

Chapitres, de l'approuver, ſi elle étoit reconnue pour ſaine & orthodoxe, de la cenſurer, ſi elle étoit jugée fauſſe & contraire à la foi. Quelle fut la manière de procéder, que ſuivirent les Evêques dans cet examen? Ils revirent avec ſoin tout ce qui avoit été fait relativement aux trois Chapitres, depuis le commencement de cette affaire; ils comparèrent la doctrine réſultante des écrits dont il s'agiſſoit, avec celle de l'Ecriture, & l'enſeignement de l'Egliſe conſtaté par la tradition. Enfin, quelle fut la déciſion du Concile? que les écrits de Théodore contenoient tout le venin du Neſtorianiſme, dont en effet ils avoient été la ſource; que les anathématiſmes oppoſés par Théodoret à ceux de S. Cyrille, ſont favorables aux erreurs de Neſtorius, & contraires à la définition de foi dreſſée dans le Concile général d'Ephèſe; & que la Lettre d'Ibas eſt infectée des mêmes erreurs. En conſéquence, les ouvrages de ces trois Auteurs ſont enveloppés dans une condamnation commune, & frappés également de l'anathême que méritent leurs mauvais principes ſur la foi,

Or, ſi l'Egliſe n'eſt pas en droit de

prononcer avec autorité ſur des faits de cette nature, il s'enſuit que le Concile de Conſtantinople s'eſt occupé d'un objet frivole, qu'il a pris une peine inutile à diſcuter la doctrine des écrits qui lui étoient déférés ; que ſon décret eſt une illuſion, un acte ridicule ; que les Evêques de cette aſſemblée ont joué une ſcène indécente ; que le reſte de l'Egliſe, en accédant par ſucceſſion de tems à leur déciſion, en la propoſant comme un Jugement irréformable, une Loi ſuprême & univerſelle, n'a fait que donner de la réalité à une pure chimère ; & pour dernière concluſion, que l'Egliſe ne connoît ni l'étendue ni l'uſage de ſon pouvoir ; qu'elle a indignement compromis ſon autorité véritable dans l'affaire des trois Chapitres, & qu'elle en a impoſé à tous les ſiècles futurs, en donnant à cette affaire une importance dont elle n'étoit pas ſuſceptible. Si le principe eſt vrai, il n'y a aucune de ces conſéquences qu'on ne ſoit forcé d'admettre.

VI. SIÈCLE.

Mais il y a plus encore, & l'on ne fait pas attention, qu'en voulant ſouſtraire à l'autorité des Jugemens infaillibles de l'Egliſe, les faits qui ſont

VI. SIÈCLE.

indiviſiblement liés avec le Dogme, ce ſyſtême frappe également ſur tous les Conciles, & anéantit du même coup tous les décrets qui ont été faits contre l'erreur, toutes les déciſions publiées dans tous les tems, par le jugement à jamais reſpectable de ces ſaintes aſſemblées. Car il eſt évident que tous les points de doctrine examinés & définis par le Tribunal ſuprême de l'Egliſe, ſe réduiſent à des queſtions de fait. Et pour ne parler que des Conciles antérieurs à celui qui donne lieu à ces réflexions, de quoi s'agiſſoit-il à Nicée? de ſavoir ſi le Prêtre Arius avoit enſeigné que le Verbe divin n'eſt pas conſubſtantiel à ſon Père, & ſi cette doctrine n'eſt pas contraire à la vérité. Quel étoit le point intéreſſant que le premier Concile général de Conſtantinople avoit à examiner? s'il étoit vrai, que l'Evêque Macédonius eût avancé dans ſes ſermons, & ſoutenu dans ſes écrits, que le Saint-Eſprit n'eſt point une troiſième Perſonne en Dieu, égale aux deux autres, de même nature & de même ſubſtance, mais ſeulement une ſimple dénomination, propre à exprimer certains rapports de la Divinité, en tant qu'elle

eſt ſource de graces, de lumières, de ſainteté, &c. & ſi une pareille aſſertion n'eſt pas oppoſée à la foi catholique. VI. SIÈCLE. Que ſe propoſoit-on à Ephèſe? de ſavoir ſi le Patriarche Neſtorius avoit affirmé de vive voix & par écrit, qu'il y a deux perſonnes en J. C., deux hypoſtaſes, comme deux natures; qu'on ne peut dire de lui que c'eſt un Dieu-homme, ni un homme-Dieu; que la ſainte Vierge Marie n'ayant enfanté que la perſonne de l'homme répondante à la nature humaine, elle ne peut être appellée Mère de Dieu; & de juger ſi l'on peut ſoutenir ces propoſitions ſans détruire le dogme orthodoxe. Enfin, qu'attendoit-on du Concile de Chalcédoine? qu'il examinât s'il étoit prouvé que le Moine Eutychès eût enſeigné qu'il n'y a qu'une ſeule nature en J. C., de même qu'il n'y a qu'une ſeule perſonne, une ſeule hypoſtaſe; que l'humanité eſt abſorbée par la divinité; que l'une & l'autre ſont confondues par l'effet de l'union que le Verbe incréé a contracté avec nous en s'incarnant; & qu'il décidât ſi l'on peut tenir cette doctrine ſans errer dans la foi. Or, ne ſont-ce pas là autant de faits doctrinaux;

VI. SIÈCLE.

& comment l'Egliſe a-t-elle pu les décider, ſi la diſcuſſion & le jugement des faits unis à la doctrine ne ſont pas de ſa compétence ? C'eſt à ceux qui rejettent ce principe que nous le demandons, qu'ils répondent.

Il y a deux objections qu'il faut réſoudre ; car dans un point comme celui-ci, qui intéreſſe toutes les déciſions doctrinales, & la nature même du Tribunal eccléſiaſtique, on ne doit rien diſſimuler. On dit en premier lieu, que le Jugement du Concile de Chalcédoine en faveur de Théodoret & d'Ibas, emportoit approbation de leur doctrine, & même en particulier de celle qu'on attribuoit à Théodore de Mopſueſte, citée avec éloge dans la Lettre à Maris : or ce Jugement & cette approbation ont été réformés par le Concile de Conſtantinople : d'où il ſuit évidemment que les Pères de Chalcédoine s'étoient trompés ; & par une autre conſéquence non moins évidente, que le Tribunal de l'Egliſe eſt ſuſceptible d'erreur, à l'égard des faits qui ont un rapport néceſſaire avec la doctrine.

Le Concile de Conſtantinople a répondu pour nous à cette objection, qui n'a

n'a pas même l'avantage d'être ſpécieuſe. Par la réviſion exacte qu'on fit dans cette aſſemblée de tout ce qui s'étoit paſſé à Chalcédoine relativement aux trois Chapitres, on s'aſſura d'après les pièces originales, que la cauſe de Théodoret & d'Ibas n'avoit pas été diſcutée, encore moins celle de Théodore, dont il n'étoit pas queſtion alors; que le doute des Pères de Chalcédoine ne tomboit que ſur la catholicité de Théodoret & d'Ibas, qui étoient devenus ſuſpects; & que ce doute ayant été levé, par la profeſſion de foi claire & préciſe de ces deux Evêques, tout ce qui les concernoit ſe trouva terminé. Cette obſervation a paru ſi importante aux Pères de Conſtantinople, qu'ils la répètent ſouvent dans le cours de leur travail. La précaution qu'ils ont de redire pluſieurs fois, que la doctrine contenue dans les écrits qui forment les trois Chapitres, n'avoit été ni examinée, ni jugée à Chalcédoine, fait voir clairement que leur intention étoit de prévenir la difficulté qu'on pourroit faire un jour contre leur décret, en lui oppoſant celui du Concile de Chalcédoine. VI. SIÈCLE

On dit en ſecond lieu, que la con-

VI. SIÈCLE.

duite de l'Egliſe à l'égard des Evêques qui refuſèrent ſi long-tems & ſi conſtamment de recevoir la déciſion du Concile de Conſtantinople contre les trois Chapitres, eſt une preuve qu'elle ne donnoit pas à cette déciſion la force & l'autorité d'un décret inviolable, auquel on ne peut s'oppoſer ſans tomber dans le ſchiſme, & ſans mériter l'anathême. On ne les preſſa point de ſouſcrire à la condamnation des trois Chapitres; on ne fit contre eux aucune procédure juridique; on les laiſſa jouir en paix de leur dignité & de tous les avantages attachés à la communion eccléſiaſtique, on ſe contenta de travailler avec douceur & charité à diſſiper leur prévention, à les inſtruire des faits dont ils étoient mal informés, & on attendit le reſte du tems. On croyoit donc qu'on pouvoit être Catholique ſans condamner les trois Chapitres, & que, même après le Jugement du Concile, cette condamnation n'intéreſſoit pas la foi.

Cette ſeconde objection n'a rien de plus impoſant que la première, nous pouvons même dire qu'il eſt difficile de ne pas ſoupçonner de quelque mauvaiſe

foi ceux qui la propoſent avec tant d'aſ-
ſurance. Car ils reconnoiſſent eux-mêmes VI.
que les défenſeurs des trois Chapitres. SIÈCLE.
étoient de trois eſpèces différentes. Les uns attachés aux erreurs de Neſtorius, & n'oſant les profeſſer ouvertement, ſe couvroit de l'autorité du Concile de Chalcédoine, comme s'il eût approuvé la doctrine de cet héréſiarque, en rétabliſſant Ibas & Théodoret dans la communion eccléſiaſtique; ceux-là étoient hérétiques, & l'Egliſe les regardoit comme ſéparés d'elle, parce que tous ceux qui n'ont pas la foi de l'Egliſe ne peuvent être au nombre de ſes enfants. Les autres qui étoient orthodoxes quant à la doctrine, rejettoient le Concile de Conſtantinople, comme oppoſé dans la foi à celui de Chalcédoine, & ſe ſéparèrent, ſous ce prétexte, de la communion des Orientaux & des Papes; ceux-ci étoient ſchiſmatiques. On vit leur opiniâtreté avec douleur, on plaignit leur aveuglement, & on travailla à les ramener au ſein de l'Egliſe dont ils s'étoient eux-même retranchés. S. Grégoire eut le bonheur d'y réuſſir par ſa patience & ſa charité. Les derniers enfin, fortement préoccupés de l'idée fauſſe que les

VI. SIÈCLE.

écrits connus sous la dénomination des trois Chapitres, avoient été expressément approuvés par les Pères de Chalcédoine, donnoient un sens catholique à ces écrits, & ne refusoient de souscrire au Concile de Constantinople que dans la crainte d'affoiblir le respect dû à la décision d'un Synode œcuménique. Ces derniers n'étoient ni hérétiques, puisqu'ils condamnoient toutes les impiétés de Nestorius, ni schismatiques, puisqu'ils conservoient tous les liens de l'unité. Leur erreur n'étoit qu'une erreur de fait, un préjugé d'autant plus excusable, qu'ils ne s'éloignoient en ce point du reste des Pasteurs, que par la forte persuasion où ils étoient que les Jugemens de l'Eglise en matière de doctrine sont irréformables. Ils méritoient des égards & de sa condescendance. L'Eglise en usa toujours avec eux. Le tems les détrompa; ils s'unirent à leurs collègues dans une même façon de penser, & ils reconnurent, après un examen réfléchi de tout ce qui s'étoit fait, que le cinquième Concile n'a rien décidé touchant les trois Chapitres qui soit contraire aux décrets de Chalcédoine. On doit être d'autant moins surpris de la conduite

pleine de ſageſſe que l'Egliſe crut devoir tenir à leur égard, qu'elle en uſa de même dans la ſuite par rapport aux Evêques qui refuſoient d'admettre l'addition *Filioque*, fait au Symbole de Nicée, addition qui s'introduiſit dans ce ſiècle en Occident, & qui trouva un grand nombre de contradicteurs en Orient. Cependant il n'étoit pas ſeulement queſtion alors d'un fait lié avec la doctrine, mais de la doctrine elle-même, ſéparée de toute eſpèce de fait; & d'un dogme qui appartenoit à la ſubſtance de la foi.

VI. SIÈCLE.

Ce qu'il y a de plus remarquable ici, (& nous penſons que tout Lecteur impartial ſera frappé de cette réflexion,) c'eſt que dans les mêmes Ouvrages où l'on conteſte à l'Egliſe le droit de prononcer avec une autorité certaine, ſur les faits qui ont une connexion néceſſaire avec la doctrine, on convient que l'Egliſe a reçu de J. C. l'autorité de condamner non-ſeulement les héréſies, mais encore les Auteurs qui les enſeignent & les Ouvrages qui les contiennent. Comment accorder ces deux aſſertions? N'eſt-ce pas ſoutenir en même tems le pour & le contre? Peut-on ſe contre-

VI. SIÈCLE.

dire plus ouvertement, que de dire d'un côté : L'Egliſe n'a pas le pouvoir de juger définitivement les faits doctrinaux ; & d'avouer d'un autre côté que l'Egliſe a le pouvoir de juger les héréſies avec les Auteurs & les Livres hérétiques ? Cet exemple doit nous convaincre de plus en plus, que la vérité ſeule eſt aſſiſe ſur une baſe ſolide & des principes invariables.

S'il étoit vrai que l'Egliſe n'a pas reçu le pouvoir de prononcer irréfragablement ſur les textes, non plus que ſur leur attribution aux Auteurs connus & avoués des Ouvrages d'où ces textes ſont tirés ; il ſeroit également vrai qu'elle n'a pas auſſi le droit d'approuver & d'autoriſer les écrits qu'elle propoſe aux fidèles comme des ſources pures, où ils doivent puiſer la vérité. En effet, les promeſſes de J. C. ſur leſquelles repoſe la certitude des définitions de l'Egliſe, en matière de doctrine, ne renferment pas plus évidemment l'un de ces deux privilèges que l'autre. Il ne faut pas être Théologien, pour voir juſqu'où ce principe dangereux pourroit conduire celui qui prendroit à tâche de le ſuivre dans toutes ſes conſéquences. Que de-

viendroit alors l'autorité des Livres de S. Auguſtin ſur la Grace, que l'Egliſe a conſacrés par ſon approbation, en déclarant qu'elle y reconnoiſſoit ſa doctrine & la pureté de ſes dogmes, attaqués par Pélage & ſes diſciples? Mais ne preſſons pas ce raiſonnement, tout le monde eſt en état d'en ſentir la force.

VI SIÈC.

Cependant, nous ne pouvons nous diſpenſer de remarquer ici, qu'on interpréteroit mal notre penſée, & qu'on nous ſuppoſeroit gratuitement une opinion que nous n'avons pas, ſi l'on prétendoit que nous attribuons à l'Egliſe une égale infaillibilité pour prononcer ſur les faits étroitement liés avec le dogme, que ſur le dogme même, & que nous obligeons ſes enfans à donner le même degré de ſoumiſſion, aux déciſions de l'un & de l'autre genre. Nous nous croirions en droit de nous élever contre une pareille imputation, qui ne pourroit être occaſionnée que par l'idée fauſſe qu'on ſe ſeroit faite de nos principes en cette matière. Pour aller au-devant de cette accuſation, que nous repouſſerions comme une injuſtice, & mettre notre penſée dans tout ſon jour,

VI. SIÈCLE.

nous diſtinguerons trois ſortes de faits, qui peuvent être l'objet des Jugemens eccléſiaſtiques ; 1°. les faits révélés qui ſont garantis par l'autorité des ſaintes Ecritures ; 2°. les faits purement humains, dont l'exiſtence n'eſt fondée que ſur le témoignage des hommes, & qui ne ſont ſuſceptibles que d'une certitude morale ; 3°. les faits qu'on appelle doctrinaux à cauſe de leur connexion intime avec les points de doctrine dont ils ſont en quelque ſorte partie, & dont on ne peut les ſéparer, ſans changer l'état de la queſtion qu'ils préſentent à diſcuter & à juger. On ne peut refuſer ſa créance aux premiers, ſans manquer à la foi qu'exige de tout fidèle le ſceau de la véracité divine, dont ils portent l'empreinte auguſte. A l'égard des ſeconds, quoiqu'ils ſoient propoſés ſous le caractère infiniment reſpectable de l'autorité du chef de l'Egliſe & des premiers Paſteurs, on ne leur doit qu'un degré de ſoumiſſion proportionné à la force & à l'authenticité des témoignages qui les atteſtent. Mais pour les troiſièmes, comme on ne peut les iſoler du point de doctrine avec lequel ils ſont liés, & que la forme du Jugement de l'Egliſe les

enveloppe dans la même décision, la soumission due à cette décision, embrasse aussi ces sortes de faits, & on doit les croire, non d'une foi directe & proprement dite, fondée sur la révélation, comme le point de doctrine auquel ils sont unis, mais d'une foi secondaire & de conséquence, dont l'objet s'exprime dans le langage de la Théologie, par une proposition du genre de celles qui sont clairement & légitimement déduites des vérités révélées. Rendons ceci plus sensible par un exemple.

VI. SIÈCLE.

Pélage & Célestius enseignent une doctrine qui paroît nouvelle & contraire à la foi. On la défère à l'Eglise, & on produit à l'appui de cette accusation, des textes tirés & des ouvrages, & des professions de foi où ces novateurs ont expliqué plus ou moins clairement leurs opinions erronées. Les Pasteurs qui composent le Tribunal suprême de l'Eglise, examinent, comparent, discutent, & reconnoissent qu'en effet la doctrine qu'on leur a dénoncée comme hérétique, est contraire à cette foi de tous les tems, qui se trouve consignée dans l'écriture, la tradition, & l'enseigne-

ment unanime des ſaints Docteurs. La cauſe étant inſtruite, & les erreurs attribuées aux deux ſectaires, notoirement conſtatées, les Juges prononcent; ils condamnent à la fois & les propoſitions hérétiques, & les écrits d'où elles ſont extraites. Cependant, il n'eſt pas révélé que Pélage & Céleſtius ſoient les Auteurs de ces écrits, ni que le ſens erroné qu'on y découvre, ſoit celui qu'ils avoient dans l'eſprit en écrivant. Mais d'un côté il eſt certain par la révélation, que ceux qui ſoutiennent les propoſitions tirées de ces écrits, enſeignent l'erreur; de l'autre côté, il eſt certain, par l'examen & la diſcuſſion des Juges de la foi, que ces écrits attribués aux deux novateurs, contiennent de ces aſſertions hérétiques. Il ſuit de-là que les Juges de la foi ont pu & dû frapper du même coup, & les erreurs, & les écrits, dont ils ſont la ſource; en ſorte qu'il n'eſt pas permis de ſéparer la condamnation du ſyſtême impie que Pélage & Céleſtius vouloient introduire, de la proſcription de leurs écrits, quoique l'une ſoit fondée ſur la révélation, & que l'autre ne le ſoit que ſur un témoignage humain. D'où cela vient-il, ſinon de ce que, dans cette

VI. SIÈCLE.

cauſe, le fait ſe trouve indiviſiblement uni avec le dogme ? VI. SIÈCL

Il eſt inutile d'entrer ici dans la diſcuſſion épineuſe d'une multitude de faits, allégués par les uns, réfutés, ou interprêtés par les autres. Cela ne ſerviroit qu'à rendre plus étendu cet article déjà très-long, ſans qu'il en réſultât une plus grande lumière. Nous nous ſommes bornés à poſer les principes, & à les débarraſſer de toutes les obſcurités que quelques écrivains prévenus ſe ſont plû à raſſembler autour d'eux. Tout eſprit judicieux, qui ne ſera pas livré à des idées excluſives, & à des intérêts particuliers, dont on ne peut trop ſe défendre, pourra faire de lui-même l'application de ces principes ainſi développés, à tous les cas & à toutes les circonſtances ſemblables qui ſe préſenteront.

Finiſſons par une obſervation qu'il eſt eſſentiel de ne pas omettre, & qui nous paroît du plus grand poids ; la voici.

Quand on accorderoit à ceux qui ſe montrent ſi jaloux de mettre des bornes étroites à l'autorité de l'Egliſe, que les faits doctrinaux ne ſont pas compris

VI. SIÈCLE.

dans le privilège de l'infaillibilité, dont elle jouit par la volonté de son divin Auteur, il ne seroit pas moins certain que les Jugemens canoniques qui ont ces sortes de faits pour objet, émanent du Tribunal le plus respectable, de l'autorité la plus imposante, de la puissance la plus sacrée qui soit sur la terre. D'où il s'ensuit, de l'aveu des Théologiens les plus modérés, qu'il y auroit un orgueil extrême à préférer ses propres lumières aux décrets qu'elle publie, & une témérité sans excuse à refuser d'y souscrire.

ARTICLE VI.

Personnages illustres par leur sainteté.

ENTRE les saints Personnages qui ont illustré ce siècle par leurs vertus éminentes, nous croyons convenable de ne nous attacher particulièrement qu'à ceux que l'Eglise de France se glorifie d'avoir produits, ou qui ont eu des rapports considérables avec elle. Nous ne parlerons que des plus distingués, pour ne nous pas écarter de notre plan, & nous

renvoyons les ames pieuſes qui aiment à s'édifier par des particularités & des détails plus étendus, aux Livres qui ont été publiés pour leur uſage, & ſpécialement à celui que nous avons indiqué dans le Diſcours préliminaire.

VI. SIÈCLE.

S. Céſaire, Evêque d'Arles, fut un des hommes les plus célèbres de l'Egliſe dans le ſixième ſiècle. Il naquit l'an 470, aux environs de Châlons-ſur-Saône. Ses parens étoient recommandables par leur piété; on ne dit point le rang qu'ils avoient dans le monde. Qu'importent les avantages de la naiſſance & la gloire des ancêtres, à l'homme vertueux, qui eſt parvenu au bonheur de la ſainteté! Dès l'âge le plus tendre, Céſaire donna des marques d'une ſageſſe prématurée. Quand il fut parvenu à ſa dix-huitième année, il entra dans le Clergé. Mais le deſir d'une plus grande perfection le conduiſit à Lérins, où il ſe mit ſous la conduite de l'Abbé Procaire, pour ſe former aux obſervances monaſtiques. Il y avoit paſſé quelque tems, & déjà ſes vertus commençoient à le faire connoître, lorſqu'Eonius, Evêque d'Arles, dont il étoit parent, le fit ſortir de ſa retraite pour l'attacher à ſon Egliſe. Il

VI. SIÈCLE.

l'éleva d'abord au Diaconat, & quelque tems après au Sacerdoce. Eonius ſentant ſa fin approcher, & connoiſſant les talens de Céſaire pour tous les devoirs de la charge Paſtorale, il déclara à ſon Clergé & à ſon peuple qu'il deſiroit l'avoir pour ſucceſſeur. Cet Evêque étant mort, Céſaire s'enfuit & ſe cacha; mais on le découvrit, & il fut ordonné en 501. Son premier ſoin fut de rétablir la diſcipline eccléſiaſtique, & de faire chanter par ſes Clercs les diverſes parties de l'Office qui étoient alors en uſage, afin que les Laïcs puſſent s'unir avec eux & prendre part à la prière publique. Le ſaint Evêque s'étoit déchargé de tous les ſoins temporels ſur quelques-uns de ſes Diacres, pour ne s'occuper que du gouvernement de ſon Egliſe & de l'inſtruction de ſon peuple. La prédication étoit la fonction qu'il rempliſſoit avec le plus d'aſſiduité, perſuadé que c'eſt principalement de-là que dépendent les bonnes mœurs des ſimples fidèles, & leurs progrès dans les vertus propres à leur condition. Son ſtyle étoit ſimple, naturel, proportionné à la capacité de ſes auditeurs. Sa méthode étoit d'entrer dans les plus

grands détails ſur tous les devoirs de la vie, & de combattre les vices qui règnoient le plus dans le peuple, par des retours fréquens ſur les mêmes matières, ſans craindre les redites. VI. SIÈCLE.

Céſaire ſe livroit tout entier à ces travaux du ſaint Miniſtère, & aux autres exercices de la charité Paſtorale, lorſque la calomnie vint troubler ſon repos & l'arracher à ſon peuple. La Ville d'Arles faiſoit alors partie du Royaume des Viſigoths. On accuſa le ſaint Evêque auprès des Souverains de cette Nation, d'avoir des intelligences avec les Bourguignons & les François, qui étoient leurs ennemis par politique & par Religion. Les Viſigoths & leurs Rois profeſſoient l'Arianiſme. L'imputation étoit évidemment fauſſe, puiſque le ſaint Evêque n'avoit jamais donné d'autres leçons par ſon exemple & ſes diſcours, que celle de l'obéiſſance dûe aux Souverains légitimes, quelle que ſoit leur croyance. Cependant il fut exilé à Bordeaux; & quoique ſon innocence eût été reconnue, & que le Prince l'eût rendu à ſon troupeau, on renouvella deux autres fois les mêmes accuſations. Il fut obligé, pour s'en laver, de paroître à la Cour de Théo-

VI. SIÈCLE.

doric, Roi d'Italie. Ce Prince frappé de l'extérieur noble & respectable du saint vieillard, le traita avec beaucoup d'honnêteté, & le renvoya libre. On le desiroit à Rome, où l'éclat de ses vertus & le bruit de ses miracles lui avoient fait une grande réputation. Il y parut avec la dignité noble & simple qui accompagne le mérite. Le Pape Symmaque lui rendit les honneurs qui lui étoient dûs à tant de titres. Il lui donna le Pallium, & le mit à la tête de toutes les affaires ecclésiastiques des Gaules & de l'Espagne. Après une vie consommée dans les travaux apostoliques, S. Césaire mourut entre les mains de son Clergé, le 27 Août de l'an 542, âgé de soixante-douze ans, dont il en avoit passé quarante-un dans l'épiscopat.

La Règle que S. Césaire écrivit pour l'usage du Monastère de filles qu'il avoit bâti à Arles, & dont il avoit fait Abbesse sa sœur Césarie, est un des monumens les plus précieux de l'ancienne discipline religieuse. Elle étoit si estimée à cause de sa sagesse & de sa douceur, que plusieurs Communautés l'adoptèrent. Voici ce qu'on y trouve de plus remarquable. La clôture y est si

exactement recommandée, qu'on ne permet à perſonne l'entrée du Monaſtère, ni même de l'Egliſe, ſi ce n'eſt aux Evêques, aux Abbés, à des Religieux d'une vertu connue, & ſeulement pour y faire leur prière. Un Prêtre, un Diacre & un Soudiacre, avec un ou deux Lecteurs en certains jours, peuvent y entrer auſſi pour célébrer les SS. Myſtères. Les viſites néceſſaires ſont reçues dans un parloir deſtiné à cet uſage. L'Abbeſſe ne doit y aller qu'accompagnée de deux ou trois Sœurs, & les autres Religieuſes avec une ancienne. Le tems d'épreuve pour les nouvelles Religieuſes eſt d'un an avant de recevoir l'habit. On peut admettre dans l'intérieur de la maiſon, les jeunes filles de ſix à ſept ans, pour les élever dans la piété, mais ſans penſion. Il eſt ſévérement défendu de rien poſſéder en propre, & l'Abbeſſe même ne peut avoir de filles auprès d'elle pour la ſervir. Il n'eſt permis à perſonne d'avoir ni chambre, ni armoire, ni rien qui ferme à clef. Il eſt ordonné que toutes les Religieuſes coucheront dans des chambres communes, & que les lits ſeront ſimples. Les anciennes & les infirmes ont une chambre

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

séparée. Il est aussi prescrit de distribuer chaque jour aux Religieuses une tâche, qu'elles doivent remplir. Tout leur travail doit être pour la consommation & l'utilité de la Maison, & il n'est pas permis de rien faire pour les personnes de dehors. Le nombre des jeûnes pour tous les tems de l'année, est déterminé par la Règle, aussi-bien que la qualité des alimens; elle ne prescrit rien d'austère à cet égard. L'usage de la volaille est permis aux infirmes. Il y a un Proviseur ou Intendant, chargé du temporel & de toutes les affaires du dehors. Les corrections sont les réprimandes, la séparation de la prière & des autres exercices communs, & enfin la discipline ou flagellation. Cette punition étoit déjà d'un usage ancien dans les Monastères. Le nombre des coups de fouet étoit borné à trente-neuf, suivant la Loi de Moyse.

Un des plus illustres Evêques de France étoit alors S. Médard, Evêque de Noyon & de Tournai. Il naquit, suivant l'opinion commune, à Salency, Village peu éloigné de Noyon, vers l'an 456. Selon cette date, il étoit déjà d'un âge avancé, lorsque S. Remy le consacra Evêque de Vermandois en 530. Le Siége de cet

Evêché étoit une Ville nommée Auguſte, qu'on croit avoir été ſituée à peu près dans le lieu où eſt aujourd'hui Saint-Quentin. La réſidence épiſcopale fut transférée à Noyon, Ville plus forte & plus sûre, à cauſe des guerres continuelles qui s'allumoient entre les Princes François, & dont ces cantons étoient ſouvent le théâtre. Après la mort d'Eleuthère, Evêque de Tournai, S. Médard fut élu pour lui ſuccéder, d'un commun conſentement du Clergé, du Roi & du peuple. Il fut donc contraint, par un exemple ſingulier, d'accepter le gouvernement de cette ſeconde Egliſe, ſans quitter la première. Depuis cette époque juſqu'au douzième ſiécle, les Evêchés de Noyon & de Tournai demeurèrent unis, & le même Evêque gouverna ces deux Egliſes, ſans confuſion de Diocèſes, & ſans que l'une des deux Cathédrales fût ſupprimée. S. Médard joignit le don des miracles aux grandes vertus qui le rendoient recommandable. Il mourut dans une extrême vieilleſſe, après quinze ans d'épiſcopat, l'an 545. Le Roi Clotaire ſe fit honneur d'aſſiſter à ſes funérailles. Ce Prince voulut qu'il fût transféré à Soiſſons, qui étoit la

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

Capitale de ſon Royaume, & le fit inhumer dans une terre qu'il donna à cet effet, & où l'on bâtit un Monaſtère qui ſubſiſte encore, ſous le nom du ſaint Evêque.

La nobleſſe du ſang ne fut que le moindre mérite de ceux à qui S. Germain de Paris dut le jour; ils étoient encore plus diſtingués par leur piété que par leur rang. Ils élevèrent leur fils dans les ſentimens dont ils étoient eux-mêmes remplis. Germain répondit à leurs ſoins, & dans l'âge des paſſions, il donnoit déjà des preuves d'une grande vertu. Il étoit entré dans le Clergé d'Autun, ſa patrie. Agrippin, Evêque de cette Ville, l'ordonna Diacre, & l'éleva trois ans après au Sacerdoce. Il fut enſuite Abbé du Monaſtère de S. Symphorien d'Autun, & il exerçoit cette charge, lorſqu'on l'élut pour remplir le Siège de Paris, devenu vacant vers l'an 555. Le Roi Childebert convaincu de ſa ſainteté, avoit pour lui un reſpect infini & une confiance ſans bornes. Ce Prince au retour d'une guerre qu'il avoit faite en Eſpagne avec Clotaire ſon frère, entreprit de bâtir une Egliſe pour y placer les Reliques de S. Vincent qu'il avoit

apportées de Saragoſſe. Il exécuta ce pieux deſſein avec une magnificence qui étonne, pour des tems que nous appellons barbares, & où il nous ſemble que les arts étoient ſi peu cultivés. Cet édifice, bâti en forme de croix, étoit ſoutenu par des colonnes de marbre, la voûte étoit revêtue d'un lambris doré, l'intérieur des murailles orné de peintures à fond d'or, le pavé fait de pièces de rapport, & le toit couvert de cuivre doré. Childebert chargea S. Germain d'établir une Communauté dans le Monaſtère qu'il fonda auprès de cette Egliſe, pour la deſſervir. C'eſt la célèbre Abbaye de S. Germain-des-Prés, qui porta d'abord le nom de ſaint Vincent. Childebert y choiſit ſa ſépulture, & le corps de S. Germain qu'on avoit d'abord enterré dans un Oratoire dédié à S. Symphorien, y fut auſſi transféré dans la ſuite. Il mourut en 576, âgé de près de quatre-vingts ans. Fortunat, Auteur de ſa Vie, rapporte pluſieurs miracles opérés par le ſaint Evêque, dont il avoit été lui-même témoin. S. Germain étoit un Paſteur trop charitable & un trop bon Citoyen, pour n'être pas infiniment ſenſible aux maux que les funeſtes dé-

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

mêlés de Sigebert & de Chilpéric cauſoient à l'Egliſe & à l'Etat. Il travailla de tout ſon pouvoir à les réconcilier ; mais ce fut ſans ſuccès. La haine réciproque de Frédégonde & de Brunehaut, épouſes de ces deux Princes, étoit trop implacable. On ſait qu'elle ne finit qu'avec leur vie, & qu'elle donna pendant long-tems à la France les ſpectacles les plus affligeans.

Lorſque S. Germain d'Auxerre entreprit ſon ſecond voyage d'Angleterre, pour achever d'y détruire l'héréſie de Pélage, il conduiſit avec lui quelques-uns de ſes diſciples, qu'il y laiſſa. Ils bâtirent des Monaſtères, & formèrent un grand nombre d'élèves aux vertus dans leſquelles ils s'étoient affermis ſous un ſi grand Maître. Mais les Anglo-Saxons, qui étoient idolâtres, ayant fait la conquête de cette Iſle, pluſieurs Monaſtères furent détruits & pillés par ces barbares. Les ſaints habitans de ces maiſons de retraite & de pénitence, n'ayant plus d'aſyle sûr & ne pouvant jouir du repos néceſſaire à la contemplation, paſsèrent avec un grand nombre de Bretons dans cette partie des Gaules qu'on appelloit alors Armorique.

Ils reprirent bientôt dans cette nouvelle patrie le genre de vie auquel ils s'étoient consacrés. Les Monastères qu'ils bâtirent devinrent des centres, autour desquels se rassemblèrent des habitations nombreuses, qui formèrent avec le tems des Villes si considérables, qu'on les érigea en Evêchés. Telle est l'origine des Eglises de Saint-Malo, de Dol, de S. Brieux, de S. Paul-de-Léon & de Tréguier. Plusieurs Villes de France ont eu la même origine. C'est une observation que nous faisons en passant, pour montrer l'injustice des modernes détracteurs de l'Institution monastique. Les lieux où les anciens Religieux s'établirent, étoient incultes & inhabités; les travaux de ces pieuses colonies les ont rendus fertiles & abondans. On doit donc se souvenir aujourd'hui que sans eux, un grand nombre de Contrées maintenant riches & florissantes, seroient couvertes de forêts & de broussailles.

VI. SIÈCLE.

C'est ici le lieu de parler de S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, & de faire connoître sa règle, qui fut adoptée par tous les Fondateurs de Monastères, jusqu'à l'introduction des nouveaux Ordres, qui ne se sont établis

VI. SIÈCLE.

que dans des tems bien postérieurs à ce siècle. Ce Saint naquit vers l'an 480, aux environs de Nurcie, petite Ville d'Italie, qui subsiste encore aujourd'hui dans le Duché de Spolette. Sa famille tenoit un rang considérable. On l'envoya de bonne heure faire ses études à Rome. Mais la jeunesse qui fréquentoit les écoles étoit si corrompue, que pour éviter la contagion des mauvais exemples, Benoît se retira dans un lieu désert nommé Sublac, à quarante milles de Rome. Il y demeura trois ans dans une caverne fort étroite, inconnu à toute la terre. Un Moine appellé Romain, qui l'avoit rencontré par hasard, fut le seul dépositaire de son secret. Il lui portoit du pain qu'il retranchoit sur sa portion, & qu'il attachoit à une corde, avertissant Benoît avec une clochette de le tirer à lui du haut de la roche où sa grotte étoit creusée. Dans cette profonde solitude, Benoît menoit une vie plutôt angélique qu'humaine, s'exerçant jour & nuit à la prière, aux jeûnes, aux veilles & à la plus austère mortification de l'esprit & des sens. Il sortit malgré lui de sa retraite pour prendre le gouvernement d'un Monastère dont les

les Moines le voulurent avoir pour Abbé. Bientôt ils ſe repentirent de leur choix, parce que Benoît entreprit de rétablir parmi eux la régularité. Ils réſolurent de s'en défaire, & lui ſervirent du vin empoiſonné. Le ſaint Abbé ayant fait le ſigne de la Croix en béniſſant la table, ſelon l'uſage, le vaſe ſe rompit. Connoiſſant alors ce que c'étoit, il leur dit d'un viſage tranquille : Mes frères, Dieu vous le pardonne ; je vous avois averti que nous ne pourrions nous accommoder enſemble ; cherchez un autre Supérieur, & il ſe retira dans ſa chère ſolitude. Il y reprit ſon premier genre de vie, & y reſta juſqu'à l'an 529, qu'il bâtit le célèbre Monaſtère du Mont-Caſſin, ſur une montagne dans l'ancien pays des Samnites, qui fait aujourd'hui partie du Royaume de Naples. C'eſt-là qu'il jetta les fondemens de ſon Ordre, & qu'il écrivit ſa Règle. Il y raſſembla un grand nombre de diſciples, dont pluſieurs devinrent illuſtres, & ſe répandirent dans les différentes parties de l'Europe chrétienne Le ſaint Abbé y mourut en 543, quelque tems après ſainte Scholaſtique ſa ſœur, qui gou-

VI. SIÈCLE.

vernoit un Monaſtère de filles, dans le voiſinage du ſien.

VI. SIÈCLE.

Pour donner une idée ſuffiſante de la règle de S. Benoît, ſans entrer dans de trop longs détails, nous la rapporterons à quelques points principaux; l'Office divin, le travail des mains, la nourriture & l'habillement des Moines, les exercices particuliers, le gouvernement ſpirituel & temporel. Reprenons.

L'Office divin. Il eſt diſtribué en trois parties : ſavoir, les Nocturnes que nous appellons aujourd'hui Matines, qu'on chantoit la nuit & dont les heures varioient ſuivant les ſaiſons; les Matines qu'on appelle actuellement Laudes, qui ſe diſoient au point du jour; & les Heures qui étoient diſtribuées dans le cours de la journée, à peu près comme elles le ſont maintenant. Il y avoit pourtant quelque différence à cet égard entre l'hiver & l'été, à cauſe du travail qui étoit toujours également long, & qu'il falloit placer autrement. L'Office de la nuit étoit compoſé de douze Pſeaumes précédés d'une Hymne qu'on appelloit Ambroiſienne, parce que la plupart de celles qu'on chantoit alors dans les Egliſes

d'Occident, étoient de St. Ambroiſe. Après ſix Pſeaumes, on liſoit trois Leçons tirées de l'Ecriture ſainte ou des Pères, & à chaque Leçon on chantoit un Répons; on diſoit enſuite ſix autres Pſeaumes, l'*Alleluia*, une Leçon de l'Apôtre, la Litanie ou *Kyrie eleiſon*. En été on ne diſoit qu'une Leçon & un Répons. Les Dimanches on ajoutoit quatre Leçons du Nouveau Teſtament, trois Cantiques tirés des Prophêtes, & l'Hymne *Te Deum*. Aux fêtes des Saints & aux Solemnités, il y avoit des Leçons & des Répons propres. Tel étoit l'Office de la nuit, qu'on terminoit toujours par le *Pater*. Les autres parties de l'Office ſe terminoient de même, ſans qu'on voie qu'il y eût d'autre Oraiſon. A Matines ou Laudes, on diſoit d'abord trois Pſeaumes, enſuite un Cantique tiré des Prophêtes; les Dimanches c'étoit le Cantique *Benedicite*, que St. Benoît appelle *Bénédictions*, & après cela trois autres Pſeaumes qu'il appelle louanges, parce qu'ils commençoient par le mot *Laudate*, d'où eſt venu le nom de Laudes. La diſtribution des Pſeaumes pour chaque jour, étoit telle qu'on l'obſerve encore dans l'Ordre

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

de S. Benoît, de ſorte que chaque ſemaine on diſoit le Pſeautier tout entier. La règle ne preſcrit pas d'autres prières; elle parle néanmoins de manière à faire penſer que les Moines s'exerçoient à l'Oraiſon mentale, en ſilence, & chacun ſuivant ſon attrait. Quant à la Meſſe, il paroît que les Moines ne l'entendoient que le Dimanche.

Le travail des mains. Il y avoit ſept heures de travail par jour dans tous les tems de l'année; mais la diſtribution s'en faiſoit différemment, ſuivant les ſaiſons. En été on travailloit quatre heures le matin, c'eſt-à-dire, depuis ſix juſqu'à dix & trois heures environ le ſoir. L'intervalle étoit rempli par la lecture, le repas & quelque tems de repos vers le milieu du jour, comme il ſe pratique dans tous les pays où les chaleurs ſont grandes. En hiver, les ſept heures de travail ſe prenoient de ſuite, c'eſt-à-dire, depuis huit du matin juſqu'à trois du ſoir. Pendant le Carême on ne commençoit qu'à neuf heures juſqu'à quatre. Ceux qui travailloient trop loin & qui par cette raiſon, ne pouvoient ſe rendre à l'Oratoire aux heures marquées pour les Offices du jour, récitoient les

Pſeaumes indiqués, dans le lieu où ils étoient. Perſonne ne choiſiſſoit ſon travail, mais il étoit impoſé par le Supérieur. Ceux qui ſavoient des métiers, ne pouvoient les exercer ſans la permiſſion de l'Abbé, & ſeulement pour l'avantage du Monaſtère. Communément les Moines étoient de ſimples ouvriers; & ceux qui avoient de la naiſſance & de l'éducation, ſe rabaiſſoient au rang des autres, par humilité. On donnoit cependant des travaux plus faciles à ceux qui étoient plus délicats, plus foibles, ou moins habitués aux exercices pénibles. Tous les Moines étoient laïques. La Règle permet cependant de recevoir des Prêtres & des Clercs, & même d'en faire ordonner pour le ſervice du Monaſtère; mais ils doivent être ſoumis aux mêmes obſervances que les autres Frères, & dépendre également des Supérieurs.

La nourriture, l'habillement & le logement des Moines. Les alimens des Moines étoient des légumes cuits & aſſaiſonnés ſuivant l'uſage de chaque pays; des graines réduites en bouillie ou en purée, & des fruits. On croit que le poiſſon y étoit compris, & que la volaille

VI. SIECLE.

n'en étoit pas exclue, au moins à certains jours. Mais la chair des animaux à quatre pieds étoit défendue à tous, excepté aux malades. On ſervoit deux portions cuites à chacun, avec une portion de fruits ou d'herbages, quand l'Abbé l'ordonnoit. On ne donnoit qu'une livre, c'eſt-à-dire, douze onces de pain par jour, & une hémine de vin, ce qui revient à un demi-ſeptier de Paris, ſelon l'évaluation la plus probable. Depuis Pâques juſqu'à la Pentecôte, on dînoit à l'heure de Sexte, c'eſt-à-dire à midi, & l'on ſoupoit le ſoir vers la nuit. On jeûnoit les Mercredis & les Vendredis, ce qui ſignifie que ces jours-là on ne dînoit qu'à l'heure de None, c'eſt-à-dire, vers trois heures après midi. Depuis le 13 de Septembre juſqu'au Carême, le dîner étoit auſſi à l'heure de None, même les jours où l'on ne jeûnoit pas. Pendant le Carême, le repas étoit différé juſqu'au ſoir. On liſoit pendant le repas, & le Lecteur changeoit toutes les ſemaines, non par ordre, mais le Supérieur choiſiſſoit ceux qu'il croyoit les plus propres à cet emploi. Les Moines ſe ſervoient les uns les autres, & faiſoient tous la cuiſine à

leur tour, par ſemaine; ce qui montre combien leur nourriture étoit ſimple, puiſque tous étoient capables de l'apprêter. VI. SIÈCLE.

Quant aux habits, la Règle n'en marque ni la couleur, ni la forme, ni la longueur. Ils conſiſtoient en une tunique, une cucule & un ſcapulaire pour le travail. L'étoffe étoit plus épaiſſe pour l'hiver, & plus raſe pour l'été. C'étoit ordinairement la plus commune du pays, & qui coûtoit le moins. Du reſte, ce qui concernoit le vêtement plus ou moins chaud, ſuivant les climats, étoit laiſſé à la diſcrétion de l'Abbé, qui fourniſſoit à chacun toutes les choſes néceſſaires, ſelon le beſoin, pour ôter tout prétexte de propriété.

Les Monaſtères étoient bâtis & diſtribués de telle ſorte, qu'ils renfermaſſent dans leur enclos toutes les choſes néceſſaires, comme le jardin, le moulin, la boulangerie, les granges pour ſerrer les proviſions, & les atteliers pour les différens métiers. Les bâtimens n'avoient rien de magnifique: l'intérieur étoit encore plus ſimple; tout y annonçoit la pauvreté & l'humilité. Les Moines couchoient tous dans des ſalles com-

munes : leurs lits consistoient en une natte ou paillasse piquée, un drap de serge, une couverture & un chevet. Ils couchoient vêtus, afin d'être plus prompts à se lever pour l'Office de la nuit. Une lampe brûloit toute la nuit au milieu du Dortoir. On y gardoit un profond silence, & toujours quelque ancien y couchoit, pour observer la conduite des autres.

VI. SIÈCLE.

Les exercices particuliers. Outre le travail des mains, les Moines avoient des heures de lecture & de recueillement : c'étoit une espèce de délassement après le travail. On leur donnoit de la Bibliothéque commune les Livres dont ils avoient besoin. Ils les lisoient de suite, & ils en rendoient compte au Supérieur dans des assemblées ou conférences qui se tenoient toutes les semaines : c'étoit ordinairement le Dimanche, ou même un autre jour, quand il plaisoit à l'Abbé. Pendant le tems destiné aux lectures particulières, un ou deux anciens visitoient le Monastère, pour voir si quelqu'un dormoit ou interrompoit les autres. Si quelque Frère ne pouvoit ni méditer, ni lire, on le faisoit travailler pendant ce tems-là. Ils

parloient rarement, & la Règle ne fait mention d'aucune récréation ; elle ordonne ſeulement qu'en tout tems, les Frères ſe tiennent aſſis en un même lieu après ſouper, & qu'un d'entr'eux liſe des Vies des Pères, ou quelque autre Livre d'édification. Lorſque quelqu'un ſortoit pour les affaires du Monaſtère, ce qui ne ſe faiſoit jamais ſans la permiſſion de l'Abbé, il ſe recommandoit auparavant aux prières de la Communauté, & à ſon retour, il demeuroit proſterné dans l'Oratoire pendant toutes les heures de l'Office, pour expier les fautes qu'il pouvoit avoir commiſes : il étoit défendu de rien dire de ce qu'on avoit appris dehors.

Gouvernement ſpirituel & temporel. L'Abbé qui devoit gouverner le Monaſtère étoit choiſi par toute la Communauté, ou par la plus ſaine partie : le mérite ſeul rendoit digne du choix, & non l'ancienneté. Il devoit être inſtruit de la Loi de Dieu, charitable, prudent & diſcret, donner l'exemple en tout, & n'être que l'exécuteur fidèle de la Règle. Dans les affaires communes, il conſultoit les anciens ; dans les plus importantes il prenoit l'avis de tous les Frères ;

VI. SIÈCLE.

assemblés à cet effet ; mais la décision ne dépendoit que de lui, & tous étoient obligés de lui obéir. Au-dessous de l'Abbé il y avoit un Prieur ou Prévôt, *Præpositus*, établi par lui, comme une espéce de Vicaire, qui lui étoit entiérement soumis. Il y avoit encore des Doyens, *Decani*, pour veiller chacun sur dix Moines pendant le travail & les autres exercices. L'Abbé avoit un état de tous les meubles, habits & autres effets du Monastère, afin que rien ne se perdît. La propriété étoit sévérement défendue. Les autres Officiers de la maison étoient le Célérier, l'Infirmier, l'Hospitalier & le Portier. Le Célérier avoit la garde de toutes les provisions & de tous les ustensiles. Il en faisoit la distribution sous les ordres de l'Abbé, & il veilloit à la conservation & au bon emploi de tout ce qui lui étoit confié. L'Infirmier avoit la charge des malades, des infirmes, des vieillards, dont on avoit un grand soin : les médicamens, les bains, & tout ce qui avoit rapport à la santé, lui étoit commis. L'Hospitalier étoit établi pour avoir soin des hôtes. On les recevoit avec beaucoup de respect & de charité. L'Abbé mangeoit avec eux, & pour être

en état de les recevoir à toute heure, sans troubler la Communauté, il avoit sa cuisine & sa table à part. Il y avoit un logement exprès pour eux, & personne ne leur parloit que l'Hospitalier, qui les accompagnoit par-tout. Le Portier avoit la garde de la porte. C'étoit un vieillard sage & discret, choisi par l'Abbé, en état de répondre aux survenans, & d'empêcher l'entrée du Monastère à toute personne suspecte. Ceux qui se présentoient pour être Moines, n'étoient reçus qu'après de grandes épreuves. On les rebutoit d'abord. S'ils persévéroient, on les mettoit pour quelques jours dans le logement des hôtes, puis dans celui des Novices. Ensuite on leur lisoit la Règle, & on leur en expliquoit tous les points. Après un an de persévérance, on les admettoit à la profession qui se faisoit dans l'Oratoire, en présence de toute la Communauté. Ils ne promettoient autre chose que la stabilité, la conversion des mœurs & l'obéissance. Ils en faisoient leur cédule, écrite de leur main, & la plaçoient sur l'Autel. Alors on les revêtoit de l'habit du Monastère, & on gardoit ceux qu'ils avoient apportés, pour les leur rendre,

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

s'ils venoient à se dégoûter & à retourner au siécle. Les moindres fautes étoient punies ; mais les peines étoient plus légéres, quand le coupable s'accusoit librement. Les punitions étoient le jeûne, les coups de fouet, l'excommunication ou séparation d'avec les autres en tout ou en partie, suivant la gravité de la faute ; & enfin l'expulsion du Monastère. Un Moine ainsi chassé pouvoit rentrer, s'il promettoit de s'amender ; la Règle permet d'en user ainsi jusqu'à trois fois, après quoi le sujet étoit reconnu pour incorrigible, & on l'abandonnoit à son mauvais sort.

Telle est la Règle de S. Benoît, dont S. Grégoire le Grand a loué le sagesse & la discrétion. Il faut remarquer que le saint Patriarche prétend n'y rien prescrire de rude, ni de difficile, & qu'il ne la donne que comme un léger crayon de la vie monastique, bien éloigné de la perfection des anciens Moines dont on trouve l'idée dans les Ascétiques de S. Basile, & dans les Conférences de Cassien.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article, qu'en traçant le tableau abrégé des vertus d'une Vierge qui fut alors la

gloire de la France, & que la Capitale de ce grand Empire ſe fait encore honneur d'avoir pour Patrone auprès de Dieu. On voit que c'eſt de l'illuſtre Géneviève que nous voulons parler. Elle naquit à Nanterre, Village près de Paris, vers l'an 422, d'une famille Romaine, mais pauvre & obſcure, ſuivant la tradition commune. Elle avoit environ quinze ans, lorſque S. Germain, Evêque d'Auxerre, paſſa par le lieu de ſa naiſſance, la première fois qu'il alla au ſecours des Egliſes d'Angleterre, où le Pélagianiſme avoit repandu ſon poiſon. Il vit Géneviève & l'exhorta à ſe conſacrer à Dieu. La jeune Vierge ayant répondu au ſaint Evêque que c'étoit ſon deſſein, & qu'elle ne vouloit pas avoir d'autre époux que J. C., elle reçut de lui une pièce de monnoie marquée d'une Croix, comme un gage de l'alliance qu'elle contractoit; & peu de tems après, l'Evêque de Paris lui donna le voile de la Virginité, avec les cérémonies qu'on pratiquoit alors. Du jour qu'elle ſe fut ainſi conſacrée à Dieu d'une manière ſpéciale, elle mena une vie très-auſtère, ne mangeant que deux fois la ſemaine, ne prenant pour nour-

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

riture que du pain d'orge, des fèves cuites ſans aucun aſſaiſonnement, & ne buvant que de l'eau. Sa prière étoit continuelle, ſon humilité profonde, & ſa patience ſi généreuſe, qu'elle ne répondit jamais que par ſa douceur, aux accuſations calomnieuſes par leſquelles on chercha long-tems à noircir ſa vertu. S. Germain la vengea de ſes ennemis, en prenant hautement ſa défenſe, lorſqu'il paſſa de nouveau à Paris, dans ſon ſecond voyage d'Angleterre. Attila, Roi des Huns, ayant déja ravagé une partie des Gaules, vint mettre le ſiége devant Paris. Les habitans alarmés ſe préparoient à chercher un aſyle dans des Places qui leur paroiſſoient plus fortes; mais Géneviève les en détournoit, en les aſſurant que la Ville ne ſeroit point priſe, & qu'ils deviendroient la proie des barbares, s'ils ſe réfugioient dans celles où ils eſpéroient trouver plus de ſûreté, parce quelles ſeroient pillées & ſaccagées. On refuſoit de la croire, & on la traitoit de viſionnaire; mais on changea tout-à-coup de ſentiment à ſon ſujet, lorſqu'on vit arriver l'Archidiacre d'Auxerre qui lui apportoit des préſens de la part de S. Germain. L'événement véri-

fia ſa prédiction, & depuis on n'eut plus pour elle, juſqu'à la fin de ſa vie, que les ſentimens de confiance & de vénération qu'elle méritoit. Le don des miracles & l'eſprit de prophétie furent la récompenſe de ſes vertus. Sa réputation ſe répandit juſques dans les pays les plus éloignés, & S. Siméon Stilite du haut de ſa colonne s'inclinoit en prononçant ſon nom, & chargeoit les Marchands qui venoient des Gaules en Orient, de le recommander à ſes prières. Malgré ſes jeûnes & ſes auſtérités, elle parvint juſqu'à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans, n'étant morte que dans les premiers jours de l'an 511 ou 512. Clovis, à la perſuaſion de ſainte Clotilde, commença d'élever ſur ſon tombeau une Egliſe, qui devint auſſi-tôt des plus célébres par le grand nombre de miracles que Dieu y opéra. Cette Egliſe d'abord connue ſous les noms des Apôtres S. Pierre & S. Paul, porte aujourd'hui celui de ſainte Géneviève, & ſes Reliques y ſont conſervées avec une ſingulière vénération. Les bienfaits que le Ciel continue d'y accorder à ceux qui vont implorer ſa bonté, par l'interceſſion de cette illuſtre Vierge,

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

y attirent encore un grand concours, malgré le réfroidiſſement de la piété & les progrès de l'irréligion. Nos Rois & nos Magiſtrats, ont plus d'une fois donné au peuple l'exemple d'une confiance ſi juſte, & d'une dévotion ſi légitime. On les a vu ſouvent proſternés aux pieds de Géneviève, ſolliciter ſon ſecours auprès de Dieu, & ils n'ont pas craint d'exciter les clameurs de l'incrédulité, en décorant des témoignages de leur piété les murs du Temple où ſes reſtes précieux repoſent.

ARTICLE VII.

Auteurs Eccléſiaſtiques, &c.

LE ſixième ſiècle fut bien moins fécond en Ecrivains célèbres, que ceux qui l'avoient précédé. On ne voit plus de ces grandes lumières qui répandoient leur éclat au loin, de ces hommes profonds, de ces génies puiſſans, qui pénétroient dans le ſecret des Ecritures, qui paroiſſoient animés de l'eſprit des Prophêtes, qui embraſſoient tout l'enſemble de la doctrine évangélique, pour

en développer les vérités aux fidèles, & en prendre la défense contre les hérétiques. On commence même à s'apercevoir qu'on a déja fait quelques pas vers les tems d'ignorance & de barbarie, & l'on voit déja s'avancer le nuage qui va bientôt tout couvrir. Recueillons avec soin le peu de richesses qu'on possédoit encore.

S. Fulgence, né à Carthage dans le cinquième siècle, éclaira le sixième par ses rares talens pour l'instruction & par ses écrits. Sa naissance étoit illustre, & son père, qu'il perdit de bonne-heure, lui laissa de grands biens. Il reçut une éducation conforme à son rang & à sa fortune. Avec ces avantages joints à beaucoup d'esprit & à un caractère fait pour lui gagner les cœurs, Fulgence pouvoit prétendre à tout dans le monde; mais il n'en estimoit pas assez les faveurs, pour les rechercher, & il n'attendit pas qu'il en eût éprouvé les injustices, pour le quitter. Il renonça donc à ce qu'il possédoit & à ce qu'il pouvoit naturellement se promettre, afin d'embrasser une vie austère & cachée en Dieu. Jeune, délicat, élevé dans l'abondance, les pratiques les plus dures de l'Institution mo-

VI. SIÈCLE.

naſtique n'eurent rien qui l'effraya. Il ſe mit ſous la conduite des hommes les plus conſommés dans la ſcience des Saints, & les plus expérimentés dans les voies de la piété. Il conçut même le deſir de s'élever à une plus haute perfection ; & dans cette vue, il ſe mit en chemin pour ſe rendre en Egypte, auprès de ces grands modèles de vertus dont Caſſien parle avec tant d'admiration : mais il en fut détourné par les ſages conſeils d'un ſaint Evêque de Sicile, qui lui repréſenta le danger auquel il alloit s'expoſer. En effet, les Moines dont il vouloit s'aller faire le diſciple, étoient mortifiés & pénitens, il eſt vrai ; mais ils avoient le malheur de vivre dans l'héréſie & dans le ſchiſme, & d'être ſéparés de la communion du ſucceſſeur de S. Pierre. C'en fut aſſez pour ôter à Fulgence le deſſein de les prendre pour guides. Il réſolut donc de retourner en Afrique, mais auparavant il voulut viſiter le tombeau des Apôtres à Rome. Il fut ordonné Prêtre à ſon retour dans ſa patrie, au moment qu'il y penſoit le moins. Il ſe croyoit à l'abri de la crainte d'être élevé, malgré lui, à une dignité ſupérieure par les circonſtances où ſe trou-

voit l'Egliſe d'Afrique. C'étoit le tems où Traſamond défendit ſi ſévérement les Ordinations parmi les Catholiques. Les Evêques ayant réſolu de ne plus déférer à des ordres ſi préjudiciables à l'Egliſe, Fulgence ſe cacha avec tant de ſoin, qu'on ne put le découvrir. Il reparut quand il ſut que tous les Siéges étoient remplis ; mais les habitans de la Ville de Ruſpe, qui étoit demeurée ſans Evêque, vinrent le ſurprendre, l'enleverent & le firent ordonner, malgré ſa réſiſtance. Il conſerva dans l'épiſcopat l'habit, les mœurs & les obſervances de la vie monaſtique. A peine commençoit-il à connoître ſon troupeau, qu'il en fut ſéparé violemment par l'ordre de Traſamond, qui le fit conduire en Sardaigne avec les autres Evêques exilés. Ces ſaints Prélats qui ſouffroient pour la foi avec un courage digne des tems apoſtoliques, attiroient ſur eux les regards de toute l'Egliſe. On les conſultoit de toute part, & S. Fulgence qui étoit par ſon ſavoir & ſa prudence l'ame de leurs délibérations, ſe trouvoit toujours chargé de répondre en leur nom : & telle eſt en grande partie l'origine des Ouvrages qui nous reſtent de lui. Pen-

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

dant cet exil, Traſamond le fit revenir à Carthage, pour lui ordonner de répondre aux difficultés des Ariens, dont il ne lui donnoit qu'une communication rapide. Le ſaint Docteur les réſolut avec tant de force & de ſolidité, que les Ariens confus engagerent le Prince à le renvoyer dans le lieu de ſon banniſſement. Il y reſta juſqu'à ce que la paix eût été rendue aux Egliſes d'Afrique. Depuis ſon retour, il ne ceſſa de travailler avec ſes collégues à la converſion des Ariens & au rétabliſſement de la diſcipline. Il fut par ſa ſageſſe & ſa ſcience conſommée, ce que S. Auguſtin avoit été dans ſon tems, l'ame des Conciles, l'organe de la vérité, le bouclier de la foi, & le modéle de toutes les vertus. Tant de travaux furent terminés par une ſainte mort le 1 Janvier de l'an 533. On remarque dans ſes Ouvrages beaucoup de ſagacité, pour démêler les raiſonnemens ſubtils & artificieux des hérétiques. Il a de l'ordre, de la force & même de l'élévation, quand il faut. Il étoit naturellement éloquent, & l'on voit par la clarté de ſon ſtyle, par le tour libre & facile qu'il donne à ſes penſées, que dans un meilleur ſiècle,

il auroit été un Orateur excellent & un Ecrivain poli. Ses principaux écrits ſont contre les ennemis du Verbe divin & ceux de la Grace. Il connoiſſoit à fond les dogmes que ces hérétiques oſoient attaquer. Il les avoit ſur-tout étudiés dans les Ouvrages de S. Auguſtin, & il eſt de tous les diſciples de ce Pere, celui qui a le mieux compris ſa doctrine, & qui l'a expoſée avec le plus de netteté.

Caſſiodore, né en Calabre vers l'an 470, d'une famille très-illuſtre, fut un grand homme d'Etat, un ſavant Philologue, & un très-vertueux perſonnage. Après avoir été Conſul, Préfet du Prétoire, principal Miniſtre de Théodoric Roi des Goths, & avoir ſervi ſa patrie avec ſuccés ſous quatre Princes, il ſe dégoûta du monde, & ſe retira dans la ſolitude à l'âge de ſoixante-&-dix ans. Il bâtit dans une de ſes terres un Monaſtère vaſte & commode, où il raſſembla un grand nombre de diſciples. On y voyoit tout ce que la Phyſique de ce tems-là produiſoit de plus curieux, des Cadrans ſolaires, des Horloges d'eau, des lampes perpétuelles. Mais ce qui s'y trouvoit de plus précieux, étoit une riche & nombreuſe Bibliothé-

VI. SIÈCLE.

que qu'il y avoit placée. L'autorité dont il avoit été dépositaire, & ſes richeſſes qui étoient proportionnées à ſon rang & à ſes emplois, lui avoient donné la facilité de raſſembler des Livres de tout genre. Ce n'étoit qu'avec des ſoins extrêmes & beaucoup de dépenſe, qu'on parvenoit alors à ſe procurer des Livres. Caſſiodore qui n'avoit pas poſſédé les ſiens, ſuivant l'uſage des riches & des Grands, comme un meuble de vanité & d'oſtentation, vouloit que ſes diſciples appriſſent à s'en ſervir avec utilité. Il fut lui-même leur guide, & leur traça dans ſes inſtitutions une méthode qu'il jugea propre à les conduire dans leurs études. C'eſt ſon principal Ouvrage, & le meilleur fruit de ſa retraite. Il y parcourt toutes les Sciences & tous les Arts, l'étude de l'Ecriture ſainte qui eſt ſon premier objet, auquel il rapporte tout le reſte, la Théologie, l'Hiſtoire, la Morale, la Grammaire, la Rhétorique, la Logique, l'Arithmétique, la Géométrie, la Muſique, l'Aſtronomie & l'Agriculture. Il indique ſur chaque matière les Livres qu'il faut lire ou conſulter, & qui étoient dans la Bibliothéque du Monaſtère. A l'article

de l'Hiſtoire, il fait mention d'un Ouvrage qui avoit été compoſé d'après ſes vues, par un de ſes amis, nommé Epiphane. Il l'appelle Hiſtoire tripartite. C'étoit une traduction des trois Hiſtoriens eccléſiaſtiques, Socrate, Sozomène & Théodoret, faite ſur le Grec, pour ſervir de continuation à celle de Rufin, qui avoit traduit les dix Livres d'Euſébe, auxquels il en avoit ajouté un onzième. Ce fut depuis ce tems-là l'Ouvrage le plus connu des Latins pour l'Hiſtoire des premiers ſiècles de l'Egliſe. Caſſiodore finit ſaintement ſa vie dans le lieu de ſa retraite en 565, à l'âge de 93 ans.

VI. SIÈCLE.

Boëce mérite à plus d'un titre d'être placé parmi les Ecrivains eccléſiaſtiques de ce ſiècle. Outre le zèle qu'il montra toujours pour la foi catholique contre les Ariens, il nous a laiſſé deux Ouvrages théologiques, très-ſavans & très-bien raiſonnés; l'un ſur les deux natures en J. C. où il combat les erreurs de Neſtorius & d'Eutychès; l'autre ſur la Trinité, où il prouve que la Trinité eſt un ſeul Dieu, & non pas trois Dieux. Il naquit à Pavie, d'une des plus illuſtres maiſons de Rome. Il alla faire ſes etu-

VI. SIÈCLE.

des à Athènes, & se rendit habile dans toutes les Sciences, principalement dans la Philosophie. Il embrassa les sentimens d'Aristote, & il est le premier des Latins qui ait essayé d'appliquer à la Théologie la méthode & les principes de ce Philosophe. Il excelloit dans l'éloquence, & on le choisit à cause de son talent, pour faire le panégyrique de Théodoric, au nom du Sénat, en 500, lorsque ce Prince entra dans Rome. Il ne réussissoit pas moins dans la poésie, comme on le voit par les morceaux poétiques qu'il a inséré dans son Ouvrage intitulé: *De la Consolation de la Philosophie.* Après avoir été trois fois Consul, il devint suspect au Roi Théodoric, qui le fit arrêter avec Symmaque son beau-père. Il étoit accusé auprès de ce Prince d'être en correspondance avec l'Empereur, & de travailler avec les principaux du Sénat à soustraire Rome au pouvoir des Goths, par le secours des Grecs. Il fut mis en prison, & au bout de six mois, il eut la tête tranchée par ordre de Théodoric, en 524. Il composa son Ouvrage de la Consolation dans la prison, pour adoucir la rigueur de son infortune. C'est ce que le sixième siècle a produit de

de mieux penſé & de plus eſtimable, tant pour le fonds des choſes, que pour la manière de les dire. Il y parle avec dignité de Dieu, de ſa Providence & de ſes principaux attributs. On y reconnoît d'un bout à l'autre, le langage d'une ame forte & d'un cœur vertueux. VI. SIÈCLE.

Denis ſurnommé le Petit, à cauſe de ſa taille, qui étoit fort au-deſſous de la médiocre, naquit en Scythie, mais il n'eut rien de barbare dans le caractère, & ſes mœurs étoient d'un Romain. Etant venu à Rome, il fut élevé au Sacerdoce, & chargé de la conduite d'un Monaſtère avec le titre d'Abbé. Caſſiodore, qui a été lié avec lui d'une amitié fort étroite, fait un grand éloge de ſon ſavoir. Selon le témoignage qu'il lui rend, ſes connoiſſances embraſſoient divers genres. Il étoit ſur-tout très-verſé dans la Dialectique, l'Aſtronomie & la ſcience du Calcul. Il ſavoit parfaitement les langues d'Athènes & de Rome, & il s'exerçoit avec une extrême facilité à traduire ſur le champ du Grec en Latin, & du Latin en Grec. On dut à ce talent une verſion du Code des Canons eccléſiaſtiques, plus exacte & plus ample que celle dont on ſe ſervoit avant

VI. SIÈCLE.

lui. Il traduisit aussi la Lettre que Proclus, Patriarche de Constantinople, écrivit aux Arméniens, sur cette proposition qui étoit alors si controversée.... *Un de la Trinité a souffert.* Denis le Petit y ajouta une préface dans laquelle il justifie cette proposition, & il en montre l'utilité dans le langage commun de la foi, contre les Nestoriens. Il fit encore un recueil de toutes les décrétales des Papes qu'il put rassembler, depuis Sircie jusqu'à Anastase. Mais l'ouvrage par lequel il est le plus connu, est le Cycle Pascal de quatre-vingt-quinze ans, qu'il dressa pour servir de continuation à celui de S. Cyrille, qui finissoit en 531. Mais au lieu que S. Cyrille avoit pris pour époque l'Ere de Dioclétien, Denis le Petit fit remonter son calcul à la naissance de J. C., qui est l'Ere de l'Incarnation dont nous nous servons aujourd'hui. Les Chronologistes, en vérifiant son calcul, ont reconnu qu'il s'étoit trompé, & qu'il a retardé ce grand événement de trois ans & six jours, de manière que, suivant lui, l'Incarnation tombe au commencement de l'an 4004 du monde, au lieu de l'an 4000, qui en est la véritable époque.

S. Grégoire de Tours, né en Auvergne d'une famille distinguée par son rang & sa piété, vers l'an 544, fut élevé sous les yeux de S. Gal, son oncle, Evêque de Clermont. Il entra de bonne-heure dans la Cléricature, & fut ordonné Diacre, quand il eut atteint l'âge prescrit par les Canons. Il avoit environ trente ans lorsqu'il fut élu Evêque de Tours, par un concours unanime de tous ceux qui avoient droit de faire cette élection. Il étoit connu dans cette Ville, soit parce qu'il y avoit fait quelque voyage de dévotion au tombeau de S. Martin, suivant l'usage du tems, soit parce que la réputation qu'il s'étoit faite par sa science & son mérite, y avoit pénétré. Le Roi Sigebert à qui la Ville de Tours appartenoit, le força d'accepter la charge qu'on lui imposoit, & le fit sacrer aussi-tôt, de peur qu'il ne prît la fuite. Il donna des preuves éclatantes de sa sagesse & de son savoir dans les Conciles où il assista, & dans les affaires ecclésiastiques auxquelles il prit part. Parmi les Ouvrages qui nous restent de lui, son Histoire divisée en dix Livres, est le plus connu. C'est la source où nous puisons la connoissance des premiers

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

tems de notre Monarchie, & des faits qui ont rapport à l'hiſtoire des Egliſes répandues dans les diverſes parties de la Gaule, & ſur-tout de celles qui appartiennent encore aujourd'hui à la France. Malheureuſement cette ſource n'eſt pas toujours auſſi pure qu'il ſeroit à déſirer. S. Grégoire de Tours manquoit de critique, ce qui lui faiſoit admettre ſans examen une quantité de faits douteux, ou même ſuppoſés, qui déparent ſon Ouvrage. Il ſuffit qu'une choſe ſoit marquée au coin du merveilleux, pour qu'il lui donne place dans ſon récit. Mais c'eſt moins ſa faute, que celle de ſon ſiécle. On en doit dire autant de ſon ſtyle, qui eſt d'un tour embarraſſé & d'un mauvais Latin. Malgré ces défauts, Grégoire de Tours paſſe avec raiſon pour le pere de notre Hiſtoire. Il mourut ſaintement l'an 595, âgé de cinquante-deux ans, après vingt-deux d'épiſcopat. Ses vertus & ſes miracles l'ont fait mettre au rang des plus ſaints Evêques de ſon tems.

S. Jean ſurnommé *Climaque* naquit en Paleſtine, vers l'an 523. A l'âge de ſeize ans, il ſe retira dans le Monaſtère du Mont-Sina, mais il ne fut admis à

la profeſſion qu'au bout de quelques années. La ſageſſe des Supérieurs attendit ſans doute que la raiſon & l'expérience l'euſſent affermi dans ſa réſolution. Il y avoit quarante ans qu'il s'exerçoit dans les pratiques les plus penibles de la vie cénobitique, lorſqu'on l'élut, malgré lui, Abbé du Mont-Sina. Il ne gouverna ce Monaſtère que pendant quatre ans, après leſquels il voulut retourner dans ſa cellule, ſans que les prières & les larmes de ſes Religieux puſſent lui faire changer de réſolution. On penſe que ce fut dans cette retraite qu'il compoſa ſon bel Ouvrage intitulé : L'Echelle, en Grec *Climax*, d'où lui eſt venu le ſurnom de Climaque. Il l'entreprit à la prière de l'Abbé Jean qui gouvernoit le Monaſtère de Raïte, & qui lui avoit demandé quelque Traité de piété, pour ſervir à l'inſtruction de ſes Moines. Cet ouvrage eſt diviſé en trente degrés, qui ſont comme autant d'échelons, pour s'élever peu-à-peu aux plus ſublimes vertus. Il parcourt ſous cette diviſion tous les états de la vie intérieure, depuis la première ſéparation du monde, juſqu'à la plus haute perfection. Il caractériſe toutes les vertus par les traits qui

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

leur ſont propres. Il en marque les commencemens, les progrès & la conſommation, qui conſiſte dans l'entier oubli de ſoi-même & l'union intime avec Dieu. Il appuie par-tout les préceptes par des exemples tirés de la vie des plus ſaints Moines, & de la pratique des hommes les plus conſommés dans la ſcience du ſalut. Il y a parmi ces traits d'hiſtoire des choſes plus admirables qu'imitables ; entre autres ce qu'il raconte du Monaſtère de la Priſon. La peinture qu'il en fait eſt effrayante ; & ſi l'on jugeoit, d'après nos idées, les habitans de cet affreux cachot, on les prendroit plutôt pour des criminels livrés au déſeſpoir, que pour des pénitens qui s'efforcent de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, ſans perdre la confiance qu'on doit toujours avoir en ſa miſéricorde. S. Jean Climaque ne mourut qu'au commencement du ſeptième ſiècle, en 605, âgé de quatre-vingts ans.

Il y eut encore dans ce ſiècle quelques Ecrivains moins remarquables, & quelques autres dont les Ouvrages ne ſont pas parvenus juſqu'à nous. Tels ſont, S. Ephrem Patriarche d'Antioche, qui avoit écrit pluſieurs Traités pour la

défenſe du Concile de Chalcédoine, de S. Cyrille & de S. Léon contre les Eutychiens, ou les défenſeurs des trois Chapitres ; Saint Euloge, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit pris la plume pour combattre les erreurs répandues en Orient, mais dont les ouvrages ne ſont connus que par les extraits que Photius en a conſervés ; Venance Fortunat, Prêtre, ou, comme d'autres le prétendent, Evêque de Poitiers, qui a fait un Poëme en quatre Livres ſur la vie de S. Martin de Tours, & d'autres poéſies pieuſes où il y a quelque harmonie, mais peu de verve, peu d'invention & encore moins de ſtyle ; enfin Procope de Gaze, qui a fait une chaîne des Pères Grecs & Latins antérieurs à ſon tems, ſur les huit premiers Livres de l'Ecriture ſainte. Ces ſortes de recueils commençoient à devenir en uſage, & annonçoient la ſtérilité des eſprits. On ne s'occupe guère à compiler, que quand on ne ſe ſent point en état de produire.

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

ARTICLE VIII.

Mœurs générales. Uſages. Diſciplint.

LES mœurs de ce ſiècle furent à peu près comme celles du ſiècle précédent, ſi ce n'eſt qu'elles tendoient toujours à une corruption plus marquée & plus univerſelle. En Occident le mélange des barbares avec les anciens habitans, les guerres continuelles, la diverſité des cultes, le peu de liberté & d'autorité des Evêques ſous des Princes Ariens, les compoſitions pécuniaires pour les crimes, étoient des cauſes trop actives, trop multipliées, pour ne pas produire les effets les plus funeſtes. Les Conciles s'aſſembloient avec peine; & leurs réglemens, tout ſages, tout néceſſaires qu'ils étoient, demeuroient ordinairement ſans exécution, parce qu'on ſavoit s'y ſouſtraire avec impunité. Des peuples qui pouvoient racheter une injure, un vol, un meurtre, moyennant quelques piéces d'argent, ne balançoient pas à les commettre, lorſqu'ils y étoient excités par la vengeance ou la cupidité.

On n'a pas un grand intérêt à connoître les vrais principes de la juſtice, quand on eſt accoutumé à ſe la faire ſoi-même ; & on ne s'occupe guére des devoirs eſſentiels de la ſociété, quand on trouve ſa ſûreté dans la force ; ou dans les diſpoſitions de la Loi, un moyen facile & autoriſé d'acquérir le droit d'être injuſte & cruel à prix d'argent. Ce ſont les mœurs plus que les Loix qui rendent les hommes vertueux ; mais lorſque les Loix d'accord avec les mœurs favoriſent les entrepriſes du raviſſeur, du vindicatif, de l'oppreſſeur violent, quel frein peut-on oppoſer aux paſſions, qu'elles ne rompent ou qu'elles ne bravent ? VI. SIÈCLE.

Telle étoit la légiſlation des peuples qui s'étoient établis dans les Gaules, ſur les ruines de la puiſſance Romaine. Il fallut bien du tems pour adoucir leur caractère, & les ramener à des principes de ſociabilité qu'ils n'avoient pu apprendre de leurs ancêtres, féroces & vagabonds comme eux. Ce fut l'ouvrage de la Religion Chrétienne. Mais les changemens qu'elle produiſit furent lents & progreſſifs. D'abord c'étoit beaucoup qu'elle arrêtât les fougues impétueuſes de ces hommes indomptés,

VI. SIÈCLE.

qui ne dépendoient que de leur épée ; qu'elle leur inſpirât l'horreur de la rapine & du carnage, & qu'elle rendît moins fréquens les crimes qui font gémir l'humanité. Des idées plus juſtes, des préjugés moins favorables aux paſſions violentes, devoient produire des ſentimens plus doux, & des actions plus modérées. Mais on ne vit pas tout d'un coup les effets de ces heureuſes influences, & il fut néceſſaire que pluſieurs générations ſe ſuccédaſſent, que les maux enfantés par la barbarie fiſſent deſirer de meilleures Loix, & que les leçons de l'expérience vinſſent fortifier l'empire de la Religion. Nous verrons dans les ſiècles ſuivans combien de degrés il fallut parcourir avant d'arriver à ce terme déſirable, & par combien de malheurs il fallut que les hommes fuſſent inſtruits, pour apprendre ce qu'ils ſe devoient les uns aux autres, comme Chrétiens & comme Citoyens.

Dans les tems où nous ſommes, il s'en falloit beaucoup que tous les nouveaux peuples, qui rempliſſoient l'Occident, méritaſſent le premier de ces deux titres, quoiqu'ils l'euſſent acquis pour la plupart par le Baptême. Leur entrée

dans l'Egliſe fut ſans doute un grand avantage pour eux-mêmes, en ne le conſidérant que du côté des vertus ſociales, puiſque les lumières du Chriſtianiſme & ſes principes moraux dompterent peu à peu leur férocite naturelle; mais on ne peut diſconvenir que ces peuples encore plus vicieux que barbares, n'ayent cauſé de grands maux, pour un tems au moins, à la Société Chrétienne, où ils furent reçus avec des diſpoſitions ſi contraires à ſon eſprit & à ſes maximes. Ils y porterent des eſprits fiers & peu dociles, des cœurs accoutumés à ſuivre les tranſports des paſſions les plus ardentes, un amour exceſſif de l'indépendance & de la liberté, un grand mépris pour tout ce qui n'étoit pas conforme à leurs préjugés, & une légéreté de caractère qui ne les rendoit pas propres à vivre ſous le joug d'une Loi gênante & uniforme. De pareils néophytes ne pouvoient être que des Chrétiens foibles & vicieux, quoiqu'ils fuſſent pleinement convaincus de la divinité du Chriſtianiſme, par la force des moyens que Dieu employa pour les appeller à la foi. Peu capables des raiſonnemens qui demandent de la ſuite & de la com-

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

binaiſon dans les idées, il falloit les prendre par les ſens, & les frapper par un genre de preuves indépendant des réflexions ſubtiles, & qui fût propre à faire ſur eux des impreſſions vives, profondes & durables. Telle fut auſſi la voie que la Providence choiſit pour les faire entrer dans l'Egliſe, & le lien dont elle ſe ſervit pour les y retenir. Des faits extérieurs & ſenſibles, tels que les miracles, rempliſſoient parfaitement ce double objet. Dieu déploya ſon bras, comme il avoit fait dans les premiers tems, lorſqu'il s'agiſſoit de confondre le Paganiſme ſoutenu par les Maîtres du monde, & d'encourager les Martyrs à confeſſer J. C. au milieu des ſupplices. » Il ſe faiſoit des miracles » ſans nombre, diſent les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de France, » aux tombeaux de S. Martin de Tours, » de S Hilaire de Poitiers, de S. Germain d'Auxerre, & de tant d'autres » Saints. Ils étoient ſi éclatans & ſi » avérés, que les Evêques les propoſoit » comme une marque certaine & diſtinctive de la vraie Religion, & l'on » ſait que ce fut ce qui détermina le » grand Clovis à l'embraſſer. » Mais

si les nouveaux enfans de l'Eglise dont nous parlons étoient frappés de ces effets surnaturels, s'ils adoroient le Dieu suprême au nom duquel tant de prodiges s'opèroient tous les jours à leurs yeux, s'ils quittoient les Autels de Teutatés & le culte d'Odin pour le sien, on n'est pas moins en droit d'assurer que leur Christianisme ne fut encore pendant long-tems, qu'une ombre & un simple extérieur de Religion; car c'est moins la soumission de l'esprit à la foi des Mystères, que le changement du cœur, & la pratique des œuvres sanctifiée par la charité, qui font le vrai Chrétien. VI. SIÈCLE.

En Orient on ne s'étoit pas moins écarté des mœurs primitives; mais la corruption avoit d'autres causes. Le despotisme des Souverains, le pouvoir des eunuques, la bassesse des Courtisans, les divisions du Clergé, les haines religieuses, la vie errante & dissolue d'un grand nombre de Moines, les variations continuelles de la Cour, qui tantôt protégeoit le parti qui venoit d'être persécuté, & tantôt accabloit celui qui sortoit d'être en faveur; les violences & les excès de tout genre qui étoient la suite de ces éternelles vicissitudes; des sectes

qui se divisent en une infinité d'autres, toutes ennemies entre elles; des hérésies qui renaissent des cendres de celles qu'on a foudroyées; & les Chrétiens partagés en quantité de petites sociétés rivales, tour-à-tour persécutantes, ou persécutées, & qui ont sans cesse les armes à la main pour attaquer ou pour défendre : Voilà le tableau fidèle que l'Histoire nous trace de cette vaste portion de l'Eglise, qui fut d'abord si florissante & si féconde en grands modèles de sainteté.

VI. SIÈCLE.

Tandis qu'on attaquoit & qu'on défendoit l'autorité du Concile de Chalcédoine, qu'on proscrivoit & qu'on justifioit les trois Chapitres, les Nestoriens & les Eutichiens subtilisant toujours à l'envi les uns des autres, se divisoient & subdivisoient en une si grande quantité de petites sectes, que ce seroit une étude de vouloir, nous ne disons pas les faire connoître, mais seulement les nommer toutes. Echauffées, remuantes, pleines d'animosité, elles portoient en tout lieu le désordre & la confusion. Les Moines sortoient de leurs retraites furieux, & sans mettre de bornes à leur impétuosité, ils se répandoient au-dehors

comme des torrens qui ne font que ravager & détruire. Leurs clameurs & leurs violences étoient, dans la plupart des grandes Villes, des cauſes journalières de troubles & de ſédition, que l'autorité des Magiſtrats ne pouvoit ſouvent appaiſer. Origéniſtes, ennemis ou défenſeurs du Concile de Chalcédoine, partiſans ou adverſaires des trois Chapitres, il y en avoit des multitudes de toutes les ſectes, & les voies de fait étoient les moyens ordinaires qu'ils employoient, pour prouver que la juſtice & la vérité ſe trouvoient de leur côté. VI. SIÈCLE.

La Cour, malgré les embarras que lui ſuſcitoient chaque jour les ennemis de l'Etat, prenoit part à ces événemens, non pour les prévenir ou y remédier par une ſage politique, comme il convenoit, mais pour en prendre occaſion d'attirer à ſoi les affaires de l'Egliſe, & d'entrer dans la diſcuſſion des matières théologiques. Les Paſteurs, preſque tous foibles, craintifs, indécis, quittoient leurs Sièges pour venir dans la Capitale ſe mêler dans les intrigues, briguer la faveur, faire le perſonnage de Courtiſans, ſi indécent & ſi ridicule pour des Evêques. Ils avoient ſans ceſſe

VI. SIÈCLE.

les yeux tournés vers le Palais, afin de régler leur conduite sur les mouvemens qui s'y faisoient, & sur les impressions diverses qu'ils en recevoient tour-à-tour. Le peuple oisif & corrompu, sur-tout dans les grandes Villes, n'étoit pas indifférent aux scènes dont il devenoit témoin. Léger, mobile, avide en nouveautés, comme il l'est par-tout, il se mêloit toujours dans les émeutes que l'esprit de secte excitoit fréquemment, & ce n'étoit jamais qu'en augmentant le trouble, souvent même en faisant couler beaucoup de sang, qu'il manifestoit l'intérêt qu'il prenoit aux disputes de Religion. Quelles mœurs pour des Chrétiens!

Les Conciles qu'on a tenu dans ce siècle, nous donnent une idée encore plus juste des abus qui règnoient, des usages qu'on suivoit, & des changemens que la discipline avoit déjà éprouvés. Sans les analyser en détail, il suffit d'en faire un relevé général, & de mettre sous les yeux des Lecteurs ce qu'on y régla d'essentiel.

1°. Les Clercs qui servoient l'Eglise recevoient une rétribution proportionnée à l'importance de leurs services & à la

dignité de leur ordre. Cependant on commençoit à leur donner des fonds de l'Egliſe en uſufruit ; (c'eſt l'origine des Bénéfices eccléſiaſtiques) ; dans pluſieurs endroits ils donnoient aux Miniſtres de l'Evêque qui les ordonnoit, une année de leur revenu, (c'eſt l'origine des Annates.) Les Clercs qui négligeoient leurs fonctions étoient effacés de la matricule ou liſte de ceux que l'Egliſe nourriſſoit, & traités comme des étrangers qu'elle ne connoît pas.

VI. SIÈCLE.

2°. Ils portoient les cheveux courts, & ceux qui les laiſſoient croître, ſuivant l'uſage des barbares, pour ſe donner un air mondain & guerrier, étoient punis par l'Archidiacre qui les leur coupoit.

3°. On n'ordonnoit les Diacres qu'à vingt-cinq ans, les Prêtres & les Evêques qu'à trente, & on ne donnoit le voile aux Vierges qu'à quarante.

4°. Juſtinien, pour empêcher la trop grande multiplication des Eccléſiaſtiques qui ſurchargeoient l'Egliſe, au préjudice des autres profeſſions utiles de la ſociété, avoit ordonné par une Loi ſage, qu'on ſe conformeroit dans chaque Egliſe pour le nombre des Clercs, à

celui que les Fondateurs avoient fixé, sans les augmenter.

VI. SIÈCLE.

5°. Ce Prince avoit aussi réglé que les Clercs & les Moines seroient d'abord poursuivis devant l'Evêque en matière civile; que si les parties acquiesçoient au Jugement, le Juge impérial le mettroit à exécution; que si l'une des deux parties réclamoit dans le délai de dix jours, la cause seroit de nouveau examinée par le Tribunal séculier; & enfin qu'en matière criminelle, on pouvoit également porter la cause d'abord devant l'Evêque ou devant le Juge laïc, de manière pourtant que les deux Tribunaux en prissent connoissance tour-à-tour, & prononçassent chacun selon leur compétence, avec appel à l'Empereur, dans les cas où les deux Juges ne seroient point d'accord sur la réalité du crime.

6°. Les élections se faisoient suivant la forme établie en chaque Province; mais on y voyoit toujours le concours du Clergé local, des Evêques de la Province, & du peuple, avec l'agrément du Prince, même pour l'Election des Papes.

7°. Le jeûne du Carême étoit spé-

cialement ordonné à tous les enfans de l'Egliſe, & l'on ne tenoit pas pour Catholiques ceux qui ne communioient point à Pâques, à la Pentecôte & à Noël.

8°. Les Abbés étoient ſoumis aux Evêques, qui avoient droit de les corriger, & même de les dépoſer, lorſqu'ils tomboient dans des fautes graves. Les Loix impériales étoient d'accord avec les Canons ſur ce point. On ne connoiſſoit pas encore les exemptions qui s'introduiſirent dans la ſuite.

9°. Les pénitens qui abandonnoient leur état, étoient excommuniés; mais on accordoit rarement la pénitence aux jeunes gens, à cauſe de leur légéreté.

10°. Il étoit défendu aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres d'avoir des chiens & des oiſeaux pour la chaſſe. Le port d'armes, ſoit pour la défenſe, ſoit pour l'attaque, étoit également interdit aux Clercs.

11°. L'obſervation du Dimanche commençoit dans la plupart des Egliſes d'Occident dès le Samedi, uſage que l'Eſpagne a conſervé.

12°. L'Office divin étoit compoſé de Pſeaumes, à la fin deſquels on chan-

VI. SIÈCLE.

toit *Gloria Patri*, &c. ſelon l'uſage de l'Egliſe de Rome, en y ajoutant *Sicut erat in principio*, &c. d'Antiennes, de Leçons tirées de l'Ecriture & des Homélies des Pères, de la Litanie ou *Kyrie eleiſon*, & de l'Oraiſon Dominicale.

13°. Il étoit auſſi preſcrit de chanter à la Meſſe le Symbole de Conſtantinople, comme il ſe pratiquoit dans les Egliſes d'Orient. Du reſte, on ſuivoit dans chaque Province le rit de la Métropole.

14°. On inſiſtoit ſouvent ſur la tenue des Conciles, qui étoient réglés à deux ou du moins à un par an, dans chaque Province eccléſiaſtique.

15°. Le travail étoit défendu le Dimanche, même aux eſclaves. On défendoit auſſi les danſes & les feſtins diſſolus dans les aſſemblées qui ſe faiſoient à l'occaſion des Fêtes des Saints.

16°. On relâchoit de tems en tems quelque choſe de la ſévérité des anciens Canons pénitentiaux, & on abrégeoit la durée des épreuves; mais on étoit attentif à conſerver le fonds & la ſubſtance de ces règles ſalutaires, & on veilloit à ce que la réconciliation ne

fût pas trop facile, ni la pénitence arbitraire. VI.

17°. L'eſpèce de divination qu'on appelloit le Sort des Saints, qui ſe répandoit ſous prétexte de Religion, étoit ſévérement défendue; ce qui n'empêcha pas qu'elle ne devînt fort commune dans la ſuite, & qu'on n'y eût même recours dans les affaires eccléſiaſtiques, où il y avoit du doute & de l'obſcurité. SIÈCLE.

18°. On jeûnoit, depuis la Saint-Martin juſqu'à Noël, les Lundis, Mercredis & Samedis; c'eſt l'origine de l'Avent.

19°. La continence des Clercs étoit l'objet de l'attention des Conciles, ſurtout en Eſpagne, où les Ariens, attachés au ſervice des Autels, vivoient publiquement avec leurs femmes; attention qui prouve combien on jugeoit cette Loi importante pour la conſervation des bonnes mœurs dans le Clergé.

Nous renvoyons à l'article du ſiècle ſuivant, où nous ferons l'hiſtoire du pontificat de S. Grégoire, ce que ce grand Pape avoit commencé d'entreprendre dans les dernières années de celui-ci, pour le rétabliſſement de la diſcipline,

VI. SIÈCLE.

la réformation du Clergé, l'inſtitution du chant eccléſiaſtique, & la conſervation des prérogatives du Saint-Siège. D'après ce que nous venons de dire, on peut ſe former une idée aſſez exacte des mœurs générales de l'Egliſe, ſelon les divers états par leſquels la Société chrétienne a paſſé, juſqu'au tems où Dieu fit monter ce grand homme ſur la Chaire de S. Pierre, pour être la lumière de l'univers & le reſtaurateur de l'ancienne piété, dont toute ſa vie fut une leçon ſi publique & ſi touchante.

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

ROMANUM II, ſous le Pape Symmaque, aux fêtes de Pâques, par Pierre, Evêque d'Altino, envoyé à Rome par Théodoric, Roi d'Italie, en qualité de Viſiteur, pour terminer la conteſtation de Symmaque & de Laurent, au ſujet de la Papauté. Symmaque ayant refuſé de comparoître à cette aſſemblée, les choſes reſtèrent dans la même confuſion qu'auparavant. (*Manſi, ſuppl. Conc. T. I.*) 501.

Romanum III, au mois de Septembre, ſur le même ſujet que le précédent Concile, & avec auſſi peu de ſuccès. (*Ibid.*) 501.

Romanum IV, appellé *Sinodus Palmaris*, peut-être à cauſe du lieu où il a été tenu. Cent quinze Evêques y décla- 502.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

rent, le 6 Novembre, le Pape Symmaque déchargé devant les hommes des accuſations intentées contre lui, laiſſant le tout au Jugement de Dieu. C'eſt probablement dans ce Concile qu'on lut & qu'on fit mettre au rang des Décrets apoſtoliques l'Apologie de Symmaque par Ennodius, Ouvrage où l'Auteur prétend que le Saint-Siège rend impeccables ceux qui y montent, ou plutôt que Dieu n'en permet l'entrée qu'à ceux qu'il a prédeſtinés pour être Saints. On doit encore rapporter à ce Concile le décret par lequel on déclare nulle l'ordonnance de Baſile, Préfet du Prétoire, portant défenſe d'élire ou de conſacrer l'Evêque de Rome, ſans le conſentement de l'Empereur ou du Préfet du Prétoire. (*Pagi*, *Manſi.*)

504. *Romanum V*, ſous Symmaque, contre les uſurpateurs des biens de l'Egliſe. Ils y ſont anathématiſés comme des hérétiques manifeſtes, s'ils ne reſtituent. (*Pagi.*)

506. *Agathenſe*, d'Agde, le 11 Septembre, par vingt-quatre Evêques & dix députés. Ils y firent quarante-huit Canons ſur la diſcipline, auxquels on en a ajouté depuis vingt-cinq autres tirés apparemment

apparement de quelques Conciles ſuivans. On voit dans le douzième canon, l'origine des bénéfices, en ce qu'il permet aux Prêtres & aux Clercs de retenir les biens de l'Egliſe avec la permiſſion de l'Evêque, ſans pouvoir néanmoins les vendre, ni les donner. On voit auſſi par ce Concile, que quoique les Gaules ne fiſſent plus partie de l'Empire, on y datoit encore les actes eccléſiaſtiques par les Conſuls Romains. Il eſt daté du Conſulat de Meſſala, vingt-deuxième année d'Alaric II, Roi des Viſigoths. VI. SIÈCLE. An de J. C.

**Antiochenum*, d'où Flavien d'Antioche écrivit une grande Lettre ſynodale, par laquelle il déclaroit recevoir les Conciles de Nicée, de Conſtantinople & d'Fphèſe, ſans parler de celui de Chalcédoine. (*Le Quien, Or. Chriſt.*) 509.

Aurelianenſe I, d'Orléans, le 10 Juillet. On y fit trente-un canons ſur la diſcipline, dont quelques-uns regardent les Moines. Les Evêques les envoyèrent à Clovis, le priant de les appuyer de ſon autorité. 511.

* *Sidonenſe*, de Sidon en Paleſtine, ſur la fin de l'année, compoſé de quatre-vingts Evêques, contre le Concile de 512.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Chalcédoine. Les Patriarches d'Antioche & de Jérusalem empêchent qu'il ne soit formellement condamné; mais par une foiblesse coupable, ils feignent de ne pas le recevoir. (*Le Quien, Or. Christ.*)

512. **Antiochenum*, par Xénaias, Evêque d'Hiéraple. Sévère y est ordonné Patriarche d'Antioche après l'exil de Flavien. Evagre met l'Ordination de Sévère au mois Dius, de l'an 561, de l'Ere Césarienne d'Antioche, indiction VI, ce qui revient au mois de Novembre 512.

516. * *Constantinopolitanum*, par Timothée, Patriarche intrus, où l'on condamne le Concile de Chalcédoine. (*Edit. Venet. T. V.*)

516 *Illyriense.* Jean de Nicopolis & sept autres Evêques y marquent leur communion avec le Pape Hormisdas.

516. *Tarragonense*, de Tarragone, le 6 Novembre, où dix Evêques dressèrent treize canons, dont le septième ordonne que l'observation du Dimanche commencera dès le Samedi; d'où vient la coutume encore suivie en Espagne de s'abstenir de toute œuvre servile le Samedi vers le soir.

517. *Gerundense*, de Gironne, le 8 Juin.

Sept Evêques y firent dix canons. Entre autres points de discipline, on y ordonna deux Litanies : la première, le Jeudi, le Vendredi & le Samedi après la Pentecôte ; la seconde, le premier Jeudi de Novembre & les deux jours suivans. VI. SIÈCLE. An de J. C.

Lugdunense II, par onze Evêques, à l'occasion de l'inceste d'un nommé Etienne, avec une femme appellée Palladia ; on y fit six canons. Le P. Mansi, pense que l'affaire d'Etienne fut jugée au Concile d'Albon, qui suit. 517.

Epaonense, d'Albon, au Diocèse de Vienne, & non d'Yène, au Diocèse de Bellai, depuis le 6 jusqu'au 15 de Septembre, par S. Avit, Evêque de Vienne, à la tête, non des seuls Evêques de sa Province, mais de tous ceux du Royaume de Bourgogne, au nombre de vingt-cinq. On y fit quarante canons, dont le vingt-unième abolit la consécration des veuves, appellées Diaconesses. (*Charvet, Histoire de l'Eglise de Vienne, p.* 118.) 517.

Constantinopolitanum, le 15 Juillet, sous l'Empereur Justin. A la requête des Moines & à la prière du peuple, on mit dans les Dyptiques Euphémius & Macédonius ; tous ceux qui avoient été 518.

bannis pour la cauſe de ces deux Patriarches de Conſtantinople, furent rappellés & rétablis : les quatre Conciles généraux & S. Léon furent auſſi mis dans les Dyptiques ; Sévère d'Antioche anathématiſé. Jean de Conſtantinople envoya par-tout ce décret de quarante Evêques, avec un Edit de l'Empereur pour le faire exécuter.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

518. *Jeroſolimitanum*, le 6 Août, où tout ce qui s'étoit fait à Conſtantinople, dans le Concile précédent, fut confirmé par trente-trois Evêques des trois Paleſtines. (*Labbe*, *Manſi*.)

510. *Tyrienſe*, de Tyr, où la même confirmation ſe fit dans l'Egliſe parmi les acclamations du peuple, le Dimanche après la lecture de l'Evangile.

Pluſieurs autres Egliſes, & en particulier le Clergé d'Antioche, ſe déclarèrent alors contre Sévère, & en faveur du Concile de Chalcédoine. On comptoit juſqu'à deux mille cinq cens Evêques qui avoient confirmé par leurs Lettres ce Concile, ſous le règne de l'Empereur Juſtin. (*Fleury*.)

519. Aſſemblée générale le Jeudi-Saint 28 Mars, où Jean de Conſtantinople rentra dans la communion du Pape,

après avoir déclaré qu'il recevoit les quatre Conciles, & qu'il condamnoit tous ceux qui avoient voulu de façon ou d'autre y contrevenir. Acace de Conſtantinople fut auſſi effacé des Dyptiques avec Fravita, Euphémius, Macédonius, Timothée, & les Empereurs Zénon & Anaſtaſe. VI. SIÈCLE. An de J. C.

La même année, Sévère fut chaſſé d'Antioche, & Paul ordonné à ſa place.

Britannicum, de Brévi dans le pays de Galles, où S. David, après avoir éteint, par un diſcours pathétique, prononcé dans ce Concile même, les dernières étincelles du Pélagianiſme, eſt élu Archevêque du Pays. (*Manſi, ſuppl. Conc. T. III.*) 519.

Conſtantinopolitanum. Epiphane y eſt ordonné Patriarche de Conſtantinople, le 25 Février, à la place de Jean, mort au commencement de 520. 520.

In Sardiniâ, par les Evêques d'Afrique relégués en Sardaigne. Nous avons la lettre ſynodale où ils expliquent leurs ſentimens ſur le libre arbitre & la grace. Elle eſt de S. Fulgence, & ſe trouve parmi ſes Œuvres. 521 ou environ.

Agaunenſe, d'Agaune ou Saint-Maurice en Valais, le 14 Mai. La Pſalmodie 523.

continuelle, établie dans ce Monaſtère le 30 Avril précédent, par le Roi Sigiſmond, eſt adoptée & confirmée par neuf Evêques & neuf Comtes.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

523. *Juncenſe*, de Junque en Afrique, où S. Fulgence préſida ſur la fin de l'année. Le P. Pagi ſe trompe, en rapportant ce Concile à l'an 524. (*Manſi.*)

524. *Suffetanum*, de Suffète en Afrique, où S. Fulgence, par modeſtie, fit préſider l'Evêque *Quodvultdeus*, qui lui avoit diſputé la préſéance au Concile de Junque.

524. *Arelatenſe*, le 6 Juin, où S. Céſaire préſida, aſſiſté de douze Evêques. On y fit quatre canons.

524. *Ilerdenſe*, de Lérida en Eſpagne, le 8 Août. Huit Evêques y firent ſeize canons.

524. *Valentinum*, de Valence en Eſpagne, le 3 Novembre. Six Evêques y firent ſix canons.

525. *Carthaginenſe*, le 5 Février. Boniface de Carthage, à la tête de ſoixante Evêques, y rendit graces à Dieu de la paix rendue à l'Egliſe d'Afrique. On y lut un grand nombre de canons, & l'on y ordonna en général que les Monaſtères ſeroient libres & indépendans

des Clercs, comme ils l'avoient toujours été.

VI. SIÈCLE.

Carpentoractenſe, de Carpentras, le 6 Novembre. S. Céſaire d'Arles y préſida, & il y avoit en tout ſeize Evêques, qui firent quelques canons. (*Pagi.*) An de J. C. 527.

Arauſicanum II, d'Orange, le 3 Juillet. Treize Evêques s'y trouvèrent, dont S. Céſaire étoit le premier. Ils y proposèrent & ſouſcrivirent vingt-cinq articles qui leur avoient été envoyés de Rome, touchant la grace & le libre arbitre. Ces articles ſe réduiſent à ce qui ſuit: Que le péché d'Adam n'a pas ſeulement nui au corps, mais à l'ame; qu'il n'a pas nui à lui ſeul, mais qu'il a paſſé à ſes deſcendans; que la grace de Dieu n'eſt pas donnée à tous ceux qui l'invoquent, mais qu'elle fait qu'on l'invoque; que la purgation du péché & le commencement de la foi ne viennent pas de nous, mais de la grace; que par les forces de la nature, nous ne pouvons ni rien faire, ni rien penſer qui tende au ſalut; que l'homme n'a de lui-même que le menſonge & le péché; que la perſévérance eſt un don de Dieu, &c. 529.

Vaſenſe, de Vaiſon, le 5 Novembre. 529.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Douze Evêques, compris S. Céſaire, y firent cinq canons. Ce fut dans ce Concile qu'on introduiſit en France la Litanie ſimple ou le *Kyrie eleïſon*, à l'imitation des Egliſes d'Orient & d'Italie. Il fut ordonné qu'elle ſe diroit à Matines, à la Meſſe & à Vêpres.

530. *Valentinum III*, de Valence en Dauphiné, au mois de Juillet ou d'Août, pour la défenſe des vérités de la grace, contre les ſémi-Pélagiens. (*Pagi.*)

530 & 531. *Romana duo.* Dans le premier, tenu après le 12 Novembre, le Pape Boniface II fait ſigner aux Evêques un Décret qui l'autoriſoit à ſe choiſir un ſucceſſeur, & nomme auſſi-tôt le Diacre Vigile. Mais s'étant apperçu qu'il avoit en cela manqué aux règles preſcrites par les ſaints canons, il aſſembla un nouveau Concile, où il fit caſſer & brûler ce Décret. (*Labbe, Conc. tom. IV, p.* 1690. *Pagi.*)

531. *Toletanum II*, le 17 Mai. On y fit cinq canons.

531. *Conſtantinopolitanum*, par Epiphane, où l'on ſuſpend de ſes fonctions Etienne, Métropolitain de Lariſſe en Theſſalie, pour ne s'être point fait ordonner par le Patriarche de Conſtantinople.

Romanum, le 7 Décembre, au ſujet du même Etienne de Lariſſe, qui avoit appellé au Pape de ſon interdiction. La déciſion de ce Concile nous manque. 531.

Collatio, ou Conférence de Conſtantinople pendant trois jours, entre les Catholiques & les Sévériens. Ceux-ci furent confondus, & il y en eut pluſieurs qui revinrent à l'Egliſe. 532.

Aurelianenſe II, d'Orléans, le 23 Juin. On y fit vingt-un canons contre la ſimonie & divers abus. Le P. Manſi ſe trompe, en rapportant ce Concile à l'an 536. *V.* Pagi. 533.

Romanum, où cette propoſition : *unus è Trinitate paſſus eſt carne*, fut approuvée, & où les Moines Acémètes qui la combattoient, furent condamnés & excommuniés. 534.

Carthaginenſe, au commencement de l'année, de 217 Prélats, ſous l'Evêque Réparat. On y demanda à l'Empereur Juſtinien la reſtitution des droits & des biens de l'Egliſe d'Afrique, uſurpés par les Vandales : ce qui fut accordé par une loi du premier Août de la même année. 535.

Arvernenſe, de Clermont en Auvergne, le 8 Novembre. Quinze Evêques 535.

du Royaume de Théodébert y firent seize canons.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 536. *Constantinopolitanum*, par le Pape Agapit. On y déposa Anthyme de Constantinople, & Mennas fut consacré à sa place par le Pape. Sévère, faux Patriarche d'Alexandrie, & d'autres Evêques hérétiques y furent aussi condamnés.

Après la mort d'Agapit, arrivée à Constantinople le 22 Avril, Mennas y tint un nouveau Concile le 2 Mai, qui fut continué jusqu'au 4 Juin. La déposition d'Anthyme y fut confirmée, & Anthyme anathématisé. On y prononça aussi anathême contre Sévère d'Antioche, & Pierre d'Apamée, déjà condamnés. Le même anathême fut prononcé contre Zoare, Moine Syrien, zélé Acéphale; & le tout fut confirmé par la Constitution de Justinien, donnée le 6 Août 536. Il y avoit plus de soixante Evêques dans ce Concile.

536. *Jerosolimitanum*, le 19 Septembre. Quarante Evêques y approuvèrent ce qui avoit été fait à Constantinople, dans le Concile précédent.

536. * *Thevinense*, de Thévis en Arménie, par Niersès, Catholique des Arméniens, où l'on condamne le Concile

de Chalcédoine, & l'on adopte l'erreur de l'unité de nature en J. C. On y ordonne de plus que les fêtes de Noël & de l'Epiphanie se célébreront le même jour 16 Janvier. Ce Concile est l'époque du schisme de l'Eglise d'Arménie. (*Edit. Venet. T. V.*)

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Aurelianense III, d'Orléans, le 7 Mai On y fit trente-trois canons. Le mois de Mai dans la date de ce Concile est appellé le troisième mois; d'où le P. Pagi conclut que les François commençoient dès-lors l'année à Pâques. Il en devoit conclure au contraire, qu'ils la commençoient avec le mois de Mars. En effet Pâques en 538 fut le 4 Avril: si donc l'année eût commencé à Pâques, Mai n'auroit été que le second mois & non le troisième. 538.

Barcinonense, de Barcelone, par Sergius, Métropolitain de Tarragone. On y fit dix canons sur la discipline. 540 ou environ.

Aurelianense IV, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y fit trente-huit canons, qui furent souscrits par trente-huit Evêques présens, & pour les absens par onze Prêtres & un Abbé. 541.

Gazense, de Gaza en Palestine, dans lequel Paul, Patriarche d'Alexandrie, 542.

VI. SIÈCLE.

est déposé, pour son attachement à l'Origénisme, & pour le crime d'homicide. (*Mansi, suppl. T. I. p.* 428.)

An de J. C. 541. *Byzacenum*, des Evêques de la Province Byzacène, en Afrique. Les Réglemens qu'on y fit & que nous n'avons plus, furent envoyés à l'Empereur Justinien, qui les confirma par un Rescrit de l'an 542, au desir du Concile. (*D. Cellier.*)

542. *Antiochenum*, assemblé par Ephrem, Patriarche d'Antioche. On y condamne les erreurs d'Origène. (*Ibid.*)

543 ou environ. *Constantinopolitanum*, de Constantinople, où Mennas & les autres Evêques approuvèrent l'Edit de Justinien, qui anathématisoit Origène, & les erreurs qui lui sont attribuées. La condamnation d'Origène fut une occasion à Théodore de Cappadoce, Origéniste & Acéphale caché, de demander la condamnation des trois fameux Chapitres tirés de Théodore de Mopsueste, d'Ibas & de Théodoret. Théodore faisoit espérer à l'Empereur que les Acéphales se réuniroient à l'Eglise, & recevroient le Concile de Chalcédoine, dès que ces trois Chapitres seroient condamnés.

* *Perſicum*, de Perſe, par Mar-Abas, Catholique des Neſtoriens, qui par ſon zèle mit fin au ſchiſme qui règnoit dans ſa ſecte, où l'on voyoit ordinairement deux Evêques en chaque Ville, l'un célibataire & l'autre marié. Il paroît que dans ce ſynode les Evêques embraſsèrent la continence. On y renouvella pluſieurs anciens canons ſur la diſcipline. (*Aſſemani*, *Bibl. Orient. T. III.*) — VI. SIÈCLE. Au de J. C. 544.

Herdenſe, de Lérida, par huit Evêques, le 6 Août. On y fit ſeize canons ſur la diſcipline. — 546.

Valentinum, de Valens en Eſpagne, le 4 Décembre, par ſix Evêques. On y fit ſix canons ſur la diſcipline. — 546.

Aurelianenſe V, d'Orléans, le 28 Octobre; cinquante Evêques & vingt-un Députés y firent vingt-quatre canons. C'eſt le premier Concile qui ſoit daté du règne de nos Rois. — 549.

Arvernum II, de Clermont, par dix Evêques, où l'on adopta les canons du cinquième Concile d'Orléans. (*Manſi, ſuppl. T. I.*) — 549.

Tullenſe, de Toul, le premier Juin, par S. Nicet, Métropolitain de Trêves. On n'a point les actes de ce Concile, — 550.

qui paroît avoir été convoqué à l'occa-
VI. sion de quelques insultes faites à S. Nicet
SIÈCLE. par des François, qu'il avoit excom-
An de J. C. muniés pour des mariages incestueux. (*Hartzheim, Conc. Germ. T. I.*)

550. *Mopsuestenum*, le 17 Juin. On y fit voir que Théodore de Mopsueste n'étoit point dans les Dyptiques, & on en rendit témoignage au Pape & à l'Empereur.

551. *Constantinopolitanum.* Le Pape Vigile, assisté de treize Evêques Latins, y dépose Théodore de Césarée, & suspend de sa communion Mennas & les autres complices de Théodore. La Sentence est datée du 14 Août. Le Pape & les siens souffrirent une terrible persécution en ce tems-là.

552 ou environ. *Parisiense II.* Vingt-sept Evêques, dont six étoient Métropolitains, y déposèrent Saffarac, Evêque de Paris, pour un crime considérable, & ordonnèrent Eusébe à sa place.

552. * *Tibenense*, de Tiben dans la grande Arménie; par le Catholique des Arméniens, où l'on confirme la condamnation du Concile de Chalcédoine, déjà prononcée au Concile de Thévis en 536.

553. * *Persicum*, de Perse, par Joseph, Patriarche des Nestoriens. On y dressa

vingt-trois canons sur la discipline. (*Mansi, suppl. T. I.*)

VI. SIÈCLE. An de J. C. 553.

CONSTANTINOPOLITANUM, cinquième Concile général, composé de huit Conférences, tenues le 4, le 8, le 9, le 12, le 17, le 19, le 26 Mai, & le 2 Juin, au sujet des trois Chapitres; cent cinquante-un Evêques y assistèrent. Mais le Pape Vigile, qui étoit alors à Constantinople, refusa de s'y trouver; cependant il dressa son *Constitutum*, où il condamnoit les erreurs des trois Chapitres, sans toucher à la mémoire des auteurs : dix-sept Evêques & trois Diacres le souscrivirent. Il est daté du 14 Mai : cet écrit ne fit aucun effet. On continua les Conférences, dans la dernière desquelles on reçut les quatre Conciles généraux, & on condamna les trois Chapitres. On y fit aussi quinze canons, qui condamnent les principales erreurs d'Origène, & portent le titre des cent soixante *Pères du cinquième Concile général.* Le Pape Vigile se rendit enfin à l'avis du Concile, comme on le voit par une Lettre écrite six mois après, (le 8 Décembre) au Patriarche Eutychius, où il dit anathème à ceux qui croient que l'on doit défendre les trois Chapitres.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

S. Grégoire le Grand, instruit à fond de l'affaire des trois Chapitres, après avoir dit dans les Lettres synodales qu'il écrivit aux Patriarches de l'Orient après son élévation sur le Saint-Siège, qu'il révéroit les quatre premiers Conciles généraux comme les quatre Evangiles, ne fait pas difficulté d'ajouter qu'il a le même respect pour le cinquième.

553. *Jerosolimitanum.* Les Evêques de Palestine y approuvèrent le cinquième Concile, excepté Alexandre d'Abyle, qui pour cela fut déposé de l'épiscopat.

554. *Arelatense*, le 29 Juin. Onze Evêques & huit Députés y firent sept canons.

556. * *Aquileïense*, d'Aquilée, par l'Evêque Paulin I. On y condamne le dernier Concile de Constantinople, & l'on se sépare de la communion de ceux qui le reçoivent*, sans excepter le Pape. Ce schisme fut embrassé par tous les Evêques de Vénétie, d'Istrie & de Ligurie, c'est-à-dire, par tous les Suffragans d'Aquilée & de Milan. Le Pape Pélage I excommunia ces Evêques à son tour, & pria le Général Narsès d'envoyer Paulin captif à Constantinople; ce qui ne fut point exécuté. (*Edit. Venet. tom. V. Muratori, Ann. d'Ital.*)

Parisiense III, où l'on fait dix canons, qui tendent particulièrement à empêcher l'usurpation du bien des Eglises. Ces canons furent souscrits par quinze Evêques. VI. SIÈCLE. An de J. C. 557.

Landavensia tria, de Landaff au pays de Galles. Dans le premier, on excommunie Mouric, Roi de Clamorgan, pour avoir tué le Roi Cynéta, malgré la paix qu'ils avoient jurée ensemble sur les saintes Reliques. Dans le second, on en use de même envers le Roi Morcant, qui avoit tué Frioc, son oncle, après lui avoir pareillement juré la paix. Dans le troisième, autre excommunication prononcée contre le Roi Guidnert, pour avoir mis à mort son frère, qui lui disputoit la Couronne. Ces trois Princes réparèrent leurs crimes par une pénitence éclatante & sincère. 560.

Santonense, de Saintes, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y déposa Emérius, qui avoit été placé sur le Siège de Saintes par Clotaire I, sans l'avis du Métroplitain, & on mit à sa place Héraclius; ce que Chérébert, fils de Clotaire I, trouva très-mauvais. Il punit les Evêques de ce Concile, & maintint Emérius. 562.

VI. SIÈCLE. Au de J. C.

Bracarenſe I, de Brague, le 1 Mai, par Lucrétius, Archevêque de Brague, où ſe conſomma la converſion du Roi Théodémir, & de toute la nation des Suèves à la foi catholique. On y publia dix-ſept articles contre les Ariens & les Priſcillianiſtes; après quoi l'on dreſſa vingt-deux canons, dont la plupart concernent les Cérémonies du culte public. (*Ferréras.*) Pagi met ce Concile en 560.

563.

566. *Lugdunenſe II*, de Lyon, par ſaint Nicet. Quatorze Evêques, huit préſents & ſix par députés, y firent ſix canons. Ce Concile eſt daté de la ſixième année du Roi Gontran, de la huitième du Pape Jean III, & de l'Indiction XIV.

566 ou 567. *Turonenſe II*, de Tours, le 17 Novembre. Neuf Evêques y firent vingt-ſept canons, & quelques Réglemens touchant la diſcipline & les cérémonies de la Religion. Ce Concile eſt daté de la ſixième année du Roi Chérébert. Une Lettre circulaire, écrite par les Evêques après cette aſſemblée, paroît ordonner le paiement de la Dîme, mais comme d'une aumône.

569. *Lucenſe I*, de Lugo en Eſpagne, le 1 Janvier. Lugo y eſt érigé en Métro-

pole. Cette Egliſe eſt aujourd'hui ſoumiſe à Compoſtelle. (*Pagi.*) VI. SIÈCLE.

Bracarenſe II, le 1 Juin, par ſaint Martin de Dume, Archevêque de Brague. Douze Evêques y dreſsèrent dix canons. Loyaſa & Ferréras mettent ce Concile au 15 Décembre 571. An de J. C. 572.

Lucenſe II, par Nitigius, Métropolitain de Lugo, où le Roi confirme la diviſion des Diocèſes, établie dans le premier Concile de cette Ville. 572.

Pariſienſe IV, le 11 Septembre, aſſemblé par le Roi Gontran, pour terminer un différend entre ſes deux frères. Promotus, ſacré Evêque de Châteaudun par Gilles, Archevêque de Reims, à la réquiſition de Sigebert, Roi d'Auſtraſie, y fut dépoſé; mais Sigebert le maintint dans cette Ville, malgré les Evêques qui aſſiſtèrent à ce Concile au nombre de trente-deux, dont ſix étoient Métropolitains. Promotus ne fut chaſſé de Châteaudun qu'après la mort de Sigebert. 573.

* *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Ezéchiel, Catholique des Neſtoriens, au mois de Février. On y fit trente-neuf canons ſur la diſcipline. Ce Concile eſt daté, dans le Nomocanon Arabique, de 576.

l'an 45 de Chosroès. (*Mansi, suppl. T. I.*)

VI. SIÈCLE. An de J. C. 577. *Parisiense V*, au printems, où le Roi Chilpéric fit déposer S. Prétextat, Archevêque de Rouen, par quarante-cinq Evêques, pour avoir, disoit-il, favorisé la révolte de son fils Mérouée. Saint Prétextat fut exilé, & l'on mit à Rouen Mélanius à sa place. Grégoire de Tours ne consentit point à cette déposition. (*Pagi.*)

578. * *Ægyptiacum*, peut-être d'Alexandrie, par Jacques Zanzale, Evêque Eutychien, où l'on dépose Paul Beth-Ucham, Patriarche Jacobite d'Antioche, pour avoir abjuré l'hérésie à Constantinople, quoiqu'il eût depuis révoqué son abjuration. Ce Concile, dans la Chronique du Patriarche Denis, est daté de l'an 889 des Grecs; ce qui revient à l'an de J. C. 578, avant l'automne. (*Assemani, Biblioth. Orient. T. III.*)

579. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône. Salonius d'Embrun & Sagittaire de Gap y furent déposés pour leurs mœurs. Ils furent ensuite rétablis par le Roi Gontran, à la demande du Pape, & enfin déposés de nouveau à Châlons, où il

paroît qu'il y eut deux Conciles en cette année 579.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

* *Gradenſe*, de l'Iſle de Grado, par le Patriarche Elie, le 3 Novembre, où l'on détermine que le Siége patriarchal d'Aquilée ſeroit transféré à Grado, parce que les Lombards étoient maîtres d'Aquilée. A cette aſſemblée, compoſée d'Evêques ſchiſmatiques, on fit paroître le Prêtre Laurent, chargé de Lettres du Pape Pélage II, qu'on n'avoit sûrement pas demandées, portant confirmation de la tranſlation du Siège d'Aquilée à Grado. Les Prélats y firent éclater leur oppoſition au cinquième Concile général, & Laurent n'oſa inſiſter ſur ſon acceptation. 579.

Brennacenſe, de Braine dans le Soiſſonnois, ſur la riviere de Veſle, où Grégoire de Tours eſt juſtifié, par ſon propre ſerment, d'une accuſation que le Comte Leudaſte avoit portée contre lui le 23 Mai. 580.

Alexandrinum, d'Alexandrie, par S. Eulope, ſur la diſcipline. Ce Concile eſt mal-à-propos dit d'Antioche dans l'édition de Veniſe. (*Manſi.*) 581.

* *Toletanum*, de Tolède, par les Ariens, où le Roi Leuvigilde fait dé- 581 ou 582.

fendre de rebaptiſer les Catholiques qui
VI. paſſoient à l'Arianiſme. (*Manſi, ſuppl. T. I.*)
SIÈCLE.

An de J. C. 582 ou environ. *Matiſconenſe I*, de Mâcon, le 1 Novembre. Vingt-un Evêques y firent dix-neuf canons. (*Manſi.*)

583. *Lugdunenſe III*, de Lyon, au mois de Mai. Huit Evêques avec douze Députés y firent ſix canons.

585 ou environ. *Valentinum*, de Valence, le 23 Mai. Dix-ſept Evêques confirment les donations faites aux Egliſes par le Roi Gontran, la Reine ſa femme, & ſes deux filles qui s'étoient conſacrées à Dieu.

585. *Matiſconenſe II*, de Mâcon, le 23 Octobre. Quarante-trois Evêques y firent vingt canons, dont le premier, que le Roi Gontran appuya enſuite d'un Edit, ordonne la ceſſation de toute œuvre ſervile & de toute plaidoirie le jour du Dimanche : le ſecond défend de baptiſer en d'autre tems qu'à Pâques, hors le cas de néceſſité ; le cinquième enjoint de payer la dîme aux Prêtres & Miniſtres de l'Egliſe, ſous peine d'excommunication. C'eſt le premier Concile qui faſſe mention expreſſe de la Dîme eccléſiaſtique comme dette ; &

cependant il eſt dit dans le canon cité, que tous les Chrétiens autrefois étoient exacts à la payer. Dans ce Concile, on dépoſa Fauſtien de Dax, qui avoit été ordonné Evêque par l'autorité de Gondebaud. Ce Concile eſt daté de la vingt-quatrième année du Roi Gontran.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Altiſſiodorenſe, d'Auxerre, ſous l'Evêque Aunacaire, où il fit quarante-cinq canons, qui ſemblent n'avoir eu d'autre objet que l'exécution du Concile précédent. 586 ou environ.

Arvernenſe III, de Clermont en Auvergne. On y termine le différend d'Innocent de Rhodez & d'Urſicin de Cahors, touchant quelques Paroiſſes que l'un & l'autre s'attribuoient. (*Pagi.*) 587 ou environ.

Conſtantinopolitanum, de Conſtantinople, vers le mois de Juin. Grégoire, Patriarche d'Antioche, y fut juſtifié des crimes dont on l'accuſoit; & Jean le Jeûneur s'y fit donner le titre de Patriarche œcuménique. (*Pagi.*) 588.

Toletanum III, de ſoixante-quatre Evêques & huit Députés, le 6 Mai. Le Roi Récarède y fit une belle profeſſion de foi en ſon nom & en celui de tous les Goths, qui abjurèrent l'Arianiſme, après quoi l'on dreſſa, à la demande du 589.

Roi, vingt-trois canons ſur la diſci-
VI. pline. (*Pagi*)
SIÈCLE. *Narbonenſe*, le 1 Novembre. On y
An de I. C. faits pluſieurs Réglemens de diſcipline.
589. *Alexandrinum*, à l'occaſion du ℣. 15
589. du Chap. 18 du Deutéronome, ſur le ſens duquel les Juifs & les Samaritains étoient diviſés; les premiers l'appliquant à Joſué, les ſeconds à un certain Doſithée, contemporain de Simon le Magicien. S. Euloppe, Patriarche d'Alexandrie, choiſi pour arbitre de la diſpute, aſſembla pluſieurs ſavans Evêques, à la tête deſquels, après un mûr examen, il décida que ce ℣. regarde J. C. (*Photius, Cod.* 227.)
590. *Pictavienſe*. Chrodielde & Baſine, Religieuſes de Sainte Croix de Poitiers, révoltées contre leur Abbeſſe Leubouëre, y furent excommuniées.
590. *Metenſe*, de Metz, au mois d'Octobre. Gilles, Archevêque de Reims, y fut dépoſé & exilé, comme coupable du crime de lèze-majeſté. Chrodielde & Baſine y furent reçues à la communion. Celle-ci rentra dans ſon Couvent. Chrodielde fut envoyée dans une terre que le Roi lui donna.
590. *Gabalitanum*, du Gévaudan, à peu près

près où eſt aujourd'hui la Ville de Marvejols, où l'on condamna Tétradie, femme d'Eulalius, Comte Auvergnac, & devenue concubine du Comte Didier, du vivant de ſon époux, à rendre à celui-ci, ſur ſes propres biens, quatre fois autant qu'elle avoit emporté de ſa maiſon, avec la note de bâtardiſe attachée aux enfans qu'elle avoit eu de Didier. (*Vaiſſette, T. I, p.* 317.)

VI. SIÈCLE. An de J. C.

* *Maranenſe*, de Marano ou Mariano, dans l'Iſtrie ou le Frioul. Sévère, Patriarche de Grado, ayant été forcé par l'Exarque de Ravenne à ſigner la condamnation des trois Chapitres, préſenta dans ce Concile aſſemblé pour le punir, un acte par lequel il déſavouoit cette ſignature. Ce Concile, compoſé de dix Evêques, écrivit à l'Empereur Maurice une Lettre, pour ſe plaindre de ce qu'on exigeoit d'eux la ſignature des trois Chapitres, & des entrepriſes des Evêques de France ſur les droits & la juriſdiction de celui d'Aquilée. (*Edit. Venet. T. VI. Manſi, ſuppl. Conc. T. I.*) 590.

Hiſpalenſe I, de Séville, le 4 ou le 5 Novembre. Huit Evêques y firent trois Décrets. (*Pagi.*) 590.

Romanum I, de Rome, au mois de 590.

Décembre, où le Pape S. Grégoire le Grand, inſtruit de la rechûte du Patriarche de Grado, le cite, de l'avis de l'aſſemblée, à venir rendre compte de ſa conduite. (*Manſi, ſuppl. T. I.*)

VI. SIÈCLE. An de J. C.

591. * *Iſtrium*, d'Iſtrie, par les Schiſmatiques, au commencement de l'année. Le réſultat de cette aſſemblée fut une Lettre ſynodique, écrite à l'Empereur, pour le prier de faire ceſſer les pourſuites du Pape contre le Patriarche Sévère, & lui promettre qu'il iroit plaider lui-même ſa cauſe à Conſtantinople, dès que l'état des affaires d'Italie le permettroit. (*Ibid.*) Le P. Pagi ſe trompe, en confondant ce Concile avec celui de Marano, tenu l'année précédente. (*Manſi.*)

591. *Romanum II*, au mois de Février. S. Grégoire aſſembla ce Concile pour faire part aux Evêques qui le compoſoient, de la Lettre ſynodale qu'il écrivoit aux Patriarches d'Orient, à l'occaſion de ſon élévation ſur le Saint-Siège.

592. *Cæſarauguſtanum*, de Saragoſſe, le 1 Novembre. Onze Evêques & deux Diacres députés y firent trois canons touchant les Ariens convertis.

594. *Cabilonenſe*, de Châlons-ſur-Saône,

où l'on établit dans le Monaſtère de S. Marcel la même manière de pſalmodier qu'on ſuivoit à S. Martin de Tours, à S. Denis en France, & à S. Germain-des-Prés. (*Aimon*, *L.* 3.)

Romanum III, ſous S. Grégoire, le 5 Juillet. Il y propoſa ſix canons que vingt-deux Evêques, trente-trois Prêtres aſſis comme les Evêques, & les Diacres débout, approuvèrent. On y abſout auſſi Jean, Prêtre de Chalcédoine, qui avoit appellé au Pape de la condamnation que Jean de Conſtantinople, ſurnommé le Jeûneur, avoit portée contre lui. Les Députés du Patriarche qui ſuivoient cet appel, y furent déboutés. 595.

Toletanum, le 17 Mai. Seize Evêques y firent deux canons, dit ce Concile; mais on n'en voit que treize dans les ſouſcriptions, entre leſquelles eſt celle de Migèce, Archevêque de Narbonne. Jean Pérez tient ce Concile pour ſuppoſé. Pagi n'en parle pas. Ferréras le compte pour le IVe. de Tolède. 597.

Oſcenſe, de Hueſca, dans la Province de Tarragone. Il ne s'en eſt conſervé que deux canons, dont l'un ordonne le célibat aux Prêtres, Diacres & Soudiacres. (*Ferréras.*) 598.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 599. 600.

Barcinonenſe II, de Barcelone, le 1 Novembre. Douze Evêques y firent quatre canons ſur la diſcipline.

Romanum IV, ſous S. Grégoire, au mois de Novembre. Un impoſteur Grec, nommé André, y fut condamné, & on y permit à Probus, Abbé de S. André à Rome, de faire un teſtament.

CHRONOLOGIE DES PAPES.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 514.

LI HORMISDAS.

HORMISDAS, Diacre, (né à Frusinone en Campanie) fut élu Pape en présence du célèbre Cassiodore, alors Consul, & député du Roi Théodoric pour cette élection, le 26 Juillet, & consacré le 27, qui étoit un Dimanche. Il envoya trois Légations (dans les années 515, 517, 519,) à Constantinople pour réconcilier cette Eglise avec le Saint-Siège, dont elle étoit séparée depuis la condamnation d'Acace. La dernière de ces Légations eut son effet. L'an 520, il reçut mal les députés des Moines de Scythie, qui vouloient lui faire approuver cette proposition : *Un de la Trinité a souffert dans sa chair.* La même année il condamna les Livres de Fauste de Riez, sur la Grace & le libre arbitre. Hormisdas mourut le 6

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Août 523, après un pontificat de neuf ans & onze jours ; qu'il rendit illuſtre par la vigueur avec laquelle il ſoutint la bonne doctrine, par la réforme du Clergé, par la paix qu'il procura aux Egliſes d'Orient, par les ſoins qu'il prit de chaſſer de Rome les Manichéens, par ſes aumônes & ſes libéralités envers les lieux ſaints. Les plus anciens priviléges accordés aux Monaſtères en Occident par le Saint-Siège, remontent à ce Pape.

LII. S. JEAN I.

523. Jean I, natif de Toſcane, fut élu Pape le 13 d'Août de l'an 523, & ne tint le Saint-Siège que deux ans & neuf mois : il mourut le 18 de Mai de l'an 526, dans la priſon où le Roi Théodoric l'avoit fait enfermer à Ravenne, au retour de Conſtantinople, où il étoit allé par ordre de ce Prince. L'objet de cette ambaſſade étoit, dans l'intention de Théodoric, d'engager l'Empereur Juſtin à rendre aux Ariens les Egliſes qu'il leur avoit enlevées. Jean fit tout le contraire. C'eſt pour cette raiſon que l'Egliſe l'honore comme Martyr.

LIII. FÉLIX III.

Félix III, du pays des Samnites, ſuccéda, le 24 Juillet, à Jean, par le choix de Théodoric même, après une mûre délibération & avec l'agrément du Sénat, qui l'accepta comme très-digne : il fut ordonné vers la fin de Septembre, après la mort de ce Prince. Félix tint le Saint-Siège quatre ans deux mois & quelques jours, étant décédé, ſuivant Anaſtaſe, au commencement d'Octobre 530. Le P. Pagi met ſa mort au 18 Septembre de la même année. An de J. C. 526.

LIV. BONIFACE II.

Boniface II, Romain de naiſſance, mais Goth d'origine, ſucceſſeur de Félix III, fut ordonné le 15 Octobre 530. Le même jour un autre parti élut & ordonna un nommé Dioſcore; mais le ſchiſme ne dura pas long-tems, Dioſcore étant mort le 12 Novembre de la même année. Boniface mourut l'an 532, le 8 Novembre, ſuivant Bianchini, ou le 16 Octobre, ſelon Pagi. 530.

VI. SIÈCLE.

LV JEAN II.

An de J. C. 533. Jean II, ſurnommé Mercure, Romain de naiſſance, Prêtre du titre de S. Clément, fut ordonné Pape le 22 Janvier de l'an 533. Jean II approuva cette fameuſe propoſition des Moines Scythes, *Unus è Trinitate paſſus eſt carne*, qui avoit fait tant de bruit ſous Hormiſdas. Il mourut le 27 Mai de l'an 535, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans & quatre mois.

LVI. AGAPIT.

535. Agapit, Archidiacre, fils du Prêtre Gordien, fut ordonné le 3 Juin 535, & tint le Saint-Siège dix mois dix-neuf jours. Son pontificat, quoique ſi court, fut des plus glorieux. Agapit s'y montra ferme pour l'obſervation des canons, en refuſant à l'Empereur Juſtinien ce qu'il lui demandoit en faveur des Ariens convertis : il fit le voyage de Conſtantinople par ordre de Théodat, Roi des Goths, pour détourner l'Empereur de porter la guerre en Italie, guérit un boiteux en chemin, entra dans Conſtantinople le 2 de Février 536, ne voulut point voir Anthyme transféré de Tréſi-

bonde à Conſtantinople, perſuada l'Empereur de le faire dépoſer, ce qu'il fit lui-même dans un Concile à Conſtantinople. Agapit mourut dans cette Ville le 22 Avril 536. VI. SIÈCLE. An de J. C.

LVII. SILVÈRE.

Silvère, natif de Campanie, fils du Pape Hormiſdas, & Soudiacre, fut placé ſur le Saint-Siège, dès qu'on eut appris à Rome la mort d'Agapit, & ordonné, ſuivant Pagi, le 8 Juin 536. Ce fut le Roi Théodat qui le fit élire Pape. Cette protection ſervit dans la ſuite de prétexte aux ennemis de Silvère, pour l'accuſer de favoriſer les Goths. On fabriqua des Lettres en ſon nom, par leſquelles il encourageoit ces peuples à faire la guerre aux Romains. La calomnie produiſit ſon effet. En conſéquence Béliſaire enleva Silvère, l'envoya, le 17 Novembre 537, en exil à Patare en Lycie, & fit mettre Vigile à ſa place. Ces choſes ſe paſsèrent à l'inſçu de Juſtinien, tandis que Vitigès aſſiégeoit Rome. L'Empereur inſtruit de l'enlèvement de Silvère & de ce qui s'étoit enſuivi, ordonna ſon rappel & ſon rétabliſſement. Mais par les intri- 536.

gues de l'Impératrice Théodora, il fut conduit dans l'Isle Palmaria, où il mourut de faim le 20 Juin de l'an 538.

VI. SIÈCLE.

An de J. C.

LVIII. VIGILE.

537. Vigile, fils du Consul Jean, Diacre de l'Église Romaine, ordonné le 22 Novembre 537, du vivant de Silvère, fut reconnu pour Pape légitime depuis son Ordination, quoiqu'elle eût été faite contre les règles. La conduite incertaine & flotante qu'il tint d'abord dans l'affaire des trois Chapitres, fut réparée dans la suite par la condamnation qu'il en publia, & par son adhésion au cinquième Concile. Il mourut de la pierre à Syracuse, en revenant de Constantinople, le 10 Janvier de l'an 555, après avoir tenu le Saint-Siège dix-huit ans & demi.

LIX. PÉLAGE I.

555. Pélage, Diacre de l'Eglise Romaine, succéda à Vigile, après une vacance de trois mois, & fut consacré au mois d'Avril de l'an 555. Pélage, avant son pontificat, avoit été Apocrisiaire de Vigile à Constantinople, d'où ce Pape le rappella l'an 545. Il rendit de grands ser-

vices aux Romains assiégés par les Goths, soit en leur distribuant des vivres, soit en obtenant de Totila, l'an 546, à la prise de la Ville, plusieurs graces en faveur des citoyens. Il fut le compagnon, & non l'auteur de la persécution qu'essuya Vigile pour la cause des trois Chapitres. Pélage les condamna lui-même, après en avoir été le défenseur. Mais quand on sût à Rome qu'il les avoit défendus avant son élection, beaucoup de monde se sépara de sa communion. La désertion fut si grande, que de toute l'Italie, deux Evêques seulement avec un Prêtre se trouvèrent à sa consécration. Pélage mourut le 1 Mars 560, après avoir tenu le Saint-Siège quatre ans cinq mois & vingt-quatre jours.

LX. JEAN III.

Jean III, surnommé Catelin, Romain, fut consacré le 18 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 560. Il tint le Saint-Siège douze ans onze mois vingt-six jours, & mourut le 13 Juillet 573. (*Pagi*, *Muratori*.) Le P. Mansi met sa mort au 25 Octobre suivant. 560.

LXI. BENOIT BONOSE.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 574.

Benoit Bonoſe, après une vacance de dix mois & vingt-un jours, occaſionnée par les troubles qui règnoient en Italie, fut ordonné Pape le 3 Juin de l'an 574. Il mourut le 30 Juillet de l'an 578, après avoir tenu le Saint-Siège quatre ans un mois & vingt ſept jours, au milieu de la perſécution des Lombards.

LXII. PÉLAGE II.

578.

Pélage II, Romain, fut conſacré le 30 Novembre de l'an 578, après une vacance du Saint-Siège qui dura quatre mois. Les ravages des Lombards qui faiſoient alors le ſiège de Rome, empêchèrent qu'on n'attendît le conſentement de l'Empereur, ſelon la coutume établie dans le ſiècle précédent. Pélage travailla avec zèle, mais inutilement, à ramener à l'unité de l'Egliſe les Evêques d'Iſtrie & de Vénétie, qui faiſoient ſchiſme pour la défenſe des trois Chapitres. Dès le commencement de ſon pontificat, il tira Grégoire du Monaſtère où il s'étoit retiré, pour le faire un des ſept Diacres de Rome, l'envoya

à Conſtantinople demander du ſecours contre les Lombards, & l'y nomma ſon Apocriſiaire. Pélage II mourut de la peſte le 8 Février de l'an 590, après avoir tenu le Saint-Siège onze ans deux mois & neuf jours.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

LXIII. S. GRÉGOIRE LE GRAND.

Grégoire I, dit le Grand, & qui le fut véritablement par ſa charité, par ſes lumières, par ſa modeſtie & par toutes ſes éminentes qualités, étoit né à Rome d'une famille noble, & avoit été Préteur de cette Ville en 573 : mais renonçant au monde & à ſes dignités, pour ne ſervir que Dieu, il ſe retira l'année ſuivante dans le Monaſtére de S. André, qu'il avoit fondé dans ſa Maiſon. Il en étoit Abbé, lorſque le Pape Pélage II l'en tira pour le faire un des ſept Diacres de Rome. Ce Pape l'envoya, vers l'an 579, pour les affaires d'Italie, à Conſtantinople, où il réſida juſqu'en 584, avec le titre d'Apocriſiaire. Pélage étant mort le 8 Février 590, le Clergé & le peuple, d'un conſentement unanime, élurent Grégoire pour lui ſuccéder : Grégoire ſeul s'y oppoſa de toute ſa force ; il s'enfuit, il ſe cacha,

590.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

& écrivit à l'Empereur, le priant de ne point approuver ce choix; mais il ne réuſſit pas. Grégoire fut donc ordonné Pape le 3 Septembre, qui étoit un Dimanche, l'an 590. Il ſe plaignit ſérieuſement à ſes amis des complimens que quelques-uns lui firent ſur ſa nouvelle dignité. L'an 593, & non 596, comme le dit Baronius, il engagea le Roi des Lombards à lever le ſiège qu'il avoit mis devant Rome. Ce ſaint Pape défendit le cinquième Concile, tâcha de ramener les ſchiſmatiques, & fit rentrer dans la communion de l'Evêque de Milan, Théodelinde, Reine des Lombards, qui s'en étoit ſéparée. S. Grégoire exécuta, l'an 596, le deſſein où il étoit depuis long-tems de porter la foi en Angleterre; il y envoya des Miſſionnaires, dont S. Auguſtin, Prévôt de ſon Monaſtère de S. André, fut le chef. Ayant abordé l'an 597 en cette Iſle, Auguſtin & ſes compagnons furent bien reçus par Ethelbert, Roi de Kent, qui embraſſa la foi, & fut baptiſé avec un grand nombre des ſiens. Une des plus importantes actions du pontificat de S. Grégoire, a été la réformation de l'Office de l'Egliſe Romaine l'an 599. Ce grand Pape, conſumé

de glorieux travaux & de maladie, mourut ſaintement le 12 Mars de l'an 604, après avoir tenu le Siége de Rome treize ans ſix mois & dix jours. Il eſt le premier Pape qui ait pris la qualité de *Serviteur des ſerviteurs de Dieu* dans ſes Lettres. Cette ſouſcription, qui marquoit ſa profonde humilité, eſt devenue ſous ſes ſucceſſeurs une formule qui s'eſt toujours conſervée dans le ſtyle de la Chancellerie Romaine.

An de J. C. 604.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 512.

LIV. SÉVÈRE.

SÉVÈRE, l'un des plus grands fléaux de l'Egliſe d'Orient, fut ſubſtitué à Flavien dans le mois de Novembre 512, par ordre de l'Empereur Anaſtaſe. Il étoit de Sozople en Piſidie. L'an 475, étant en Egypte, il avoit embraſſé le parti de Pierre Monge. Le trouvant enſuite trop modéré, il s'étoit ſéparé de lui, & avoit formé la ſecte des Acéphales ou Sévériens. Aſſis ſur la Chaire d'Antioche, il ne ceſſa de vexer les Catholiques de ſa dépendance, tant que l'Empereur Anaſtaſe vécut. L'an 518, Juſtin, ſucceſſeur d'Anaſtaſe, le fit dépoſer dans un Concile tenu à Conſtantinople au mois de Juillet. Peu de tems après, il le condamna à avoir la langue cou-

pée, en punition des blaſphêmes qu'il ne ceſſoit de vomir contre la foi. Sévère évita ce châtiment, par la fuite qu'il prit au mois de Septembre de la même année. Il reparut après la mort de Juſtin, & excita beaucoup de troubles à Conſtantinople & en Egypte. Sa mort, ſuivant Abulfarage, arriva l'an des Grecs 850, (l'an de J. C. 539) ou trois ans plus tard, (l'an 542) ſelon Sévère d'Aſchmonin, plus ancien qu'Abulfarage de trois ſiècles.

LV. PAUL II.

Paul, Prêtre de Conſtantinople, fut élu au mois de Mai 519 pour remplir le Siége d'Antioche. Auſſi-tôt après ſon ordination, il rétablit le Concile de Chalcédoine. Son orthodoxie aliéna de lui les hérétiques; mais ſa mauvaiſe conduite indiſpoſa preſque également les orthodoxes. Devenu odieux à tout ſon peuple, il prit le parti d'abdiquer l'an 521 au mois d'Avril. Il vécut encore trois ans après ſon abdication. (*Bolland.*) 519.

LVI. EUPHRASIUS.

Euphraſius, natif de Jéruſalem, fut ſubſtitué à Paul dans le Siége d'Antioche. 521.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Il commença ſon épiſcopat, dit Théophane, par retrancher des Dyptiques les noms du Pontife Romain & des Pères de Chalcédoine. La crainte, ajoute-t-il, lui fit publier enſuite les quatre Conciles. Les hérétiques s'étant ſoulevés à cette occaſion, il y en eut pluſieurs de tués. Un accident funeſte termina l'épiſcopat & les jours d'Euphraſius. Il périt dans un tremblement de terre, qui, ayant commencé le 29 Mai 526, dura un an entier, ſelon Théophane.

LVII. ÉPHREM.

527. Éphrem, Comte d'Orient, dans le tems du tremblement de terre qui bouleverſa la Ville d'Anticche, mérita, par le ſoin qu'il prit des habitans, d'être élu pour ſuccéder à Euphraſius. La conduite qu'il tint dans l'épiſcopat, juſtifia ce choix. Ses mœurs furent ſimples, ſa vie frugale, ſa doctrine pure, ſon zèle ſage, actif & réglé. Il pourſuivit avec vigueur les hérétiques dans ſes diſcours & ſes écrits. Ce digne Paſteur mourut l'an 545, vers le commencement de Mai.

LVIII. DOMNUS III.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 545.

Domnus, Thrace de naiſſance, fut choiſi par l'Empereur Juſtinien pour remplacer Ephrem ſur le Siège d'Antioche. Il eut le même attachement que ſon prédéceſſeur pour la foi catholique. L'an 553, il aſſiſta au cinquième Concile général, dont il ſouſcrivit les actes. Nicéphore & Théophane lui donnent quatorze ans d'épiſcopat. Les Tables du dernier mettent ſa mort en l'an de l'Incarnation 552, ſelon le calcul d'Alexandrie; ce qui revient à l'an de notre Ere 559 avant le 29 Août, par où débute l'année des Egyptiens.

LIX. ANASTASE I.

559.

Anaſtaſe, Moine de Paleſtine, qu'il ne faut pas confondre avec le Sinaïte, fut élu pour ſuccéder à Domnus. Il ſoutint dans l'épiſcopat la réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſa doctrine & ſes vertus dans le Cloître. L'an 563, il réſiſta courageuſement à l'Empereur Juſtinien, qui vouloit faire ériger en dogme ſon erreur de l'incorruptibilité du Corps de J. C. avant ſa Réſurrection. Sa grande charité lui fit épuiſer le tréſor de ſon

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Egliſe en faveur des pauvres. L'Empereur Juſtin II, irrité contre lui par d'autres motifs, lui en fit un crime, & le chaſſa de ſon Siège vers la fin de l'an 569. (*Le Quien.*)

LX. GRÉGOIRE.

569. Grégoire, Abbé dans la Paleſtine, fut mis à la place du Patriarche Anaſtaſe par l'Empereur Juſtin. La ſageſſe de ſon gouvernement couvrit le vice de ſon entrée dans l'épiſcopat. Il ſignala ſa prudence & ſa charité pendant les incurſions que les Perſes firent en Syrie ſous les règnes de Juſtin, Tibère & Maurice. Sa vertu ne le mit pas néanmoins à l'abri de la calomnie. Un Laïque l'accuſa des crimes honteux dont il ſe purgea l'an 588, au Concile de Conſtantinople. L'an 593, il remit le Siège d'Antioche à ſon prédéceſſeur, & mourut la même année d'une attaque de goutte. (*Pagi.*)

ANASTASE I, *pour la ſeconde fois.*

593. Anaſtaſe remonta ſur ſon Siège après vingt-trois ans d'exil. Il le tint encore cinq ans, & mourut l'an 598, en odeur de ſainteté. (*Pagi, le Quien.*)

LXI. ANASTASE II.

Anaſtaſe II fut le ſucceſſeur d'Anaſtaſe I. Son épiſcopat fut vivement agité par les guerres des Perſes contre les Romains. Les Juifs, à la faveur de ces troubles, attaquèrent les Chrétiens à force ouverte. Anaſtaſe voulant défendre ſes ouailles, fut mis à mort par ces forcenés, vers le mois d'Août de l'an 610. Le Siège d'Antioche vaqua près de trente ans depuis ſa mort. Les Grecs font ſa fête le 21 Décembre.

An de J. C. 598.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 505.

XXXII. JEAN III.

JEAN, ſurnommé Nicéote, ſuccède à Jean II en 505. Son averſion pour le Concile de Chalcédoine fut ſi grande, qu'il refuſa de communiquer avec les trois autres Patriarches d'Orient, parce qu'ils ſe contentoient de recevoir l'Hénotique, ſans s'expliquer ſur ce Concile. Les Acéphales demeurèrent pareillement ſéparés de ſa communion, à cauſe de ſon reſpect pour la mémoire de Pierre Monge, qu'il refuſa de flétrir. Néanmoins l'an 513, Sévère, leur Chef, nouvellement élu Patriarche d'Antioche, lui ayant envoyé ſa Lettre ſynodique, Jean ne fit point de difficulté de communiquer avec lui. Mais leur réunion n'éteignit point le ſchiſme des Acéphales.

Jean mourut un Lundi 27 du mois Pachon, ou 22 Mai de l'an 517.

XXXIII. DIOSCORE II.

Dioſcore, neveu de Timothée Elure, monta ſur le Siège d'Alexandrie le 22 Mai 517, non ſans de grands troubles, le jour même de la mort de Jean III. Il réunit à ſa communion les Acéphales, en condamnant hautement le Concile de Chalcédoine, ainſi que la mémoire de Pierre Monge, ſans néanmoins rejetter l'Hénotique. Dioſcore mourut le 8 Octobre de l'an 519, comme le prouve le P. Pagi, & non le 14 du même mois de l'an 518, comme le marque le P. le Quien. 517.

XXXIV. TIMOTHÉE III.

Timothée remplaça, le 8 Octobre 519, Dioſcore II ſur le Siège d'Alexandrie. Ce fut encore un ennemi du Concile de Chalcédoine. Sévère, Patriarche d'Antioche, chaſſé de ſon Siège par l'Empereur Juſtin, trouva un aſyle auprès de lui avec Julien, Evêque d'Halicarnaſſe, complice de ſon erreur & compagnon de ſon exil. L'an 531, ces deux hôtes excitèrent de nouveaux 519.

troubles à Alexandrie, par leur diſpute
VI. ſur la corruptibilité & l'incorruptibilité
SIÈCLE. de la Chair de J. C. avant ſa Réſur-
An de J. C. rection. Sévère étoit pour la corruptibilité, Julien pour l'incorruptibilité. Les ſectateurs de celui-ci furent nommés Incorrupticoles ou Phantaſiaſtes. Du ſentiment de Sévère, qui étoit le véritable, le Diacre Thémiſtius inféra que J. C. avoit ignoré quelque choſe, & fonda la ſecte dite des Agnoëtes. Timothée pencha, tantôt pour Sévère, tantôt pour Julien. Sa mort eſt rapportée, par M. Renaudot & le P. le Quien, à l'an 535.

XXXV. GAINAS ou GAIEN.

537 Après la mort de Timothée, il y eut deux partis dans l'Egliſe d'Alexandrie, pour le choix de ſon ſucceſſeur. Les uns élurent Gaïnas ou Gaien; les autres, Théodoſe, tous deux ennemis du Concile de Chalcédoine, mais celui-ci de la ſecte des Corrupticoles, & l'autre de celle des Phantaſiaſtes. Le parti de Gaïnas étant le plus fort, prévalut, & obligea Théodoſe à ſe retirer. Mais ce triomphe fut de peu de durée. Gaïnas, après cent trois jours de jouiſſance, fut

fut chaſſé le 22 Mai 537, par ordre de l'Impératrice Théodora, & envoyé en exil, d'abord à Carthage, & enſuite en Sardaigne. On ignore ce qu'il devint depuis, & quel fut le tems de ſa mort. VI. SIÈCLE. An de J. C.

XXXVI. THÉODOSE.

Théodoſe demeura ſeul poſſeſſeur du Siège d'Alexandrie, par l'exil de ſon rival. Mais peu de perſonnes voulurent communiquer avec lui. Les partiſans de Gaïnas s'étant ſoulevés, l'eunuque Narsès entreprit de les réprimer; & ne pouvant y réuſſir par la voie des armes, il prit le parti de livrer la Ville aux flammes. L'an 538 au mois de Novembre, Théodoſe, ſur le refus qu'il fit à l'Empereur de recevoir le Concile de Chalcédoine, eſt exilé près du Pont-Euxin, d'où il infecte de ſes erreurs la Cour & la Ville de Conſtantinople. De ſa ſecte naquirent les Trithéites, qui eurent pour Chef le Grammairien Jean Philipon; & un autre parti oppoſé, qui confondoit les trois Perſonnes divines. Théodoſe mourut l'an 568. 537.

XXXVII. PAUL.

Paul, l'un des Abbés de Tabenne, 538.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

est nommé sur la fin de 538, par l'Empereur Justinien, pour remplacer Théodose. Mennas, Patriarche de Constantinople, l'ordonne quelques jours après, en présence des Apocrisiaires des autres Patriarches. Paul continua sur son Siège de professer la foi de Chalcédoine, dans laquelle il avoit vécu jusqu'alors; mais sa conduite le déshonora. L'an 541, (*Mansi*) Paul est déposé au Concile de Gaza, pour crime d'homicide dont il est convaincu, & pour son attachement à l'Origénisme. De son tems les Monophysites, ou partisans de l'unité de nature en J. C., commencèrent d'être appellés Jacobites. Ce nom leur vint de Jacques Zanzale, dit Baradée, qui se qualifioit parmi eux d'Evêque universel.

XXXVIII. ZOILE.

541. Zoile fut ordonné Patriarche d'Alexandrie par le même Concile qui avoit déposé Paul. L'an 544, il souscrivit l'Edit de Justinien contre Origène. L'an 551, ce Prince le fait chasser de son Siège le 14 Juillet, parce qu'il refusoit de condamner les trois Chapitres. (*Pagi.*)

XXXIX. APOLLINAIRE.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 551.

Apollinaire, dans le mois d'Août au plus tard, eſt mis ſur le Siège d'Alexandrie à la place de Zoile. L'an 553, il aſſiſta au cinquième Concile général, dont il ſouſcrivit les actes. Il mourut vers la fin de la quatrième année de Juſtin le Jeune, c'eſt-à-dire, l'an 569. L'année précédente, les Théodoſiens, qu'on nommoit ſpécialement Jacobites, ayant appris la mort de Théodoſe leur Patriarche, élurent pendant la nuit un certain Dorothée pour lui ſuccéder. Celui-ci étant mort peu de jours après, ils s'accordèrent avec les Gaïaniſtes pour lui ſubſtituer le Moine Jean, que ces derniers traitèrent enſuite avec indignité. Après lui Pierre fut élu par les Théodoſiens, & mourut la même année qu'Apollinaire.

XL. JEAN IV, *Catholique.*

569.

Jean fut elu Patriarche d'Alexandrie par les Catholiques, après la mort d'Apollinaire, & ſacré à Conſtantinople par Jean, Patriarche de cette Ville. Il fut attaché fermement à la foi catholique. Ce Prélat mourut l'an 579.

VI. SIÈCLE.

XLI. S. EULOGE, *Catholique.*

An de J. C. 580. Euloge, Prêtre & Moine de l'Egliſe d'Antioche, fut ſubſtitué à Jean dans le Siège d'Alexandrie. Ce Prélat ſe rendit également recommandable par la pureté de ſa foi & celle de ſes mœurs. Il combattit les hérétiques de vive voix & par écrit; il maintint la concorde parmi les Catholiques. S. Grégoire le Grand fut lié d'une étroite amitié avec lui. Euloge mourut l'an 607. Sa mémoire eſt honorée dans l'Egliſe le 13 Septembre. (*Pagi.*)

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

SIXIÈME SIÈCLE.

XLIX. JEAN III.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 513.

JEAN, fils de Marcien, fut ſubſtitué au Patriarche Élie, par l'autorité du Gouverneur Olympius. Il étoit auparavant Evêque de Sébaſte en Arménie. En montant ſur le Siège de Jéruſalem, il avoit promis d'anathématiſer le Concile de Chalcédoine, & de communiquer avec Sévère; mais après ſon inſtallation, il refuſa l'un & l'autre. Sur ce refus, Anaſtaſe, ſucceſſeur d'Olympius; le fait mettre en priſon. Il en ſort peu après en donnant des paroles équivoques, & continue de prêcher la vraie foi. L'an 518, après la mort de l'Empereur Anaſtaſe, il aſſemble un Concile où il fait recevoir celui de Chalcédoine, & anathématiſe Sévére. L'an 524, il meurt le 22 Avril. (*Le Quien.*)

L. PIERRE.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 524.

Pierre, natif d'Eleutérople, succéda au Patriarche Jean. L'an 530, il députa S. Sabas à Conſtantinople pour demander du ſecours contre les Samaritains révoltés, qui mettoient tout à feu & à ſang dans la Paleſtine. A ces mouvemens ſuccédèrent, l'an 532, ceux des Origéniſtes, qui par la molleſſe du Patriarche, troublèrent ſon Egliſe pendant toute la ſuite de ſon épiſcopat. L'an 536, le 19 Septembre, il tient un Concile où il anathématiſe Anthime, Patriarche de Conſtantinople, dont il avoit auparavant embraſſé la communion. L'an 544, il ſouſcrit avec les autres Patriarches, mais malgré lui, l'Edit de Juſtinien contre les trois Chapitres. Pierre mourut la même année : Prélat foible, mais bien intentionné. (*Pagi*, *Bollandus*, *le Quien*.)

LI. EUSTROCHIUS.

544. Après la mort de Pierre, les Moines de la nouvelle Laure, attachés à l'Origéniſme, placèrent Macaire, homme de leur ſecte, ſur le Siège de Jéruſalem. Mais l'Empereur caſſa cette élec-

tion au bout de deux mois, chaſſa Macaire, & lui fit ſubſtituer Euſtrochius, Econome de l'Egliſe d'Alexandrie. Celui-ci tint le Siège dix-neuf ans, pendant leſquels il aſſiſta, l'an 553, par ſes Légats, au ſecond Concile général de Conſtantinople, dont il confirma les actes la même année dans un Concile de ſon Patriarchat. Son éloignement pour l'Origéniſme le rendit odieux à Théodore Aſcidas, Evêque de Céſarée en Cappadoce, fameux, puiſſant & adroit Origéniſte, par les intrigues duquel il fut dépoſé l'an 563, & exilé. (*Le Quien.*) Pagi met la dépoſition d'Euſtrochius en 561. On ignore ce que devint enſuite ce Prélat.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

LII. MACAIRE II.

Macaire, après la dépoſition d'Euſtrochius, qui l'avoit ſupplanté, remonta ſur le Siège de Jéruſalem; mais on lui fit auparavant condamner ſolemnellement Origène. Ce Prélat gouverna ſon Egliſe l'eſpace d'onze ans, au bout deſquels il mourut ſur la fin de l'an 574. 563.

LIII. JEAN IV.

Jean, Moine Acémète, ſuccéda au 574.

Patriarche Macaire. Il tint le Siège dix-neuf ans, & mourut au commencement de l'an 594. (*Oriens Christ. T. III.*)

VI. SIÈCLE. An de J. C. 594.

LIV. AMOS.

Amos ou Neamus fut élu vers la fin de 594 pour succéder à Jean IV. Il étoit Moine, & avoit gouverné quelque tems l'une des Laures de la Palestine. Lorsqu'il se rendit à Jérusalem, les Abbés des différens Monastères vinrent au-devant de lui pour le saluer. « Priez pour » moi, mes Pères, leur dit-il, car on » m'a imposé un grand & terrible far- » deau. La dignité sacerdotale me fait » trembler. C'est à Pierre & à Paul, » ainsi qu'à leurs semblables, à gou- » verner les ames. Pour moi, je ne » suis qu'un misérable pécheur. Mais » ce que je redoute par dessus toute » chose, ce sont les Ordinations ». Amos mourut vers la fin de 601, après environ sept ans d'épiscopat.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

SIXIÈME SIÈCLE.

XXVI. TIMOTHÉE.

An de J. C. 511.

TIMOTHÉE, Prêtre & Tréſorier de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué au Patriarche Macédone. Cet intrus, dont la religion ſe plioit aux circonſtances, tantôt condamna le Concile de Chalcédoine, & tantôt le reçut, ſuivant que ſes intérêts l'exigeoient. On peut voir dans les Hiſtoriens les troubles qui s'élevèrent de ſon tems à Conſtantinople, au ſujet de l'Hymne Triſagion, que les hérétiques interpoloient. Timothée jouit de ſon uſurpation l'eſpace de ſix ans, & mourut le 5 Avril de l'an 517, ſuivant Victor de Tunone.

XXVII. JEAN II.

Jean de Cappadoce, Prêtre de l'Egliſe 517.

de Conſtantinople, fut ſubſtitué à Timothée, qui l'avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur. Il fut ordonné la troiſième fête de Pâques de l'an 517. Avant ſon ordination, l'Empereur Anaſtaſe l'avoit obligé de condamner le Concile de Chalcédoine. Mais l'an 518, ſous Juſtin, ſucceſſeur de ce Prince, il anathématiſa Sévère dans un Concile qu'il tint le 20 Juillet, & rétablit la mémoire des Pères de Chalcédoine. L'an 519, il met fin au ſchiſme, en retranchant des Dyptiques les noms d'Acace & de ſes ſucceſſeurs, ſuivant le formulaire qui lui fut apporté par les Légats du Pape. L'an 520, il meurt au commencement de Février.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

XXVIII. ÉPIPHANE.

520. Épiphane, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople & Syncelle, fu élu pour ſuccéder au Patriarche Jean. Il fut ordonné le 25 Février. L'an 528, l'Empereur Juſtinien lui adreſſe une Loi du 12 Février, portant défenſe aux Evêques de venir à la Cour ſans un ordre particulier. L'an 535, il meurt le 5 Juin, avec la réputation d'un bon Prélat.

XXIX. ANTHIME.

Anthime, Evêque de Trébiſonde, quitte ce Siège pour paſſer ſur celui de Conſtantinople après la mort d'Epiphane. L'an 536, le Pape Agapit étant venu à Conſtantinople, le dépoſe au commencement de Mars, à titre d'hérétique & d'intrus. 535.

XXX. MENNAS.

Mennas, Prêtre, natif d'Alexandrie, fut ſubſtitué à Anthime, & ordonné par le Pape Agapit le 13 Mars, un Jeudi. Le 2 Mai ſuivant, il tient un Concile dans le veſtibule ou la nef de Sainte-Marie, où il confirme & ordonne de mettre à exécution les décrets portés par Agapit, mort peu de tems auparavant, contre Anthime & les Acéphales. L'an 551, le Pape Vigile étant à Conſtantinople, le prive de ſa communion, ainſi que Théodore de Céſarée, le 22 Août, pour avoir ſouſcrit la condamnation des trois Chapitres. L'an 552, Vigile met à la tête de ſon *Conſtitutum*, publié le 14 Mai, la profeſſion de foi que Mennas & Théodore lui avoient donnée pour ſe réconcilier avec lui. La même 536.

année, Mennas meurt le 25 Août, jour auquel les Grecs honorent sa mémoire.

VI. SIÈCLE.

XXXI. EUTYCHIUS.

An de J. C. 552. Eutychius, Prêtre & Moine d'Amasée dans le Pont, fut mis à la place du Patriarche Mennas. Il présida l'an 553 au Concile général de Constantinople, sur le refus que fit le Pape Vigile de s'y trouver. L'an 565, le 2 Avril, l'Empereur Justinien le chasse de son Siège, pour s'être opposé à l'Édit de ce Prince, en faveur de ceux qui croyoient le corps de J. C. incorruptible avant sa Résurrection.

XXXII. JEAN III, dit *le Scholastique.*

565. Jean le Scholastique, Syrien, Apocrisiaire de l'Eglise d'Antioche à Constantinople, est nommé successeur d'Eutychius, & reçoit l'ordination le 12 Avril 565. Huit jours après, il fait citer son prédécesseur dans une assemblée d'Evêques à Constantinople. Eutychius ayant refusé de comparoître, est condamné par défaut, puis relégué dans le Pont. L'an 577, Jean meurt le 31 Août.

EUTYCHIUS *rétabli.*

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Eutychius, après la mort de Jean, fut rappellé, à la prière du peuple, & remonta ſur ſon Siège le 3 Octobre 577. L'an 582, S. Grégoire le Grand, alors Nonce à Conſtantinople, entre en conférence avec lui, ſur ce qu'il ſoutenoit que nos corps, après la réſurrection, ne ſeroient point palpables. Eutychius rétracte cette erreur peu avant ſa mort, arrivée un Dimanche 5 Avril de la même année. L'Egliſe Grecque honore ſa mémoire le 6 du même mois. 577.

XXXIII. JEAN IV, ſurnommé *le Jeûneur.*

Jean, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu le 11 Avril pour ſuccéder au Patriarche Eutychius, & ordonné le lendemain. L'an 588, il indique un Concile général d'Orient, pour juger la cauſe de Grégoire, Patriarche d'Antioche, accuſé fauſſement, & prend, dans ſes Lettres de convocation, le titre de Patriarche œcuménique. Le Pape Pélage, & depuis, S. Grégoire le Grand lui firent des reproches ſur ce titre faſtueux, & voulurent, mais inutilement, 582.

l'obliger à s'en désister. L'an 595, il meurt le 2 Septembre, jour auquel les Grecs honorent sa mémoire. Sa grande abstinence lui fit donner le surnom de Jeûneur.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

XXXIV. CYRIAQUE.

595. Cyriaque, Prêtre & Econome de l'Eglise de Constantinople, succéde au Patriarche Jean. Il adopta les prétentions de son prédécesseur. S. Grégoire le Grand s'y opposa, comme il avoit déjà fait, mais avec aussi peu de succès. Cyriaque mourut le 29 Octobre de l'an 606.

IS DE FRANCE.

la mort de Clovis, le Royaume
gé entre ſes quatre fils, qui rè-
la fois; ſavoir THIERRY à
CLODOMIR à Orléans; CHIL-
T à Paris; CLOTAIRE à Soiſ-
dernier ſurvit à ſes frères, réu-
e la Monarchie, & meurt au
Novembre 561.
ait un ſecond partage du Royau-
e les quatre fils de Clotaire I.
ERTrègne à Paris; GONTRAN
s & en Bourgogne; SIGEBERT
z; & CHILPERIC à Soiſſons.
ier reſte ſeul maître de la Mo-

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

SEPTIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

État politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle.

VII. SIÈCLE.

PHOCAS, assassin de l'infortuné Maurice, & usurpateur de l'Empire dans les premières années de ce siècle, porta

VII. SIÈCLE.

sur le Trône tous les vices, qui avoient fait déteſter avant lui, tant de monſtres, dont on ne peut encore aujourd'hui prononcer les noms qu'avec horreur. Une figure ignoble & rebutante, un regard farouche, des manières dures & brutales, un langage groſſier, en un mot tout ſon extérieur annonçoient une ame baſſe, dépravée & cruelle. Atroce dans ſes vengeances, infame dans ſes plaiſirs, vil & mépriſable dans toute ſa conduite, il ne fit que du mal, & les hommes qu'il ne ceſſa de tourmenter, ne purent appercevoir en lui aucune bonne qualité, qui pût diminuer la haine & le mépris qu'il leur avoit inſpiré. Il n'épargna pas plus le ſang du peuple, qui maudiſſoit hautement ſa tyrannie, que celui des Grands, dont il craignoit les complots. Narsès, le ſeul Général habile qu'il put oppoſer aux ennemis de l'Etat, étoit paſſé chez les Perſes, pour ſe dérober à ſes caprices. Il ſacrifia tout pour le ravoir, non dans le deſſein d'employer utilement ſes talens, comme il eût dû, mais afin de le faire périr dans les ſupplices & l'ignominie. Il ſe voyoit vaincu de tout côté, abhorré de ſes ſujets, expoſé à tomber bientôt, par quelque

révolution ſubite, d'un Trône où il étoit monté par le crime, ſans que cette penſée arrêtât le cours de ſes débauches & de ſes cruautés. Enfin on ſe laſſa de vivre ſous les loix d'un tyran ſi odieux, & on appella Héraclius, Général de l'armée d'Afrique, au ſecours, non-ſeulement de l'Empire, qui penchoit vers ſa ruine, mais encore des Citoyens, qui étoient ſouvent égorgés par milliers, au milieu des fêtes & des ſpectacles. A cette nouvelle, Phocas qui étoit auſſi lâche que méchant, fut ſe cacher dans le Palais. Un homme dont il avoit outragé la femme, l'arracha de ſon aſyle, & le livra à Héraclius qui lui fit couper la tête; peine légère après tous les crimes dont il s'étoit ſouillé.

VII. SIÈCLE.

A ſon avénement au Trône des Céſars, Héraclius montra toutes les belles qualités, qui entrent dans l'idée d'un grand Prince & d'un héros. S'il eût rempli les dévoirs du rang ſuprême, les onze dernières années de ſa vie, avec autant de ſuccès, de grandeur & d'éclat, que dans le cours des vingt premières, la gloire de ſon règne eût ſurpaſſé celle des tems mémorables de Conſtantin & de Théodoſe. Il trouva les affaires dans

VII. SIÈCLE.

l'état le plus déplorable. L'Empire étoit en proie aux armées victorieuses des Perses, qui s'étoient emparées de toutes les Provinces Romaines de l'Asie, avoient saccagé Jérusalem, pris Alexandrie, mis Antioche au pillage, & s'avançoient jusqu'aux portes de Constantinople. La famine désoloit tout ce que le fer & la flamme avoient épargné ; & la peste enlevoit les restes malheureux des Citoyens, qui languissoient dans les Villes. Les peuples découragés par tant de calamités, & las de souffrir pour des Maîtres injustes & barbares, ne connoissoient plus de patrie. Que de talens Héraclius ne dut-il pas réunir ? Quelles ressources ne lui fallut-il pas trouver en lui-même, pour relever l'Etat du profond abaissement où il l'avoit trouvé, réparer les malheurs passés, & abattre ce fier Chosroès, qui ne se proposoit rien moins, que de porter jusques dans Constantinople le culte du soleil.

Cependant Héraclius parvint à exécuter tout cela, malgré les obstacles de tout genre qu'il eut à surmonter. Son courage qui semblоit croître avec les difficultés, son activité qui le rendoit présent par-tout, son intrépidité qui ne

connoiſſoit point les dangers, ſa prudence qui ſembloit le rendre maître des événemens, & ſon habilité à conduire les hommes, à les employer ſuivant leur capacité, à s'attacher le ſoldat, à ménager le Citoyen, l'éleverent au-deſſus de tout ce qui s'oppoſoit à ſes projets, & lui procurerent vingt ans de victoires. La fortune de Choſroès II fut obligée de céder à la ſienne. Ce deſpote ſi redouté dans tout l'Orient, expia par une mort forcée les maux qu'il avoit faits à l'empire, & ſon fils aîné Siroès, qu'il avoit armé contre lui, par la préférence qu'il avoit donnée à Mardaſane, ſon cadet, ayant fait la paix avec les Romains, leur rendit tout ce qu'ils avoient perdu ſous ce règne & ſous le précédent. Héraclius auroit mis le comble à ſa gloire, ſi, au lieu de s'oublier au ſein des voluptés, il ſe fût montré auſſi grand homme contre les Sarraſins que contre les Perſes. Mais l'amour du repos & la confiance que lui inſpiroient ſes lauriers, lui firent négliger ces nouveaux ennemis qui conquirent la Syrie & l'Egypte. Héraclius devenu preſqu'auſſi différent de lui-même, qu'il l'avoit été de Phocas dans ſes belles années, finit par être tri-

VII. SIÈCLE.

butaire des Muſulmans dont la puiſſance, qu'il avoit vu naître, s'agrandiſſoit tous les jours aux dépens de l'Empire. Ce Prince mourut d'hydropiſie en 641, dans la ſoixante-ſixième année de ſon âge & la trente-unième de ſon régne.

La Perſe, l'Egypte, la Syrie, la Paleſtine & pluſieurs autres contrées de l'Orient, qui avoient fait partie de l'Empire, étoient au pouvoir des Sarraſins, lorſque Conſtantin III parvint au Trône, conjointement avec ſon frere Héracléonas, ſuivant les derniéres diſpoſitions d'Héraclius leur pere. Le premier de ces deux Princes vécut trop peu, pour qu'on puiſſe juger s'il étoit capable de ſoutenir le poids du ſceptre; il mourut environ trois mois après ſon avénement à l'Empire. Les pleurs que le peuple verſa ſur ſon tombeau, annoncent qu'on auguroit bien de lui, & qu'on lui connoiſſoit des vertus. Héracléonas gouverné par l'Impératrice Martine, ſa mere, perdit le cœur de ſes ſujets preſqu'en commençant de règner, par la faute de ſa tutrice, qui abuſa du pouvoir, avant qu'il fût affermi dans ſes mains. Le mécontentement fut général. Le Sénat, le peu-

ple & l'armée s'éleverent à la fois contre le fils & la mere. Héracléonas fut déposé; on lui coupa le nez, & la langue à Martine, & on les exila. Constant II, fils de Constantin III, & neveu d'Héracléonas, que celui-ci avoit été forcé de déclarer Auguste, resta seul maître de l'Empire. Il n'avoit aucune des qualités qui rendent digne du Trône. Foible, avare, cruel, insensible aux pertes de l'Etat & aux progrés des Sarrasins, il se livroit aux affaires de la Religion, à la molleſſe & aux plaisirs; il opprimoit les peuples, dépouilloit les Eglises par avarice, faisoit périr les Grands dans les supplices, massacroit son propre frere, dans la crainte de perdre l'Empire, & persécutoit les Catholiques par faux zèle. L'Etat sans ressort & sans vigueur au-dedans, s'affoiblissoit de plus en plus au-dehors, par les nouvelles conquêtes des Arabes ou Sarrasins. Ils acheverent de soumettre l'Afrique, mirent les Isles de Chypre & de Rhodes sous leurs Loix, se répandirent jusques dans les Provinces les plus voisines du centre de l'Empire, & menacerent la Capitale même, sans tirer Constant de sa lâche indolence. Il avoit

VII. SIÈCLE.

quitté Conſtantinople pour aller faire
VII. ſa réſidence à Rome. Mais il ne pa-
SIÈCLE. rut dans cette ancienne Métropole du monde, que pour en enlever tous les ornemens, qu'il fit tranſporter à Syracuſe, où il réſolut de s'établir. Odieux à tout le monde par ſes extorſions & ſes cruautés, il eut la fin des tyrans, comme il en avoit eu les vices. Il fut aſſommé dans un bain en 668, à l'âge de trente-huit ans, dont il en avoit règné près de vingt-ſept. Tout le monde apprit ſa mort avec joie; ce trait acheve de le peindre.

Conſtantin, ſurnommé Pogonat ou le Barbu, prit les rênes de l'Empire, ſitôt qu'il eut appris la mort de Conſtant ſon pere. Il marcha contre l'Arménien Mizizi que les conjurés avoient mis à leur tête, avec le titre d'Empereur. Il le joint en Sicile, l'attaque, le défait & le tue. Le calme fut rétabli, & Conſtantin affermit ſon autorité par cette victoire, qui lui gagna l'eſtime du peuple & l'attachement des troupes. Sans être habile, il étoit brave, & ſoutenoit avec patience les fatigues de la guerre. Il fit tête aux Sarraſins pendant preſque tout ſon règne; & s'il ne reprit pas ſur eux ce que

leurs conquêtes avoient enlevé aux Romains, il ſuſpendit au moins le cours de leurs victoires. La protection qu'il accorda à l'Egliſe, & ſon zèle pour la foi, lui ont mérité de la part des Ecrivains Catholiques, des éloges dont il auroit été plus digne, ſi une politique cruelle, dont nous verrons dans la ſuite tant d'exemples, ne l'eût pas rendu le bourreau de ſes freres, qu'il immola à ſa ſûreté. Ce Prince mourut en 685, après un règne de dix-ſept ans, & laiſſa l'Empire à Juſtinien II ſon fils, âgé de ſeize ans.

VII. SIÈCLE.

Le nouvel Empereur, jeune, préſomptueux, ſans génie & ſans politique, comme ſans expérience, commença ſon règne par quelques avantages ſur les ennemis de l'Empire; il continua par des fautes ſans nombre, des dépenſes ruineuſes, des cruautés inouies, & finit par être l'horreur de tous ſes ſujets. Aveuglé par la victoire qu'il avoit remportée ſur les Sclavons, il crut que toutes les Nations alloient tomber devant lui, & regarda les offres des Sarraſins, qui demandoient la paix à des conditions avantageuſes pour les Romains, comme un effet de leur crainte. Mais ſa

VII. SIÈCLE.

préſomption le perdit, & ces conquérans dont il avoit rejetté les avances avec tant de hauteur, reſſerrerent de plus en plus les bornes de l'Empire par de nouveaux ſuccès. Abhorré comme les Néron, les Caligula, & même plus exécrable qu'eux, il conçut un projet horrible, qui n'étoit pas venu à l'eſprit de ces monſtres ſi inventifs dans le crime : ce fut de faire périr dans une ſeule nuit tout ce qu'il y avoit d'habitans à Conſtantinople ; mais il fut prévenu. Léonce dont il méditoit la perte, ſouleva ce qu'il put trouver dans la Ville de gens propres à prendre les armes, marcha droit au Palais, s'empara de la perſonne du tyran dont on demandoit la mort à grands cris, lui fit couper la langue & le nez, le relegua à Cherſone dans la Crimée, & monta ſur le Trône, aux acclamations du peuple, le jour même que Juſtinien devoit exécuter ſon abominable deſſein. L'eunuque Etienne & le Moine apoſtat Théodoſe, miniſtres de ſes exactions & de ſes cruautés, furent abandonnés au peuple qui les fit brûler vifs ; juſte punition de leurs brigandages & de leurs crimes.

Léonce avoit montré de grands talens pour

pour la guerre, avant d'être élevé à l'Empire : c'étoit le motif de la jalousie que Justinien avoit conçue contre lui, & de la résolution qu'il avoit prise de s'en défaire. Il passoit pour sage, doux & humain. Il porta ces qualités estimables sur le Trône, & peut-être l'eût-il raffermi, s'il y fût resté plus long-tems. Mais une nouvelle révolution l'en précipita avant que la quatrième année de son règne fût accomplie. Il sembla n'y être monté que pour voir de plus près les nouveaux malheurs de l'Empire, & les progrès continuels que faisoient les Sarrasins, dont la puissance alloit toujours croissant. Léonce eut le sort de Justinien II. Outragé, mutilé, chargé de fers, il fut relégué dans le monastère de S. Dalmace.

VII. SIÈCLE.

Si l'Orient n'offroit qu'une suite de calamités, de révoltes, d'exécutions cruelles, de révolutions sanglantes, & de crimes, l'Occident ne présentoit pas des spectacles plus consolans pour l'humanité. L'Italie étoit déchirée par les guerres continuelles des Princes Lombards qui tendoient à s'agrandir, & des Exarques qui faisoient les derniers efforts pour conserver aux Empereurs le peu

VII. SIÈCLE.

qui leur reſtoit dans l'ancienne patrie des Romains. Les Souverains de Conſtantinople étoient trop éloignés, trop occupés chez eux des intrigues de la Cour, des guerres étrangères & de leurs plaiſirs, pour veiller ſur des Miniſtres, qui ſe trouvoient dans des circonſtances, où la fidélité eût été un prodige de vertu. Auſſi les Exarques, avec les dehors de la dépendance, étoient-ils des eſpéces de Souverains qui ne travailloient que pour leurs propres intérêts, & auxquels il ne manquoit que de tenir leur pouvoir de la naiſſance, & de tranſmettre l'Exarcat en héritage à leurs enfans, pour être de véritables Monarques. Si l'on juge d'eux par les traits ſous leſquels S. Grégoire les a peints dans ſes Lettres, ils étoient plutôt les tyrans que les défenſeurs de l'Italie. Malgré leur autorité, ces Gouverneurs, qui réuniſſoient la puiſſance militaire à l'autorité politique, eurent beaucoup de peine à balancer la fortune des Lombards, qui ſeroient venu à bout de conquérir toute l'Italie, s'ils n'euſſent pas eux-mêmes ſuſpendu leurs progrès, par les diviſions qui s'éleverent entr'eux, & les révolutions qu'elles entraînerent. Ro-

tharis fut le plus célébre de ces Princes, non parce qu'il fit la conquête de toutes les Places qui reſtoient aux Empereurs Grecs, depuis les Alpes Cottiennes juſqu'à la Toſcane ; mais parce qu'il fit rédiger en un corps de Loix, les Coutumes informes & variables des Lombards, & qu'il en compoſa un Code, qui fut publié dans l'Aſſemblée générale de la Nation, pour être à l'avenir la règle des Tribunaux.

VII. SIÈCLE.

Outre les Rois Lombards & les Exarques qui avoient la plus grande autorité en Italie, & qui s'y diſputoient la prépondérance, il y avoit de plus dans cette partie de l'Europe, de petites Souverainetés, dont les noms ſubſiſtent encore, quoique leur territoire & leur Gouvernement ayent ſubi des variations conſidérables, depuis cette époque, juſqu'à nos jours. Elles avoient commencé de ſe former dans le ſiècle précédent, & acquéroient peu à peu de l'importance. On vit donc paroître alors avec quelque éclat, des Ducs de Frioul, de Spolette, de Bénévent ; & la Seigneurie de Veniſe, qui devoit être un jour la Puiſſance la plus redoutable de l'Italie, par ſes flottes, ſon commerce, & ſes poſſeſſions

de terre-ferme, ſe donnoit déjà un Doge pour être le Chef de ſon adminiſtration politique dans la paix, & ſon Général dans la guerre.

VII. SIÈCLE.

Au milieu de ces viciſſitudes, qui modifioient en tant de manières les intérêts publics & particuliers, la ſituation des Pontifes de Rome étoit pleine d'embarras & de riſques. Ils ſe trouvoient placés entre les Empereurs de Conſtantinople, Princes éloignés, preſque inconnus, & qui n'étoient plus réduits qu'à de vaines prétentions ſur l'ancien domaine de l'Empire en Italie; les Exarques de Ravenne, qui, ſans conſulter leurs Maîtres, ne ſongeoient qu'à étendre l'autorité de leur place, ou à jetter les fondemens de leur propre grandeur; & les Rois Lombards, qui ſuivoient ſans relâche le plan de conquête qu'ils avoient formé dès les premiers tems de leur invaſion. Il étoit difficile de garder un équilibre toujours parfait entre ces Puiſſances rivales, d'autant plus que la confuſion qui naiſſoit de cette même rivalité, obligeoit les Papes d'entrer dans les affaires temporelles plus qu'ils n'auroient fait ſans doute, ſi les circonſtances où ils ſe trouvoient, & l'intérêt

même de la Religion, ne les y euſſent forcés. Les élections étoient ſouvent troublées, & les ambitieux s'étayoient de l'Exarque, ou du Prince Lombard, pour s'emparer du Saint-Siége, ſelon que les conjonctures actuelles rendoient l'un ou l'autre plus propre à favoriſer leurs deſſeins. Cela ne ſe pouvoit faire qu'au préjudice du bon ordre; & les tréſors de l'Egliſe étoient employés à payer la protection, que le deſir des honneurs du Sanctuaire avoit fait implorer. Les Papes, tels que S. Grégoire, S. Martin, S. Agathon, S. Leon II, qui avoient l'eſprit de leur état, & qui ne ſe mêloient des choſes temporelles qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagés par les beſoins de l'Egliſe, ne laiſſoient pas d'avoir des affaires épineuſes à diſcuter. Ils avoient beſoin de toute la ſageſſe que doivent poſſéder les prémiers Paſteurs, pour ſe maintenir dans ce poſte auſſi gliſſant qu'élevé, ſans ſe compromettre & s'attirer des démêlés fâcheux. Ce fut ſans doute ce qui fit naître aux Pontifes de Rome l'idée de réunir dans leurs mains la puiſſance ſéculière à l'autorité ſpirituelle, lorſque les tems devinrent propres au dé-

VII. Siècle.

VII. SIÈCLE.

veloppement & à l'exécution de ce projet.

L'Afrique étoit encore soumise aux Empereurs de Constantinople au commencement de ce siècle ; ils la gouvernoient par un Exarque & un Préfet, elle dépendoit pour le spirituel du Pontife Romain, comme faisant partie du grand Patriarchat d'Occident. Nous avons déjà vu que les Sarrasins avoient porté leurs armes de ce côté-là, & qu'ils y avoient fait de grands progrès. D'abord ils paroissoient n'avoir d'autre dessein que d'amasser du butin & d'enlever des esclaves. Mais ensuite ils songerent à faire une conquête utile. Leurs victoires dans cette partie du Monde, furent plusieurs fois interrompues par des trêves avec les Empereurs, & reprises après de nouvelles ruptures. Ils y revinrent enfin sous le règne de Léonce, avec de si grandes forces, que les armées Romaines ne purent les empêcher de s'y établir pour toujours. Les Musulmans ont toujours possédé depuis cette belle portion de l'Empire, d'où ils ont chassé la politesse, les Arts & les Sciences, avec le Christianisme. L'ignorance & la rudesse y ont jetté de si profondes racines, que le nom

de Barbarie eſt aujourd'hui celui de cette malheureuſe Région, qui produiſit autrefois tant de Guerriers fameux, d'Eſprits cultivés, & d'Ecrivains célébres dans les Lettres divines & humaines. VII.

A quelques révolutions près, qui furent ordinairement cauſées par la jalouſie & l'ambition des Grands, l'Eſpagne ſe maintint dans une ſituation aſſez tranquille, pendant tout le cours de ce ſiècle. On vit l'ordre ſucceſſif des Princes Viſigoths qui régnoient dans cette partie de l'Europe, marcher avec aſſez de régularité, depuis Récarède qui termina ſon règne paiſible & glorieux en 601, juſqu'à Egica qui finit le ſien, après une adminiſtration pleine de ſageſſe & de douceur, en 700. Ils montoient ſur le Trône par le choix des Grands. La naiſſance étoit une recommandation forte auprès d'eux, mais elle ne ſuffiſoit pas pour entraîner les ſuffrages. Il falloit qu'un fils de Roi joignît à ce premier titre, des talens & des vertus, ou du moins quelque choſe qui en tînt lieu. S'il s'éleva quelques troubles, ſoit lorſque le Trône vint à vaquer, ſoit lorſque les Souverains exciterent contre

VII. SIÈCLE.

eux des mécontentemens dont les suites pouvoient être fâcheuses. Comme le prétexte de la Religion entroit ordinairement pour beaucoup dans ces événemens, l'autorité des Evêques rétablissoit bientôt le calme. Ces orages passagers produisoient même un bien, en ce qu'ils étoient presque toujours suivis d'assemblées ecclésiastiques, où les Grands de l'Etat étoient admis, & où l'on faisoit des réglemens utiles à la société. Ils avoient la plupart pour objet la réformation des abus, la manutention du bon ordre, la sûreté des Souverains, & la conservation des droits & franchises, tant des Grands que du peuple. Sous l'un de ces Rois, nommé Suintila, qui monta sur le Trône en 621, les Romains achevèrent de perdre le peu qui leur restoit au-delà des Pyrénées, & ce Prince fut le premier qui réunit l'Espagne entière sous sa domination: aussi son nom est-il un des plus célèbres, dans les Chroniques & autres anciens monumens de la Nation.

La France, partagée en plusieurs Royaumes, & ayant quelquefois jusqu'à trois & quatre Souverains, ne pouvoit jouir encore d'une administra-

tion régulière, & d'un ſort tranquille. Les Rois de Neuſtrie, d'Auſtraſie, de Bourgogne, quoique proches parens, & même ſouvent frères, étoient continuellement en guerre, pour s'entre-dépouiller, ou ſeulement pour s'entre-nuire. Tantôt c'étoit l'ambition, tantôt la vengeance, & plus ſouvent encore la ſeule inquiétude, qui les armoit les uns contre les autres. Malgré la fin tragique de Brunéhaut, cette femme orgueilleuſe & cruelle, coupable d'avoir fait périr dix Rois, l'eſprit de trahiſon & de fauſſeté, qui avoit été la règle de toute ſa conduite, fut longtems la ſeule politique de ces Gouvernemens encore barbares. On n'étoit pas encore aſſez éclairé, pour ſentir que le partage des intérêts & des forces étoit la cauſe des jalouſies, des invaſions, & de tous les maux qu'entraînent une ambition ſans frein, & une adminiſtration ſans principes. Cependant on auroit dû s'inſtruire par les événemens. Deux fois, depuis la mort de Clovis, la France s'étoit trouvée réunie ſous un ſeul Maître, & alors le Gouvernement avoit acquis plus de vigueur & d'uniformité. On y dût remarquer un mouvement

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

plus régulier, une marche plus égale & plus soutenue, en un mot, cet ensemble & cette harmonie, qui sont dans les Etats, comme dans les corps organisés, l'effet d'un seul & unique principe d'activité. Mais les esprits étoient trop grossiers, trop peu réfléchis, pour consulter l'expérience & l'observation. Il étoit plus court d'obéir à la coutume. On la suivit, & les partages, malgré les maux qu'ils causèrent, eurent lieu pendant toute la seconde race, chaque fois qu'un Roi, en mourant, laissoit plusieurs fils.

Dans cette foule de Princes qui occupèrent les divers Trônes des François pendant tout le septième siècle, Dagobert I, qui commença de règner en 628, est le seul qui mérite de fixer les regards de la raison. Ce n'est pas qu'il fût plus grand homme & meilleur Roi que les autres, puisque l'Histoire lui reproche des cruautés, des débauches, des vexations & des pillages, qui le rendirent odieux à ses peuples; mais c'est que par un effort de l'esprit humain, qui semble au-dessus d'un siècle aussi barbare, il sentit la nécessité de mettre en ordre les Loix confuses & souvent

contradictoires, qui régissoient les François. Il chargea de ce travail les plus savans hommes qui fussent alors. On l'avoit commencé sous Childebert II, dans le siècle précédent, & continué sous Clotaire II, dans celui-ci. Mais Dagobert le fit reprendre sur un meilleur plan, & il eut la gloire de le voir terminé. Cette compilation des Loix Saliques, Ripuaires, Germaniques, est le plus beau monument de ces tems grossiers, où les vrais principes de la Législation étoient si peu connus. VII. SIÈCLE.

Dès le milieu de ce siècle, les Princes François commençoient à laisser échapper une partie de leur puissance, qui passoit dans la main des Grands. Ce mal augmenta de jour en jour, par l'indolence où tombèrent les derniers Rois de la première race. Le pouvoir des Maires du Palais croissoit, à mesure que l'autorité des Souverains s'affoiblissoit. Ces Ministres ambitieux & habiles, qui dûrent leur établissement & l'origine de leur puissance à Clotaire II, ne laissèrent bientôt plus à leurs Maîtres que le vain nom de Rois. Enfin ils se trouvèrent assez grands & assez redoutés pour s'asseoir sur le Trô-

VII. SIÈCLE.

ne, dont ils ſoutenoient le poids & rempliſſoient les devoirs. Nous verrons cette révolution, préparée vers la fin du ſeptième ſiècle, éclater & donner naiſſance à un nouveau ſyſtème de politique, au commencement du huitième.

La confédération des Anglo-Saxons, conquérans de la Grande-Bretagne, ſubſiſtoit toujours dans cette Iſle ſous le nom d'Heptarchie : mais malgré les loix de l'union, il étoit impoſſible que ſept petits Princes voiſins vécuſſent toujours en paix les uns avec les autres. Il ſe formoit des jalouſies, il s'élevoit des prétentions, il ſe faiſoit des entrepriſes, on prenoit les armes, l'équilibre étoit troublé, l'harmonie étoit rompue, & l'on ne concluoit des traités, que dans l'intention de les rompre à la première occaſion favorable qui viendroit à naître. D'ailleurs, la ſituation reſpective de ces Souverainetés foibles & circonſcrites dans des bornes ſi reſſerrées, varioit ſouvent par la mort des Princes, par le caractère & les talens de ceux qui gouvernoient, par le plus ou le moins d'influence qu'ils avoient dans les intérêts communs, & par d'autres cauſes, qu'il eſt facile d'entrevoir,

& qu'il ſeroit trop long de détailler. Ainſi cette forme de gouvernement renfermoit peu d'avantages, beaucoup d'inconvéniens, & ne convenoit qu'à des peuples pauvres, ſans arts, ſans induſtrie, tels qu'étoient alors les habitans de l'Angleterre. Etrangers au reſte de l'Europe, ne prenant aucune part à tout ce qui ſe paſſoit dans le Continent, & bornant leurs efforts à ſe maintenir dans les étroites limites qu'ils s'étoient données, tous ces petits Etats, peu dignes de notre curioſité, ne ſont preſque connus aujourd'hui que par la ſucceſſion des Princes qui les ont gouvernés.

VII. SIÈCLE.

Le nord de l'Europe étoit encore couvert des plus épaiſſes ténèbres, & l'on ne peut rien dire d'intéreſſant ni de certain touchant les Nations qui habitoient ces triſtes climats.

VII. SIÈCLE.

ARTICLE II.

État de l'esprit humain par rapport aux Sciences & aux Lettres.

LA lumière des Sciences & des Lettres s'affoiblissoit de plus en plus, & l'esprit humain qui commençoit à dégénérer d'une manière si sensible dans le sixième siècle, tendoit visiblement à perdre toute élévation, toute fécondité, tout principe de chaleur & de vie. Quoique le goût du luxe & de la volupté règnât plus que jamais dans la Capitale de l'Empire Grec, & que les arts qui servent à la magnificence, au faste & à la mollesse fussent cultivés, la profession des Lettres étoit négligée, faute d'encouragement & d'émulation. La raison, loin de faire des efforts pour s'étendre & se perfectionner, perdoit la trace des vérités utiles & lumineuses que les Anciens avoient consignées dans leurs écrits, pour s'attacher à des idées frivoles & de vaines subtilités. Toute la Philosophie se réduisoit à quelque teinture superficielle de Métaphysique

& de Morale, à quelques opinions empruntées d'Ariſtote, qu'on ne ſe donnoit pas la peine d'approfondir, & encore moins de concilier avec les ſentimens des autres Philoſophes. On n'avoit pris de celui-ci que l'aridité de ſa méthode, & quelques formules de raiſonnemens plus propres à rétrécir l'eſprit en le captivant, qu'à lui donner de la juſteſſe & de la préciſion. La ſéchereſſe & la médiocrité dominent dans le peu d'écrits philoſophiques que les Grecs ont produit pendant ce ſiècle. Cependant les Ecoles célèbres d'Athènes & d'Alexandrie ſubſiſtoient encore, mais les hommes qu'elles formoient, n'avoient plus ces grands traits, cette phyſionomie noble & intéreſſante, qui caractériſèrent ceux qu'on en vit ſortir autrefois. VII. SIÈCLE.

Les genres qui dépendent du génie, & qui exigent de l'invention, de la chaleur, des images, tels que la Poéſie & l'Eloquence, étoient encore plus dénaturés par les écarts de l'imagination, les fauſſes lueurs du bel-eſprit, le goût de la ſingularité, le mépris ou l'ignorance des règles. On écrivoit encore avec politeſſe & avec pureté, mais

VII. SIÈCLE.

on n'avoit que des penſées recherchées, ſubtiles, peu naturelles, ridicules même par la peine qu'on prenoit pour leur donner un faux air de grandeur & de fineſſe. Si le ſtyle avoit des graces & de la douceur, c'étoient des graces affectées, minaudières, & une douceur fade, où il entroit plus de cette molleſſe qui annonce une ame ſans vigueur, que de cette élégance qui vient d'une manière de ſentir vive & délicate.

L'Hiſtoire fut traitée avec plus de ſuccès, ou, pour mieux dire, elle fut moins infectée des vices qui déparoient les autres genres, juſqu'à les rendre méconnoiſſables; mais elle en avoit d'autres plus eſſentiels peut-être, parce qu'ils renverſent la première de toutes les règles, & qu'ils vont directement contre la deſtination des Ouvrages faits pour tranſmettre à la poſtérité le tableau du paſſé, ſans mélange & ſans altération. L'amour du merveilleux, les préventions paſſionnées & la partialité qui en eſt la ſuite inévitable, ſe gliſsèrent partout, & défigurèrent les récits, au point qu'il faut toute l'attention & toute la ſévérité de la critique, pour diſcerner la vérité. C'eſt l'eſprit de parti, l'adulation

ou le reſſentiment qui conduit la plume des Hiſtoriens. Ils ne voient les choſes qu'au travers du voile qui leur couvre les yeux, & tout ce qu'ils rapportent eſt altéré dans leur imagination, avant de paſſer ſous leur plume. On ne marche qu'avec une défiance continuelle, ſous de pareils guides. Avant de les lire, il faut ſavoir quels étoient leurs préjugés, leurs intérêts, leur parti, & ne jamais perdre cela de vue, en les liſant, parce que c'eſt la clef de leurs Ouvrages. D'ailleurs leur touche eſt comme leur eſprit, ſans force & ſans énergie. Ils ne peignent ni les évènemens, ni les hommes; ils ne développent rien, & n'entrent jamais dans la recherche des cauſes, dans l'examen des motifs, & l'enchaînement des faits qui naiſſent les uns des autres. Cet état de la Littérature Bizantine tenoit au caractère & aux mœurs de la Nation, qui n'avoit ni la délicateſſe des Grecs, ni l'élévation des Romains. Quand un peuple dégénère, quand ſon génie baiſſe & s'affoiblit, quand il paſſe de la grandeur à l'aviliſſement, de la nobleſſe à l'eſclavage, de la volupté à la débauche, tout ce qu'il produit porte l'em-

VII. SIÈCLE.

preinte de ſa dégradation ; & les Écrivains ne peuvent être dans aucune claſſe, que ce que ſont les hommes de leur ſiècle.

Avant que de quitter l'Orient, il faut dire un mot de la perte irréparable que firent les Lettres, ou, pour mieux dire, toutes les Nations & tous les âges, par la ruine d'Alexandrie en 641. Amrou, Général du Calife Omar, entra dans cette Ville célèbre, après un ſiège de douze ans. Depuis Alexandre ſon fondateur, dont elle portoit le nom, elle avoit été le centre du commerce & le magaſin de l'univers. La chûte de Tyr fut la première cauſe de ſa proſpérité ; celle de Carthage fit dans la ſuite refluer chez elle toutes les richeſſes que le négoce avoit attirées dans la Métropole de l'Afrique. Les Ptolomées ſes Souverains s'étoient plû à l'embellir ; mais le principal ornement qu'elle devoit à la magnificence de ces Princes, étoit ſa fameuſe Bibliothèque, le plus riche dépôt de Littérature que l'Antiquité ait jamais poſſédé, ſoit par le choix des Livres en tout genre, ſoit par leur nombre. On employa les prières & les offres les plus ſéduiſantes pour

engager Amrou à conſerver ce précieux monument, où toutes les connoiſſances de l'eſprit humain étoient raſſemblées. Le Patriarche des Jacobites ou Eutychiens Monoſophites fit tous ſes efforts pour l'obtenir de lui : mais ce Général répondit qu'il ne pouvoit rien décider à ce ſujet, ſans avoir conſulté le Calife. Il écrivit donc à ſon Maître, pour ſavoir quelle étoit ſa volonté. La réponſe d'Omar fut celle d'un enthouſiaſte & d'un barbare : *Si ces Livres*, dit-il, *ſont conformes à l'Alcoran, ils deviennent inutiles ; s'ils n'y ſont pas conformes, ils ſont impies : dans l'un & l'autre cas, il faut les brûler.* L'ordre fut exécuté ſans réplique. Les Califes étoient alors chefs de la Religion & de l'Etat, abſolus dans l'une & dans l'autre. Ainſi périt cette Bibliothèque immenſe, qui avoit coûté tant de dépenſes aux Souverains de l'Egypte, & tant de ſoins aux Savans qu'ils en avoient chargés. Elle étoit ſi nombreuſe, qu'il y eut des Livres de quoi chauffer pendant ſix mois les bains publics, au nombre de quatre mille. Quand le fanatiſme n'auroit pas cauſé d'autre mal, c'en ſeroit aſſez, pour le regarder comme le plus grand ennemi de la raiſon & de l'humanité.

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

Le flambeau des Sciences qui avoit éclairé l'Italie & les Gaules d'une lumière si vive, ne jettoit plus qu'une lueur foible & mourante. Cependant les Ecoles qu'on avoit établies dans les Cathédrales, & celles qu'on ouvrit dans les principaux Monastères, que les enfans de S. Benoît & les disciples de S. Colomban avoient fondés, retardèrent la chûte des études. Sans cela, il est sûr que le goût des Sciences se seroit entiérement perdu, & avec lui tous les chef-d'œuvres de l'Antiquité, tous les monumens de l'Histoire. Ainsi quoique la Littérature de ce siécle mérite peu ce nom, quoique ce qu'elle a produit de moins défectueux soit à peine supportable, & que l'ignorance, la crédulité superstitieuse & le mauvais goût eussent tout corrompu, il a néanmoins servi à continuer la chaîne des Sciences en conservant les Ouvrages où elles étoient comme en dépôt, & en les multipliant par la transcription. C'étoit une des principales occupations des Moines dans les heures de repos que la Règle leur accordoit après le travail des mains; plusieurs même n'en avoient pas d'autre, soit que le talent de transcrire ne

permît pas les opérations manuelles à ceux qui le poſſédoient, ſoit que les Abbés trouvaſſent qu'il étoit plus avantageux aux Monaſtères, d'appliquer les Moines à copier des Livres, qu'à labourer la terre, à cauſe du prix exceſſif des manuſcrits, & de la difficulté extrême de s'en procurer. VII. SIÈCLE.

Quelques Ecrivains modernes ont employé leurs ſavantes recherches & leur vaſte érudition, à déterrer juſqu'aux moindres productions de ces tems ingrats & ſtériles, & à former des liſtes nombreuſes des prétendus Sayans qui jettèrent quelques foibles étincelles au milieu de ces ténèbres épaiſſes. Mais en ſe donnant tant de peine, pour nous laiſſer une idée moins déſavantageuſe de l'état malheureux où l'eſprit humain languiſſoit, à la fin du ſixième ſiècle, & dans tout le cours du ſeptième, il eſt évident que le zèle de leur profeſſion, & l'opinion qu'ils ſe ſont faite des ſervices rendus aux Lettres par leurs pères, les a jettés dans l'exagération. Paſſons à ces Apologiſtes complaiſans, que les Ecoles Epiſcopales, & encore plus les Monaſtiques, dont l'honneur paroît leur être plus cher, conſervoient encore quelque luſtre; ne

XVII. SIÈCLE.

retranchons rien au catalogue si enflé des Littérateurs obscurs, qu'ils érigent si gratuitement en grands hommes; en sera-t-il moins vrai que la barbarie & l'ignorance étoient arrivées à leur comble; que la profession d'homme de Lettres étoit tombée dans le mépris, à force d'être facile, puisqu'il suffisoit de savoir lire & écrire, pour se donner le titre de Clerc ou Savant; que les hommes les plus distingués par la naissance & les emplois se faisoient gloire de leur ignorance; & que les Nobles, les gens même d'une condition honnête, regardoient comme une preuve de leur extraction, & un titre attaché à leur état, le privilége de ne pouvoir pas signer les actes les plus intéressans pour eux & pour leur famille.

Si nous venons ensuite à examiner les études dont on s'occupoit dans ces Ecoles, l'unique asyle des Sciences, que trouverons-nous? qu'on y étudioit une Grammaire sans principes; une Dialectique aride & pointilleuse; une Rhétorique sans goût. Les écrits qui nous restent de ces jours ténébreux, sont une preuve malheureusement trop certaine qu'il n'y a rien de hazardé ni d'outré dans cette

assertion. Le style en est barbare dans les termes, & souvent même sans construction dans les phrases. Il n'y a point d'ordre ni de liaison dans les idées, point de suite ni de conséquence dans les raisonnemens. Les pensées sont fausses, petites, alambiquées & presque toujours étrangères au sujet. Il faut dévorer des pages entières d'inepties, de maximes triviales, de digressions ennuyeuses, de choses mille fois redites, & toujours platement exprimées, avant de rencontrer un trait qui intéresse, un morceau passable, qui délasse un peu de la fatigue qu'on a prise. C'est une fleur languissante & qui s'épanouit avec peine au milieu des épines dont elle est environnée, & qu'il faut écarter avec effort pour la saisir. Lorsqu'on trouve au milieu des landes un canton cultivé, la foiblesse des plantes qu'on y a semées, manifeste la maigreur du terrein aux yeux les moins attentifs. De même, c'est par la nature des productions d'un siécle, en fait de Littérature, qu'on doit juger des connoissances, des talens, des lumières & du goût de ceux qui s'y sont consacrés à la culture des Sciences & des Arts; & si l'on voit que ces produc-

VII. SIECLE.

VII. SIÈCLE.

tions marquées en général au plus mauvais coin, se réduisent à des narrations insipides, décousues, sans art, comme sans vraisemblance, on est en droit de conclure que les règles étoient méconnues, les esprits viciés, les Lettres sans gloire, & qu'on ignoroit jusqu'au nom de goût & de génie.

La Littérature sacrée qui faisoit le principal objet des Ecoles épiscopales & monastiques, n'étoit ni plus riche, ni dirigée d'après un meilleur plan. On lisoit quelques Commentaires sur l'Ecriture, quelques Sermons des Pères & quelques recueils appellés *Chaînes*, formés de passages & de Canons sur les principaux objets du dogme & de la morale. On apprenoit l'Arithmétique & l'Astronomie, qui se bornoient au Comput ecclésiastique, les Pseaumes & le chant de l'Eglise, & avec cette légère provision de connoissances, on passoit pour savant. Qu'on lise toutes les vies de cette foule d'Evêques, d'Abbés & de simples Moines, qui firent seuls l'honneur de ce siécle pour les Sciences & les Lettres, il n'en est aucun dont on ne vante le profond savoir, les progrès qu'ils avoient faits dans les Sciences

sous

sous d'excellens Maîtres, le zèle généreux pour l'éducation de la jeunesse & l'instruction des peuples. Qu'on ramasse ensuite tout ce qui est sorti de la plume féconde de ces Savans si vantés, qui avoient fait de si bonnes études, & dont la liste est si étendue, on n'aura que des vies de Saints, des relations de miracles, des visions, des légendes remplies de pieux mensonges, & des Chroniques dont presque tous les faits sont suspects, à cause du merveilleux qui les accompagne. Tout cela est si mal conçu, si ridiculement imaginé, si grossièrement écrit, qu'il faut tout le courage qu'inspire la curiosité, pour soutenir jusqu'au bout la lecture d'une seule de ces pièces. VII. SIÈCLE.

Tels sont les monumens de Littérature, ou pour mieux dire, de barbarie & d'absurde crédulité, d'après lesquels nous avons à prononcer sur l'état des Sciences en Occident pendant le septième siècle. Nous n'avons point eu dessein de le calomnier dans les observations que nous venons de faire. La vérité a toujours été notre guide, comme elle ne cessera de l'être dans tout cet Ouvrage; & ce qui prouve que nous avons marché à la lumière de ce flambeau, dans l'exa-

VII. SIÈCLE.

men des productions littéraires de ces tems d'obſcurité, c'eſt que nos aſſertions ſont confirmées par les aveux de ceux-là même qui ont vu & repréſenté les choſes par préjugé d'état, ſous un aſpect moins rebutant. Ils conviennent avec nous, qu'il n'y a rien parmi les écrits de ce ſiècle ténébreux, qu'on puiſſe lire ſans dégoût, ſoit pour le choix des ſujets, ſoit pour les penſées ou le ſtyle; que le merveilleux le plus ridiculement imaginé en eſt le ſeul ornement; & que les meilleures pièces, celles dont ils parlent avec le plus d'eſtime, ne peuvent ſoutenir les regards de la critique, ni ceux du goût. Nous n'avons rien dit de plus, & nous ſommes arrivés au même réſultat, quoique nous ayons pris une route plus naturelle & plus courte. Nous devons auſſi de notre côté convenir avec eux, que les Ecoles Epiſcopales & les Monaſtères, renfermoient toute la lumière qui ſubſiſtoit encore, au milieu des épaiſſes ténèbres dont l'Europe entière étoit couverte. C'étoit dans ces aſyles de la piété, que le peu d'ardeur qu'on avoit encore pour l'étude des Sciences divines & humaines, conſervoit quelqu'activité. Le zèle des Evêques & des Abbés, qui

étoient les Modérateurs, & ſouvent les Maîtres de ces eſpèces de Collèges, y entretenoit une ſorte d'émulation, & il y auroit produit des fruits plus heureux, ſi les circonſtances euſſent été plus favorables à leurs vues. Nous leur devons de la reconnoiſſance, puiſque c'eſt par eux que les ſources du bon & du vrai ont été tranſmiſes, juſqu'aux tems fortunés où les Lettres & les Arts ont repris une nouvelle vie. Si le ſiècle dont nous parlons & ceux qui le ſuivirent, n'euſſent pas conſervé, pour des jours plus propices, ces germes précieux qui ſe ſont développés, lorſqu'ils ont rencontré des principes de fécondité propres à les ranimer, nous ſerions à coup sûr dans un état d'ignorance auſſi déplorable, & nous n'aurions peut-être aucune eſpérance d'en ſortir. Diſons encore avec le même eſprit d'équité, que ſi les Littérateurs de ces tems de diſgrace fuſſent nés ſous une époque moins contraire aux progrès de l'eſprit, s'ils euſſent été favoriſés par le concours des rapports qui ſe réunirent long-tems après eux pour rendre la lumière à l'Europe, pluſieurs d'entre eux, par leurs diſpoſitions naturelles, leur amour pour

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

les Lettres, & leur conſtante application à l'étude, auroient égalé, peut-être ſurpaſſé, les Savans qui avoient paru avec le plus d'éclat avant eux, ou qui ſe ſont formés depuis.

ARTICLE III.

Etat du Chriſtianiſme dans les diverſes Régions du monde.

NOUS avons vu les Perſes armés contre l'Empire, portant la déſolation de tous côtés & s'emparant des Provinces Orientales ſous le règne de Phocas, & dans les premières années d'Héraclius. Les ravages & les cruautés qu'ils commirent dans la Syrie, dans la Cappadoce, l'Egypte, & ſur-tout la Paleſtine, paſſent tout ce qu'on raconte des peuples les plus féroces. Héraclius, par une ſuite de triomphes, abattit leur orgueil, & les renferma, comme on l'a raconté, dans leurs anciennes bornes. Outre la paix que ce Prince rendit à l'Empire, par le traité avantageux qu'il conclut avec Siroës, fils & ſucceſſeur de ce Choſroès II, l'implacable ennemi des

Romains, un des plus beaux fruits de ses victoires fut le recouvrement de la Croix du Sauveur. Le nouveau Roi de Perse la rendit à l'Empereur, dans le même état où elle étoit, lorsqu'elle avoit été enlevée de Jérusalem, sous le règne de son père. On ne l'avoit point tirée de l'espèce de châsse ou de boëte qui la renfermoit, ce que Zacharie, Patriarche de Jérusalem, reconnut à l'intégrité des sceaux qui se trouvèrent parfaitement conservés. Dieu n'avoit pas permis que ces idolâtres, dont la fureur n'épargna ni les Evêques, ni les Solitaires, ni les Vierges, poussassent l'impiété jusqu'à profaner le bois sacré, sur lequel J. C. avoit sacrifié sa vie pour le salut des hommes. L'Empereur Héraclius voulut recevoir lui-même ce monument précieux, & se chargea de le rapporter à Jérusalem. Le jour qu'il exécuta ce pieux dessein, fut un jour de triomphe pour la Religion, & de joie pour les fidèles. Le Patriarche reçut la Croix des mains d'Héraclius, & après l'avoir adorée, il l'exposa solemnellement à la vénération du peuple, & la replaça dans le lieu d'honneur qui lui étoit destiné. La mémoire de cet évé-

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

nement s'eſt toujours célébrée depuis avec des cérémonies, qui en retracent les circonſtances les plus intéreſſantes pour la piété.

Cependant la ſociété chrétienne continuoit d'être agitée par les ſectes diverſes, qui ſe livroient depuis ſi long-tems une guerre cruelle dans le ſein de l'Egliſe. A ces maux, qui pour être anciens, n'en étoient que plus déplorables, par les racines profondes qu'ils avoient jettées, il s'en joignit encore de nouveaux, dont les effets ne furent pas moins funeſtes. Une erreur nouvelle, rejetton de celles qui avoient troublé l'Egliſe dans les ſiècles précédens, vint répandre de nouveaux nuages ſur les vérités qui avoient déjà coûté tant de combats. Nous l'examinerons en détail dans un article particulier, & nous y retrouverons, ſous des couleurs différentes, les mêmes caractères que nous avons déjà remarqués dans les autres; parce que l'héréſie eſt toujours ſemblable à elle-même dans les traits eſſentiels, quelque habile qu'elle ſoit à varier les formes extérieures ſous leſquelles elle ſe produit. Il ſuffit de dire ici que le Monothéliſme mit, plus que jamais, le trouble & la diviſion dans

l'Égliſe d'Orient. Pluſieurs Patriarches de Conſtantinople, entr'autres Sergius, Pyrrhus, Paul II & Paul III, contribuèrent aux progrès de la nouvelle erreur par le crédit de leur place, & deux Empereurs, Héraclius & Conſtant, l'appuyèrent de toute leur puiſſance. Faut-il s'étonner après cela, ſi une foule de Catholiques, de tous les ordres & de toutes les claſſes, ſe laiſsèrent entraîner à la violence de cette tempête? Mais ne prévenons pas ce que nous devons dire bientôt, avec la juſte étendue que demande l'importance du ſujet.

VII. SIÈCLE.

Un événement non moins funeſte pour le Chriſtianiſme en général, & pour l'Égliſe d'Orient en particulier, éclata dans les premières années de ce ſiècle, & ſes ſuites enlevèrent à la Religion tout le pays où elle avoit été le plus floriſſante. On voit que nous voulons parler de l'impoſture de Mahomet & de ſes progrès étonnans: mais ce ſujet mérite auſſi d'être approfondi dans un article ſéparé. Nous n'en parlons ici que pour ſuivre l'ordre des matières, & achever de tracer une idée complette de l'état d'obſcurciſſement, où le Chriſ-

VII. SIÈCLE

tianiſme tomba preſque tout-à-coup, dans ces belles contrées que les premiers ſiècles avoient vu briller d'une lumière ſi pure. Nous nous contenterons donc de remarquer, qu'en moins de cinq ans, trois des quatre grands Patriarchats de l'Orient tombérent ſous les loix Muſulmanes, & furent couverts des ténèbres de l'Iſlamiſme. Jéruſalem, le berceau de la foi, céda la première aux armes des Califes en 636. Antioche eut le même ſort en 638; & Alexandrie fut miſe à ſon tour ſous le joug de ces rapides Conquérans en 640. Ainſi Dieu puniſſoit les Orientaux de cet eſprit raiſonneur, inquiet & ſubtil à contre-tems, de cette curioſité téméraire, qui avoit donné naiſſance à tant d'héréſies, & de ces diviſions cruelles, qui avoient rendu les Chrétiens plus nuiſibles à leur Religion, plus deſtructeurs de leurs frères, que les payens & les barbares.

L'Egliſe d'Afrique, qui avoit montré tant de courage & de patience dans les tems de perſécution, ſous les Empereurs idolâtres & les Princes Ariens, tant de ſageſſe & de charité pendant le ſchiſme des Donatiſtes, tant d'attachement à la

foi & de zèle pour sa défense dans l'affaire des Pélagiens, qui avoit produit tant de grands hommes en tout genre, tant de saints Evêques, tant d'illustres Confesseurs, tant d'Ecrivains célèbres, entre autres un S. Augustin qui seul en vaut une multitude, perdit aussi tout son éclat, comme en un instant, vers la fin de ce siècle. Après diverses tentatives, le Mahométisme s'y établit enfin l'an 695, & le fer du vainqueur ayant immolé ou soumis tout ce qui lui résistoit, on ne retrouve plus depuis cette époque funeste aucune traces des vives lumières qui avoient éclairé si long-tems la patrie des Cyprien & des Fulgence. VII. SIÈCLE.

Il s'en fallut beaucoup que l'Eglise d'Italie fût dans une situation tranquille, sous la domination des Princes Lombards. Outre qu'ils professoient l'Arianisme, comme on le sait, ils étoient continuellement dans un état de guerre avec ce qui restoit de Romains, pour étendre leur puissance, & resserrer celle des Exarques dans des bornes toujours plus étroites. Comme on étoit sans cesse exposé à des incursions & à des ravages, tant d'une part que de l'autre, il falloit

être toujours armé, pour repouſſer les
VII. attaques ſubites auxquelles on étoit expoſé
SIÈCLE. tour-à-tour dans les deux partis.

Ces craintes, ces mouvemens, ces hoſtilités journalières, qui agitoient ſi violemment la Société civile, n'étoient pas moins contraires au repos de la Société chrétienne. Cependant les Papes, parmi leſquels on en vit pluſieurs vraiment dignes d'occuper le Saint-Siège, travailloient avec un zèle prudent & ſouvent heureux, à ſoutenir la gloire de la Religion. Leur ſollicitude ne ſe renfermoit pas dans les étroites limites de l'Italie, ni même des Gaules Chrétiennes; ils envoyoient des Miſſionnaires dans le nord de l'Europe, comme nous le dirons tout-à-l'heure, pour éclairer du flambeau de la foi, des Nations qui étoient encore adonnées au culte des idoles. Ainſi le Pape Sergius régénéra lui-même dans les eaux ſacrées un Roi des Saxons occidentaux d'Angleterre, qui avoit embraſſé la foi, à la prédication des hommes apoſtoliques dont le Saint-Siège autoriſoit les travaux. S'ils portoient leurs regards ſur ces climats éloignés, ils ne négligeoient pas non plus de remédier aux maux qu'ils avoient

en quelque ſorte ſous leurs yeux. Ainſi le Pape Honorius, dont nous aurons plus d'une fois occaſion de parler, lorſque nous en ſerons à l'hiſtoire du Monothéliſme, eut le mérite de réunir à l'Egliſe toute l'Iſtrie, qui vivoit depuis ſoixante-dix ans dans le ſchiſme que l'affaire des trois Chapitres avoit fait naître. VII. SIÈCLE.

Malgré les troubles intérieurs dont la France fut déchirée pendant ce ſiècle, d'abord par un reſte d'autorité que la Reine Brunéhaut conſerva ſous le nom de ſes petits-fils, enſuite par la rivalité des Princes qui règnoient ſur les diverſes parties du Royaume que Clovis avoit fondé, enfin par la foibleſſe des Rois fainéans, & la puiſſance uſurpée des Maires du Palais, l'Egliſe Gallicane continuoit d'être la plus belle portion de l'Empire Chrétien, en Occident. Elle avoit perdu quelque choſe de ſon premier luſtre, & le déclin des lumières s'y faiſoit ſentir, comme dans les autres contrées ſoumiſes à l'Evangile, où les hommes n'avoient plus ce caractère de ſimplicité noble, de gravité impoſante, qu'on admira chez les premiers Chrétiens de toutes les Nations. Néan-

VII. SIECLE.

moins, elle poſſédoit encore un grand nombre de ſaints Evêques, qui rempliſſoient avec zèle & avec ſuccès les devoirs de la charge paſtorale. Pluſieurs avoient occupé dans le monde des poſtes importans, & la conſidération qu'ils s'y étoient acquiſe, le crédit qu'ils en avoient remporté, ſervoient à rehauſſer aux yeux du peuple la dignité ſainte dont ils étoient revêtus, & à rendre leur miniſtère plus efficace. Tels furent S. Eloi de Noyon, S. Ouën de Rouen, S. Arnoul de Metz, S. Dizier de Cahors, S. Léger d'Autun, & pluſieurs autres. La plupart étoient inſtruits dans les Sciences eccléſiaſtiques, & hommes de Lettres, autant qu'on le pouvoit être dans les tems où ils vivoient. Le rang qu'ils avoient tenu à la Cour leur donnoit encore du crédit auprès des Rois, après leur élévation à l'épiſcopat. Ces Princes les conſultoient ſouvent ſur les affaires de l'Etat, & ils en obtenoient fréquemment des graces en faveur des Egliſes, des Monaſtères & des pauvres. Comme ils avoient été du nombre des Seigneurs les plus diſtingués & les plus opulens, ils diſposèrent de leurs grands biens pour doter richement les Egliſes dont

ils remplirent les Sièges, & les maisons religieuses qu'ils bâtirent, comme nous l'avons déjà remarqué de S. Germain d'Auxerre & de S. Remi de Rheims, dans le cinquième siècle. De-là vinrent, en partie, les vastes domaines & les terres titrées que les Evêques & les Chapitres possédèrent, & dont plusieurs jouissent encore. VII. SIÈCLE.

Les Rois de cette première race, quoique presque tous vicieux, & la plupart indolens, sur-tout ceux qui montèrent sur le Trône après Clotaire II & Dagobert I, secondoient ordinairement ces vertueux Prélats, dans tout ce qui n'intéressoit pas leurs passions ou leurs plaisirs. Cet appui de l'autorité souveraine, jointe au zèle des Evêques pour la pureté de la foi, contribua beaucoup à préserver l'Eglise de France du poison de l'erreur. C'est une gloire dont elle jouissoit dès-lors, & qu'elle a conservée dans tous les tems. Exposée comme les autres portions de l'héritage de J. C. au souffle impur de l'hérésie, jamais la nouveauté n'y a fait que de foibles progrès, & quelque apparence de succès qu'elle ait eu pour un tems, à la faveur de certaines circonstances

dont elle fut habilement profiter, bientôt les deux puiſſances unies dans les mêmes intérêts l'ont rejettée pour toujours de leur ſein. On n'a vu d'autre différence à cet égard entre les ſiècles ténébreux & les ſiècles éclairés, que le plus ou le moins d'activité dans les meſures qu'on prit, ſelon les tems, pour extirper l'erreur, & de ſolidité dans les motifs ſur leſquels on appuya les décrets que l'on porta contre elle.

VII. SIÈCLE.

La piété des Rois & des Grands de l'Etat, étoit excitée par les converſions éclatantes qui ſe faiſoient quelquefois à la Cour, & par les faits miraculeux qui n'étoient point rares, malgré les exagérations qu'on reproche avec raiſon aux Légendaires. Ces événemens, dont l'impreſſion étoit fortifiée par les préjugés du tems, diſpoſoient ceux qui participoient au Gouvernement, à protéger la Religion contre tous les ennemis de ſes dogmes & de ſon culte. Vers la fin du ſiècle, les deſcendans de Clovis étant tombés dans l'indolence & dans l'oubli total de leurs devoirs, les Grands qui tendoient à s'élever ſur leurs ruines, eurent des motifs perſonnels de ménager les Evêques & de

se les rendre favorables, parce qu'ils étoient Grands eux-mêmes, & qu'ils influoient à ce titre sur les destins de la Nation. Ce n'étoient-là cependant que des considérations politiques, qui tiroient toute leur force des vues de l'ambition, & il s'en falloit beaucoup que ceux dont elles dirigeoient les démarches, fussent des Chrétiens édifians par leurs actions, comme nous le verrons dans l'article des mœurs générales & de la discipline. Mais c'étoit beaucoup pour ces tems d'obscurcissement, que la foi se conservât pure, & que l'autorité spirituelle fût respectée. VII. SIÈCLE.

En Espagne, le pieux Roi Récarède avoit travaillé pendant tout le cours d'un règne paisible & glorieux, au rétablissement de la Religion catholique. Il étoit libéral envers les Eglises, à cause des pauvres dont elles étoient chargées, car l'ignorance & la corruption n'étoient pas encore arrivées, au point de faire oublier le droit des indigens, sur les biens ecclésiastiques. La fin de ce bon Prince fut aussi édifiante que sa vie avoit été sainte. Ses successeurs, sans avoir ses vertus & sa piété, ne laissèrent pas de concourir, avec les Pasteurs, à l'ex-

VII. SIÈCLE.

tinction de l'Arianiſme, & à maintenir par leur autorité les décrets prononcés contre l'erreur. On pouſſa même les précautions & le zèle à cet égard, juſqu'à décider ſolemnellement dans le ſixième Concile de Tolède, qu'à l'avenir aucun Prince ne pourroit être élevé ſur le Trône, qu'il n'eût promis en préſence des Evêques & des Grands, de conſerver la foi catholique. Ce ſage réglement, & beaucoup d'autres non moins utiles, ont rendu célèbres juſqu'à nos jours, les Conciles qui furent aſſemblés en Eſpagne pendant ce ſiècle, & principalement ceux de Tolède, Métropole eccléſiaſtique des Provinces ſoumiſes à la domination des Viſigoths, au-delà des Pyrénées. C'étoit l'ouvrage des ſaints Evêques qui rempliſſoient les principaux Sièges de l'Eſpagne, dans les tems dont nous parlons, & des autres Perſonnages illuſtres par leurs vertus, que cette Egliſe poſſédoit. Saint Iſidore de Séville, S. Eugène de Tolède, S. Hildéfonſe & S. Fructueux en faiſoient l'ornement, & leur ſainteté concilioit la vénération des peuples à une Religion qui en étoit le principe. Rien n'eſt plus propre à nous faire con-

noître le haut degré d'autorité dont les Evêques y jouiſſoient, & l'empire qu'ils avoient ſur les eſprits de leur Nation, que la manière dont on ſe conduiſit à l'égard du Roi Wamba. Ce Prince avoit commis pluſieurs fautes ſcandaleuſes qu'il n'avoit point réparées, quoiqu'on l'en eût averti ſouvent. Il tomba malade & perdit connoiſſance. Dans cet état, l'Evêque de Tolède lui impoſa la pénitence & le revêtit de l'habit monaſtique. Il revint à lui, & recouvra la ſanté; mais on jugea qu'il étoit obligé de reſter dans cet état; il le crut lui-même, & il renonça pour toujours à la Couronne. C'eſt la première fois qu'on voit dans l'Hiſtoire un Roi deſcendre du Trône, en exécution d'un jugement eccléſiaſtique.

VII. SIÈCLE.

La miſſion de S. Auguſtin Archevêque de Cantorbéri, qu'on appelloit alors Doroverne, avoit produit des fruits abondans. Son ſucceſſeur & les autres ouvriers évangéliques qui avoient partagé ſon zèle pour la converſion des idolâtres, travaillerent avec ſuccès à l'accroiſſement de cette Egliſe naiſſante. Si la mort du ſaint Roi Ethelbert, arrivée l'an 616, fut une perte ſenſible pour elle; ſi le

VII. SIÈCLE.

retour d'Ébald ſon fils au culte des idoles, & la défection d'un grand nombre de nouveaux Chrétiens qu'il entraîna dans ſa chûte, fut un événement douloureux pour les hommes apoſtoliques, qui s'étoient conſacrés à cette œuvre pénible & glorieuſe, la converſion de ce Prince, & ſon attachement plein de zèle pour la Religion qui lui ouvrit une ſeconde fois ſon ſein, conſolerent les Paſteurs & affermirent les peuples dans la foi qu'il venoit d'embraſſer. Edvin, Roi de Northumbre, & le plus puiſſant des Princes qui régnoient alors en Angleterre, donna, quelques années après, un ſpectacle bien touchant, pour tous ceux qui s'intéreſſoient aux progrès du Chriſtianiſme. Sa converſion bientôt ſuivie de celle de preſque tous ſes ſujets, fut accompagnée de circonſtances qui en relevèrent l'éclat, & qui en firent un vrai triomphe pour la vérité. Edelburge, ſœur du Roi Ebald, Princeſſe d'une grande piété, & S. Paulin, depuis Evêque d'Yorc, en furent les inſtrumens. Edvin demanda Edelburge en mariage; la Princeſſe & le Roi ſon frère acceptèrent cette alliance, à condition que le Roi de Northumbre ſe feroit Chrétien; le Prince

y consentit, pourvu que la Religion qu'on lui proposoit d'embrasser, fût reconnue la plus sainte, la plus digne de Dieu, par des hommes sages & savans qui disputeroient avec Paulin. L'examen se fit, avec toute la maturité qu'exigeoit cette grande affaire. Le Pontife des idoles, qui soutenoit contre Paulin la cause du Paganisme, fut convaincu le premier par les raisons fortes & lumineuses du saint Missionnaire. Il se fit gloire de s'avouer vaincu, & en rendant hommage à la divinité du Christianisme, il déclara qu'il sentoit depuis long-tems la vanité des idoles, & que son cœur désiroit de trouver la vérité que Paulin venoit de lui montrer. Edvin frappé de cet aveu, reçut le baptême, avec toute sa Noblesse & la plus grande partie de son peuple. Cet événement si glorieux pour la foi, & si consolant pour l'Eglise, est de l'an 627. VII. SIÈCLE.

La Religion chrétienne s'étendoit avec une égale rapidité dans les autres Royaumes de l'Heptarchie, malgré les obstacles qu'elle rencontroit, soit du côté des Princes, qui craignoient, par une fausse politique, de recevoir une Religion que leurs voisins, ennemis na-

turels & rivaux de leur puiſſance, avoient embraſſée; ſoit du côté des peuples, qui tenoient à leur ancien culte, par un attachement d'habitude & un préjugé d'éducation. Ainſi les Provinces orientales, les habitans du milieu des terres, les peuples dont Londres étoit la Capitale, & pluſieurs cantons de l'Ecoſſe ſe ſoumirent au joug de l'Evangile. La Nation des Merciens, qui s'étoit montrée la plus oppoſée à la vérité, ſuivit ces beaux exemples, & pluſieurs Rois, tels que Oſwald, Oſowin, Ercombert, Penda, Sigebert, Oſwi, Edelwalt, Walfère, ne le cédoient pas aux Evêques même, par leur amour pour l'Egliſe & leur zèle pour ſon accroiſſement. La plupart des Sièges d'Angleterre & d'Ecoſſe doivent leur origine à ces tems de grace & de fécondité. La Religion & la piété étoient floriſſantes en Irlande, & cette Iſle fourniſſoit à ſes voiſins des hommes puiſſans en paroles & en œuvres, qui achevoient par leurs miracles, ce qu'ils avoient commencé par leurs diſcours.

VII. SIÈCLE.

Le Nord de l'Europe & la partie des Gaules, qui baignoient l'Eſcaut, la Meuſe & le Rhin, étoient encore plon-

gés dans les ténèbres du Paganiſme. Un grand nombre de Miſſionnaires formés dans les Monaſtères de France & d'Angleterre, portèrent le flambeau de l'Evangile à ces climats éloignés, où J. C. n'étoit pas encore connu. Des Evêques, tels que S. Wilfrid d'Yorc, S. Amand de Terrouane, S. Wulfrand de Sens, S. Livin & S. Kilien d'Irlande, & beaucoup d'autres ſe livrèrent à cet Apoſtolat. Leurs travaux conquirent à la Religion les peuples de la Friſe, du Hainaut, de divers cantons de la Flandre. La Bavière, la Saxe, le Dannemarck, & d'autres contrées ſeptentrionales, furent auſſi appellées à la foi, & réparèrent les pertes que le Chriſtianiſme faiſoit en Orient, par la ſéduction de Mahomet, & l'aveugle fanatiſme de ſes ſectateurs.

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

ARTICLE IV.

Pontificat de S. Grégoire le Grand.

QUOIQUE cet article intervertiſſe un peu l'ordre des tems, nous avons cru devoir le placer ici, par la raiſon que le pontificat de S. Grégoire fait en quelque ſorte une époque diſtinguée dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, & qu'il ſépare les beaux ſiècles, dont il fut comme le dernier moment de lumière, d'avec les tems d'obſcurité que nous ſerons bientôt forcés de parcourir.

S. Grégoire, à qui des talens ſupérieurs, des vertus éminentes, des travaux continuels & un Pontificat glorieux ont ſi juſtement mérité le ſurnom de Grand, naquit à Rome d'une famille illuſtre & opulente, vers le milieu du ſixième ſiècle. Gordien ſon père, qui étoit Sénateur, renonça aux honneurs du monde & ſe conſacra au ſervice de Dieu. Il entra dans le Clergé. On croit qu'il fut un des ſept Diacres Régionaires de l'Egliſe Romaine. On les appelloit *Régionaires* parce que Rome étant di-

visée en sept Régions ou quartiers, chacun d'eux étoit chargé du soin des pauvres & des hôpitaux d'une de ces Régions. Grégoire, destiné par sa naissance aux premiers emplois de la République, fut instruit dans les Sciences & les Arts libéraux dès sa plus tendre jeunesse. La beauté de son génie, sa conception prompte & vive, & son application à l'étude, lui firent bientôt surpasser tout ce qu'il y avoit à Rome d'hommes habiles dans la Littérature & dans la connoissance des Loix. Il s'étoit adonné singuliérement à ce dernier objet, parce que c'étoit l'étude la plus nécessaire à ceux qui se préparoient à la Magistrature. Il avoit fait de grands progrès dans cette branche des connoissances qui conviennent à un homme d'Etat, comme on le voit par plusieurs de ses Lettres. VII. SIÈCLE.

Lorsqu'il fut arrivé à l'âge fixé par les Loix pour entrer dans les charges publiques, il fut élevé à celle de Préteur de Rome. C'étoit le principal Magistrat pour les affaires civiles. Il exerçoit cette charge avec autant de lumières que d'intégrité, lorsqu'il perdit son père. Etant devenu par cette

VII. SIÈCLE.

mort, unique poſſeſſeur des biens immenſes qui étoient dans ſa famille, il forma le deſſein de quitter les grandeurs du ſiècle, & de ſe dévouer à une vie pénitente & retirée. Il employa donc ſes richeſſes à fonder ſix Monaſtères en Sicile, auxquels il donna des terres & des revenus pour la ſubſiſtance des Religieux qui s'y raſſemblèrent. Il en fonda un ſeptième à Rome dans ſa propre maiſon. C'eſt le Monaſtère de S. André qui ſubſiſte encore, occupé par les Camaldules. On y conſerve ſon portrait avec ceux de ſon père & de ſa mère, qui furent peints de ſon tems. Il y choiſit ſa retraite, & y vécut dans la mortification, l'étude & la prière, juſqu'au tems où le Pape Benoît I l'en tira pour l'attacher au ſervice de l'Egliſe Romaine, en qualité de l'un des ſept Diacres Régionaires.

Pélage II, qui ſuccéda à Benoît en 577, connoiſſoit trop le mérite de Grégoire, pour ne pas ſentir combien il pouvoit ſe rendre utile à l'Egliſe, & qu'on ne pouvoit mieux faire que de lui confier les intérêts les plus précieux du Saint-Siège. Il jetta donc les yeux ſur lui pour l'envoyer à Conſtantinople, avec le

le titre d'Apocriſiaire ou de Nonce apoſtolique auprès de l'Empereur. Dans ce poſte important & délicat, Grégoire déploya les talens qu'il avoit pour la conduite des affaires. Sa capacité jointe à ſa douceur & à ſon humilité, lui gagna l'eſtime & la confiance de tous les ordres dans la Capitale de l'Empire. Les hommes les plus diſtingués par leur mérite & par leur rang dans l'Egliſe & dans l'Etat, devinrent ſes admirateurs ou ſes amis. L'Empereur Maurice conçut pour lui un attachement qui avoit toute la tendreſſe de l'amitié. Dans les affaires les plus épineuſes, on ſe rangeoit à ſon avis, autant par reſpect pour ſa piété, que par déférence pour ſes lumières; & les Courtiſans même rendirent juſtice à ſes belles qualités & à ſes vertus. Cependant il gémiſſoit de ſe voir malgré lui, replongé dans les agitations du monde qu'il avoit quitté, & dans la diſcuſſion des intérêts temporels dont il avoit cherché à ſe débarraſſer pour toujours, en ſe dépouillant de ſes richeſſes. Mais les ſoins multipliés dont il ſe plaignoit, n'étoient encore qu'une partie des ſacrifices que la Providence devoit exiger de lui.

VII. SIÈCLE.

VII. SIECLE.

Le Saint-Siège devint vacant en 590, par la mort de Pélage II. Le Clergé, le Sénat & le peuple assemblés pour lui donner un successeur, ne pouvoient choisir personne qui fût plus digne de ce rang sublime, que le Diacre Grégoire. Tous les suffrages se réunirent sur lui. Il eut beau résister, en alléguant son indignité, invoquer l'autorité de l'Empereur Maurice, dont il avoit tenu le fils sur les fonts du baptême, & prendre la fuite, pour se dérober aux honneurs du poste éminent dont il connoissoit les dangers, il fut contraint d'accepter le fardeau que lui seul pouvoit porter, dans les tems malheureux où l'on étoit. La peste ravageoit la Ville de Rome, & le reste de l'Italie étoit ravagé par les armées des Lombards & des Exarques, aussi funestes les unes que les autres aux peuples & aux Eglises, aussi insensibles aux malheurs publics dont elles étoient la cause. On ne peut lire, sans être attendri, le tableau touchant que le saint Pape faisoit dans ses Lettres, des peines, des embarras renaissans qui l'accabloient, dans la désolation générale des Villes & des Campagnes. Il disoit à ses amis, qu'il ne

voyoit autour de lui que des objets de douleur, qu'il ne ceſſoit de regretter la tranquillité qu'il avoit perdue, qu'il ne pouvoit trop gémir de ſe voir jetté au milieu d'une mer orageuſe, & dans un tourbillon d'affaires diſſipantes, qui lui faiſoient perdre la vue de Dieu; que ceux qui l'aimoient, devoient pleurer avec lui ſon élévation à l'épiſcopat; & en parlant de l'état déplorable où il avoit trouvé Rome, dont le deſtin lui étoit confié en partie, par l'influence que ſa dignité lui donnoit ſur les affaires temporelles de cette Capitale du monde, il ajoutoit, qu'il étoit chargé de la conduite d'un vieux vaiſſeau ſi uſé, ſi battu de la tempête, qu'il doutoit de pouvoir le conduire au port. VII. SIÈCLE.

Quoiqu'il parlât de la ſorte, & qu'il ſentît le poids immenſe des obligations attachées au premier Siège du monde chrétien, il ne s'en laiſſa pas accabler. Sa vigilance lui faiſoit porter des regards attentifs ſur les moindres objets, & ſon activité ſuffiſoit à tout. Il embraſſoit avec le même ſoin toutes les parties de l'adminiſtration, depuis les affaires les plus importantes juſqu'aux plus minces détails. Il voyoit & régloit

VII. SIÈCLE.

tout par lui-même, le temporel comme le ſpirituel. L'Egliſe Romaine poſſédoit en Italie, en Sicile & en Afrique, des terres conſidérables dont le ſoin étoit confié à des Clercs d'un rang inférieur. Il entroit avec eux dans l'examen des plus petits objets; il ſuivoit leur geſtion de point en point, & ſe faiſoit rendre compte de tout, comme s'il n'eût pas eu d'autres affaires. La diſtribution & l'uſage de tous les revenus étoient réglés par lui, avec un ordre admirable, & ſon économie lui faiſoit trouver des reſſources, pour faire ſubſiſter des Villes & des Provinces entières que la guerre & les autres fléaux avoient ruinées. Son déſintéreſſement égaloit ſa bienfaiſance. Il n'acceptoit jamais de préſent, ſurtout de ceux qui étoient ſous ſa dépendance, & il diſoit que l'Egliſe Romaine étant plus riche que les autres, devoit donner beaucoup & ne rien recevoir.

Mais l'attention qu'il donnoit aux affaires temporelles, malgré ſa répugnance pour tout ce qui ne tendoit pas directement à la gloire de Dieu & au ſalut des ames, n'étoit que la moindre partie de ſes occupations. Son zèle & ſa ſollicitude embraſſoient toute la So-

ciété chrétienne. Aucune branche de la famille immenſe, dont il étoit le père, ne lui devenoit indifférente, dans quelque lieu qu'elle fût établie, & quels que fuſſent ſes beſoins. Il connoiſſoit tout, & pourvoyoit à tout. Il n'arrivoit rien d'intéreſſant pour la Religion, dans les climats les plus reculés, comme dans les contrées voiſines, qu'il n'en fût informé. S'il s'agiſſoit des Egliſes qui étoient ſous ſa juriſdiction immédiate, il régloit par ſon autorité ce qui avoit beſoin de l'être; s'il étoit queſtion de celles qui ne relevoient pas directement de lui, & ſur leſquelles il n'avoit qu'une inſpection générale, à raiſon de ſa primauté & de l'éminence de ſon Siège, la douceur & la charité, les conſeils & les exhortations, étoient les moyens ordinaires qu'il employoit pour y maintenir le bon ordre & en bannir les abus. Il étoit rare qu'on ne déférât point à ſes repréſentations, parce que la ſageſſe & la modération les aſſaiſonnoient toujours.

VII. SIÈCLE.

Ce zèle infatigable, cette ſollicitude univerſelle lui attiroient un nombre prodigieux de conſultations, & une quantité de Lettres preſqu'incroyable, de

toutes les parties du monde. On s'adreſſoit à lui dans les cas nouveaux & douteux, non-ſeulement par une ſuite de l'uſage établi dans tous les tems, de recourir au Siège Apoſtolique, comme à la ſource des lumières, & à l'oracle toujours ſubſiſtant de l'Egliſe, mais encore par un effet de la confiance qu'on avoit en ſa haute ſageſſe & ſa grande érudition; & l'Orient penſoit en cela comme l'Occident. Il répondoit à toutes les Lettres, quel qu'en fût l'objet, & c'étoit toujours avec une clarté, un fonds de ſcience, une diſcuſſion de toutes les difficultés, & une effuſion de ſentimens qui ne laiſſoit rien à deſirer. Il profitoit de ces réponſes pour ramener les Evêques à leur devoir, les avertir charitablement de leurs fautes, inculquer les bons principes, inſpirer le goût de la vertu, & ſouvent les inſtruire de ce qui ſe paſſoit dans leurs Diocèſes & qu'ils ignoroient eux-mêmes. On ne peut lire ſes Lettres, ſans avoir occaſion de faire cette remarque à chaque page. Indépendamment de ſes réponſes, il en écrivoit encore une infinité de lui-même aux Souverains, aux Grands, aux Paſteurs des premiers Sièges, relativement aux

VII. SIÈCLE.

affaires particulières qui ſurvenoient de jour en jour, & aux ſaintes entrepriſes auxquelles il s'intéreſſoit. La miſſion d'Angleterre dont nous avons parlé, qui étoit ſon œuvre chérie, lui donnoit ſeule tant d'occupations, que tout autre que lui s'y ſeroit borné : mais elle ne lui fit rien négliger de tout ce qui demandoit qu'il portât ſes regards ailleurs. VII. SIÈCLE.

Pendant tout le cours de ſon épiſcopat, ce grand Pape ne perdit jamais de vue la converſion des hérétiques, & la réunion des ſchiſmatiques à l'Egliſe, qu'ils avoient quittée. Les moyens doux & modérés dont il ſe ſervit avec eux, lui réuſſirent toujours. Il vouloit qu'on les attirât par la perſuaſion, les égards & la bonté. Il donnoit l'exemple de la modération & de la charité la plus compatiſſante, envers ceux que le malheur de la naiſſance, ou des préjugés volontaires, avoient engagés dans l'erreur ou dans le ſchiſme. Comme c'étoit par le deſir de leur ſalut, par l'amour le plus pur de la vérité, qu'il travailloit à les éclairer, & non par la vaine gloire de triompher d'eux, ſon zèle, qui n'avoit rien d'amer, rien d'humiliant pour l'amour propre, ſavoit ména-

VII. SIÈCLE.

ger leur délicateſſe, & les amener au but, comme s'ils y fuſſent allé d'eux-mêmes. Modèle admirable de prudence & de douceur, que ne doivent jamais perdre de vue ceux qui travaillent à détromper les hommes de leurs anciennes erreurs, & à leur faire connoître la vérité.

Malgré ſa modération & ſa profonde humilité, S. Grégoire étoit ferme quand il le falloit, & ſavoit défendre les droits de ſon Siège avec d'autant plus de force, qu'il n'exigeoit rien pour lui-même. C'eſt ce qu'il fit paroître dans ſon démêlé avec Jean le Jeûneur, Patriarche de Conſtantinople. Ce Prélat célèbre dans l'Hiſtoire de ſon tems, par une abſtinence & un jeûne qu'il portoit à un point qui étonne, affectoit de prendre dans tous les actes, le titre faſtueux d'*Evêque univerſel*. Quelques-uns de ſes prédéceſſeurs s'étoient déjà ſignalés par la même ambition. Le ſaint Pape, après l'avoir fait avertir en ſecret, ſans qu'il parut rabattre de ſes prétentions, lui écrivit à lui-même, de la manière la plus propre à lui faire ſentir qu'il ne ſouffriroit pas cette entrepriſe. Il lui diſoit entre autres choſes, que les Pontifes de Rome, quoique ſucceſſeurs de

S. Pierre, Prince des Apôtres, & placés sur le premier Siège de l'Eglise, n'avoient jamais osé s'attribuer un titre qui auroit semblé concentrer en eux l'autorité de l'épiscopat, & en dépouiller leurs frères. Il donna en même tems des instructions au Diacre Sabinien, son Apocrisiaire à la Cour de Constantinople, pour lui prescrire la conduite qu'il devoit tenir avec le Patriarche, qui avoit su mettre l'Empereur dans ses intérêts. Le saint Pontife voyoit les suites que pourroit avoir cette affaire, si le Prince venoit à soutenir de son autorité les vues ambitieuses du Patriarche. Jean, disoit-il au Nonce Sabinien, espère, en faisant agir l'Empereur pour lui, autoriser sa vaine prétention, si je me rends aux instances & à l'autorité du Souverain; ou l'irriter contre moi, si je ne l'écoute pas; mais je marche dans la droiture, & je ne crains que Dieu seul. Il répondit à l'Empereur Maurice, qui lui avoit écrit d'une manière conforme aux desirs du Patriarche, sans s'écarter du respect qui est dû à la Majesté Souveraine, respect dont il donna toujours l'exemple. S. Grégoire, qui avoit pour ce Prince

VII. SIECLE.

VII. SIÈCLE.

les ſentimens les plus tendres, lui parla en cette occaſion avec la liberté d'un Evêque & l'autorité d'un Chef de l'Egliſe. L'ame intrépide & noble de ce grand Pape, ſe déploya toute entière dans cette Lettre. Les raiſons les plus fortes, les traits les plus touchans, la fermeté la plus impoſante, il y mit tout en œuvre pour faire ſentir à Maurice que le titre dont le Patriarche aimoit tant à ſe parer, non-ſeulement ne convenoit point à ſon Siège, mais encore qu'il étoit injurieux à tout l'ordre épiſcopal, & ſur-tout aux anciens Patriarches, dont l'autorité étoit déjà généralement reconnue, lorſque les Paſteurs de Conſtantinople n'étoient encore que de ſimples Evêques. Jean le Jeûneur ne ſe rendit point, & tandis que le Pape ne ſe donnoit que l'humble titre de *Serviteur des ſerviteurs de Dieu*, l'ambitieux Patriarche continua juſqu'à ſa mort à prendre le titre d'Evêque œcuménique. Saint Grégoire prévoyoit les ſuites funeſtes que l'ambition des Patriarches de Conſtantinople auroit un jour, & l'événement n'a que trop juſtifié ſes preſſentimens. Il n'alla pas plus loin, pour ne pas hâter des mal-

heurs dont les siècles suivans furent témoins. VII.

Le plus beau monument du pontificat de S. Grégoire, est le Sacramentaire qu'il rédigea, & que nous avons encore. Il le fit sur le plan de celui que le Pape Gélase, son modèle, avoit donné à l'Eglise de Rome. S. Grégoire y fit quelques changemens & quelques additions. On y voit, à la satisfaction du Catholique & à la gloire de l'Eglise, que l'administration des Sacremens, les prières & les cérémonies qui les accompagnent, la célébration des SS. Mystères, les différentes parties de la Messe, l'ordre & la distribution des Oraisons & des Evangiles pour tous les Dimanches de l'année, enfin les paroles même des Antiennes que l'on appelle aujourd'hui comme dans ce tems-là, Introït, Graduel, Trait, Offertoire, Postcommunion, sont encore actuellement dans l'usage de l'Eglise Romaine, ce que tout cela étoit alors. Nous avons déjà fait une remarque semblable à l'occasion du Sacramentaire de S. Gélase. On ne peut revenir trop souvent sur de pareilles observations; elles fournissent aux fidèles des motifs de respect pour les cérémo- SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

nies du culte public de l'Egliſe ; cérémonies auſſi anciennes dans leur inſtitution, que ſaintes & reſpectables dans leur objet. Saint Grégoire ne ſe contenta pas de régler l'ordre des prières qu'on devoit employer dans la célébration des SS. Offices, & d'en choiſir les paroles, il en compoſa le chant, dans ſes momens de loiſir, car il ſavoit s'en ménager au milieu de ſes occupations multipliées ; & pour former des ſujets qui puſſent remplir ſes vues & les perpétuer, il établit une Ecole de chant eccléſiaſtique, à laquelle il préſidoit ſouvent lui-même, & qui ſubſiſtoit encore dans le neuvième ſiècle, lorſque Jean, Diacre, écrivoit la vie du ſaint Pape.

S. Grégoire, conſidéré du côté de l'eſprit & des talens, ne mérite pas moins nos éloges par ſes écrits, que par les belles actions qui ont illuſtré ſon pontificat. C'eſt de tous les anciens Papes celui qui a le plus écrit. On faiſoit une telle eſtime de ſes Ouvrages, même de ſon tems, qu'on les liſoit publiquement dans les Egliſes, comme les Homélies des anciens Pères, que les ſuffrages de la poſtérité avoient déjà conſacrées. Sa modeſtie s'en affligeoit,

& ces applaudiſſemens ſi mérités, qui en auroient flatté tant d'autres, étoient pour lui un ſujet de plainte. Il ne pouvoit voir ſans peine qu'on l'égalât de ſon vivant aux grands hommes, dont la réputation étoit ſcellée depuis ſi longtems par la vénération de toute l'Egliſe. VII. SIÈCLE.

Les Ouvrages de ce ſaint Pape ſont, 1°. ſon grand Commentaire ſur Job, diviſé en trente-cinq Livres; il eſt communément déſigné ſous le titre de *Morales* de S. Grégoire, parce qu'il y a tout rapporté à la conduite & à la perfection des mœurs. 2°. Le Paſtoral; c'eſt un traité complet des qualités que doit avoir un Paſteur, des devoirs qui lui ſont impoſés, & de la manière dont il doit remplir toutes les obligations du Miniſtère ſublime auquel il eſt élevé. 3°. Des Homélies ſur le Prophête Ezéchiel, au nombre de vingt-deux, & quarante ſur les Evangiles qu'on liſoit à Rome dans le cours de l'année, les mêmes à peu près que nous liſons encore aujourd'hui. 4°. Des Lettres au nombre de huit cent quarante, diviſées en quatorze Livres, ſuivant l'ordre des années que ce grand Pape a tenu le Saint-Siège. C'eſt la partie la plus

VII. SIÈCLE.

intéreſſante & la plus agréable de ſes écrits, par la variété des choſes, & par une infinité de traits importans ſur la diſcipline qu'elles renferment. Il s'y eſt peint lui-même, & on y retrouve ce caractère ſage & modéré, cette ame ferme & élevée que nous avons admirée dans tout le cours de ſa vie. 5°. L'Antiphonaire & le Sacramentaire, où l'on a fait depuis lui quelques changemens, comme ces ſortes d'Ouvrages en ſont ſuſceptibles. 6°. Enfin les Dialogues, que pluſieurs critiques refuſent d'attribuer au ſaint Docteur, parce qu'ils n'y reconnoiſſent point le diſcernement & l'eſprit éclairé qu'il fait paroître dans tous les écrits qui ſont véritablement de lui. Son ſtyle en général eſt négligé, diffus, peu correct, ſans chaleur & ſans élévation : mais ces défauts ſe trouvent compenſés par la nobleſſe des penſées, la ſolidité des maximes, l'ordre & la clarté des raiſonnemens. Dans l'explication du texte ſacré, il s'attache au ſens ſpirituel, parce que d'autres avant lui avoient ſuffiſamment éclairci le ſens littéral. Il donne peut-être un peu trop dans les interprétations allégoriques & figurées; c'étoit ſon goût par-

ticulier, & ce goût plaiſoit beaucoup de ſon tems.

VII. SIÈCLE.

Le ſaint Pontife, conſumé par des infirmités habituelles, & par des travaux qui n'avoient jamais été interrompus, depuis ſa Nonciature à Conſtantinople juſqu'à la fin de ſes jours, termina ſa glorieuſe carrière le 12 de Mars 604 : il étoit âgé de ſoixante-quatre ans. Si l'on conſidère la délicateſſe de ſon tempérament, ſa ſanté toujours foible, & ſes maladies preſque continuelles, on aura peine à comprendre qu'il ait pu ſoutenir tant de fatigues, s'occuper de tant d'affaires, & compoſer tant d'écrits. Sa vie laborieuſe & féconde, eſt un exemple bien frappant de ce qu'on eſt capable de faire, dans les places éminentes, lorſqu'on joint à des talens diſtingués, un grand courage, beaucoup d'ordre, & une application ſoutenue.

VII. SIÈCLE.

ARTICLE V.

Héréſie des Monothélites ; ſon origine ; ſes progrès ; ſa condamnation.

L'ERREUR des Monothélites qui troubla de nouveau l'Egliſe & l'Empire dans ce ſiècle, étoit un rejetton de celle d'Eutychès. Cet héréſiarque avoit cru que, pour ne pas admettre deux perſonnes en J. C., unies ſeulement d'une union morale, comme l'enſeignoit Neſtorius, il falloit reconnoître que la nature divine & la nature humaine ne formoient plus qu'une ſeule & même choſe, depuis l'Incarnation du Fils de Dieu. L'Egliſe avoit également condamné ces deux héréſies ; & leurs partiſans retranchés de la Société catholique, diſputant, s'agitant ſans ceſſe, avoient formé une infinité de ſectes ennemies les unes des autres, qui ne ſe réuniſſoient que pour combattre la vérité. Leurs diviſions entre elles, leur réunion contre l'Egliſe, étoient également funeſtes à l'Etat, & à la Religion, par la chaleur qu'elles allumoient

dans les esprits, les haines qu'elles entretenoient, & la confusion qu'elles mettoient dans la société. La politique cherchoit les moyens de ramener le calme, en faisant cesser la cause des désordres, & le zèle des Pasteurs employoit toutes les ressources de la charité, de la modération, pour rétablir la paix, sans blesser les intérêts de la vérité. Les tempéramens étoient difficiles à trouver. Qu'imaginer en effet pour concilier des sentimens contradictoires, & quel milieu proposable entre des opinions qui s'excluent nécessairement ? A force de considérer sous différentes faces ces matières si profondes, à force de les creuser par la méditation, par la dispute, on crut enfin avoir rencontré ce qu'on cherchoit. On vouloit une explication du dogme catholique des deux natures dans une seule hypostase, qui pût tout à la fois contenter les orthodoxes, & détruire les craintes spécieuses de compromettre la foi, qui servoient de prétexte aux disciples de Nestorius & d'Eutychès, pour rester dans l'erreur. La découverte étoit impossible à faire, & si l'on eût bien réfléchi sur la nature de la foi, on se fût aisément convaincu que

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

ce qu'on deſiroit, étoit une chimère en matière de dogme. La foi n'admet point de milieu entre le pour & le contre, point d'opinion intermédiaire qui ne ſoit ni contraire ni favorable à l'héréſie; & la lumière n'eſt pas plus inconciliable avec les ténèbres, que la vérité avec l'erreur.

Ce ſyſtême mitoyen qu'on croyoit ſi propre à rapprocher les divers ſentimens, & à devenir le centre commun de toutes les ſectes, conſiſtoit à dire, qu'en vertu de l'union ſubſtantielle des deux natures dans la perſonne de l'homme-Dieu, il n'y a plus en J. C. qu'une ſeule opération & une ſeule volonté. Sergius qui monta ſur le Siège de Conſtantinople le 18 Avril de l'an 610, prévenu de tout tems en faveur de l'Eutychianiſme, fut auteur de cette nouvelle opinion. L'Hiſtoire le repréſente comme un eſprit ſubtil & délié, un caractère ſouple & artificieux, un homme de Cour qui ſavoit flatter le Prince & les Grands, & les conduire à ſon but en les prenant par leur foible; qui cachoit ſes vues profondes ſous l'apparence d'un vrai zèle pour la paix de l'Égliſe, quoiqu'au fond il n'eût d'autre deſſein que

de ſe faire un grand nom, ſoit en ramenant les différens partis à une même façon de s'exprimer ſur les effets de l'union hypoſtatique, ſoit en devenant le Chef d'une ſecte nouvelle. Sa conduite dans l'affaire du Monothéliſme juſtifie toutes les couleurs qui forment ce portrait. C'etoit pour faire adopter, ſans qu'on s'en apperçût, la doctrine Eutychienne des deux natures confondues & identifiées, qu'il avoit imaginé l'idée d'une ſeule opération qu'il appelloit *théandrique*, en abuſant d'un terme qui n'avoit été admis dans le langage de la foi, que pour exprimer d'une manière courte & préciſe, le compoſé qui réſulte de l'union perſonnelle de la divinité avec l'humanité en J. C. Il penſoit que, s'il parvenoit à faire adopter ce terme dans le ſens qu'il y attachoit, le dogme d'Eutychès ſeroit conſacré à jamais, & deviendroit la foi de l'Egliſe. On ne pouvoit pas dreſſer de piège plus adroit; car il falloit une grande pénétration pour découvrir les vues ſecrettes de Sergius, & la fin ultérieure qu'il ſe propoſoit, tandis qu'il ne paroiſſoit occupé que du ſoin de procurer la réunion des eſprits & de calmer le feu des diſ-

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

putes, par une expreſſion déjà reçue, qui ne pouvoit cauſer d'inquiétude à perſonne. Le moyen étoit ſimple, & paroiſſoit ſans danger. C'étoit ce que l'eſprit de nouveauté avoit jamais imaginé de plus inſidieux & de plus ruſé. Il n'étoit guère poſſible d'inventer une manière plus sûre de maſquer l'erreur, & d'en impoſer à la droiture des amis ſincères de la vérité.

Quand l'artificieux Patriarche eut dreſſé le plan de ſéduction qu'il avoit ſi profondément médité, il ne ſongea plus qu'à le préſenter à l'Empereur Héraclius ſous des couleurs capables de le lui faire goûter. Ce Prince qui, comme pluſieurs de ſes prédéceſſeurs au Trône impérial, aimoit trop à s'appéſantir ſur les matières théologiques, fut ébloui du projet de Sergius. Il ne s'agiſſoit de rien moins que de terminer toutes les diſputes en un inſtant. Pour conſommer un ouvrage auſſi deſirable, auſſi glorieux au Prince qui l'appuieroit de ſon autorité, il ſuffiſoit de fixer le langage de la foi, par des termes qui rendiſſent inutiles toutes les ſubtilités, dans leſquelles on s'étoit enveloppé juſques-là. Dès que de part & d'autre on auroit

adopté la même façon de parler, les mêmes idées, on verroit ceſſer le partage des opinions qui cauſoient tant de maux, & les ſectes rivales ne formeroient plus qu'une ſociété paiſible dans l'Etat. Il étoit aiſé de procurer cette heureuſe révolution. Qu'on ne parlât plus ni d'une, ni de deux natures; qu'on bannît toute expreſſion dont l'un ou l'autre parti s'offenſoit; qu'on mît à la place de ces manières d'exprimer le dogme, qui avoient occaſionné tant de troubles, des termes plus propres à faire concevoir ſans équivoque, le réſultat de l'Incarnation & l'eſſence du compoſé théandrique, toute difficulté ſe trouvoit levée, & tout le monde ſe réuniſſoit dans un point commun. Or tout le ſecret de cette théologie ſalutaire, ſe réduiſoit à ne reconnoître en J. C. qu'une ſeule opération, une ſeule volonté, qui étoit l'opération, la volonté de l'Homme-Dieu. Le Catholique ne pouvoit s'alarmer d'un langage qui ne donnoit pas la moindre atteinte au dogme des deux natures; & le ſectateur d'Eutychès ne pouvoit plus craindre qu'on admît l'erreur des deux Perſonnes avec les diſciples de Neſtorius. L'ex-

VII. SIÈCLE.

VII. SIECLE.

pédient qu'on propoſoit, étoit donc le ſeul qui pût ſatisfaire en apparence tous les partis, & les rappeller à la même voie.

Tels étoient les dehors ſpécieux ſous leſquels Sergius enveloppoit ſes deſſeins & ſa doctrine. Quand l'Empereur Héraclius n'auroit pas eu le penchant qu'on lui connoiſſoit pour les queſtions théologiques, il auroit eu peine à ne pas enviſager ce projet de conciliation ſous le jour le plus favorable. Un Prince qui voit avec douleur les maux infinis que les querelles religieuſes cauſent dans l'Etat, & qui en a ſous les yeux dans ſa Capitale, dans ſon propre Palais, mille preuves déplorables, peut-il s'empêcher d'accueillir l'homme de paix, qui lui offre un moyen court & naturel de faire tout rentrer dans l'ordre? Héraclius avoit l'eſprit élevé, les vues grandes, il ſaiſit la penſée du Patriarche du côté le plus ſéduiſant. L'adroit Prélat avoit mis dans ſes intérêts tous ceux qui conſervoient de l'attachement pour les principes d'Eutichès, & qui le déguiſoient comme lui, ſous l'apparence d'un vrai zèle contre le Neſtorianiſme, & d'un grand deſir de voir les prétextes

du ſchiſme anéantis. De ce nombre étoit Cyrus, Patriarche d'Alexandrie, que le crédit de Sergius avoit fait transférer de la petite Ville de Phacis en Colchide, ſur le premier Siège de l'Egypte. Dès qu'il eut pris le gouvernement de ſa nouvelle Egliſe, il prouva par ſa conduite qu'il méritoit la protection du Patriarche de Conſtantinople. D'après le plan dont on étoit convenu, il travailla ſans relâche à la réunion des Eutychiens. Elle parut conſommée dans un Concile qu'il tint vers l'an 533. L'acte qu'on y dreſſa contenoit neuf articles en forme d'anathêmes ſur la Trinité & l'Incarnation. Le dogme nouveau de l'unité d'opération étoit clairement exprimé dans le ſeptième; c'étoit l'appât qu'on employoit pour attirer les ſchiſmatiques, & le piège qu'on tendoit à la bonne foi des Catholiques. Les Eutychiens qui ſavoient que n'admettre qu'une ſeule volonté en J. C., c'étoit ne reconnoître non plus en lui qu'une ſeule nature, ne faiſoient aucune difficulté de ſigner tout ce qu'on leur propoſoit. Les fidèles peu clairvoyans y étoient trompés. Héraclius applaudiſſoit à cette réunion frauduleuſe,

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

qui sembloit promettre la fin des disputes ; mais les Catholiques éclairés voyoient dans toute cette manœuvre, une conjuration tramée contre la vérité, qui alloit éclater par les plus tristes effets.

Ils en jugeoient en hommes pénétrans, qui ont étudié les ruses de l'erreur, & qui savent démêler dans sa marche tortueuse, le vrai but où tendent tous ses pas. A peine Sergius & ses adhérens virent-ils leurs espérances soutenues de quelques succès, qu'ils se montrèrent plus à découvert, & répandirent le Monothélisme avec moins de ménagement. Cette erreur qu'on n'avoit présentée d'abord que comme une opinion indifférente, dont le seul mérite étoit de pouvoir servir à la conciliation des esprits, fut bientôt prêchée comme un dogme certain, qui appartenoit essentiellement à la foi. L'Orient ne tarda pas à se voir infecté de cette nouveauté. Mais ce n'étoit pas assez pour remplir les vues de Sergius ; il lui falloit dans l'Occident un suffrage qui fût propre à convaincre Héraclius & les Catholiques faciles à tromper, que cette moitié de l'Eglise pensoit comme lui sur l'unité d'opération & de volonté.

Ce

Ce fut dans cette intention qu'il écrivit au Pape Honorius, ſans qu'il parut avoir d'autre deſſein que de lui apprendre l'heureuſe nouvelle de la réunion des ſchiſmatiques, & le moyen innocent que la charité des Paſteurs avoit employé pour procurer cette bonne œuvre. Il ſe répandoit en éloges ſur le zèle de Cyrus, & la prudence éclairée qui dirigeoit ſes démarches; & pour donner à Honorius l'idée la plus favorable du Patriarche d'Alexandrie & de ceux qui le ſecondoient, il aſſuroit que leurs travaux étoient généralement applaudis, & qu'à peine s'étoit-il trouvé dans tout l'Orient un Moine obſcur, nommé Sophrône, qui s'opposât à cette entrepriſe, & qui blâmât l'expédient dont on s'étoit ſervi pour ramener tant de ſchiſmatiques au ſein de l'Egliſe; mais que tout le monde étoit contre lui, & qu'il n'avoit pu produire aucun témoignage des Pères qui contredît la doctrine d'une ſeule volonté, tandis qu'on lui en montroit une foule qui l'établiſſoient.

VII. SIÈCLE.

C'étoit ainſi que Sergius prévenoit adroitement le Pape contre l'unique défenſeur que la vérité eût rencontré dans toute l'Egliſe Grecque, tandis que

VII. SIÈCLE.

tant de Paſteurs indolens ou ſéduits voyoient tranquillement l'héréſie s'étendre en liberté. Honorius prit la Lettre de Sergius du bon côté. Le bien qui réſultoit de la réunion des errans, lui ferma les yeux ſur le danger du moyen qu'on employoit. Il ne vit dans la réclamation de Sophrône, que l'entrepriſe d'un Moine inquiet ou prévenu, & dans la queſtion d'une ou de deux volontés, qu'une diſpute de mots, qu'il falloit renvoyer à l'oiſiveté des Grammairiens. Sa réponſe à Sergius fut conçue d'après ces idées, de même qu'une ſeconde Lettre qu'il écrivit à ce Patriarche. Celle qu'il adreſſa quelque tems après à Cyrus d'Alexandrie, étoit dans les mêmes termes, avec cette ſeule différence, que dans ſa ſeconde Lettre à Sergius, il blâme fortement ceux qui ont élevé les premiers, la queſtion d'une ou de deux volontés, comme une diſpute ſcandaleuſe & propre à exciter de nouveaux troubles, & qu'il y déclare qu'on admet en J. C. une ou deux opérations, ſelon que l'on reconnoît en lui une ou deux natures. Cette remarque eſt importante, & fournit aux défenſeurs d'Honorius un moyen

de juſtification, qui, s'il ne l'excuſe pas entiérement de s'être laiſſé tromper par les artifices de Sergius, peut au moins laver ſa mémoire de l'accuſation de Monothéliſme. VII. SIÈCLE.

Quand les partiſans de la nouvelle erreur furent arrivés à ce point, ils crurent n'avoir plus qu'un pas à faire pour aſſurer leur triomphe. C'étoit d'engager de plus en plus l'Empereur Héraclius, en le portant à faire une démarche à laquelle on le préparoit depuis longtems. On n'eut pas de peine à l'y déterminer; elle étoit dans ſon goût. Sergius préſenta donc à ce Prince un Edit qu'il avoit rédigé ſur l'objet de la conteſtation qui s'étoit élevée, en lui perſuadant que tout ſeroit terminé, s'il y mettoit le ſceau de l'autorité impériale. Héraclius ne refuſa point d'adopter cette Loi; le Patriarche la confirma & la fit recevoir dans un Concile, où il fut ordonné qu'elle ſeroit ſouſcrite par tous les Evêques, ſous peine d'excommunication. Cyrus d'Alexandrie ſuivit les traces de ſon maître. On donna le nom d'*Ecthèſe* à cet Edit publié en 639, parce que c'eſt une expoſition de la foi touchant la Trinité, l'Incarnation, l'unité

VII. SIÈCLE.

de perſonne, & la diſtinction des natures. Sur tous ces points, elle ne contient rien que d'orthodoxe. Mais le but de Sergius, en la dreſſant, avoit été d'autoriſer ſa doctrine ſur l'unité d'opération & de volonté; auſſi l'Ecthèſe enſeignoit-elle clairement cette erreur. C'étoit en cela que conſiſtoit le mal, & c'étoit auſſi ce qui jettoit l'alarme & l'affliction parmi les Catholiques éclairés. Ils voyoient avec douleur que, ſous prétexte de rappeller les errans au ſein de l'Égliſe, on introduiſoit une erreur qui alloit cauſer de nouveaux malheurs, & enlever beaucoup d'ames à Dieu, par l'opiniâtreté, par le ſchiſme, par l'intrigue & par la violence.

Cependant le Pape Jean IV, ſucceſſeur d'Honorius, après Sévérin qui n'avoit ſiégé que deux mois, ayant appris le ſcandale que l'Ecthèſe occaſionnoit en Orient, & la plaie que ce dangereux Edit faiſoit à la foi, aſſembla un Concile à Rome en 641, pour arrêter les progrès d'un mal dont il craignoit les ſuites. L'Ecthèſe y fut condamnée, & le Pape eut le courage de faire part de cette déciſion à l'Empereur. Héraclius ouvrit les yeux, & connut tout le dang-

de la démarche où il s'étoit engagé. Il écrivit auſſi-tôt au Souverain-Pontife, pour déſavouer ſon Edit qu'il rejettoit entiérement ſur Sergius, ſe repentant de l'avoir ſouſcrit & d'en avoir permis la publication, puiſqu'il renfermoit un venin qu'il n'y avoit point apperçu d'abord, & qu'il pouvoit devenir une ſource de nouvelles diviſions dans l'Egliſe. Héraclius ſurvécut peu de tems à ce déſaveu. Le Pape Jean IV, toujours animé du même zèle pour la défenſe de la foi, écrivit à Conſtantin III, ſon fils & ſon ſucceſſeur, pour l'engager à ſupprimer l'Ecthèſe, dont les effets devenoient de jour en jour plus dangereux, par l'avantage que les ennemis de la vérité ne ceſſoient d'en tirer. Il y a dans cette Lettre un endroit qui tend à la décharge d'Honorius, & qu'il eſt à propos de remarquer, parce que les défenſeurs de ce Pape y trouvent un nouveau moyen de juſtifier ſa mémoire. Mon prédéceſſeur, dit Jean IV, enſeignoit qu'il n'y a point en J. C. deux volontés contraires, comme en nous qui ſommes pécheurs : mais quelques-uns interprétant ſes paroles dans le ſens qu'ils avoient intérêt de leur donner,

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

l'ont fait ſoupçonner d'avoir enſeigné que la divinité & l'humanité dans l'homme-Dieu n'ont qu'une ſeule & même opération, & par conſéquent une ſeule & même volonté, ce qui eſt abſolument contraire à la vérité.

Conſtantin règna peu de tems, & ne put ſatisfaire aux inſtances du Pape. Ce jeune Prince laiſſa le Trône à ſon frère Héracléonas, qui fut bientôt contraint de l'abandonner à Conſtant II, troiſième fils d'Héraclius. D'un autre côté, le Pape Jean IV fut enlevé à l'Egliſe, qui eſpéroit tout de ſon zèle contre le Monothéliſme. Théodore qui lui ſuccéda, montra le même attachement à la vérité, & raſſura les orthodoxes ſur le péril où ils voyoient la foi, par la violence d'une tempête qui ſembloit s'irriter de plus en plus, à meſure qu'on travailloit à la calmer. Mais le pontificat de ce nouveau Pape ne dura qu'environ ſix ans, & malgré toute ſon application aux affaires de l'Egliſe, il ne put empêcher la ſéduction de prendre ſans ceſſe de nouveaux accroiſſemens. Il eut même la douleur de voir un autre Sergius dans la perſonne de Paul, ſucceſſeur de Pyrrhus ſur le Siège de Conſtantinople. Ce Pré-

lat, Monothélite déclaré, s'étoit encore acquis sur l'esprit du jeune Empereur Constant, plus de crédit que Sergius avec tous ses artifices n'en avoit eu sur celui d'Héraclius. Il y parut bien, puisque, sans être arrêté par la fâcheuse issue de l'Ecthèse, & les troubles qu'elle avoit causés, il parvint à obtenir de ce Prince un nouvel Edit sur l'affaire du Monothélisme. Mais il lui fit prendre une autre route que celle où Sergius avoit engagé son père.

VII. SIÈCLE.

L'Ecthèse avoit prononcé sur le dogme, en enseignant ouvertement l'unité d'opération & de volonté. C'étoit une entreprise sur l'autorité des Pasteurs, à qui seuls il appartient de décider en matière de foi, & peut-être avoit-ce été la cause des mauvais effets de cette Loi. Celle que Paul fit adopter à Constant, se présentoit sous des dehors plus simples & plus modestes. Ce n'étoit qu'une loi de précaution, pour arrêter les maux, que la chaleur des disputes augmentoit de jour en jour. Elle n'étoit point dogmatique, comme l'Edit d'Héraclius, elle ne prononçoit rien sur l'objet contesté, ne favorisoit ni l'un ni l'autre parti, & se contentoit d'im-

VII. SIÈCLE.

poſer ſilence à tous deux. On nomma ce nouvel Edit impérial *Type*, c'eſt-à-dire, forme ou formulaire, parce qu'on y preſcrit la règle de conduite qu'il paroiſſoit convenable de tenir dans un tems d'agitation, où les eſprits étoient trop échauffés, pour qu'on pût diſcerner de quel côté ſe trouvoit la vérité. Le *Type* ne contenoit aucune diſpoſition qui fût poſitivement contraire à la foi; néanmoins il avoit un vice eſſentiel, & ce vice qu'on ne tarda pas à relever, conſiſtoit en ce qu'il ne faiſoit point de différence entre l'erreur & la vérité, les mettant l'une & l'autre de niveau, & les couvrant en quelque ſorte du même voile, par la défenſe égale de parler pour ou contre l'unité ou la dualité d'opération & de volonté en J. C. Cette Loi eut le même ſort que l'Ecthèſe d'Héraclius, elle ne contenta perſonne. Les zélés partiſans du Monothéliſme, qui vouloient faire règner l'erreur, ne pouvoient ſe ſoumettre à garder le ſilence; & les défenſeurs de la foi auroient cru trahir ſes intérêts les plus chers, en demeurant indifférens ſur un dogme qu'on ne pouvoit abandonner, ſans dépouiller l'homme-Dieu d'une moitié de ſon être.

Conſtant qui avoit l'opiniâtreté des eſprits bornés, avec la cruauté des tyrans, réſolut de maintenir ſon Edit par tous les moyens violens, que le pouvoir abſolu mettoit dans ſa main. Quoiqu'il parût indécis pour le fonds entre les Monothéliſtes & les Orthodoxes, il perſécuta ceux-ci, comme s'il eût embraſſé l'erreur avec la perſuaſion & la chaleur qui accompagnent le fanatiſme. VII. SIECLE.

Mais Dieu qui n'abandonne jamais l'Egliſe au plus fort de l'orage, & qui proportionne toujours le remède à la grandeur du mal qu'il permet, s'étoit préparé un généreux défenſeur de la foi dans le ſaint Pape Martin I. Il étoit digne du premier Siège de l'Egliſe par ſes vertus, par l'activité de ſon zèle, & la fermeté de ſon caractère. Les tems orageux où il parut, demandoient un homme tel que lui. S'il n'eût pas eu le courage de réſiſter à la puiſſance de Conſtant, & à ſes volontés injuſtes, le Monothéliſme auroit bientôt prévalu dans l'Occident, comme dans l'Orient, & cette héréſie auroit fait autant de ravages que l'Arianiſme même. Le premier ſoin du ſaint Pontife, dès qu'il fut monté ſur le Saint-Siège, après la

VII. SIÈCLE.

mort de Théodore, fut d'assembler un Concile nombreux à Rome, pour délibérer sur les moyens les plus prompts & les plus efficaces de s'opposer aux progrès de l'erreur. Il s'y trouva plus de cent Evêques d'Italie, de Sicile, de Sardaigne & d'Afrique. Ce Concile eut cinq sessions depuis le 5 Octobre 649, que s'en fit l'ouverture, jusqu'au dernier jour du même mois, qu'il fut terminé. Après un examen sérieux, on y condamna la mémoire de Théodore de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de Pyrrhus & de Paul ses successeurs, principaux sectateurs du Monothélisme, de même que l'Ecthèse & le Type, avec la note d'impiété.

Le Pape envoya dans toute l'Eglise les actes de ce Concile, qui furent traduits en grec pour l'usage des Evêques d'Orient. Constant ne put voir sans colère qu'on eût flétri son Edit. C'étoit un affront d'autant plus sensible pour lui, qu'on sembloit attaquer tout à la fois son discernement & son autorité. Pour s'en venger, il donna ordre à son Exarque d'enlever S. Martin. Ce chef de l'Eglise, si digne de son rang, fut donc arrêté

comme un coupable, abandonné, pour ainſi dire, ſans ſecours dans l'Iſle de Naxe pendant un an, transféré à Conſtantinople, enfermé dans une priſon, traité en criminel d'Etat, interrogé, confronté avec des témoins ſubornés par argent, maltraité avec barbarie, traîné dans les rues avec un carcan de fer au col, enfin relegué dans le Cherſonéſe, où il conſomma dans les ſouffrances & la privation de tout, ce long martyre qui ne ſervit qu'à rendre ſon témoignage plus éclatant. C'étoit ainſi que Conſtant, par une vengeance qui n'étoit propre qu'à faire mieux ſentir la foibleſſe de ſa cauſe, déployoit toute ſa puiſſance contre un Paſteur qu'il auroit dû prendre pour guide dans les choſes de la foi, tandis qu'il voyoit avec indifférence les Muſulmans enlever les plus belles Provinces qui reſtoient à l'Empire.

VII. SIÈCLE.

L'épreuve étoit portée à ſon comble, & l'erreur triomphante ne voyoit plus d'obſtacle qui pût retarder ſes progrès, lorſque Dieu mit dans le cœur de Conſtantin Pogonat, fils & ſucceſſeur de Conſtant, le deſir ſincère de rétablir la paix dans l'Egliſe & dans l'Etat, par une déciſion ſolemnelle. Il fut ſecondé avec

VII. SIÈCLE.

toute l'ardeur du vrai zèle, par le Pape Agathon qui avoit été placé ſur le Saint-Siége, vers le milieu de l'an 679. Ce Pontife, doué des belles qualités qu'on avoit admirées dans S. Martin, & animé du même eſprit que lui, avoit fait part à toutes les Egliſes d'Occident du jugement qui avoit déjà été prononcé à Rome contre le Monothéliſme, de ſorte que la foi ſe trouvoit ſans nuages dans cette vaſte portion de la Société Chrétienne. Le feu de l'héréſie n'avoit embraſé que l'Orient. Ce fut donc dans cette partie de l'Egliſe, que l'Empereur jugea convenable d'aſſembler le Concile général, qui devoit fixer à jamais la doctrine & le langage de la foi, ſur les queſtions qu'une ſubtilité malheureuſe ne ceſſoit d'élever & de reproduire, ſous tant de formes différentes.

Lorſque les Légats du Pape Agathon & les Evêques d'Orient furent arrivés à Conſtantinople, on fit l'ouverture du Concile le 7 Novembre 680. Le lieu de l'aſſemblée étoit un ſallon du Palais impérial, nommé en latin *Trullus*, c'eſt-à-dire le Dôme. L'Empereur voulut y aſſiſter avec pluſieurs grands Officiers de la Cour, pour y maintenir l'ordre

& la liberté. Les onze premières ſeſſions furent tenues en ſa préſence. Son ſiége étoit placé au fond de la ſalle, dans l'endroit le plus diſtingué. Il avoit les Légats à ſa gauche; (c'étoit le côté le plus honorable) les Patriarches occupoient la droite, & les ſaints Evangiles étoient placés au milieu de l'aſſemblée, ſuivant l'uſage, ſur une eſpèce d'autel couvert d'un riche tapis. Nous ne ſuivrons pas l'ordre des ſeſſions, pour ne point trop allonger ce récit. Il ſuffit de rappeller tout ce qui s'y paſſa de plus important, à l'objet principal ſur lequel il s'agiſſoit de ſtatuer, & de mettre ſous les yeux du Lecteur le réſultat des opérations dont les Peres de ce Concile furent occupés, pendant les dix-huit ſeſſions qu'ils tinrent. On y procéda ſelon toute l'exactitude des règles canoniques; & quand le jugement définitif eut été prononcé, perſonne ne put ſe plaindre qu'on eût manqué d'obſerver aucune formalité, dont l'omiſſion pût ſervir de prétexte aux eſprits indociles, pour colorer leur opiniâtreté dans l'erreur. VII. SIÈCLE.

Les Légats ouvrirent la ſéance par un diſcours adreſſé à l'Empereur, dans lequel ils expoſèrent la naiſſance & les

VII. SIÈCLE.

progrès de la nouvelle héréſie, ce qu'on avoit fait pour & contre à Conſtantinople, ſous les Patriarches Sergius, Pyrrhus & Paul; à Alexandrie, ſous l'Evêque Cyrus; à Rome, ſous le Pape S. Martin, & ſous Agathon. Enſuite on engagea les partiſans du Monothéliſme à rendre compte eux-mêmes de leur doctrine, & à propoſer les raiſons ſur leſquelles ils s'appuyoient pour n'admettre en J. C. qu'une ſeule volonté. Après les avoir entendus, on entra dans l'examen des autorités qu'ils alléguoient; on diſcuta les paſſages qu'ils citoient; on rétablit ceux qu'ils avoient falſifiés pour en tirer avantage; on analyſa leurs raiſonnemens; on démêla les équivoques, les ſophiſmes; & on fut en état de prononcer la déciſion authentique dans la treizième ſeſſion. Les écrits favorables au Monothéliſme y furent unanimement condamnés, ſavoir, les Lettres de Sergius & celles d'Honorius, comme renfermant une doctrine contraire à celle des Apôtres, des Conciles & des Pères, impies & propres à corrompre les ames. Leur mémoire y fut également flétrie, avec celle des autres partiſans de l'erreur, & leurs noms bannis des Tables

ecclésiastiques. Ce jugement fut relu & confirmé dans la dernière session, où l'Empereur fut présent, & où plus de cent soixante Evêques assistèrent. L'erreur étant proscrite, on proposa la définition du dogme catholique des deux volontés & des deux opérations, avec défense d'enseigner une autre doctrine, sous peine de déposition pour les clercs, & d'anathême pour les laïcs. Tout cela fut ratifié de nouveau par les acclamations générales des Pères, qui faisoient éclater leur joie, en voyant la foi triompher d'une manière si glorieuse, après un combat si périlleux & si long.

VII. SIÈCLE.

Telle fut l'issue du sixième Concile œcuménique, troisième de Constantinople. Après cette décision qui levoit tous les doutes & fixoit irrévocablement le langage de la foi, la vérité victorieuse reprit bientôt son ancien éclat. L'erreur dépouillée de l'appui qu'elle avoit trouvé dans la protection de deux Empereurs, & réduite à elle-même, tomba peu-à-peu dans l'oubli. Constantin Pogonat hâta sa chûte, en révoquant les Edits de ses prédécesseurs, auxquels elle devoit les succès passagers dont elle s'étoit enorgueillie. Ce Prince en publia un nou-

VII. SIÈCLE.

veau, pour autoriſer le ſixième Concile, & procurer l'exécution de ſes décrets. Le Pape Léon II, qui avoit remplacé Agathon ſur le Siège de S. Pierre, reçut les actes du Concile par le retour des Légats. Après les avoir examinés, il en confirma la définition par une Lettre à l'Empereur, dans laquelle il dit anathème aux auteurs du Monothéliſme, & à leurs adhérens. L'impartialité qui doit régner dans tout ouvrage hiſtorique, & principalement dans celui-ci, dont la vérité eſt l'unique objet, nous oblige de remarquer que dans cette Lettre dogmatique, Léon ne fait pas difficulté de joindre Honorius aux autres partiſans de l'erreur qu'il anathématiſe. Rapportons les propres termes de Léon II, & laiſſons aux critiques la diſcuſſion du fait particulier d'Honorius, qui n'eſt point de notre ſujet. Ce Pontife, dit le Pape Léon, au lieu d'illuſtrer ce Siège apoſtolique par une doctrine conforme à la tradition des Apôtres, a ſouffert que ſon éclat fût ſouillé par une trahiſon profane.... *Qui Apoſtolicam Eccleſiam, non Apoſtolicæ traditionis doctrinâ illuſtravit, ſed profanâ proditione, immaculatam, maculari permiſit.*

ARTICLE VI.

Mahomet & ſa Religion.

L'Evénement qui va nous occuper, eſt un des plus grands ſpectacles que l'hiſtoire nous préſente, dans tout le cours des ſiècles. Un homme ignorant, juſqu'à ne ſavoir ni lire ni écrire, né dans une condition médiocre, n'ayant du côté de la fortune & de l'extraction, aucun des avantages qui donnent l'eſpérance de réuſſir dans les grandes entrepriſes, forme ſeul le hardi deſſein d'établir une nouvelle Religion, ſur les ruines du Polithéiſme qui domine dans ſa patrie, & de ſoumettre par l'épée au nouveau culte qu'il a imaginé, toutes les Nations de la terre, à commencer par la ſienne. Il entame ſon projet à quarante ans. Sa femme & ſon eſclave ſont ſes premiers diſciples; le nombre de ſes proſélites eſt long-tems réduit à neuf perſonnes; la carrière de ſa vie n'eſt que de ſoixante & trois ans, & avant qu'il meure, il a ſubjugué une partie de l'Orient, il menace le reſte d'une conquête pro-

chaine, & il eſt généralement reconnu
VII. Prophête, Monarque, Chef de la Reli-
SIÈCLE. gion & de l'Etat. Tel fut Mahomet ou Mohamed, comme prononcent les Orientaux, le prodige du ſeptième ſiècle, & peut-être de tous les âges.

Cet homme extraordinaire, que la Providence avoit deſtiné à changer la face de l'univers, vit le jour à la Mecque, Ville de l'Arabie Pétrée, le 5 Mai de l'an 571, ſuivant l'opinion la mieux fondée. Sa famille, quoique pauvre, étoit l'une des plus diſtinguées de la Tribu des Coriſéhites ou Coriſiens, qui prétendoient deſcendre en droiture d'Iſmaël, par Cédar, l'aîné de ſes enfans. Mahomet n'avoit que deux ans, lorſqu'il perdit ſon père nommé Abdalla. Sa mère étant morte ſix ans après, il ſe trouva ſans appui & réduit à une grande pauvreté. Aboutaleb, l'un de ſes oncles paternels, qui avoit la principale autorité dans la Mecque, le retira chez lui, & prit ſoin de ſon éducation. Le commerce étoit l'unique occupation des habitans de la Mecque & de toute l'Arabie Pétrée. Le terrein aride & maigre de cette contrée, ſe refuſoit à toute eſpèce de culture, & le peuple devoit

ſuppléer par l'induſtrie à la ſubſiſtance que la nature ne lui accordoit pas. Aboutaleb qui étoit commerçant, comme la plupart de ſes compatriotes, mit ſon neveu dans ſa profeſſion, & le fit voyager de bonne-heure dans la Syrie, à la ſuite de ſes chameaux. L'eſprit du jeune Mahomet, qui étoit vif & pénétrant, ſe développa dans ces voyages, qui lui donnèrent occaſion de s'entretenir avec des Juifs & des Chrétiens de différentes ſectes. Mais quoiqu'il fût né avec beaucoup d'ambition, & que le deſir de ſe diſtinguer parmi les ſiens, eût déjà germé dans ſon cœur, étant ſans fortune, il ne pouvoit encore former d'autre projet, que de travailler à ſe procurer quelque établiſſement avantageux. Etant âgé de vingt-cinq ans, il entra chez une riche veuve, nommée Cadigha, en qualité de facteur, pour conduire ſon commerce. Il étoit bien fait, d'une phyſionomie agréable, aiſé dans ſes manières, parlant bien ſa langue, & doué du talent de plaire & de s'inſinuer dans les cœurs. Avec ces qualités naturelles, qu'il ſavoit diriger comme ſon intérêt & ſes vues l'exigeoient, il ne tarda pas à ſe faire aimer de Cadi-

VII. SIÈCLE.

VI. SIECLE.

gha, qui l'épouſa & le rendit maître de toute ſa fortune.

Devenu riche par ce mariage, Mahomet ſe livra aux penſées ambitieuſes qui fermentoient depuis long-tems dans ſon ame, mais d'une manière vague & confuſe, qu'il n'avoit encore pu démêler.

De tous les moyens de ſe rendre fameux, celui de ſe faire Chef de ſecte, en imaginant un nouveau plan de Religion, lui parut le plus propre à le conduire, par une voie sûre & prompte, à cette célébrité, qui étoit l'objet de ſes vœux. Les circonſtances étoient favorables à ce deſſein. L'Orient étoit rempli de Neſtoriens, d'Eutychiens & d'autres ſectaires perſécutés par les Empereurs & bannis de l'Empire, qui avoient emporté dans leurs cœurs une haine égale pour l'Egliſe Catholique, & pour le nom Romain. Tous ces hommes que le reſſentiment animoit, & contre la ſociété religieuſe qui les avoit rejettés de ſon ſein, & contre les Souverains de Conſtantinople qui les avoient privés des droits de Citoyens, diviſés ſur le dogme particulier de chaque ſecte, étoient d'accord ſur deux points généraux, l'unité de Dieu, & l'état éternel de

bonheur ou de malheur réſervé aux hommes après la mort. Mahomet qui vouloit former ſa ſecte de la réunion de toutes les autres, fit de ces deux points capitaux la baſe de la nouvelle Religion qu'il méditoit, comme également propre à raſſembler ſous ſes drapeaux les Juifs, les Neſtoriens, les Eutychiens & les autres Chrétiens réfugiés en Perſe, en Arabie, en Syrie, qui compoſoient des ſociétés nombreuſes. Il eſpéroit qu'en ſe réduiſant à la croyance des deux ſeuls dogmes eſſentiels qu'ils profeſſoient tous, & en leur offrant une protection puiſſante, un état sûr, ils ne manqueroient pas de ſe réunir autour de lui, pour ne plus former qu'un ſeul corps, dont les intérêts, comme la foi, ſeroient les mêmes.

VII. SIÈCLE.

Ce plan étoit ſimple & bien conçu, relativement aux diſpoſitions & aux beſoins où ſe trouvoient la plupart des ſectes chrétiennes répandues dans l'Orient. Si Mahomet ne le dut qu'à ſes méditations, on doit convenir qu'il joignoit la profondeur du génie à la juſteſſe de l'eſprit; & s'il fut aidé, comme on le penſe, par un Moine Neſtorien & un Juif, dans le développement de ſes prin-

cipes, il n'eſt pas encore ſans mérite, pour en avoir eu les premières idées.

VII. SIÈCLE.

On voit par-là que dans l'origine, & avant le mêlange des opinions acceſſoires que cet impoſteur fit entrer à diverſes repriſes dans ſon ſyſtême, ſa Religion n'étoit autre choſe qu'un Théiſme pur, ancienne Théologie des Sages de l'Egypte & de l'Orient. Dans la ſuite, Mahomet, pour rendre ſes diſciples plus prompts à exécuter ſes volontés abſolues, plus hardis dans les combats, & plus ſoumis aux événemens, adopta le dogme du fataliſme, dogme abſurde, mais commode, qui épargne à la raiſon des recherches pénibles, des prévoyances accablantes, & au cœur des craintes qui arrêtent quelquefois, qui ralentiſſent du moins l'eſſor des grandes paſſions. Cette opinion, combattue par le ſentiment de la liberté, fut cependant commune à preſque tous les anciens Philoſophes du Paganiſme : c'eſt que le cours des événemens ſemble la juſtifier aux yeux de ceux qui ne font attention qu'à la ſuprême indépendance, à la force invincible de la première cauſe, ſans conſidérer les loix que la juſtice & la bonté de Dieu lui ont preſcrites,

dans l'application de ſa puiſſance, aux déterminations libres des créatures intelligentes. Mais ſi ce principe eſt contraire aux droits de la liberté humaine, s'il eſt injurieux à la juſtice & à la bonté divine, & par conſéquent s'il eſt peu philoſophique, il eſt au moins très-utile aux deſpotes qui commandent à des hommes ignorans; il donne un poids preſqu'infini à l'autorité, & leve tous les obſtacles de l'obéiſſance, qui a toujours plus à perdre qu'à gagner avec la réflexion. C'en étoit aſſez pour que Mahomet en fît un des points fondamentaux de ſa doctrine.

VII. SIÈCLE.

La tête remplie de ſon projet, Mahomet ſe prépara ſérieuſement au rôle qu'il vouloit jouer, comme un homme aſſuré du ſuccès. Il connoiſſoit le goût particulier de ſa Nation pour le merveilleux, & le penchant naturel des Arabes vers le fanatiſme. Il crut que, dès qu'il ſeroit parvenu à leur perſuader que ſa miſſion venoit du ciel, que Dieu l'avoit choiſi pour ſon Prophète, il ſeroit aiſé d'échauffer leur imagination, & de leur inſpirer à la fois deux ſentimens qui devoient les rendre capables des plus grandes choſes, le zèle

de ſa Loi, & l'ardeur des conquêtes. Il
VII. falloit d'abord établir l'opinion de ſa
SIÈCLE. propre ſainteté & de ſes communications avec le ciel. Pour cela, il rompit toutes ſes anciennes liaiſons, & ſe retira dans une caverne près de la Mecque, où il faiſoit croire qu'il jouiſſoit de la vue & de l'entretien de l'Ange Gabriël, envoyé de Dieu pour l'inſtruire, & le diſpoſer aux fonctions ſublimes dont il alloit être chargé. Sa femme Cadigha, ſon eſclave & ſept autres perſonnes, parmi leſquelles étoient Ali, ſon couſin, & Aboubècre, riche habitant de la Mecque, qui jouiſſoit d'une grande conſidération parmi ſes concitoyens, furent ſes premiers diſciples.

Avec de ſi foibles commencemens d'une ſecte, qui devoit être bientôt ſi nombreuſe, Mahomet ſe livra ſans délai à l'exécution de ſon deſſein. Il ſe déclara ouvertement Prophète du vrai Dieu, & ſon Envoyé ſur la terre, pour rappeller les hommes à la Religion primitive, qu'Adam, Sem, Abraham & les autres Patriarches avoient profeſſée, que Moyſe & J. C. avoient enſeignée, mais qui avoit été défigurée, corrompue par

par les Juifs & les Chrétiens. Il dogmatiſoit en public, comme font tous les Prédicans qui veulent attirer le peuple & répandre leur doctrine. On s'attroupoit pour l'entendre ; il parloit purement ſa langue, l'une des plus douces & des plus expreſſives qui aient eu cours dans l'Orient. Son extérieur noble & gracieux venoit à l'appui de ſes diſcours. Il avoit l'air & le ton d'un homme perſuadé, ſon éloquence étoit vive, hardie, pleine de figures & de traits propres à remuer les ames, & à les enflammer. Il annonçoit l'unité de Dieu, l'immortalité des ames, un état futur de bonheur ou de malheur après cette vie, une prédeſtination abſolue, & la néceſſité d'un abandon total de nous-mêmes aux décrets éternels de la divine ſageſſe.

VII. SIÈCLE.

Quoique ces dogmes fuſſent aiſés à ſaiſir, & qu'ils préſentaſſent peu de difficultés à des eſprits ignorans & groſſiers, tels qu'étoient les Arabes de ce tems-là, qui n'avoient pas encore l'uſage des Lettres & de l'écriture, les premières exhortations du prétendu Prophête eurent peu de ſuccès. A peine fit-il quelques nouveaux proſélytes, dans cette foule d'auditeurs qui ſe preſſoient

VII. SIÈCLE

autour de lui, attirés par la nouveauté. Les autres le regarderent comme un extravagant ou un fourbe, & traiterent ſes révélations de viſions & de chimères. Cependant il ne ſe rebutoit pas, ſes déclamations contre l'idolâtrie étoient toujours auſſi vives, & ſes promeſſes auſſi magnifiques. La peinture qu'il faiſoit du Paradis, des plaiſirs réſervés dans l'autre vie aux vrais croyans, c'eſt-à-dire à ſes diſciples, étoit bien propre à exciter les deſirs des hommes ſenſuels & voluptueux qui l'écoutoient. C'étoient des jardins délicieux, des boſquets, des ruiſſeaux, des lits de fleurs, des femmes céleſtes & d'une merveilleuſe beauté, l'abondance de tous les biens ſenſibles; & pour en jouir ſans ceſſe, des ſens perfectionnés, incapables de s'émouſſer & de s'éteindre; d'un autre côté, il peignoit l'Enfer, & les maux deſtinés à ceux qui refuſeroient d'embraſſer ſa Religion, ſous des couleurs ſi effrayantes, & il en parloit avec des expreſſions ſi fortes, ſi exagérées, qu'il rempliſſoit les cœurs de trouble & de terreur. Chaque jour il répétoit les mêmes promeſſes & les mêmes menaces, accompagnant toujours ſes diſcours du

récit merveilleux de ſes révélations, ou, pour parler comme lui, de ſes entretiens avec l'Ange Gabriel, que Dieu lui envoyoit, toutes les fois qu'il avoit beſoin d'ajouter quelque nouvelle pièce à ſa machine, & de faire jouer quelque nouveau reſſort. Lorſqu'on lui demandoit des miracles pour autoriſer ſa miſſion, il répondoit que les Prophêtes envoyés avant lui, en avoient fait aſſez, mais que les hommes les ayant rendus inutiles par leur incrédulité, il lui avoit été ordonné de contraindre les infidèles par la force & par le fer.

VII. SIÈCLE.

Cette manière d'annoncer la vérité étoit ſi fière & ſi menaçante, quelle allarma les habitans de la Mecque, & les fit craindre autant pour leur liberté, que pour leur Religion. Ils rendirent & firent afficher un décret, qui défendoit toute ſociété avec cet impoſteur : c'étoit en quelque ſorte le déclarer ennemi de la Religion & de la patrie. Mahomet ſentit les ſuites que pouvoit avoir cette excommunication, & pour les prévenir, il ſe déroba ſecretément à ſes ennemis. On le pourſuivit; il ſe cacha dans une caverne; & quand ceux qui le cherchoient furent paſſés, il prit le che-

VII. SIÈCLE.

min d'Yatreb, Ville d'Arabie, à ſoixante lieues de la Mecque, entre l'Egypte & la Syrie. Il y avoit envoyé devant lui douze de ſes diſciples, pour diſpoſer les habitans à le recevoir. Les Yatrébites lui firent un accueil favorable, & embraſſerent ſa Religion. Par reconnoiſſance, il choiſit leur Ville pour y faire ſon ſéjour, & changea ſon ancien nom en celui de *Medina-al-nabi*, que nous rendons par Médine, c'eſt-à-dire *Ville du Prophête*. C'eſt à cette fuite de Mahomet que commence l'Ere des Muſulmans, qu'ils appellent *Hégire*, c'eſt-à-dire *fuite* ou *perſécution*. Cette époque répond à l'an 622 de J. C., & commence le 16 de Juillet. Mahomet étoit alors dans la cinquantième année de ſon âge, & la dixième de ſa prétendue miſſion.

Reconnu pour Envoyé de Dieu par les citoyens de Médine, & aſſuré de leur dévouement, il forma une petite armée, prit un étendart, & mena ſes diſciples à la rencontre des Caravanes qui paſſoient dans les contrées voiſines. Ses commencemens, aſſez ſemblables à ceux des Romains, n'étoient que des courſes, des attaques ſubites, des com-

bats vifs & rapides, qui finiſſoient par le pillage & la captivité des vaincus. Dans une de ſes expéditions, il défit une troupe d'Arabes qui montoit à plus de mille hommes, avec trois cent dix-neuf, dont il n'en perdit que quarante, qu'il ne manqua pas de placer dans le Ciel, au rang des Martyrs. Enhardi par ce premier ſuccès, il oſa conduire ſes compagnons de fortune ſous les murs de la Mecque, pour en faire la conquête, & ſe venger de l'affront qu'il avoit reçu des Coraſchites. Il s'en rendit maître en 630, & pour ſe réconcilier avec ſes compatriotes, il preſcrivit à tous ſes diſciples le pélerinage de cette Ville, au moins une fois en la vie, avec la viſite de la Caaba, ou maiſon quarrée, petit temple qui étoit en grande vénération dans toute l'Arabie, parce qu'on le diſoit bâti par Adam, réparé par Abraham, & que l'on croyoit y conſerver les cendres d'Iſmaël, dont un tombeau appellé la pierre noire. Ce fut un trait de politique de la part de Mahomet. Il ſavoit accommoder ſa Religion aux préjugés dominans, pour ménager les eſprits & lever les obſtacles qui s'oppoſoient à ſes progrès, en adoptant les pratiques &

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE. les uſages auxquels toute la Nation des Arabes étoit attachée, & ſur-tout les habitans de la Mecque, qui tiroient un grand revenu de l'affluence des pélerins, que la dévotion conduiſoit dans leur Ville, pour viſiter le temple de la Caaba.

Du moment que Mahomet fut devenu maître de la Mecque, il crut que rien ne pouvoit plus retarder ſes conquêtes. Il prit le titre de Roi des Muſulmans ou vrais croyans, c'eſt le nom qu'il donna aux ſectateurs de ſa Religion. Après avoir ſoumis toutes les tribus des Arabes, il entreprit de ſubjuguer les Perſes & même les Romains. S'il n'en vint pas à bout, il vit du moins que rien ne réſiſtoit à ſes armes, & que le vaſte plan de domination qu'il s'étoit formé, depuis que la fortune avoit commencé de répondre à ſes deſirs ambitieux, ſeroit bientôt rempli par ſes ſucceſſeurs. Il emporta cette idée dans le tombeau. Sa mort fut l'effet d'un poiſon qu'une jeune fille avoit gliſſé deux jours auparavant, dans une épaule de mouton qu'on lui ſervit. Un de ſes compagnons, qui en avala avidement quelques morceaux, mourut ſur le champ. Mahomet en avoit auſſi dans la bouche, mais ſoit

qu'il le trouvât de mauvais goût, soit qu'il eût assez de présence d'esprit pour tirer parti de l'accident qui venoit d'arriver, il réjetta le morceau, en disant, que ce mouton l'avertissoit de n'en point manger. C'est un des miracles que les Musulmans ont attribué à leur Prophète, & ce qui leur a fait dire qu'un mouton rôti lui a parlé. Sa mort arriva la onzième année de l'Egire, qui répond à la six cent trente-troisième de l'Ere Chrétienne. Il étoit âgé de soixante-trois ans. Après beaucoup de débats entre ses principaux disciples, sur le lieu qu'on devoit choisir pour sa sépulture, il fut décidé que ce seroit Médine, qu'il avoit préférée à la Mecque, sa patrie, pour y faire sa demeure. On y conserve encore ses cendres renfermées dans une urne, & déposées dans une Chapelle, à côté de la Mosquée qu'il avoit bâtie lui-même. Ce qui détruit la fable si long-tems accréditée sur la parole de quelques voyageurs infidèles, que son tombeau est à la Mecque, & que son cercueil, qu'on suppose de fer, demeure suspendu à la voûte, qu'on dit être de pierre d'aimant.

VII. SIÈCLE.

La doctrine de Mahomet & ses pré-

VII. SIÈCLE.

tendues révélations, ſont conſignées dans un livre connu ſous le nom d'Alcoran, mot Arabe, qui ſignifie *lecture* ou *écriture*. Ceux qui ont étudié la Langue Arabe, & qui ſont en état d'en apprécier les beautés, diſent que ce livre, quant au ſtyle, eſt un chef-d'œuvre de délicateſſe & de pureté. On peut ajouter que, quant aux choſes, c'eſt auſſi un chef-d'œuvre, mais d'extravagances & d'abſurdités. S'il s'y rencontre quelques endroits qu'on a l'indulgence d'appeller grands & ſublimes, on voit au premier coup-d'œil, ſans être bien verſé dans les écrits ſacrés des Chrétiens, que ce ſont de foibles imitations des penſées vraiment grandes & ſublimes de Moyſe & des Prophetes, preſque toujours énervées & rétrécies. Du reſte, l'Alcoran n'eſt qu'un aſſemblage de contes groſſièrement tiſſus, de puérilités ridicules, de contradictions palpables, d'idées biſarres, abſurdes, incohérentes, de diſcours ſans ordre & ſans liaiſon. L'impoſteur qui avoit fait les premiers pas dans la carrière qu'il s'étoit ouverte, ſans ſavoir où ils le conduiſoient, enfanta les différentes parties de ce livre monſtrueux, ſuivant ſes

besoins & son intérêt. Lui reprochoit-on qu'il ne faisoit point de miracles? aussi-tôt il produisoit le Chapitre de l'Alcoran, où il raconte son voyage dans le Ciel, la plus grossière & la plus absurde de toutes les fictions. Etoit-on scandalisé de ses débauches & de sa lubricité? on voyoit paroître de nouveaux Chapitres, où il se faisoit accorder la liberté de prendre autant de femmes qu'il lui plairoit, & même le privilège exclusif de l'adultère & de l'inceste. C'est ainsi que l'Alcoran fut composé. Lorsque Mahomet mourut, ce n'étoient que des feuilles volantes & détachées. Aboubècre, son successeur, les revit, les rassembla, pour en former un corps d'Ouvrage, & le publia dans l'état où nous l'avons. Les Musulmans prétendent que l'original de ce livre est dans le Ciel, d'où l'Ange Gabriel, Ministre du Très-Haut, l'apporta par partie au Prophete; plusieurs même croient que ce divin original est increé, que Dieu seul & Mahomet peuvent le lire, & que cette grace est refusée aux Anges mêmes.

VII. SIÈCLE.

Outre les dogmes que nous avons rapportés, Mahomet donna encore à

VII. SIÈCLE. ceux qui embraſſoient ſa Religion, des préceptes moraux & des pratiques religieuſes, dont il preſcrivit l'obſervation, ſous peine d'être privé dans cette vie & dans l'autre, des biens qu'il promettoit à ceux qui s'y rendroient fidèles. Sa morale, qui paroît clairement puiſée dans les livres inſpirés de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, eſt aſſez pure, quoiqu'elle n'embraſſe pas tous les devoirs. Elle ordonne la juſtice, la charité, la bienfaiſance, la concorde & la paix. Les pratiques dont il impoſe l'obligation, ſont la prière cinq fois le jour, des purifications & ablutions fréquentes, le jeûne pendant un mois, l'abſtinence de porc, de viande étouffée, de vin & de toute liqueur forte, la célébration du Vendredi, le pélerinage de la Mecque, & la circonciſion. On ne doit pas faire beaucoup d'attention à ce qu'elles paroiſſent avoir de gênant à la première vue, d'abord, parce que la plupart étoient en uſage de tems immémorial parmi les Arabes & les Nations voiſines, & enſuite, parce que les ſectateurs de l'Iſlamiſme ſont bien dédommagés de cette contrainte, par la licence que la loi Muſulmane accorde

aux desirs, & la vie sensuelle & voluptueuse qu'elle promet dans la vie future. VII. SIÈCLE.

On est quelquefois étonné, lorsque l'on considére la rapidité singulière du Mahométisme, dans ses progrés, & la facilité prodigieuse avec laquelle il se répandit en Orient, sur les débris du Polythéisme, du Magisme & du Christianisme. Il s'est même rencontré de nos jours des Ecrivains hardis, qui n'ont pas craint d'opposer ce prompt établissement de la Loi Musulmane, à celui de la foi de J. C. Mais l'étonnement cesse quand on examine les choses de plus près, & l'on sent alors qu'il n'y a pas moins de mauvaise foi que d'impiété, à mettre en parallèle la propagation de l'Alcoran, quelque surprenante qu'elle paroisse au premier coup-dœil, avec l'établissement divin de l'Evangile, & ses progrès miraculeux. Plusieurs causes, toutes également naturelles, concoururent aux succès de Mahomet, considéré comme fondateur d'une Religion nouvelle, & comme Conquérant.

La première, dont nous avons déjà touché quelque chose au commence-

VII. SIÈCLE.

ment de cet artcle, fut la multitude des sectes également proscrites par les Pasteurs de l'Eglise, & les Souverains de l'Empire, qui s'étoient disperſées dans les différentes contrées de l'Arabie, & dans les pays voisins, pour y trouver la liberté de conscience & l'impunité. Elles avoient toutes dans le cœur, une haine irréconciliable pour les Romains, qui les avoient forcés de quitter leur patrie, afin de conserver leurs opinions, & dans l'esprit, une disposition au fanatisme, qui n'avoit besoin que d'être mise en mouvement pour éclater. Le choc violent que les exhortations pathétiques & éloquentes de Mahomet donnerent aux esprits, ses promesses brillantes, ses menaces terribles, le ton d'enthousiaste qui animoit ses discours, étoient des amorces propres à exciter le feu de toute part. Les opinions que la foule des Chrétiens de toutes sectes répandus en Orient, y avoit portées, étoient des matières combustibles, mêlées depuis long-tems les unes aux autres, dont il suffisoit d'approcher le flambeau pour causer un incendie, aussi vaste que subit. Toutes ces sectes isolées, malheureuses, irritées par le

reſſentiment, ſaiſirent avec ardeur l'occaſion de ſe venger. On les vit courir en foule au nouveau Légiſlateur, qui leur mettoit le fer à la main, contre ceux qu'ils haïſſoient le plus dans le monde. C'étoit donc par une impulſion naturelle, que tous ces fugitifs couroient ſe raſſembler autour d'un homme, qui les tiroit de l'aviliſſement, & les conduiſoit à la victoire.

VII. SIÈCLE.

La ſeconde cauſe des rapides progrès du Mahométiſme, ſe tire de l'indifférence des Empereurs Chrétiens, qui livrés aux ſubtilités métaphyſiques, & tout occupés des affaires de l'Egliſe, laiſſoient tranquillement ſe former près d'eux, ſe fortifier & s'étendre, une puiſſance qui devoit un jour renverſer leur Trône. Mahomet & ſes ſucceſſeurs étoient déjà des Princes célébres dans l'Orient, des Conquérans redoutables, lorſque les Souverains de Conſtantinople qu'ils oſerent menacer, ſongeoient à peine qu'ils euſſent quelque choſe à craindre de ces nouveaux ennemis. L'Arabie, qui avoit toujours réſiſté aux armes des Perſes & des Romains, étoit ſoumiſe, la Syrie avoit reçu le joug, la Paleſtine étoit attaquée, l'Egypte voyoit

VII. SIÈCLE.

les troupes Muſulmanes dans ſon ſein ; & l'on diſputoit à la Cour d'Héraclius, de Conſtant, de Conſtantin Pogonat ſur les effets de l'incarnation, on faiſoit des Edits pour ou contre les deux volontés, on tenoit des Conciles. Ainſi le feu des diſputes théologiques, allumé dans le ſein de l'Empire, attiſé par les mains qui auroient dû l'étouffer, paroiſſoit à ces Princes plus important, plus digne de leur attention, que cet autre feu, non moins actif, qui dévoroit les plus belles Provinces.

La troiſième cauſe du prompt établiſſement de la Religion Mahométane, eſt la ſimplicité de ſes dogmes, faciles à ſaiſir, & ſans Myſtères. Un Dieu unique, éternel, immuable, abſolu, créateur du monde, rémunérateur de la vertu & vengeur du crime ; tel eſt le Symbole de Mahomet. S'il y ajouta l'opinion du fataliſme, & de l'entier abandon aux décrets irrévocables de la volonté divine, ce fut plutôt par raiſon de politique, que par d'autres vues plus élevées. D'ailleurs nous avons remarqué que, ſi cette opinion qui faiſoit partie du Sabéiſme, ancienne Religion des Arabes, a ſes difficultés &

des conséquences révoltantes pour des esprits qui réfléchissent sur le principe & la moralité des actions humaines, elle est commode pour des hommes grossiers, peu éclairés, dont la raison est aisée à satisfaire, & encore plus pour ceux qui les commandent. Elle prévient tout à la fois les inquiétudes de la curiosité si naturelles à l'homme, & les résistances de la volonté, si nuisibles à l'obéissance. VII. SIÈCLE.

La quatrième cause de la propagation étonnante de l'Islamisme, qui fit tant de prosélytes, & attira tant de peuples à lui, en si peu de tems, est la commodité de sa morale. Si les pratiques religieuses que Mahomet prescrit à ses sectateurs, ont quelque chose d'assujettissant, outre qu'elles n'étoient point nouvelles, & que l'usage ancien les autorisoit presque toutes, il est évident qu'elles n'ont rien de sévère, ni de contrariant pour les passions. Ses préceptes moraux, évidemment puisés dans les Livres sacrés des Juifs & des Chrétiens, sont conformes aux idées primitives du juste & de l'injuste, aux sentimens naturels & aux notions communes de la raison, utiles à la société,

VII. SIÈCLE.

propres à y maintenir l'harmonie & la concorde, & à procurer l'avantage du public, ſans nuire à l'intérêt des particuliers. Mais ce qui caractériſe principalement la Loi Muſulmane, relativement aux mœurs, c'eſt ſon indulgence pour les penchans corrompus de la nature, la liberté preſque ſans frein qu'elle accorde aux ſens, les images voluptueuſes dont elle les enivre, & les ſatisfactions de tout genre qu'elle leur permet, ſans autre règle que l'inconſtance naturelle du cœur; & la variété continuelle de ſes déſirs. Mahomet donna lui-même à ſes diſciples l'exemple de cette vie licentieuſe, & cet exemple étoit trop doux à ſuivre, pour ne pas attirer la foule des hommes après lui. C'eſt une méthode bien ſûre de ſe faire en peu de tems un grand nombre de partiſans, que d'autoriſer les vices auxquels on eſt également porté par la nature & par le climat, & de propoſer les voluptés ſenſuelles, comme des actes de Religion & des moyens de ſalut. Le Paganiſme dans toute ſa corruption, n'avoit rien de plus favorable aux paſſions & aux déréglemens du cœur.

Enfin la cinquième cauſe des grands

ſuccès du Mahométiſme, & ſans contredit la plus efficace, fut la terreur des armes & la rapidité des conquêtes. Un enthouſiaſte qui prend le fer, & qui, ſuivi d'une armée toute compoſée de ſoldats fanatiques, parcourt la terre en criant : *Choiſiſſez entre ma Religion, ou la mort & l'eſclavage*, peut-il manquer de réuſſir ? Mahomet avoit inſpiré ſon enthouſiaſme à tous ſes compagnons. Il n'y avoit pas un ſeul homme ſous ſes drapeaux, qui ne ſe regardât comme un Apôtre, chargé par le Ciel de travailler à ſoumettre la terre, & à faire recevoir en tous lieux la Loi du Prophête, au péril de ſa vie. Le Muſulman ſe lançoit dans les combats, s'expoſoit aux plus grands dangers, avec une intrépidité dont il n'y a point d'exemple, même parmi les Romains; perſuadé qu'il ne pouvoit mourir qu'au moment & au lieu marqué par les décrets éternels, il ne craignoit rien; & s'il périſſoit en combattant pour ſa Religion, il étoit Martyr, & paſſoit pour toujours au ſein du bonheur & des voluptés. Quelles conquêtes n'eſt-on pas en état de faire avec des armées dont chaque Officier, chaque ſoldat

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

est poussé par de pareils ressorts ? Il n'y a rien que d'humain, disons mieux, rien que de violent & d'atroce, dans ce moyen d'établir une Religion ; & quand le Mahométisme n'auroit pas d'autres caractères de fausseté, celui-là suffiroit pour démontrer qu'il n'est après tout, que l'ouvrage de l'imposture, de l'ambition & de la force. Un Législateur qui désole la terre, qui massacre ou enchaîne tous ceux dont il ne peut faire des prosélytes, ne peut être l'Envoyé du Ciel & le Ministre de Dieu. Quand Dieu se communique aux hommes, c'est toujours par des moyens qui portent les marques sensibles de sa puissance & de sa bonté. Telles ont été la révélation de Moyse & celle de J. C. Les incrédules eux-mêmes sont forcés d'en convenir.

ARTICLE VII.

Auteurs Ecclésiastiques.

NOUS n'avons fait que nommer S. Colomban, parmi les saints Personnages qui édifierent l'Eglise, tandis que

S. Grégoire le Grand la gouvernoit, nous réſervant de le faire connoître plus particuliérement dans cet article. Nous le plaçons à la tête des Ecrivains eccléſiaſtiques de ce ſiècle, parce que ſes Poëſies, quoique très-médiocres, & ſes Traités de piété, quoique d'un ſtyle incorrect & dur, ſont comptés parmi les monumens littéraires de ſon tems; preuve trop ſenſible du mauvais goût & de la ſtérilité qui caractériſent ces tems malheureux. Mais ſi le talent d'écrire avec pureté manquoit à ſaint Colomban, il en étoit bien dédommagé par les vertus éminentes qui l'ont rendu célèbre. A la place de ce mérite, dont on n'eut pas même l'idée dans le ſiècle barbare où il vécut, il en poſſédoit un plus ſolide & plus précieux, celui de conduire les autres à la plus haute perfection, en ſe ſanctifiant lui-même. Ce ſaint homme, né en Irlande vers l'an 540, quitta la maiſon paternelle, & renonça au monde, dès qu'il en connut les dangers. Il ſe mit d'abord ſous la conduite d'un vertueux Solitaire, qui lui fit faire les premiers pas dans les voies de Dieu. Il ſe préſenta enſuite dans le Monaſtère de Banchor, le plus

VII. SIÈCLE.

célèbre de l'Irlande, où il fut reçu & passa quelques années, dans la pratique d'une vie très-austère. Au bout d'un certain tems, il se sentit inspiré de passer dans les Gaules, avec quelques compagnons, pour y travailler à la conversion des ames. Il le fit avec tant de succès, que sa réputation ayant pénétré jusques dans la Bourgogne, le Roi Gontran le pria de venir dans ses Etats, & d'y choisir tel lieu qu'il lui plairoit pour s'y fixer.

VII. SIÈCLE.

Le Saint préféra le désert des Vosges, & bâtit un Monastère sur les ruines d'un vieux Château qu'il trouva au milieu des rochers, dans un endroit nommé alors Anagrates, & aujourd'hui Anagrai. Le nombre des disciples que le bruit de ses miracles & de sa sainteté attiroit auprès de lui, ayant considérablement augmenté, il construisit un second Monastère, à trois lieues du premier, dans un lieu appellé Luxeu, & bientôt un troisième, qui fut nommé Fontaines, à cause des sources d'eau vive qu'on y trouvoit en abondance. Chacun de ces Monastères étoit gouverné par un Supérieur du choix de S. Colomban, qui les visitoit tour-à-tour. La Règle

qu'il leur donna, & que nous avons encore, fut long-tems la ſeule qu'on ſuivit dans les Gaules, avant que celle de S. Benoît s'y fût répandue, au point de devenir, comme il arriva dans la ſuite, la loi univerſelle des Moines d'Occident. Cette Règle de S. Colomban eſt plus courte que celle dont le fondateur du Mont-Caſſin fut l'auteur. La pauvreté, l'obéiſſance, l'humilité, la chaſteté, le ſilence & la mortification tant intérieure qu'extérieure, ſont les articles principaux ſur leſquels elle inſiſte le plus. S. Colomban joignit à ſa Règle un Pénitenciel, c'eſt-à-dire, une eſpèce de Code pénal, pour la correction des fautes commiſes par les Moines. Les punitions qu'il preſcrit, ſont la diſcipline, des jeûnes extraordinaires, & un ſilence plus rigoureux que celui de la Règle. VII. SIÈCLE.

S. Colomban ſuivoit l'uſage de ſa patrie pour la célébration de la Pâque, le quatorze de la Lune de Mars, lorſque ce jour n'étoit pas un Dimanche. Il en fut repris par les Evêques qui tinrent un Concile à ce ſujet; mais quoiqu'il fût rempli d'un grand reſpect pour les premiers Paſteurs de l'Egliſe, il ne vou-

lut ſe ſoumettre qu'à l'autorité du Saint-
VII. Siège, & il écrivit à ce ſujet une Lettre
SIÈCLE. à S. Grégoire le Grand, & une autre à Boniface IV, troiſième ſucceſſeur de ce Pontife. Il y expoſe ſes raiſons avec beaucoup de force & de liberté. On y voit qu'il connoiſſoit l'antiquité eccléſiaſtique, & qu'il étoit inſtruit de la conteſtation qui s'étoit élevée ſur ce point de diſcipline, dans le ſecond ſiècle, entre les Egliſes d'Aſie & celle de Rome. Ce ſaint Fondateur étoit dans une autre erreur de fait touchant l'affaire des trois Chapitres & le cinquième Concile où elle avoit été décidée. Sa lettre au Pape Boniface IV porte en pluſieurs endroits l'empreinte de ce préjugé, qui lui étoit commun avec une grande partie de l'Occident.

Malgré la réputation de ſainteté dont il jouiſſoit univerſellement, il devint ſuſpect à Thierry, Roi de Bourgogne. Ce Prince l'exila, à la perſuaſion de la Reine Brunéhaut, qui craignoit l'effet de ſes avertiſſemens & de ſes conſeils ſur le cœur de ſon petit-fils, qu'il reprenoit librement de ſes déſordres. Cette perſécution obligea S. Colomban à mener pluſieurs années une vie errante

& pénible ; mais elle fut utile à tous les pays par où il paſſa. Depuis la France occidentale, où règnoit Clotaire II, juſqu'en Italie, où Agilulfe occupoit le Trône des Lombards, ſes exhortations, ſes vertus & ſes miracles produiſirent par-tout les plus grands biens. Enfin il ſe fixa dans une ſolitude de l'Apennin, où il fonda le Monaſtère de Bobio, qui devint célèbre dans la ſuite. S. Colomban y mourut en 615, âgé de ſoixante-quinze ans. Son tombeau fut long-tems un objet de vénération & de piété, par le grand nombre de guériſons miraculeuſes que Dieu y opéra.

VII. SIÈCLE.

Jean, ſurnommé Moſch, Moine de Paleſtine, contemporain & ami de S. Sophrône de Jéruſalem, & de Jean l'Aumonier, Patriarche d'Alexandrie, eſt un des Ecrivains les plus renommés de ce ſiècle. L'Ouvrage auquel il dut ſa réputation, & qu'il intitula *le Pré ſpirituel*, eſt un recueil de traits, de ſentences & d'anecdotes édifiantes, qu'il avoit ramaſſées dans les différens voyages qu'il avoit fait, pour étudier les mœurs & les vertus des plus illuſtres Solitaires de l'Orient. Il contient deux cent dix-neuf Chapitres, diviſés ſuivant l'ordre des

matières. Il eſt écrit d'un ſtyle ſimple
VII. & peu ſoigné; mais ſa narration attache
SIÈCLE. & plaît, par l'agrément & la naïveté qui la rendent intéreſſante, quoique les faits qu'il rapporte ne ſoient pas toujours appuyés ſur les règles de la critique. Indépendamment de ces taches légères, le Pré ſpirituel eſt un Ouvrage véritablement précieux, par un grand nombre de paſſages qu'il fournit aux Théologiens, en faveur des principaux dogmes de la foi, & particuliérement de l'Euchariſtie. On y trouve auſſi beaucoup de traits relatifs à l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, qui ne ſont pas moins importans aux yeux de ceux qui aiment à connoître l'eſprit & les uſages de l'antiquité eccléſiaſtique. Jean Moſch mourut en 659.

Un autre Moine de Paleſtine, qui s'appelloit Antiochus, & qui ſervoit Dieu, dans la Laure de S. Sabas, a laiſſé un Abrégé de toutes les ſaintes Ecritures, réduites en trente Chapitres. Il entreprit cet Ouvrage à la prière d'un ſaint Abbé, nommé Euſtathe, qui avoit été obligé d'abandonner ſon Monaſtère, avec tous ſes diſciples, pour éviter de tomber entre les mains des Perſes, qui ravageoient

ravageoient le pays vers l'an 620, ſous l'empire d'Héraclius. Réduits à mener une vie errante, ſans Livres, & preſque ſans autres ſecours ſpirituels, ces pieux Solitaires deſirèrent d'avoir un Ouvrage court & portatif, qui contînt dans un ſeul volume, tout ce que les Livres ſacrés renferment de plus eſſentiel, pour la nourriture des ames, & leur avancement dans les voies du ſalut. C'eſt le but qu'Antiochus ſe propoſa, dans l'extrait méthodique des ſaintes Ecritures qu'il fit pour eux. Il mit à la tête de cet Ouvrage une relation intéreſſante du martyre de quarante-quatre Moines de la Laure de S. Sabas, que les Arabes avoient maſſacrés quelque tems auparavant. On voit à la fin de cette compilation, une prière longue & touchante, dont l'objet eſt d'appaiſer la colère de Dieu, & d'obtenir le recouvrement des Lieux ſaints, dont les Mahométans s'étoient emparés. VII. SIÈCLE.

S. Maxime, né à Conſtantinople d'une famille illuſtre, fut élevé dans l'étude des Sciences & des Lettres, & ſe diſtingua dès ſa jeuneſſe, par la beauté de ſon eſprit & la variété de ſes connoiſſances. L'Empereur Héraclius, qui ſa-

VII. SIÈCLE.

voit quelquefois honorer le mérite & les talens, ſe l'attacha en qualité de premier Secrétaire. Ce Prince le conſultoit dans les affaires délicates, & ſouvent il éprouva que ſes conſeils étoient dictés par la ſageſſe & le déſintéreſſement. Dégoûté du monde, & trop vertueux pour la Cour, Maxime ſe retira dans le Monaſtère de Chryſopolis, près de Chalcédoine. Il s'y exerçoit depuis quelques années dans les pratiques de la vie la plus auſtère, lorſqu'il fut choiſi pour Abbé, par le ſuffrage des Solitaires qui habitoient cette retraite, & qui le regardoient tous comme leur Maître dans la ſcience du ſalut. Il parloit des choſes ſpirituelles avec autant d'éloquence que de facilité, par le grand uſage qu'il avoit de l'Ecriture & des Pères. Ses exhortations étoient animées de cette dévotion qui vient du cœur, & qui ne manque jamais ſon but. C'étoit le fruit d'une méditation profonde & d'un amour ſincère pour la vérité.

Il le fit bien paroître, cet amour, lorſqu'il vit la foi catholique attaquée par le Monothéliſme. Cette nouvelle doctrine, favoriſée par le Prince, & ſoutenue avec tout l'artifice que le talent

& la ſubtilité puiſſent prêter à l'erreur, faiſoit tant de progrès & cauſoit tant de troubles, que S. Maxime, inquiété d'ailleurs dans ſa ſolitude par les courſes continuelles des Perſes & des Arabes, prit le parti de ſe réfugier en Occident, pour ne pas voir de ſi près les maux de l'Egliſe & la déſolation de ſa patrie. Il s'arrêta en Afrique, où il trouva le Patriarche Pyrrhus, qui, quoique Monothélite, avoit été contraint, par des intrigues de Cour, d'abandonner le Siège de Conſtantinople. Il eut avec ce Prélat une conférence publique ſur la queſtion des deux volontés & des deux opérations, & il le convainquit, par l'évidence des Textes qu'il allégua, par la force des raiſonnemens qu'il en tira, & par les aveux qu'il arracha de ſa propre bouche. Pyrrhus détrompé, abjura ſon erreur, & accompagna ſaint Maxime à Rome, pour y renouveller ſa rétractation en préſence du Souverain-Pontife, Chef de l'unité catholique. Heureux, s'il eût perſévéré dans ces bons ſentimens, & ſi, rétabli ſur le Siège de Conſtantinople, il n'eût pas cédé de nouveau aux influences de la Cour! Cette démarche de S. Maxime

VII. SIÈCLE.

déplut à l'Empereur. C'étoit Conſtant II qui occupoit alors le Trône des Céſars, Prince plus favorable au Monothéliſme, & plus déclaré contre les défenſeurs de la foi, qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, quoiqu'il affectât la neutralité. S. Maxime enlevé de Rome par ſes ordres, conduit à Conſtantinople, enfermé dans une priſon, traîné en exil, ramené dans la Capitale, ſoumis à pluſieurs interrogatoires, condamné au fouet & à perdre la langue & la main, promené ignominieuſement en cet état dans toute la Ville, & enfin relégué de nouveau dans un pays barbare où il manquoit de tout, termina ce long martyre par une mort glorieuſe, le 13 d'Août 662. Ce généreux défenſeur de la vérité a laiſſé un grand nombre d'Ouvrages ſur toutes les parties du dogme catholique, & ſur tous les objets de la Morale chrétienne. On les trouve écrits d'un ſtyle dur, négligé, diffus & obſcur. Il ſe livre preſque toujours aux allégories & aux interprétations myſtiques, dans leſquelles il entre néceſſairement beaucoup d'idées arbitraires, & ſouvent forcées. Ce qu'il a écrit ſur l'ordre de la Liturgie Grecque dans ſa Myſtagogie,

VII. SIÈCLE.

où il donne l'explication détaillée de toutes les cérémonies de la Meſſe, quoiqu'exécuté dans le même goût, eſt néanmoins très-utile, en ce qu'on y voit que les Grecs d'aujourd'hui, pratiquent encore les mêmes rits que leur Egliſe pratiquoit dans le ſeptième ſiècle : preuve bien forte en faveur de l'ancienne foi, qui eſt celle de l'Egliſe Romaine, touchant l'exiſtence du Sacrifice non ſanglant, & la préſence réelle du Corps de J. C. qu'on y offre à Dieu, pour les vivans & pour les morts.

VII. SIÈCLE.

S. Iſidore étoit frère de S. Léandre, dont nous avons fait connoître le zèle pour la foi, en parlant de la converſion du Roi Récarède. Il lui ſuccéda ſur le Siège de Séville en 597, & gouverna cette Egliſe pendant près de quarante ans. Durant le cours de ce long épiſcopat, il ne ceſſa d'édifier ſon peuple par ſes exemples, & de l'éclairer par ſes inſtructions. Son zèle étoit infatigable, ſa charité ſans bornes, & ſes aumônes immenſes. Il fut la lumière de l'Eſpagne, & l'ame de ſes Conciles. Sa mort arrivée en 636, fut digne d'une vie ſi pleine de bonnes œuvres. Ce ſaint Evêque a laiſſé pluſieurs Ouvrages, dont

VII. SIÈCLE.

quelques-uns ne ſont en partie que des extraits & des compilations, d'après les Anciens. Il y montre une grande érudition tant profane que ſacrée, mais peu de goût dans le choix des morceaux qu'il raſſemble, & dans l'uſage qu'il en fait. Le plus important de ſes écrits eſt ſon Traité des Offices eccléſiaſtiques & de la Meſſe Moſarabique, par les connoiſſances qu'il fournit ſur l'ancienne Liturgie, & ſur divers points de la diſcipline. On y voit que toutes les Heures, & toutes les parties de l'Office divin, étoient alors ce qu'elles ſont encore aujourd'hui. La Liturgie Moſarabique expoſe les diverſes parties de la Meſſe, telle qu'elle ſe célébroit dans les Egliſes d'Eſpagne, au tems de S. Iſidore, & même avant lui. Elle eſt diviſée en deux parties principales, comme toutes les autres Liturgies plus anciennes, que nous connoiſſions. La première partie eſt la Meſſe des Catéchumènes, depuis l'Introït juſqu'à l'Offertoire; la ſeconde, depuis l'Offertoire juſqu'à la fin; c'eſt la Meſſe des fidèles. Elle renferme quelques cérémonies particulières, telles que la récitation du Symbole de Conſtantinople pendant la

consécration, l'adoration & la fraction de l'Hostie; la division de l'Hostie consacrée, en neuf parties, rangées en forme de Croix sur la patène; la Bénédiction donnée au peuple avant la consommation des espèces; & la mémoire des Morts faite dans le même tems. Le reste se rapporte assez à ce qui se pratiquoit à Rome & dans les autres Eglises. On remarque encore dans cet Ouvrage précieux, que l'usage universel étoit de recevoir l'Eucharistie à jeûn, d'offrir le Sacrifice pour les Morts, & de communier souvent, à moins qu'on ne fût dans les exercices de la pénitence publique ou secrète.

VII. SIÈCLE.

Saint Isidore avoit encore entrepris d'autres Ouvrages qu'il laissa imparfaits. De ce nombre étoit un Traité des Auteurs ecclésiastiques, continué par saint Hildefonse, Evêque de Tolède, mort en 667, & vingt Livres sur les origines ou étymologies des Sciences profanes; qui furent continués par Braulion, Evêque de Saragosse, à la prière duquel il les avoit commencés. Il parcourt dans ce Traité toutes les Sciences & tous les Arts libéraux, depuis la Grammaire jusqu'à la Géométrie; il donne de cha-

VII. SIÈCLE.

que choſe de courtes définitions, avec des étymologies qui ne ſont pas toujours exactes, mais elles ſervent à fixer le vrais ſens d'un grand nombre de mots grecs & latins, dont la propriété n'étoit pas encore totalement ignorée. Il avoit encore écrit une Règle monaſtique pour l'uſage des Religieux qui vivoient dans le Monaſtère d'Honori. Elle a beaucoup de rapport avec celle de S. Benoît, & peut lui ſervir de commentaire en divers points. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, c'eſt qu'elle preſcrit aux Moines ſix heures de travail, & trois heures de lecture par jour.

S. Théodore, Moine Grec du Monaſtère de Tarſe, fut ordonné Evêque en 668, & envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien, pour gouverner l'Egliſe de Cantorbéry. Arrivé au lieu de ſa miſſion, il travailla avec un grand ſuccès au rétabliſſement de la diſcipline parmi les Clercs & les Moines. Il ſe ſervit utilement pour cet effet des connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans ſa patrie, touchant les uſages de l'Egliſe Grecque, en les rapprochant de ce qu'il avoit vu pratiquer à Rome & dans les

autres Egliſes d'Occident. Ces obſervations ont donné naiſſance à ſon Pénitenciel, monument précieux, quoiqu'il ne ſoit pas parvenu juſqu'à nous dans toute ſon intégrité, ſenſiblement altéré, par les additions & les changemens que pluſieurs mains étrangères y ont fait dans la ſuite. Tel que nous le poſſédons, il eſt très-utile, pour nous faire connoître la diſcipline qu'on obſervoit alors chez les Grecs & les Latins. Elle eſt contenue en abrégé dans les vingt-ſix articles qu'on regarde comme étant certainement de ce ſaint Evêque. Entre autres choſes remarquables, on y voit que la Communion de tous les Dimanches étoit preſcrite aux fidèles, de ſorte que ceux qui s'en abſtenoient trois fois de ſuite, étoient exclus de la célébration des SS. Myſtères; on y voit auſſi que l'on faiſoit des oblations pour les Morts, accompagnées de jeûnes. VII. SIÈCLE.

Nous finirons cet article par la Notice de deux Compilateurs, dont les travaux entrepris pour l'utilité de leur ſiècle, ſont encore d'un grand ſecours à ceux qui veulent connoître la diſcipline & les uſages de ces tems reculés. Le premier

VII. SIÈCLE.

fut Creſconius, Evêque Africain, on ne ſait de quel Siège, qui vivoit en 695. Il eſt Auteur d'une Collection de Canons, diviſée en deux parties, dont la première contient l'idée ſommaire des principes canoniques, ſuivant l'ordre des matières, avec la citation des Canons relatifs à chaque titre; & la ſeconde préſente le texte même des Canons dans toute leur étendue. Ce recueil, le plus ample & le plus méthodique qu'on eût encore publié en Occident, eſt connu ſous le nom de *Concordance des Canons.*

Le ſecond Compilateur dont nous avons à parler, eſt Marculfe, Moine François, qui vivoit à la fin de ce ſeptième ſiècle. Son Recueil de Formules eſt d'une grande utilité pour connoître l'ancienne Juriſprudence des François, la forme des Jugemens, & le ſtyle uſité dans les actes publics & les conventions civiles, ſous la première Race de nos Rois. Cette collection eſt diviſée en deux parties; la première renferme les modèles ou protocoles d'actes émanés de l'autorité royale, qu'on déſignoit ſous la dénomination générale de *Præceptiones regales;* la ſeconde a pour objet les actes paſſés entre particuliers, qu'on

appelloit *Chartæ pagenſes*, dont elle préſente également les formules. Marculfe ajouta à ſon recueil pluſieurs modèles d'actes de ſa façon, pour être employés dans les cas où l'uſage ne pouvoit ſervir de guide. Ce qui rend cette compilation précieuſe, c'eſt qu'on y trouve l'origine de nos anciennes coutumes, & les rapports de nos premières formes judiciaires avec les Loix Saliques, Germaniques, Saxones, Bavaroiſes, &c. On peut auſſi tirer de cette ſource, de grandes lumières ſur les antiquités eccléſiaſtiques de France. On y apprend à diſtinguer les vrais caractères des Chartres & autres monumens qui intéreſſent les Egliſes & les Monaſtères, ſous les Rois Mérovingiens.

VII. SIÈCLE.

ARTICLE VIII.

Mœurs générales. Uſages. Diſcipline.

LES mœurs ont un rapport général dans chaque ſiècle avec l'état actuel des Nations; c'eſt le caractère dominant qui les détermine. Baſſes & viles chez les peuples eſclaves, qui plient ſous le joug

VII. SIÈCLE.

du deſpotiſme ; fières & cruelles chez les Nations guerrières & voiſines de la barbarie, que les Arts, les Sciences & l'eſprit de ſociété n'ont point encore humaniſées ; elles offrent un mêlange de grandeur, de molleſſe & de férocité parmi les hommes dont le fanatiſme eſt le principe d'activité, & qui ſont tout à la fois religieux, corrompus & ſanguinaires. Ce tableau eſt celui de l'univers pendant le ſeptième ſiècle. On ne vit dans l'Orient que baſſeſſe & aviliſſement ; les crimes mêmes que l'ambition, la vengeance & la cupidité y rendirent ſi communs, portèrent l'empreinte de la foibleſſe & de la timidité. La ruſe & la perfidie y tenoient lieu de politique. Le grand art des Souverains étoit de tenir les ſujets dans la dépendance, en les chargeant d'impôts, en les dépouillant de tous les privilèges dont ils avoient joui comme Citoyens, dans le tems où l'on connoiſſoit encore une patrie, & en les rendant miſérables, afin qu'ils n'euſſent d'autre ſentiment que celui de leurs maux. On appelloit cela ſavoir règner, & on croyoit le Trône d'autant plus affermi, que le peuple étoit plus indifférent au ſort de

ſes Maîtres. Le peuple de ſon côté, malgré ces précautions barbare, étoit inquiet, ſéditieux, inſolent, ſans reſpect & ſans attachement pour des Princes que la force ou l'intrigue lui donnoient, & qui ne lui faiſoient ſentir le poids de l'autorité que pour l'écraſer; ſans amour & ſans intérêt pour l'Etat, dont la proſpérité n'étoit plus liée avec la ſienne; ſans règle dans ſon obéiſſance, comme le Gouvernement étoit ſans principes dans ſa conduite; enfin toujours prêt à ſe ranger ſous les drapeaux du premier ambitieux qui s'avançoit pour s'élever au rang ſuprême, tant par amour de la nouveauté, que par l'eſpérance ſi naturelle aux malheureux, de l'être moins ſous un nouveau maître. Les Grands, plus vils encore & plus inconſtans que la populace, ſe plioient tour-à-tour à toutes les circonſtances, & ne conſultoient que leurs intérêts propres dans tous les événemens, pour compaſſer leurs démarches de la manière qui pouvoit leur devenir plus utile. Quand il n'y a plus ni amour du bien public, ni grandeur d'ame, ni vertu, on ne voit que ſoi-même, on ne travaille que dans les vues de l'égoïſme

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

le plus excluſif, & l'on n'étudie dans les variations de la ſociété, que les moyens de conſerver ce qu'on poſsède, ou d'acquérirce qu'on deſire, aux dépens de tous les autres. Les claſſes moyennes qui rempliſſent l'intervalle depuis les Grands juſqu'au peuple, participoient à la cupidité rafinée des uns, & à la corruption groſſière de l'autre, comme c'eſt l'ordinaire, ſelon qu'elles s'en trouvoient plus ou moins rapprochées par la naiſſance, la fortune, les emplois & les fonctions journalières. Mais tous les ordres avoient cela de commun, qu'on n'y connoiſſoit plus ni le véritable honneur, ni les devoirs de l'état ſocial, ni la décence & la modération dans l'uſage du pouvoir, des richeſſes & des autres choſes qui font le bonheur ou le malheur de la vie.

On voyoit dans le Clergé les mêmes vices dont les autres conditions étoient ſouillées; l'envie, la diſſimulation, l'artifice, la ſoif des honneurs & des richeſſes, le deſir d'être en crédit à la Cour, pour dominer ſur ſes égaux, opprimer ſes adverſaires, élever ſes partiſans, & faire prévaloir le parti en faveur duquel on s'étoit déclaré. Souvent ces défauts,

si contraires à la simplicité de l'Evangile & à la paix de la Société chrétienne, étoient joints à de grands talens, comme dans Sergius de Constantinople, & à de grandes vertus, comme dans Jean le Jeûneur, & alors ils étoient plus contagieux & plus funestes. Il en résultoit quelquefois des scandales éclatans, des maux dont toute l'Eglise étoit infectée, comme on le vit dans l'affaire du Monothélisme, & toujours des rivalités, des brigues, des ressentimens qui servoient aux ennemis de l'Eglise de prétexte pour la décrier. VII. SIÈCLE.

Mais l'effet le plus déplorable de cet état de trouble & d'agitation, où l'Eglise Grecque se trouvoit depuis si long-tems, fut l'affoiblissement du vrai zèle parmi les Pasteurs, & l'indifférence presque universelle des Chrétiens pour les intérêts de la Religion. Elle étoit attaquée de toute part au-dedans & au-dehors. Les hérésies, les schismes, les disputes, loin de s'éteindre ou de se calmer, devenoient tous les jours plus animées, & toutes les questions litigieuses qui s'élevoient sur le dogme, étoient toujours suivies d'une secte nouvelle qui avoit ses chefs, ses partisans, ses pro-

VII. SIÈCLE.

tecteurs à la Cour & dans le Clergé ; ſes prétentions & ſes vues, qu'elle ſuivoit avec l'ardeur qu'inſpirent ordinairement les opinions récentes & ſingulières, ſur-tout quand elles ſont contredites. Il arrivoit de-là, que la Société chrétienne ſe démembroit, & ſe diviſoit en une infinité de petites ſociétés particulières qui avoient leurs intérêts à part, & n'étoient plus gouvernées par cet eſprit commun, qui apprend aux hommes à tout ſacrifier pour le corps dont ils ſont membres.

Les choſes en étoient à ce point, lorſque le Mahométiſme vint à paroître dans le monde. Perſonne ne lui réſiſta, & de même qu'on vit le Gouvernement qui pouvoit le réprimer par les armes, lui abandonner les plus belles Provinces de l'Etat, on vit auſſi les Paſteurs qui pouvoient le combattre par le raiſonnement & la prédication, lui laiſſer envahir les plus riches portions du troupeau. Cependant le fanatiſme règnoit plus que jamais à Conſtantinople & dans les autres parties de l'Empire ; mais c'étoit un fanatiſme de ſecte, un fanatiſme deſtructeur, qui tend moins à s'agrandir & à développer ſon activité, qu'à reſſerrer & à

ſupplanter ceux qui lui font obſtacle. Le fanatiſme des Muſulmans étoit d'un autre genre, & l'eſprit qui l'animoit devoit néceſſairement le conduire en peu de tems aux plus grands ſuccès. C'étoit un fanatiſme créateur, qui n'agiſſoit que pour s'étendre, qui vouloit amener tout à lui, règner ſeul ſur la terre, & qui ne détruiſoit que pour s'élever ſur les ruines de ceux qu'il avoit anéantis. Le bonheur de ſes premières entrepriſes fortifia ces diſpoſitions; & la continuité de ſes proſpérités les entretint, de manière, que les Califes donnoient leurs victoires & la rapidité de leurs conquêtes, comme une preuve ſans réplique de la miſſion divine de Mahomet.

On ne voit pas que parmi les Evêques d'Orient, qui avoient montré tant de vivacité dans les diſputes des deux natures & des deux volontés, aucun ſe ſoit armé du glaive de la parole pour défendre la Religion contre les Muſulmans; on ne voit pas que ces Paſteurs ſi ardens & ſi ſubtils dans les queſtions de pure métaphyſique, aient rien fait par des motifs de zèle & de charité, pour prémunir les fidèles contre les attaques de ces nouveaux ennemis, ou

VII. SIÈCLE.

pour convertir à la foi chrétienne, des hommes dont le Symbole comprenoit un des points fondamentaux du Chriſtianiſme. Ainſi l'Iſlamiſme, protégé par la force, ſoutenu par l'enthouſiaſme, & ne trouvant point d'obſtacle, ſe répandit bientôt en Afrique, & paſſa même en Europe, après avoir ſubjugué la plupart des vaſtes contrées de l'Aſie, où la foi de l'Evangile avoit été ſi floriſſante pendant plus de ſix ſiècles, & où tant de Martyrs l'avoient ſcellée de leur ſang.

Dans l'Occident où le zèle des Paſteurs ne s'étoit point ralenti par rapport aux objets eſſentiels, & où l'ignorance même, toute contraire qu'elle eſt aux lumières qui rendent l'eſprit ferme dans ſa croyance, n'avoit point détruit la piété, la Religion n'éprouvoit pas des pertes ſi affligeantes. Ses Miniſtres avoient conquis à la foi les Nations qui, après avoir fait la guerre ſans deſſein, à la manière des aventuriers & des brigands, s'étoient enfin fixées dans les pays qu'elles avoient ſoumis, vivant ſous des Loix groſſières, mais uniformes, ayant un droit commun, un ordre judiciaire, & formant un corps de ſociété. Les chefs de l'Em-

pire ayant ceſſé de défendre leur ancien domaine contre ces peuples barbares, par l'impuiſſance où ils étoient de faire face en même tems à tant d'ennemis, les chefs de la Religion travaillèrent à leur faire quitter leurs idoles, & les gagnèrent au culte ſpirituel dont ils leur enſeignèrent les pratiques. Nous avons déjà remarqué que cette entrée des barbares dans l'Egliſe, avoit beaucoup affoibli l'ancien eſprit du Chriſtianiſme, par l'effet naturel des préjugés & des mœurs qu'ils y portèrent, & par la condeſcendance dont on fut obligé d'uſer avec eux. Mais d'un autre côté l'Egliſe fut protégée, le Miniſtère eccléſiaſtique honoré; & la part que le Clergé commença d'avoir dans le Gouvernement civil & les délibérations nationales, contribua beaucoup à corriger inſenſiblement l'abus du pouvoir, & à diriger la puiſſance publique vers le bien.

VII. SIÈCLE.

Le mêlange de ces nouveaux convertis avec les anciens membres de la Société chrétienne, n'auroit pas apporté des changemens ſi prompts & ſi conſidérables dans les mœurs générales, ſi on s'étoit contenté de les initier à la foi, ſans les admettre aux Prélatures & aux

autres degrés du Miniſtère ſpirituel.
VII. Mais cela étoit impoſſible, parce que
SIÈCLE. les nouveaux peuples qui dominoient par la force, & qui exerçoient le droit de conquête, étoient redoutables à l'Egliſe qui leur avoit ouvert ſon ſein, & parce que les Paſteurs, en invoquant l'autorité des Princes barbares, leur avoient fourni, ſans le vouloir, un moyen d'influer dans les élections, & d'élever aux dignités eccléſiaſtiques ceux qui leur étoient agréables. Il arriva de-là, que les Clercs tirés d'entre les barbares, étant la plupart ignorans & groſſiers, devinrent ſcandaleux, indociles, & communiquèrent leurs vices au reſte du Clergé. Le mal ne faiſoit qu'augmenter, lorſque des rangs inférieurs ils montoient aux Prélatures qui leur fourniſſoient les deux choſes les plus propres à ſervir d'aliment aux paſſions, les honneurs & les richeſſes. Faut-il donc s'étonner ſi l'on vit des Prêtres débauchés, ſanguinaires, ſans mœurs & ſans retenue; des Evêques guerriers, chaſſeurs, adonnés au luxe & à la bonne chère; des Abbés infectés des mêmes vices; & la diſſolution, le mépris des règles, marcher à la ſuite de ces dé-

sordres? Les Conciles, il est vrai, ré- VII.
clamoient sans cesse contre ces abus, SIÈCLE.
& employoient tout ce qui restoit de nerf à la discipline pour y remédier : mais que peuvent les Loix contre la corruption devenue générale, quand elle est autorisée par l'exemple des chefs, & que les plus coupables jouissent de l'impunité, à l'abri de leur rang?

Il ne s'ensuit pas cependant de ce que nous venons de dire, que les mœurs du Clergé fussent entiérement dépravées dans l'Occident. Si l'on n'y admiroit plus la ferveur des premiers tems, on y voyoit encore de grands exemples de vertu. Le plus grand mal venoit de ce que la piété n'etoit pas accompagnée de cette lumière de l'esprit, & de cette vigueur de sentiment qui donnoient tant de dignité aux actions des Chrétiens dans les beaux siècles de la Religion. Les bons Evêques & il y en avoit alors beaucoup en France, en Espagne, en Angleterre, & dans le reste de l'Europe, avoient encore un zèle plein de feu pour la pureté de la foi, la gloire de l'Eglise & la conversion des infidéles; mais, soit faute de connoître les vraies règles, &, ce qui est encore plus im-

VII. SIÈCLE.

portant, l'eſprit dans lequel elles ont été faites, ſoit faute de les ſavoir appliquer avec prudence ſelon les tems, les perſonnes & la nature des affaires, il arrivoit ſouvent que les remédes employés par ces hommes ſi eſtimables d'ailleurs, cauſoient de plus grands maux que ceux dont ils gémiſſoient, par l'indocilité des coupables & le ſcandale de leur rébellion.

Tel fut en particulier l'effet des pénitences forcées, dont l'uſage s'introduiſit en Eſpagne & en France. On les impoſoit d'autorité, & on prononçoit excommunication contre les pécheurs qui refuſoient de s'y ſoumettre. Ce ſecond point étoit conforme à l'ancienne diſcipline & à la nature des peines canoniques; mais le premier excédoit viſiblement les bornes de la puiſſance ſpirituelle, & ne pouvoit manquer de la faire tomber dans le mépris, à force de la compromettre, comme il arriva dans la ſuite. Un autre abus plus blâmable encore de la même puiſſance, fut celui dont le douzième Concile de Tolède, tenu l'an 681, donna l'exemple dangereux. Les Evêques de cette Aſſemblée interdirent au Roi Wamba tout exer-

cice de la ſouveraineté, & diſpenſerent ſes ſujets de l'obéiſſance qu'ils lui avoient jurée, ſous prétexte qu'ayant été mis en pénitence par l'Evêque de Tolède, il étoit incapable de remplir les fonctions de la Royauté. S. Ambroiſe, dans le cinquième ſiècle, n'avoit pas tiré la même conſéquence de la ſentence qu'il avoit prononcée contre l'Empereur Théodoſe, coupable d'un grand crime; c'eſt qu'il connoiſſoit la nature & les bornes de l'autorité paſtorale. Ce qu'on peut dire de mieux pour excuſer en partie cette entrepriſe, qui malheureuſement n'a pas été la ſeule du même genre, c'eſt que les Prélats d'Eſpagne agirent plutôt en cette occaſion comme Grands de l'Etat, que comme Evêques, & que leur conduite eut pour règle un faux préjugé, que l'ignorance de ces tems ténébreux avoit fait naître, & que les ſiècles de lumières ont eu bien de la peine à détruire.

VII. SIÈCLE.

Une dévotion qui caractériſe en partie ce ſiècle, & qui eut ſa ſource dans les mêmes ténébres, fut la fondation des Monaſtères, qui ſe multiplierent à un point preſque incroyable. Luxeu, Jumièges, Fécam, Fleury-ſur Loire, S.

VII. SIÈCLE.

Bertin, S. Vandrille, en un mot la plupart des grands établiſſemens de ce genre, qui ſubſiſtent encore, doïvent leur origine aux tems dont nous parlons. Il ſembloit qu'on ne pouvoit faire une œuvre plus agréable à Dieu, ni donner une preuve plus certaine d'attachement à la Religion, que de conſacrer ſa fortune à élever de toute part de ces pieux aſyles, & à les doter richement. Les Princes & les Grands ne connoiſſoient pas de meilleur uſage de leur puiſſance & de leurs richeſſes, & les hommes de toutes les conditions ne croyoient avoir rien de mieux à faire dans ce monde, que d'aller vivre & mourir ſous l'habit monaſtique. Ce goût étoit devenu ſi général, qu'il n'étoit point rare de voir juſqu'à trois ou quatre cens Moines raſſemblés dans pluſieurs de ces retraites: de ſorte qu'on a peine à concevoir comment la ſociété civile pouvoit ſubſiſter, malgré cette déſertion prodigieuſe d'hommes de tout état, qui abandonnoient le monde pour peupler les ſolitudes.

Des domaines immenſes, des terres de la plus vaſte étendue, devinrent ainſi le patrimoine des Abbayes, leſquelles

lesquelles se trouvant par-là chargées du service militaire, de la Justice contentieuse & de l'administration d'un riche revenu, donnoient aux Abbés un rang dans l'Etat, avec tout l'appareil de la grandeur & toutes les commodités de l'opulence. Les Monastères ayant des Vassaux, des Officiers de Justice, des affaires de toute espèce; prenant part à la guerre, aux querelles qui s'élevoient entre les Princes & les Seigneurs, aux délibérations publiques & aux assemblées nationales; étant remplis de gens armés, de valets, de chevaux; donnant gîte aux Rois & à leur suite, il étoit impossible que ces asyles de la paix & du silence ne devinssent pas des lieux de tumulte, de luxe, de dépense, & que l'esprit de recueillement, de prière & de simplicité n'en fût banni avec la pauvreté & l'humilité, qui sont les deux fondemens de la vie monastique. On doit cependant remarquer pour l'honneur de cette profession, d'ailleurs si respectable, que les dons magnifiques & les vastes possessions dont elle s'est enrichie dans ce siècle & les suivans, ont toujours été des concessions libres, dont la piété seule fut le motif. Si elles ont passé

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

les bornes que l'esprit de la Religion devoit prescrire à des hommes séparés du monde, cet excès de libéralité de la part des Fondateurs n'a point eu pour principe la cupidité de ceux qui profiterent de leurs bienfaits, mais plutôt l'ignorance, & même la bonne-foi grossière des uns & des autres.

La richesse des Monastères, la considération dont ils jouissoient, & le grand respect qu'on avoit pour la profession sainte de ceux qui les habitoient, donna encore naissance à une autre nouveauté, dont ce siècle est l'époque principale. Il s'agit des exemptions accordées aux Maisons religieuses & à ceux qui les habitoient, contre l'ordre commun qui s'étoit toujours observé. Les Princes & les Evêques concouroient ordinairement à la concession de ces priviléges, qui consistoient dans le droit de se gouverner sans dépendance, pour le spirituel & le temporel, & de n'être soumis à l'inspection d'aucune autorité étrangère, pas même à la Juriſdiction naturelle & primitive de l'Evêque. D'abord les exemptions ne furent accordées que postérieurement à la fondation des Monastères, & par des motifs particuliers; ensuite

elles firent partie du titre même de l'établiſſement & de la dotation. Enfin les Papes s'attribuerent le pouvoir de les accorder arbitrairement, au préjudice du droit originaire des Evêques, & ſans les conſulter, ni avoir obtenu leur conſentement. L'on en vint même juſqu'à donner à ces priviléges une étendue preſqu'illimitée, & l'on en fit jouir, non plus des Monaſtères particuliers, comme au commencement, mais des Ordres entiers, dans quelque portion du monde chrétien qu'ils fuſſent établis. Nous verrons dans la ſuite combien d'abus ont réſulté d'une diſcipline ſi contraire aux principes de l'ancien gouvernement de l'Egliſe; combien de prétentions ambitieuſes ſe ſont élevées ſur ce fondement, & combien de fois les premiers Paſteurs ont eu à ſe plaindre des entrepriſes faites contre leur autorité, & des révoltes ſcandaleuſes, dont les privilèges ont été la ſource. Il faut eſpérer, qu'éclairés par l'expérience, & guidés par une connoiſſance plus ſûre des véritables règles, les deux puiſſances s'accorderont enfin pour faire rentrer les choſes dans l'ordre naturel.

VII. SIÈCLE.

Parmi les Conciles de ce ſiècle qui

VII. L. E. se sont occupés de la discipline, nous devons sur-tout remarquer celui qui fut tenu à Constantinople l'an 692, & que les Grecs ont appellé *Quini-sexte*, pour faire entendre que c'étoit comme le supplément du cinquième & du sixième, qui n'avoient point fait de canons sur les mœurs. Il porte aussi le nom de Concile *in Trullo*, parce qu'il fut assemblé dans une Chapelle dont le toît étoit construit en forme de dôme. Ce Concile, convoqué par l'empereur Justinien II, comme nous l'avons dit, fut composé de deux cent onze Evêques, tous Orientaux; on s'y proposa pour objet de former un corps de discipline qui pût servir de règle à toute l'Eglise. Cette idée avoit quelque chose d'imposant, & l'exécution en pouvoit être utile, si effectivement toute l'Eglise y eût concouru. Cent cinq canons furent employés à exprimer les réglemens que ce Code universel devoit renfermer. Il en est dans ce nombre qui méritent une attention particulière; tels sont entre autres ceux qui concernent la continence des Clercs, & qui servent de règle à toute l'Eglise Grecque sur cette matière, depuis près

de onze siècles. Il y est statué que les Clercs, élevés aux Ordres sacrés, ne peuvent plus se marier; que les Evêques doivent garder la continence parfaite, soit qu'ils aient été mariés ou non; & que les Prêtres, les Diacres & les Soudiacres, mariés avant d'être promus aux Ordres, peuvent garder leur femme, & vivre maritalement avec elles, à la charge seulement de s'en abstenir lorsqu'ils approchent des Saints Mystères. Le Concile alla jusqu'à blâmer la discipline observée dans l'Eglise Romaine, relativement au célibat des Clercs, & jusqu'à lui ordonner en des termes offensans, de changer son usage sur cet objet. Une disposition si étrange, & la manière plus étrange encore dont elle étoit exprimée, déplut avec raison au Pape Sergius I, & aux Occidentaux, tellement que les actes du Concile Quinisexte ne purent être reçus à Rome, malgré les instances & les menaces de l'Empereur, & que l'Occident les a toujours rejettés depuis. On voit encore dans les canons qui furent dressés par cette assemblée, qu'en Orient l'Ordre ecclésiastique étoit distingué des autres états par un habit particulier.

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

On y trouve auſſi l'origine des Evêques *in partibus infidelium*, puiſqu'il y eſt décidé que les Evêques, dont les Egliſes étoient ſous la domination des Muſulmans, & qui par cette raiſon ne pouvoient prendre poſſeſſion de leurs Sièges, conſerveroient les honneurs & la puiſſance de l'épiſcopat.

Les Conciles tenus en Occident pendant ce ſiècle, ne contiennent rien de bien remarquable. Ceux qui s'aſſemblèrent à Tolède en Eſpagne, ſont les plus célèbres. Ils n'ont rien qui caractériſe la diſcipline de ce tems, par des traits plus particuliers que ceux dont nous venons de faire mention. Du reſte, ce ſont à peu près les mêmes réglemens que ceux du ſiècle précédent. On y voit ſeulement que la pénitence canonique, déjà fort adoucie dans ſa rigueur, fut encore peu à peu abrégée dans ſa durée. Malgré cet affoibliſſement de la diſcipline, qui tenoit à celui des mœurs, il falloit contraindre, comme on l'a vu, les pécheurs ſcandaleux à faire uſage du remède ſalutaire que la charité de l'Egliſe leur propoſoit; & ſouvent même les Paſteurs, forcés par le peu d'effet de leurs menaces & des peines qu'ils

avoient prononcées, recouroient à une autorité étrangère pour ſe faire obéir. Les Conciles d'Eſpagne de ce ſiècle nous en fourniſſent pluſieurs exemples, & nous en trouverons encore beaucoup d'autres dans la ſuite. VII. SIÉCLE.

Les Synodes furent plus rares en France, qu'ils ne l'avoient encore été. A peine les Critiques ont-ils pu en compter une vingtaine dans tout le cours de ce ſiècle, encore y en a-t-il quelques-uns qu'on ne doit regarder que comme des aſſemblées politiques, convoquées par nos Rois pour ſtatuer ſur les affaires publiques de la Nation. On peut attribuer cela au partage de la Monarchie entre pluſieurs Souverains, jaloux & dangereux voiſins les uns des autres. Leur politique timide ne voyoit pas ſans inquiétude des aſſemblées qui conduiſoient leurs ſujets chez leurs ennemis naturels, ou qui attiroient chez eux des Prélats attachés à des Princes dont ils avoient toujours à ſe défier. Cependant on ne laiſſa pas de faire pluſieurs réglemens ſages & utiles, dans le peu de Conciles qu'on eut la liberté de tenir. Les Evêques de France, malgré le malheur des tems, ne man-

VII. SIÈCLE.

quoient pas tout-à-fait de zèle, ni même d'inſtruction acquiſe par l'étude; & ſi les circonſtances euſſent été moins contraires à leurs bonnes vues, les meſures qu'ils prenoient pour arrêter les progrès de l'ignorance & du vice, auroient produit l'effet qu'ils en attendoient. Ils ſont louables au moins d'avoir fait le peu qu'ils pouvoient, & l'on doit reconnoître que, s'il eſt reſté quelques lumières dans le monde, quelques idées de Juſtice, quelques ſentimens de vertu, quelques principes de morale & de ſociabilité, c'eſt à la Religion chrétienne & à la vigilance des Paſteurs qu'on en eſt redevable.

Parmi les monumens eccléſiaſtiques de ce ſiècle, il en eſt un que nous ne pouvons paſſer ſous ſilence, tant à cauſe de ſa ſingularité, qu'à cauſe de ſa liaiſon avec les préjugés & les uſages du tems. C'eſt un teſtament de S. Bertram, Evêque du Mans, mort en 623, par lequel ce Prélat inſtitue légataire de tous ſes biens, ſon Egliſe du Mans, qui eſt qualifiée de Sainte dans l'acte dont il s'agit, & la Baſilique de S. Pierre & S. Paul, qu'il avoit bâtie hors la Ville; c'eſt aujourd'hui l'Abbaye de la Cou-

ture. Il invite ſes amis à ſe trouver tous les ans à la célébration de ſon anniverſaire, & il exhorte l'Abbé de la Couture à mettre ce jour-là un beau luminaire, afin, dit-il, qu'on ſoit excité à faire du bien aux Egliſes, en voyant les effets de leur reconnoiſſance envers les Fondateurs. Ce fait, qui n'eſt pas le ſeul de ſon eſpèce, prouve que les richeſſes de pluſieurs Egliſes viennent en grande partie de la libéralité des ſaints Evêques qui les ont gouvernées dans ces tems reculés, & qui étant riches & puiſſans dans le ſiècle, avant d'entrer dans le Clergé, laiſſoient leurs biens à leurs ſucceſſeurs, pour ſervir à l'entretien des Clercs, au ſoulagement des pauvres, & à la dépenſe que le Service divin exigeoit, afin qu'ils continuaſſent après leur mort d'être employés au même uſage qu'ils en avoient fait pendant leur vie. Ainſi a-t-on vu dans les ſiècles précédens, S. Germain d'Auxerre, S. Remy de Rheims, & d'autres ſaints Evêques, faire paſſer à leurs Egliſes les terres qu'ils avoient poſſédées à titre de patrimoine. S. Palladе, Evêque d'Auxerre, mort en 636, fit une fondation dans ſon Egliſe Cathédrale, moins riche à

VII. SIÈCLE.

la vérité, mais qu'il n'eſt pas inutile de remarquer ici. Il ordonna que tous les ans, à la fête de S. Germain, les Chanoines recevroient de la main de l'Evêque cent ſols, monnoie du tems, qui vaudroient environ cinq cens livres aujourd'hui, & laiſſa des fonds deſtinés à cet objet. C'eſt le premier exemple des diſtributions manuelles dans les Chapitres.

VII. SIÈCLE.

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

SEPTIÉME SIÈCLE.

ROMANUM V, sous S. Grégoire, le 5 Avril. On y fit une Constitution en faveur des Moines, qui fut souscrite par vingt-un Évêques. An de J. C. 601.

Senonense, de Sens, où l'on traita de la réformation des mœurs, de la simonie & des Ordinations des Néophytes. Le P. Mansi conjecture que ce fut à ce Concile que S. Colomban fut appellé & refusa de se trouver, parce qu'on devoit y agiter la question qui divisoit les François & les Bretons, touchant le jour de Pâques. 601 ou environ.

**Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, par Arédius, Évêque de Lyon. La Reine Brunéhaut y fait déposer S. Didier, Évêque de Vienne, pour l'avoir reprise de ses désordres. (*Fleury*, *D. Cellier.*) 603.

Britannicum. S. Augustin de Cantorbéri y exhorta sept Évêques Bretons, avec leurs Docteurs & Savans, à célébrer la fête de Pâques le Dimanche après le 14 604 ou environ.

VII. SIÈCLE. Ap. de J. C.

de la Lune, à conferer le baptême suivant l'uſage de l'Egliſe Romaine, à prêcher de concert l'Evangile aux Anglois. Ces Evêques & Docteurs ſchiſmatiques ayant refuſé de quitter leurs anciens uſages, S. Auguſtin leur prédit les malheurs qui leur arrivèrent quelque tems après. (*Béda*, *Hiſt. Angl. L.* 2. *C.* 2.) Dom Cellier met ce Concile à Worcheſtre.

605. *Cantuarienſe*, de Cantorbéry, pour confirmer la fondation de l'Abbaye de S. Pierre & S. Paul, la première qu'on ait bâtie en Angleterre.

605 ou environ. *Londinenſe*, de Londres, par S. Auguſtin de Cantorbéry, où l'on déclare nuls les mariages contractés au troiſième degré de parenté, & avec des femmes qui avoient reçu le voile. (*Manſi, ſuppl. T. I.*,

606. *Romanum*, ſous Boniface III, de ſoixante-douze Evêques, trente-quatre Prêtres, pluſieurs Diacres & de tout le Clergé. Il y fut défendu, ſous peine d'anathême, que du vivant du Pape ou de quelque autre Evêque, perſonne fût aſſez hardi pour parler de ſon ſucceſſeur.

610. *Romanum*, le 27 Février, en faveur des Moines, contre ceux qui prétendoient

qu'étant morts au monde, ils ne pouvoient exercer aucun ministère ecclésiastique. (*Béda, Hist. Angl. L. 2. C. 4.*) VII. SIÈCLE.

Toletanum III, le 23 Octobre. Quinze Evêques y reconnoissent celui de Tolède pour leur Métropolitain. An de J. C. 610.

Egarense, d'Égara, aujourd'hui Térassa, dans la Province de Catalogue, à quatre lieues de Barcelone, le 13 Janvier. On y confirme les décisions du Concile d'Huesca, tenu en 598, touchant le célibat des Prêtres, Diacres & Soudiacres. (*Pagi.*) 615.

Parisiense VI, de toutes les Provinces des Gaules nouvellement réunies sous le Roi Clotaire. Soixante-dix-neuf Evêques y firent quinze canons. Ce Concile, le plus nombreux des Gaules en ce tems-là, est appellé général par celui de Rheims de l'an 625. Le Roi Clotaire donna le 18 Octobre, jour même de la tenue de ce Concile, un Edit pour l'exécution de ses canons. (*D'Ellier, T. XVII. p* 779.) 615.

Hispalense II, de Séville, le 13 Novembre. Huit Evêques, S. Isidore de Séville à leur tête, y firent des décrets divisés en treize actions ou Chapitres. (*D'Aguirre, Ferréras.*) Pagi met ce Concile en 618. 619.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

Charnenſe ſeu Theodoſiopolitanum, de Charne ou de Théodoſiopolis en Arménie, par le Patriarche Jéſer Nécaïn. 622. On y révoque tout ce qui avoit été fait au Concile de Thévis, on y reçoit le Concile de Chalcédoine, & on ſupprime l'addition *qui crucifixus es pro nobis*, faite au Triſagion. (*Galanus, Conc. Arm. T. I, & Edit. Venet. T. VI.*)

624 au plus tard. *Matiſconenſe*, de Mâcon, où le Moine Agreſtin eſt confondu par S. Euſtaſe, Abbé de Luxeu, ſur les calomnies qu'il avançoit contre la Règle de S. Colomban. (*Manſi*).

625. *Remenſe*, de Rheims, ſous l'Archevêque Sonnace, avec plus de quarante Evêques. On y fit vingt-cinq canons, dont l'un dit qu'on obſervera ceux du Concile de Paris de 615.

626. * *Conſtantinopolitanum*, ſous le Patriarche Sergius, où les Acéphales décidèrent qu'il n'y a qu'une volonté & une opération en J. C. (*Pagi.*)

628. *Clippiacenſe*, de Clichi près de Paris, le 26 Mai. Aſſemblée mixte, convoquée par Dagobert, pour y régler tout ce qui pourroit contribuer à la tranquillité de l'Etat, & à l'utilité de l'Egliſe. (*Aimon.*) Les actes en ſont perdus.

* *Linienſe*, de Lénia en Irlande, au ſujet de la Pâque. On y décide qu'on continuera de célébrer ce ſaint jour comme par le paſſé, c'eſt-à-dire, le 14 de la Lune, quand ce jour ſera le Dimanche. C'eſt le ſeul point où les Hibernois s'accordoient avec les Juifs pour la célébration de la Pâque, quoique d'anciens Auteurs les appellent Quartodécimans. (*Edit. Venet. tom. VI.*) — VII. SIÈCLE. An de J. C. 630.

* *Alexandrinum*, par le Patriarche Cyrus, en faveur des Monothélites. Ce Concile, dans l'original, eſt daté du mois Payni, qui répond à Mai & à Juin. (*Manſi*) — 633.

Toletanum IV, le 9 Décembre. Soixante-deux Evêques, auxquels S. Iſidore de Séville préſidoit, y firent ſoixante-quinze canons, dont le quatrième preſcrit en détail la forme de tenir les Conciles, qui venoit apparemment d'une tradition plus ancienne, mais qu'on ne trouve point auparavant. — 633.

Jeroſolymitanum, des Evêques de Paleſtine. Ce fut de ce Concile que S. Sophrône écrivit ſa belle Lettre ſynodale, pour donner aux Patriarches avis de ſon élection. Il y prouve les deux volontés & les deux opérations en J. C. — 634.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 634 ou environ. 636.

Aurelianenſe V, contre un hérétique qu'on croit avoir été Grec & Monothélite.

Clippiacum, de Clichi, près de Paris, le 1 Mai, où S. Agil fut établi premier Abbé de Rebais, Monaſtère nouvellement fondé par S. Eloi. (*Mabil ſæc. 2, Bened. p. 323.*)

636. *Toletanum V*, ſous le Roi Cinthilla, qui fit faire neuf canons, leſquels regardent preſque tous ſa puiſſance. Vingt-deux Evêques y ſouſcrivirent, & deux Députés d'abſens.

638. *Toletanum VI*, le 9 Janvier, la deuxième année du Roi Cinthilla. Quarante-deux Evêques d'Eſpagne & des Gaules y ordonnèrent, avec le conſentement du Roi & des Grands, qu'à l'avenir aucun Roi ne monteroit ſur le Trône, qu'il ne promît auparavant de conſerver la foi catholique, &c.

639. * *Conſtantinopolitanum.* On y lut & on y confirma l'Ecthèſe de l'Empereur Héraclius, compoſée par Sergius de Conſtantinople. Elle reconnoiſſoit deux natures en J. C.; mais elle défendoit de dire qu'il y eût deux volontés ou deux opérations. Elle déclaroit que c'eſt un ſeul & même J. C. qui opère les choſes divines & humaines, & que les unes & les

autres de ces opérations procèdent du même Verbe incarné, ſans diviſion, ni confuſion.

Romanum, où le Pape Séverin condamne l'Ecthèſe. (*Pagi.*) An de J. C. 640.

Romanum, par le Pape Jean IV, au mois de Janvier, contre le Monothéliſme. (*Pagi*) 641.

Aurelianenſe VI, d'Orléans, contre certains hérétiques (apparemment Monothélites) qui avoient pénétré en France. (*Manſi.*) Labbe met ce Concile en 645. 642 ou environ.

Cabilonenſe, de Châlons-ſur-Saône, le 25 Octobre, par ordre de Clovis II. On y fit vingt canons, qui furent ſouſcrits par trente-neuf Evêques préſens, & ſix Députés d'abſens, &c. (*Fleury.*) 643 ou 644.

Conférence de Pyrrhus de Conſtantinople avec S. Maxime Abbé. Elle ſe tint en Afrique au mois de Juillet, en préſence du Patrice Grégoire & de quelques Evêques. S. Maxime y démontra qu'il y a deux volontés & deux opérations en J. C. Pyrrhus ſe rendit à ſes preuves, & alla enſuite à Rome, où il rétracta ce qu'il avoit enſeigné auparavant d'une ſeule volonté & d'une ſeule opération, & il y fut ainſi reçu à la communion; mais il retourna enſuite à ſon ancienne erreur. 645.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 646.

Africana. Il y eut plusieurs Conciles en Afrique cette année contre les Monothélites; un en Numidie, un autre dans la Byſacène, un troiſième en Mauritanie, & un quatrième à Carthage dans la Province Proconſulaire.

646. *Toletanum VII.* Vingt-huit Evêques & onze Députés pour les abſens y firent ſix canons.

648. *Romanum*, où l'on croit que le Pape Théodore dépoſa Paul de Conſtantinople, de même qu'il y anathématiſa Pyrrhus, dont il ſouſcrivit la Sentence du ſang même de J. C. mêlé avec de l'encre.

649. *Lateranenſe*, dont la première ſeſſion ſe tint le 5 Octobre, & la dernière le 31 du même mois. Il y avoit cent cinq Evêques, compris le Pape S. Martin. Tous ſouſcrivirent la condamnation de Théodore, jadis Evêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Conſtantinople, de Pyrrhus & de Paul ſes ſucceſſeurs, & de leurs écrits hérétiques, ainſi que de l'Ecthèſe & du Type qu'ils avoient autoriſés.

650. **Theſſalonicenſia duo*, par Paul, Métropolitain de Theſſalonique. Dans le premier, ce Prélat infecté du Monothéliſme, dreſſa une expoſition de cette doc-

trine, qu'il envoya au Pape S. Martin, avec une Lettre ſynodale pour la défendre. Le Pape, pour réponſe, lui renvoya deux Députés chargés d'une profeſſion de foi catholique, avec ordre à lui de la ſigner, ſous peine d'anathême; ſur quoi Paul ayant raſſemblé un nouveau Concile, ſigna l'écrit de Martin, mais après l'avoir tronqué dans un point eſſentiel, & le remit enſuite aux Députés. VII. SIÈCLE. An de J. C.

Romanum, de Rome. Le Pape S. Martin, indigné de la fourberie de Paul de Theſſalonique, commença par impoſer une peine canonique à ſes Députés, pour s'être mal acquittés de leur commiſſion; puis dans un Concile qu'il tint le 1 Novembre, il anathématiſa Paul & tout ce qu'il avoit fait dans les deux Conciles de Theſſalonique, mentionnés ci-deſſus. (*Manſi, ſuppl. Conc. tom. I.*) 650.

Clippiacenſe, de Clichi. Privilèges de l'Abbaye de S. Denis, ſouſcrits par le Roi Clovis II, par Béroalde, ſon Référendaire, & par vingt-quatre Evêques, le 22 Juin. 653.

Toletanum VIII, commencé au mois de Décembre, & fini au mois ſuivant. Le Roi Récéſuinte y lut ſa profeſſion de foi, où il recevoit les quatre Conciles 653.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

généraux. On y fit ensuite douze canons d'un style si diffus & si figuré, qu'il n'est point aisé de les entendre. Le dixième porte que l'élection du Roi se fera dans l'endroit où « son prédécesseur sera » mort, & qu'elle sera faite par les Evê» ques qui s'y trouveront présens & par » les grands (Officiers) du Palais. » Ce Concile fut souscrit par cinquante-deux Evêques.

655. *Toletanum IX*, le 2 Novembre. Seize Evêques y firent dix-sept canons, la plupart pour réprimer les abus que les Evêques commettoient dans l'administration des biens ecclésiastiques.

656. *Toletanum X*, le 1 Décembre. Vingt Evêques y firent sept canons.

659. *Mansolacense*, de Malay-le-Roi, sur la rivière de Vanne, à une lieue de Sens, célébré par Emmon. On y fit quelques réglemens sur la discipline.

660 ou environ. *Nannetense*, de Nantes. On y fit vingt canons. Le P. Labbe renvoie ce Concile à la fin du 9e. siècle; mais le P. Pagi prouve par Flodoard qu'il s'est tenu en ce tems-ci.

664. *Pharense*, en Angleterre. La question de la Pâque y fut agitée entre les Anglois qui suivoient l'usage de Rome, &

les Ecoſſois, *Scoti*, qui en ſuivoient un autre. On y ajouta auſſi quelques autres queſtions de diſcipline. Les Ecoſſois perdirent leur cauſe. (*Pagi.*) VII. SIÈCLE. An de J. C.

Emeritenſe, de Mérida en Eſpagne, le 6 Novembre. Douze Evêques y firent vingt-trois canons. 666.

Cretenſe, de l'Iſle de Crète. Paul, Archevêque de cette Iſle, ayant cité à ce Concile Jean, Evêque de Lappa, pour un ſujet qu'on ignore, fit prononcer contre lui une Sentence, dont Jean appella auſſi-tôt au Saint-Siège. Paul, regardant cet appel comme un acte de révolte, mit l'Evêque en priſon; mais Jean s'étant échappé, eut le bonheur d'arriver à Rome. (*Manſi, tom. I.*) 667.

Romanum, le 19 Décembre, par le Pape Vitalien, où l'appel de Jean, Evêque de Lappa, eſt reçu, & la procédure de l'Archevêque Paul caſſée. (*Manſi, D. Cellier.*) 667.

Auguſtodunenſe, voyez plus bas *Chriſtiacum*, à l'an 676. 670.

Burdigalenſe, de Bordeaux, en préſence du Comte Loup, par les Métropolitains de Bourges, de Bordeaux & d'Auſch, aſſiſtés de leurs Comprovinciaux. On y travailla au rétabliſſement 673.

VII. SIÈCLE. de la paix dans le Royaume, & à la réformation de la discipline. (*Vaissette, tom. I. p. 361.*)

An de J. C. 673. *Herfordiense*, d'Herford, le 28 Septembre. Ce Concile d'Angleterre n'étoit composé que de six Evêques. S. Théodore de Cantorbéry y proposa dix articles extraits des canons, que tous les Evêques promirent d'observer. Le premier regarde la Pâque, qu'il faut célébrer le premier Dimanche après le 14 de la Lune. (*Wilkins, Mansi.*)

675. *Toletanum XI*, le 7 Novembre. On y fit seize canons, qui furent souscrits par dix-sept Evêques, deux Députés d'absens, par six Abbés, & par l'Archidiacre de Tolède. Ce Concile ordonne de corriger les pécheurs publiquement, & il ajoute, que si l'on condamne à l'exil ou à la prison, la Sentence sera prononcée devant trois témoins, & souscrite de la main de l'Evêque. Les Evêques condamnoient donc dès-lors à ces sortes de peines.

675. *Bracarense III*, de Brague. Huit Evêques y firent neuf canons, dont quelques-uns sont des plaintes contre les Evêques. On n'est point sûr de la date de ce Concile.

676. *Christiacum*, de Cressy ou Crécy dans le Ponthieu, suivant la conjecture du P.

Mabillon. S. Léger, Evêque d'Autun, y assista; ce qui a porté quelques Copistes à placer ce Concile à Autun, en quoi ils ont été suivis par les Editeurs des Conciles. Ceux-ci ont fait une autre faute, en rapportant ce Concile à l'an 670, au lieu de 676, que D. Mabillon prouve être sa vraie date. (Voy. le 16e. Liv. de ses *Annales*, & ses *Œuvres posthumes*, *T. I. p.* 530.) Les Statuts qui nous restent de ce Concile, concernent presque tous la discipline monastique. Le premier ordonne que les Prêtres & les Clercs sauront par cœur le Symbole de S. Athanase. C'est la première fois qu'il est parlé de ce Symbole en France.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

Marlacense, de Morlay, au Diocèse de Toul, suivant D. Mabillon; de Marly, près de Paris, selon le P. Pagi, au mois de Septembre. Les Evêques de Neustrie & de Bourgogne assemblés par ordre & en présence du Roi Thierry, y déposent Chramlin, qui s'étoit emparé de l'Evêché d'Embrun, & lui déchirent ses habits pour marque de sa dégradation. (*Edit. Venet. T. VII. Manst.*) 677.

* *Gallicanum*, des Gaules, assemblé par ordre du Roi Thierry & du Maire Ebroin, dans un Palais Royal qu'on ne 678 au plus tard.

VII. SIÈCLE. An de J. C

désigne point. On y presse S. Léger, Evêque d'Autun, de s'avouer coupable de la mort du Roi Childéric II ; & malgré les protestations qu'il fait de son innocence, on le dégrade, puis on le livre au Comte du Palais pour le faire mourir.

679. *Mediolanense*, de Milan, par l'Archevêque Mansuetus, vers le commencement de l'année. Le Prêtre Damien, qui fut peu après Evêque de Pavie, composa une Lettre synodale de ce Concile à l'Empereur, où les deux volontés & les deux opérations en J. C. sont expliquées avec netteté, & défendues avec force. (*Muratori, Annal. d'It. T. IV.*)

679. *Gallicanum*, vers le commencement de l'année, contre le Monothélisme.

679. *Romanum*, au mois d'Octobre. Saint Wilfrid, Archevêque d'Yorck, chassé de son Siège par le Roi Egfrid & Théodore, Archevêque de Cantorbéry, y fut rétabli par un Jugement contradictoire, où l'on entendit les accusations alléguées contre lui par le Moine Coenvald, député de Théodote, & les défenses que le Saint y opposa ; mais on ne tint pas compte de ce Jugement en Angleterre. (*D. Cellier.*) Pagi met ce Concile en 678.

Romanum,

Romanum, ſous le Pape Agathon, le Mardi de Pâques, 27 Mars. Cent vingt-cinq Evêques y aſſiſtèrent; Saint Wilfrid étoit de ce nombre. On y envoya des Députés à Conſtantinople pour le Concile général, avec une Lettre du Pape, & une autre du Concile, à l'Empereur Conſtantin Pogonat, où le Pape & le Concile reconnoiſſent deux volontés & deux opérations en J. C. (*D. Cellier.*) VII. SIÈCLE. An de J. C. 680.

Anglicanum, dans la Campagne de Hapſeld, le 17 Septembre, par Théodore, Archevêque de Cantorbéry, contre l'erreur des Monothélites. (*Pagi.*) 680.

CONSTANTINOPOLITANUM. Sixième Concile général, commencé le 7 Novembre 680, & fini le 16 Septembre 681. Ce Concile ne rejetta pas ſeulement les dogmes impies des Monothélites; mais comme diſent les Pères dans la treizième ſeſſion: Nous croyons auſſi que leurs noms doivent être bannis de l'Egliſe; ſavoir, ceux de Sergius, jadis Evêque de cette Ville de Conſtantinople, qui a commencé d'écrire ſur cette erreur; de Cyrus d'Alexandrie; de Pyrrhus, Paul & Pierre, auſſi Evêques de Conſtantinople; de Théodore, Evêque de Pharan.... Nous les déclarons tous frappés d'anathê- 680 & 681.

me. La mémoire d'Honorius ne fut pas non plus épargnée. Tous ces anathèmes furent renouvellés en la préſence de l'Empereur à la dernière ſeſſion, où l'on anathématiſa auſſi Macaire d'Antioche, & le Moine Etienne ſon diſciple. Il y avoit à cette ſeſſion plus de cent ſoixante Evêques.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

681. *Toletanum XII*, depuis le 9 Janvier juſqu'au 25 du même mois. Trente-cinq Evêques, & à leur tête S. Julien de Tolède, y confirmèrent la renonciation du Roi Wamba au Royaume, déclarée ſolemnellement, le Dimanche 14 Octobre de l'année précédente : ils aſſurèrent auſſi le Royaume à ſon ſucceſſeur Ervige, & à l'Evêque de Tolède le pouvoir d'ordonner tous les Evêques d'Eſpagne. Enfin on y fit treize canons.

683. *Toletanum XIII*, le 4 Novembre. Quarante-huit Evêques y firent treize canons, dont environ la moitié regarde des intérêts temporels. Ce Concile dura trois jours.

684. *Toletanum XIV*, depuis le 4 Novembre juſqu'au 20 du même mois, pour la réception du ſixième Concile général, dans toute l'Eſpagne & la Gaule Gothique, à la demande du Pape Léon II, qui

leur en envoya les actes. Les Evêques d'Eſpagne les ayant examinés, approuvèrent le Concile en tout. VII. SIÈCLE.

* *Manaſchiertenſe*, dans l'Arménie, ſur les confins de l'Hircanie, par le Patriarche Jean d'Oznia. On y admit le dogme des Acéphales, on y défendit l'uſage de l'eau & du pain levé dans l'Euchariſtie, & on y fit d'autres changemens dans la diſcipline. (*Edit. Venet. T. VII.*) An de J. C. 687 ou environ.

Toletanum XV, le 11 Mai. Soixante-un Evêques y expliquèrent quelques propoſitions qui avoient déplu au Pape Benoît, & y décidérent que deux ſermens du Roi Egica qui paroiſſoient contraires, ne l'étoient point. Il ne faut pas croire, diſent les Evêques, qu'il ait promis de ſoutenir les intérêts de ſes beaux-frères autrement que ſelon la juſtice. Mais en cas qu'il fallût choiſir, le dernier ſerment, fait en faveur du peuple, devroit l'emporter, puiſque le bien public eſt préférable à tous les intérêts particuliers. Le Roi Egica confirma, par ſon Ordonnance, les décrets du Concile. 688.

Rothomagenſe, de Rouen, par ſaint Ansbert & ſeize Evêques, *ubi plurima Deo accepta & ſanctæ Eccleſiæ utilitatibus* 689.

profutura, disputata sunt, dit l'Auteur de la Vie de S. Ansbert. C'est tout ce qu'on sait de ce Concile, à la réserve d'un privilège de l'Abbaye de Fontenelle qu'on y confirma. (*Bouquet, tom. III.*)

VII. SIÈCLE An de J. C.

691. *Cæsarauguſtanum III*, de Saragosse, le 1 de Novembre. On y fit cinq canons sur la discipline.

691. *Constantinopolitanum*, dit *in Trullo*, ou *Quinisextum*, parce qu'il est regardé comme un supplément au cinquième & au sixième Conciles, où l'on n'avoit fait aucun canon pour la discipline & pour les mœurs. On en fit cent deux dans celui-ci, qui furent souscrits par deux cent onze Evêques & par les Légats du Pape Sergius III; mais le Pape désavoua ses Légats. Entre ces cent deux canons, il y en a de fort bons, que les Papes ont approuvés, & d'autres mauvais qu'ils ont condamnés.

692. *Britannicum*, de presque toute la Bretagne, ou l'Angleterre, dit Bède. Il fut assemblé par le Roi Ina, pour réunir les Bretons avec les Saxons. Les premiers, quoique Chrétiens, différoient encore en plusieurs usages, comme sur la Pâque, &c. *Voyez* Pagi.

693. *Toletanum XVI*, le 2 Mai. Cinquante-

neuf Evêques, cinq Abbés & trois Députés d'Evêques abſens y aſſiſtèrent, avec le Roi Egica & ſeize Comtes. On y fit dix canons de diſcipline, & on y dépoſa Sisbert de Tolède, comme ayant conſpiré contre le Roi, qui le condamna à une priſon perpétuelle. VII. SIÈCLE. An de J. C.

Toletanum XVII, le 9 Novembre. On y fit huit canons ſur la diſcipline. On ne trouve point dans les actes de ce Concile les ſouſcriptions des Evêques qui y aſſiſtèrent. 694.

Bacancceldenſe, de Bacanceld en Angleterre. S. Britoualde de Cantorbéry, avec Tobie de Rocheſtre, des Abbés, des Abbeſſes, des Prêtres, des Diacres, des Seigneurs, & Vitred, Roi de Kent, y aſſiſtèrent. Ce Prince y promet de conſerver la liberté & l'immunité des Egliſes & des Monaſtères. 694.

Trajectenſe, d'Utrecht, par S. Wilebrod. On y réſolut d'envoyer des Miſſionnaires dans les Provinces voiſines. A ce Concile aſſiſta S. Winfrid, depuis nommé Boniface, qui, après avoir ſervi pluſieurs années dans l'Egliſe d'Utrecht en qualité de Prêtre, devint Archevêque de Mayence. 697.

Bergamſtedenſe, de Bergamſted en 697.

Angleterre. S. Britoualde y préſida, & l'Evêque de Rocheſtre avec le Roi Vitred y aſſiſta. On y fit vingt-huit canons, qui peuvent être auſſi regardés comme Loix civiles, puiſque les deux Puiſſances y concouroient, & qu'ils ordonnoient des amendes & d'autres punitions temporelles, outre les ſpirituelles.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

698. *Aquileienſe*, d'Aquilée, par le Patriarche Pierre & les Evêques de ſon reſſort. Ces Prélats, ſur les remontrances du Pape Sergius, comme le dit Bède, (*Lib. de ſex ætatibus.*) renoncent unanimement au ſchiſme qui les tenoit ſéparés de l'Egliſe Romaine depuis le tems du Pape Pélage I, à l'occaſion de la condamnation des trois Chapitres.

700 ou environ. *Vormatienſe*, de Worms. On y fait douze canons ſur la diſcipline, dont le premier défend d'accorder la Communion, même à la mort, à ceux qui n'auront pu prouver une accuſation formée par eux, contre un Evêque, un Prêtre ou un Diacre. (*Hartzheim, tom. I.*)

CHRONOLOGIE DES PAPES.

SEPTIÈME SIÈCLE.

LXIV. SABINIEN.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 604.

SABINIEN, Diacre, qui avoit été Nonce de S. Grégoire à Conſtantinople auprès de l'Empereur Maurice, fut ordonné Pape le 1 de Septembre, ſelon M. Fleury, après une vacance de cinq mois & demi, & ne tint le Saint-Siége que cinq mois & dix-neuf jours. Le P. Pagi met l'Ordination de Sabinien le 13 Septembre 604, & ſa mort le 22 Février 606, & lui donne, après Anaſtaſe le Bibliothécaire, un an cinq mois & neuf jours de pontificat. On peut remarquer ici avec M. Fleury, que dans l'élection du Pape, le choix tomboit ordinairement ſur un Diacre plutôt que ſur un Prêtre; ce qui venoit de ce que les Diacres ſe trouvant chargés tout à la fois du temporel & du ſpirituel, étoient maîtres de tout, & ſe concilioient aiſément les eſprits.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 606 ou 607.

LXV. BONIFACE III.

Boniface III, Diacre & Apocrisiaire de l'Eglise Romaine, fut ordonné Pape le 25 Février 606, & ne tint le Saint-Siége que huit mois & ving-huit jours, jusqu'au 12 de Novembre 606, selon M. Fleury. Le P. Pagi met son Ordination le 19 Février de l'an 607, d'après Anastase, & sa mort le 10 de Novembre de la même année. Boniface obtint de l'Empereur Phocas ce que les Papes Pélage II & Grégoire le Grand n'avoient pu obtenir de leur tems; savoir, que le Patriarche de Constantinople ne prendroit *plus* le titre d'œcuménique. Quelques Auteurs veulent que Phocas ne suivit en cela que son ressentiment contre le Patriarche Thomas, dont il étoit mécontent. Quoi qu'il en soit, les Evêques de Constantinople reprirent dans la suite ce titre.

LXVI. BONIFACE IV.

607 ou 608.

Boniface IV, natif de Valeric, au pays des Marses, fut élu Pape, selon M. Fleury, après que le Saint-Siége eut vaqué plus de dix mois, le 18 Septembre 607, & le remplit un peu plus de six ans. Selon le P. Pagi, Boniface fut ordonné le

25 Août de l'an 608, & mourut le 7 Mai de l'an 615, après un pontificat de six ans huit mois & treize jours. Boniface obtint de Phocas le célébre Temple appellé *Pantheon*, bâti par Agrippa vingt-cinq ans avant J. C.; & après l'avoir purifié des souillures de l'idolâtrie, il en fit une Eglise, qu'il dédia en l'honneur de la sainte Vierge & de tous les Martyrs. Cette Eglise subsiste encore à Rome, sous le nom de Notre Dame de la Rotonde : C'est de cette Dédicace qu'est venue la fête de tous les Saints le premier jour de Novembre.

LXVII. S. DEUSDEDIT.

Deusdedit, Romain, fils d'Etienne Soudiacre, fut ordonné Pape le 13 Novembre 614 selon M. Fleury, & selon le P. Pagi le 19 Octobre 615. Il tint le Siége de Rome, suivant Anastase, trois ans & vingt jours. Il mourut par conséquent, ou le 8 Novembre 618, si l'on met son Ordination en 615, avec le P. Pagi, ou le 3 Décembre 618, si l'on suit M. Fleury. L'éminente piété de Deusdedit l'a fait mettre au rang des Saints. C'est le premier Pape dont on ait des Bulles scellées en plomb.

614 ou 615.

VII. SIÈCLE.

LXVIII. BONIFACE V.

An de J. C. 617 ou 618.

Boniface V, natif de Naples, succéda à Deusdedit le 29 Décembre de l'an 617, selon M. Fleury, qui lui donne sept ans de pontificat : le P. Pagi ne lui en donne que cinq & dix mois, il met son Ordination le 23 Décembre de l'an 619, après une vacance du Siége de Rome de plus d'un an, & place sa mort au 22 d'Octobre de l'an 625. Boniface écrivit peu avant sa mort à Edouin, Roi de Northumbre en Angleterre, pour l'engager à se faire Chrétien, & à la Reine Edelburge, pour la féliciter de sa conversion. Il accompagna ses Lettres de présens; savoir, une chemise ornée d'or, & un manteau pour le Roi; un miroir d'argent & un peigne d'ivoire garni d'or, pour la Reine.

LXIX. HONORIUS.

625 ou 626.

Honorius, de Campanie, fils de Pétrone Consul, fut ordonné le 14 de Mai 626, selon M. Fleury, ou selon le P. Pagi, l'an 625, le 27 d'Octobre. Ce fut sous son pontificat que prit naissance la nouvelle héréſie des Monothélites. On sait la surprise qui lui fut faite par les

artifices & les déguiſémens de ces héré- VII.
tiques, contre leſquels il ne fut pas aſſez SIÈCLE.
en garde. Il mourut le 12 Octobre de An de J. C.
l'an 638, après avoir tenu le Saint-Siège
douze ans onze mois & dix-ſept jours,
en y comprenant celui de ſon Ordina-
tion & celui de ſa mort. Ce Pape laiſſa
d'illuſtres monumens de ſa magnificence
& de ſa piété, dans quantité d'Egliſes
qu'il fit conſtruire ou réparer.

LXX. SÉVERIN.

Séverin, Romain, fut conſacré le 28 640.
du mois de Mai 640, ſelon Pagi, ou le
29 ſelon M. Fleury, après que le Saint-
Siège eut vaqué un an ſept mois & dix-
ſept jours. Son pontificat ne fut que de
deux mois & quatre jours, pendant leſ-
quels il ſe fit eſtimer par ſa vertu, ſa
douceur & ſon amour pour les pauvres.
Il mourut le 1 Août de l'an 640.

LXXI. JEAN IV.

Jean IV, de Dalmatie, Diacre, fut 640.
ordonné Pape le 24 Décembre de l'an
640, ſuivant Pagi & Bianchini. Il mourut
le 11 Octobre 642, après avoir tenu le
Saint-Siège un an neuf mois & dix-huit
jours. Dès la première année de ſon pon-

tificat, il condamna l'héréſie des Monothélites & l'Ecthèſe ou l'Edit d'Héraclius. Il écrivit aux Evêques d'Ecoſſe & d'Irlande ſur la célébration de la Pâque, & pour les prémunir contre l'héréſie de Pélage.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

LXXII. THÉODORE.

642. Théodore, natif de Jéruſalem, fut conſacré Pape le 24 Novembre de l'an 642, ſelon Pagi & Bianchini. Le P. Manſi diffère l'exaltation de ce Pape juſqu'au 8 Décembre ſuivant. Théodore, après avoir eſſayé inutilement de ramener à la foi catholique Paul, Patriarche de Conſtantinople, prononça contre lui une Sentence de dépoſition l'an 648. Il condamna auſſi Pyrrhus, qui, après avoir été convaincu d'erreur par S. Maxime, & y avoir renoncé, *profeſſa* de nouveau le Monothéliſme : Ce Pape ſe fit apporter le Calice, prit du ſang précieux de J. C. & en ſouſcrivit la Sentence. Il ne paroît pas que Théodore ait condamné dans aucun Concile, ni par aucune Sentence, le Type de Conſtant. Il mourut ſaintement le 13 Mai de l'an 649, après ſix ans cinq mois & dix-neuf jours de pontificat. Théodore eſt le pre-

mier Pape qu'on ait qualifié de Souverain Pontife. Ce fut un Concile d'Afrique, tenu en 646, qui lui déféra ce titre. Il eſt peut-être auſſi le dernier Pape qu'un Evêque ait appellé frère. On a une Lettre de Victor de Carthage à ce Pape, où il l'appelle ainſi.

LXXIII. S. MARTIN.

Martin, de Todi en Toſcane, fut ordonné Pape le 5 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 649. L'Empereur Conſtant fit tous ſes efforts pour lui faire approuver ſon Type; mais ce ſaint Pape, bien loin de l'approuver, aſſembla dès le commencement de ſon pontificat un grand Concile, dans lequel toutes les héréſies furent condamnées, ſpécialement celles des Monothélites, avec l'Ecthèſe d'Héraclius & le Type de Conſtant. Le zèle pour la foi coûta la liberté & la vie même, à ce digne ſucceſſeur de S. Pierre. Il fut tiré par force de l'Egliſe, enſuite de Rome, mis dans un vaiſſeau l'an 653, le 19 Juin, conduit à Conſtantinople où il eſſuya toutes ſortes d'indignités, la priſon, les fers, les calomnies; il fut après cela exilé dans le Cherſonèſe, & il y reçut la couronne

649.

du martyre, étant mort des mauvais traitemens qu'il avoit endurés pour la défense de la foi, le 16 Septembre 655, après plus de deux ans de captivité & de souffrances, & un pontificat de six ans deux mois & douze jours.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

LXXIV. S. EUGÈNE.

654. Eugène, Romain de naissance, & Archiprêtre, gouverna comme Vicaire-Général, l'Eglise de Rome, avec l'Archidiacre & le Primicier des Notaires, l'espace de quinze mois, depuis l'enlèvement de S. Martin. L'Empereur néanmoins aussi-tôt après cet événement, avoit donné ordre d'élire un nouveau Pape, regardant Martin comme un intrus, pour s'être fait consacrer sans attendre, suivant l'usage, qu'il eût confirmé son élection. Les Romains éludèrent, tant qu'ils purent, cet ordre. Enfin le 8 Septembre 654, ils élurent Pape Eugène, dans la crainte que fatigué d'un plus long délai, l'Empereur ne mît sur le Saint-Siège un Evêque Monothélite. S. Martin consentit à cette élection, lorsqu'il l'eût appriſe, quoique faite à son insu, puisqu'il prie dans une de ses Lettres pour le Pasteur de l'Eglise de Rome.

Eugène mourut le 1 Juin 657, ſuivant Pagi & Bianchini, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans huit mois & vingt-quatre jours. VII. SIÈCLE. An de J. C.

LXXV. VITALIEN.

Vitalien, natif de Ségni en Campanie, fut ordonné Pape le 30 Juillet 657, & mourut le 27 Janvier 672, ſuivant Pagi & Bianchini. Le trait le plus remarquable que l'Hiſtoire ait conſervé de ſon long pontificat, c'eſt la vigueur avec laquelle il réſiſta à Marc, Archevêque de Ravenne. Ce Prélat refuſoit de ſe ſoumettre à la Juriſdiction du Saint-Siège, & avoit obtenu de l'Empereur Conſtant un Diplôme, qui le confirmoit dans cette diſpoſition ſchiſmatique. Vitalien excommunia, l'an 666, l'Archevêque, qui eut la témérité de lui rendre la pareille. L'uſage des orgues dans les Egliſes, a commencé ſous ce Pape. 657.

LXXVI. ADÉODAT.

Adéodat, Romain de naiſſance & Moine de S. Eraſme au Mont-Cœlius, fut élu Pape le 22 Avril 672, ſuivant Pagi; le 11 du même mois, ſuivant Bianchini. Tous deux mettent ſa mort 672.

au mois de Juin 676, le premier au 26e. jour, le second au 17e.

VII. SIÈCLE.

LXXVII. DONUS ou DOMNUS.

An de J. C. 676.

Donus ou Domnus, Romain de naiſſance, fils de Maurice, ſuccéda le 2 Novembre, au Pape Adéodat, après quatre mois & demi de vacance. L'an 677, il obtint de Conſtantin Pogonat la révocation de l'Edit de Conſtant, qui déclaroit l'Archevêque de Ravenne exempt de la Juriſdiction du Saint-Siège. Par-là finit le ſchiſme de Ravenne. Pagi met la mort de ce Pape au 11 Avril 678. Le P. Manſi eſt de ſon avis à cet égard; mais il prétend qu'il faut avancer de quelques mois l'élection de Donus.

LXXVIII. AGATHON.

678 ou 679.

Agathon, Moine, Sicilien de naiſſance, ſuccéda à Donus le 26 Juin de l'an 679, & mourut le 10 Janvier de l'an 682. (*Bianchini.*) Selon le P. Pagi, il fut ordonné le 27 Juin de l'an 678, & mourut le 10 Janvier de l'an 682, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans ſix mois & quatorze jours. Ce fut ſous ſon pontificat que ſe tint le 6e. Concile général; l'an 680. Il obtint de l'Empe-

reur Conſtantin, que l'Egliſe Romaine ne donneroit plus la ſomme d'argent qui ſe payoit à l'Ordination de chaque Pape, par un abus que les Rois Goths avoient introduit. VII. SIÈCLE. An de J. C.

LXXIX. S. LÉON II.

Léon II, Sicilien, fut ordonné le 17 du mois d'Août, ſelon Pagi & Bianchini, ou, ſelon M. Fleury, le 19 Octobre de l'an 682, & mourut, ſelon les deux premiers, le 3 de Juillet 683, n'ayant tenu le Saint-Siège que dix mois & dix-ſept jours. M. Fleury lui donne un an & ſept mois de pontificat. Anaſtaſe fait un grand éloge de ce Pape, pour ſa piété, ſa charité, ſon amour envers les pauvres, ſon éloquence, ſon habileté dans les langues Grecque & Latine, dans le Chant, &c. 682.

LXXX. BENOIT II.

Benoît II, Prêtre de l'Egliſe de Rome, ſa patrie, fut ordonné le 26 Juin de l'an 684, après une vacance du Saint-Siège de onze mois vingt-deux jours, & mourut le 7 Mai de l'an 685, n'ayant tenu la Chaire de S. Pierre que dix mois & douze jours. Benoît poſſédoit toutes les vertus qui font les bons Papes. Un des événe- 684.

mens remarquables de ſon pontificat, fut
VII. la Conſtitution que l'Empereur Conſtan-
SIÈCLE. tin Pogonat joignit à la confirmation de
An de J. C. ſon élection, par laquelle il permettoit de conſacrer le Pape à l'avenir, auſſi-tôt qu'il ſeroit élu.

LXXXI. JEAN V.

685 ou 686. Jean V, Syrien de nation, fut ordonné, ſelon M. Fleury, le 10 Juin 686, & mourut le ſeptième jour d'Août de l'an 687. Ce Pape étoit ſavant, courageux & très-modéré. Il avoit été Légat du Pape Agathon au ſixième Concile. Le P. Pagi met l'Ordination de Jean V le 23 Juillet 685, & ſa mort le premier Août 686.

LXXXII. CONON.

686. Conon, originaire de Thrace, né en Sicile, vieillard vénérable par ſa bonne mine, ſes cheveux blancs, ſa ſimplicité, ſa candeur, ſuccéda à Jean V. Le Clergé avoit d'abord voulu élire l'Archidiacre Pierre, & l'armée étoit pour un Prêtre, nommé Théodore. Comme ni les uns ni les autres n'étoient diſpoſés à céder, les Evêques & le Clergé choiſirent une tierce perſonne, ſavoir, le Prê-

tre Conon, qui fut d'abord reconnu par le peuple & enſuite par l'armée. Il fut conſacré, ſelon Pagi, le 21 Octobre de l'an 686, & mourut le 21 de Septembre de l'an 687, n'ayant tenu le Saint-Siège qu'onze mois, pendant leſquels il fut toujours malade. S. Kilien vint à Rome ſous ſon pontificat, & reçut de lui ſa miſſion pour prêcher l'Evangile aux infidèles.

LXXXIII. SERGIUS.

Sergius, Prêtre, originaire d'Antioche, né à Palerme en Sicile, fut élu Pape après une double élection, qui n'eut point d'effet, l'une en faveur de l'Archidiacre Paſcal, l'autre en faveur de l'Archiprêtre Théodore. Il fut ordonné le 15 Décembre 687. Le Prêtre Théodore ſe ſoumit de bon gré à Sergius; l'Archidiacre le fit auſſi, mais malgré lui, & fut dépoſé quelque tems après de ſon Archidiaconat pour crime de magie. L'an 692, l'Empereur Juſtinien II ayant envoyé à Sergius les canons du Concile *in Trullo*, ce Pape, loin de les ſouſcrire, comme l'Empereur le ſouhaitoit, ne daigna pas même les lire. Juſtinien irrité de ce mépris, envoya, l'an 694,

687.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

Zacharie Protoſpathaire à Rome, pour arrêter Sergius, & l'emmener à Conſtantinople. Les ſoldats prirent la défenſe du Pape, dont Zacharie fut obligé d'implorer la protection pour ſe mettre à l'abri de leur fureur. L'an 698, Sergius eut le bonheur d'éteindre le ſchiſme des Evêques d'Iſtrie, qui duroit depuis cent cinquante ans. Ce Pape ayant tenu le Saint-Siège treize ans huit mois & ſept jours, mourut le 8 Septembre 701. (*Bianchini.*) C'eſt lui qui ordonna qu'on chantât à la Meſſe *Agnus Dei*, pendant qu'on rompt les Hoſties.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

LXII. MACÉDONIUS.

An de J. C. 640.

MACÉDONIUS fut nommé l'an 640, par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siège d'Antioche. Il fit sa résidence à Constantinople, attendu que la Syrie étoit entre les mains des Arabes. Macédonius étoit Monothélite, comme le Patriarche Sergius, qui l'avoit proposé à l'Empereur, & ensuite ordonné. Les Bollandistes mettent sa mort en 650; mais le P. le Quien prouve qu'il vivoit encore du tems de Pierre, Patriarche de Constantinople. Ainsi sa mort ne peut être arrivée plutôt qu'en 655.

LXIII. GEORGE I.

George ou Jarith, fut élu & consacré 655 au plutôt.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

à Conſtantinople pour ſuccéder à Macédonius dans le Siège d'Antioche. Il étoit Monothélite, comme ſon prédéceſſeur. L'année de ſa mort eſt incertaine.

LXIV. MACAIRE.

Macaire fut élu & conſacré Patriarche d'Antioche à Conſtantinople après la mort de George. Son attachement opiniâtre au Monothéliſme, le fit dépoſer le 7 Mars 681, dans la huitième ſeſſion du ſixième Concile général, auquel il aſſiſta. L'Empereur Conſtantin Pogonat le fit conduire enſuite à Rome, où il mourut.

LXV. THÉOPHANE.

681. Théophane fut élu dans le ſixième Concile général pour ſucceſſeur du Patriarche Macaire, & ordonné ſur le champ. Il aſſiſta aux trois dernières ſeſſions de cette aſſemblée, dont il ſouſcrivit les actes. Théophane mourut vers le commencement de 685.

LXVI. ALEXANDRE II.

685. Alexandre, ſuivant les *Bollandiſtes*, fut le ſucceſſeur du Patriarche Théophane. Les mêmes Critiques penſent qu'il

mourut l'an 686. C'eſt apparemment le même qui eſt appellé Thomas par Eutychius.

LXVII. GEORGE II.

George monta ſur le Siège d'Antioche après la mort d'Alexandre. L'an 692, il aſſiſta au Concile, dit *in Trullo*, dont il ſouſcrivit les actes. Les Bollandiſtes mettent ſa mort en 702.

686.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

XLII. THÉODORE SCRIBON, *Catholique.*

An de J. C. 607. THÉODORE SCRIBON succéda à saint Euloge. La Chronique d'Alexandrie nous apprend qu'il fut mis à mort l'an 609 par ses ennemis, c'est-à-dire, vraisemblablement par les hérétiques.

XLIII. S. JEAN L'AUMÔNIER.

609. Jean, que sa grande charité à fait surnommer l'Aumônier, fut placé sur le Siège d'Alexandrie après la mort de Théodore Scribon. Il étoit natif d'Amathunte en Chypre, fils d'Epiphane, Gouverneur de l'Isle, & avoit été marié. Devenu veuf sans enfans, il se donna tout entier aux soin des pauvres. On l'élut Patriarche malgré lui. Sa charité redoubla dans ce poste

poſte éminent : elle produiſit des effets preſqu'incroyables. L'an 613, les habitans de Paleſtine, obligés de fuir devant Choſroès, maître de leur pays, vinrent chercher une retraite en Egypte. Le ſaint Prélat les reçut comme ſes ouailles, & pourvut à tous leurs beſoins. Son zèle ne ſe borna point à ces ſecours temporels ; il fut égal, & plus grand encore pour le ſalut des ames. Pluſieurs hérétiques, par ſes ſoins, rentrèrent dans le ſein de l'Egliſe. Il inſtruiſit aſſidûment ſon peuple, il extirpa la ſimonie de ſon Clergé. L'an 616, les Perſes s'étant emparés de l'Egypte, Jean ſe refugia dans l'Iſle de Chypre, où il mourut le 11 Novembre de la même année. (*Pagi.*) Le Quien met ſa mort en 620.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

XLIV. GEORGE, *Catholique.*

George monta ſur le Siége d'Alexandrie dans un tems où cette Egliſe gémiſſoit ſous la domination des Perſes. On ne connoît point d'autres traits de ſon hiſtoire, ſinon qu'il eſt Auteur d'une Vie de S. Jean Chryſoſtôme. Sa mort eſt marquée à l'an 630 de J. C. 616.

XLV. CYRUS, *Melquite.*

Cyrus, Evêque de Pharis en Colchide, 630.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

fut nommé par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siège d'Alexandrie, après la mort du Patriarche George. Ce choix fut l'effet des insinuations d'Anastase, Patriarche Jacobite d'Antioche. Cyrus avoit été entraîné dans le Monothélisme par Sergius, Patriarche de Constantinople. L'an 633, vers le mois de Juin, il tient un Concile, où il entreprend de réunir les Catholiques & les ennemis du Concile de Chalcédoine, à la faveur de cette doctrine. Les Jacobites se moquent de cette fausse réunion, les bons Catholiques en gémissent. Le Moine Sophrône la combat de vive voix & par écrit. L'an 640, Cyrus est cité à la Cour impériale, comme coupable d'avoir livré l'Egypte aux Sarrasins. Il se purge de cette accusation, & néanmoins il est mis à la torture. L'an 641, il est renvoyé à son Eglise, où il meurt l'an 643. (*Pagi, le Quien.*)

XLVI. PIERRE, *Melquite.*

643. Pierre succède à Cyrus, & adopte son erreur. Il est compris dans les anathêmes que le Pape Martin lança l'an 649 au Concile de Latran, contre les chefs du Monothélisme. L'an 653, voyant les

Jacobites maîtres de toutes les Egliſes d'Alexandrie & d'Egypte, ſous la protection des Sarraſins, il abandonne ſon Siège, & ſe retire à Conſtantinople. L'Egypte, depuis lui, fut ſans Patriarche Melquite l'eſpace de ſoixante-quatorze ans. VII. SIÈCLE. An de J. C.

Benjamin, Jacobite, qui avoit ſuccédé au Patriarche Jean, l'an 625, reſta ſeul, après la retraite de Pierre, en poſſeſſion de l'Egliſe d'Alexandrie & de toutes ſes dépendances, juſqu'à ſa mort arrivée le 3 Janvier 661.

XLVIII. AGATHON, *Jacobite.*

L'an 661, Agathon, Prêtre & diſciple de Benjamin, fut élu par les Jacobites pour lui ſuccéder. Les Gaïaniſtes, toujours ſéparés des Théodoſiens, lui donnèrent beaucoup d'exercice par leurs mouvemens. Il mourut le 16 Octobre 677. 661.

XLIX. JEAN III, dit SEMNUDÉE, *Jacobite.*

Jean Semnudée, Prêtre & Archimandrite, fut mis ſur le Siège d'Alexandrie après la mort d'Agathon, qui l'avoit demandé pour ſon ſucceſſeur. De ſon tems, (l'an 680,) ſe tint le ſixième Concile 677.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

général. Pierre, Vicaire-Général du Patriarchat d'Alexandrie pour les Melquites, se rendit à cette assemblée, dont il souscrivit toutes les définitions. Les Melquites d'Alexandrie renoncèrent dès-lors au Monothélisme, dont ils avoient été imbus par le Patriarche Cyrus. Jean mourut le 27 Novembre 686.

L. ISAAC, *Jacobite.*

686. Isaac, désigné par Jean Semnudée pour son successeur, fut placé sur le Siège d'Alexandrie par ordre d'Abdalaziz, Gouverneur d'Egypte, à l'exclusion du Diacre George, que le peuple avoit élu. Peu de tems après, accusé devant ce Gouverneur d'avoir écrit aux Rois d'Ethiopie & de Nubie pour les réconcilier, il fut sur le point d'être condamné comme traitre à l'Etat. Il mourut l'an 688 ou 89.

LI. SIMON, *Jacobite.*

689. Simon, né en Syrie, & Moine du Monastère où Sévère étoit inhumé, fut nommé par le Gouverneur Abdalaziz pour remplir le Siège d'Alexandrie. Telle fut l'issue des débats qui s'élevèrent sur le successeur du Patriarche Isaac. Simon

tint un Concile auquel assistèrent quelques Melquites & quelques Gaïanistes. On y traita de certains Chrétiens qui renvoyoient leurs femmes sans cause légitime, & en épousoient d'autres. Simon termina ses jours le 18 Juillet de l'an de J. C. 700.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

LII. ALEXANDRE, *Jacobite.*

Alexandre, Moine du Mont de Nitrie, fut élu pour remplacer le Patriarche Simon. Les persécutions que les Mahométans firent aux Chrétiens sous son pontificat, le réduisirent à un tel excès de pauvreté, qu'il fut obligé de se servir de calices de verre pour les SS. Mystères, après avoir vendu toute l'argenterie de son Eglise. Dans le cours de ses visites patriarchales, il réunit à sa communion les Agnoëtes & plusieurs des Gaïanistes. Il mourut le 4 Janvier de l'an de J. C. 726.

700.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 601.

LV. ISAAC.

ISAAC, vers la fin de l'an 601, fut élu pour remplir le Siège de Jérusalem. Aussitôt après son élection, il envoya, suivant la coutume, sa Lettre synodique au Pape S. Grégoire le Grand. La réponse de ce Pontife rend témoignage à la pureté de la foi d'Isaac. Elle nous apprend aussi que la simonie étoit commune en Orient, & qu'il règnoit des dissensions dans l'Eglise de Jérusalem. S. Grégoire exhorte Isaac à donner ses soins pour remédier à ces abus. Ce Patriarche tint le Siège huit ans, & mourut l'an 609.

LVI. ZACHARIE.

609. Zacharie, Prêtre & Garde des Vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au Patriarche Isaac.

L'an 614, Chosroès, Roi de Perse, ayant pris d'assaut la Ville de Jérusalem, vers la mi-Juin, le Patriarche Zacharie fut emmené captif en Perse avec une grande multitude de fidèles. Il est renvoyé à son Eglise l'an 628, par Siroès, fils & successeur de Chosroès. L'année suivante, Héraclius reporte à Jérusalem la vraie Croix que Siroès lui avoit rendue, & Zacharie l'ayant reçue de ses mains, la replace au lieu qui lui étoit destiné. Zacharie meurt l'an 631 ou 632. L'Eglise Grecque fait mémoire de lui le 21 Février.

LVII. MODESTE.

Modeste, Prêtre & Abbé du Monastère de S. Théodose, qui avoit gouverné, pendant l'absence de Zacharie, l'Eglise de Jérusalem, est élu pour lui succéder. Son patriarchat fut très-court. Le P. Pagi met sa mort en 633, & le P. Papebrok en 634. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 16 Décembre. 632.

LVIII. S. SOPHRONE.

Sophrône, Moine de Palestine, fut élevé sur le Siège de Jérusalem après Modeste. Sa vertu, sa science & les combats qu'il avoit soutenus contre les héré- 634.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

tiques, lui avoient mérité cette place. Dès l'an 614, il avoit été employé avec Jean Moſch, Auteur du *Pré ſpirituel*, par Saint Jean l'Aumônier, Patriarche d'Alexandrie, pour ramener à l'unité de l'Egliſe les Acéphales, & il y avoit réuſſi. L'an 633, il fit ſes efforts, mais inutilement, auprès du Patriarche Cyrus, pour l'empêcher de publier ſa doctrine ſur l'unité de volonté & d'opération en J. C. Devenu Patriarche de Jéruſalem, il aſſembla ſans délai un Concile, où il foudroya cette héréſie. Auſſi-tôt après il envoya ſes Lettres ſynodiques au Pape Honorius, & à Sergius, Patriarche de Conſtantinople, qu'il croyoit encore Catholique. Les trouvant peu favorables l'un & l'autre à ſes vues, il députe à Rome Etienne, Evêque de Dore, avec un long écrit, où il explique ſavamment le dogme des deux volontés en J. C. L'an 638, les Muſulmans ayant formé le Siège de Jéruſalem, Sophrône traite de la capitulation avec le Général, & reçoit enſuite le Calife Omar, qui étoit venu d'Arabie pour prendre poſſeſſion de la place. On ignore l'année de la mort de ce Patriarche, dont Théophane dit qu'il emporta d'illuſtres trophées ſur Sergius & Pyr-

rhus. Baronius prétend qu'il mourut en 638. Le P. Papebrok & le P. le Quien reculent cet événement juſqu'en 644. Quoi qu'il en ſoit, il mourut le 11 Mars, jour auquel ſa mémoire eſt célébrée dans l'Egliſe Latine & l'Egliſe Grecque.

ADMINISTRATEURS
pendant la vacance du Siège de Jéruſalem.

Après la mort du Patriarche Sophrône, le Siège de Jéruſalem vaqua juſqu'à l'an 705. Car il faut regarder comme une fiction cet Anaſtaſe, Evêque de Jéruſalem, & ce Pierre, Evêque d'Alexandrie, dont on voit les ſouſcriptions au bas des actes du Concile *in Trullo*. Il eſt certain qu'alors, c'eſt-à-dire en 692, ces deux Sièges étoient vacans.

I. ÉTIENNE, *Evêque de Dore.*

Sergius, Evêque de Joppé & Monothélite, voyant le Siège de Jéruſalem vacant par la mort de Sophrône, s'ingéra par l'autorité de l'Empereur, ſoit Héraclius, ſoit Conſtant, de gouverner cette Egliſe, & y fit pluſieurs Ordinations. Le Pape Théodore en étant inſtruit, confia le ſoin, & proprement le Vicariat de l'Egliſe de Jéruſalem à Etienne, Evêque

de Dore, qui ſe trouvoit pour la ſeconde fois à Rome. Etienne uſa de ſon pouvoir avec ſageſſe, & fit rentrer les rébelles dans le devoir. L'an 649, il ſe démit de ce Vicariat au Concile de Latran, entre les mains du Pape Martin.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

II. JEAN, *Evêque de Philadelphie.*

A Etienne, le Pape Martin ſubſtitua, l'an 649, Jean, Evêque de Philadelphie, pour l'adminiſtration de l'Egliſe de Jéruſalem. On ignore combien de tems il exerça cet emploi.

III. THÉODORE, *Prêtre.*

Après Jean de Philadelphie, le Prêtre Théodore fut chargé de l'adminiſtration de l'Egliſe de Jéruſalem. L'an 680, il envoya George, Prêtre & Moine, au ſixième Concile général, pour y tenir ſa place. On ne peut dire combien de tems il gouverna depuis cette Egliſe, ni s'il eut un ſucceſſeur juſqu'en 705. C'eſt le dernier adminiſtrateur connu de l'Egliſe de Jéruſalem.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

XXXV. THOMAS I.

THOMAS fut élu le 23 Janvier 607 pour succéder à Cyriaque. Il mourut le 20 Mars de l'an 610. L'Empereur Phocas, sur les instances redoublées du Pape Boniface III, l'avoit obligé de quitter le titre d'Œcuménique. (*Pagi*, *Bolland*, *le Quien.*) An de J. C. 607.

XXXVI. SERGIUS.

Sergius, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 18 Avril, veille de Pâques, pour succéder au Patriarche Thomas. L'an 626, consulté au nom de l'Empereur Héraclius par Cyrus, alors Evêque de Phasis, si l'on devoit reconnoître une seule, ou deux opérations en J. C.; il se déclare pour le premier sen- 610.

timent, & par-là donne naissance à l'hé-
VII. résie du Monothélisme. L'an 634, il écrit
SIÈCLE. au Pape Honorius, pour l'engager à au-
An de J. C. toriser le silence sur les deux opérations en J. C., & il y réussit. L'an 638, il détermina l'Empereur Héraclius à publier son Ecthèse, qui imposoit la même loi. Il tint un Concile peu de tems après, pour la faire confirmer, & mourut au mois de Décembre de la même année.

XXXVII. PYRRHUS.

639. Pyrrhus, Prêtre & Moine de Constantinople, succède à Sergius l'an 639. La même année, il confirme dans un Concile l'Ecthèse d'Héraclius. L'an 641, accusé d'avoir contribué à la mort de Constantin, fils & successeur d'Héraclius, il est obligé de prendre la fuite.

XXXVIII. PAUL II.

641. Paul II, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, devient au mois d'Octobre le successeur de Pyrrhus. L'an 646, il écrit au Pape Théodore, qu'il suit le sentiment d'Honorius & de Sergius sur l'unité de volonté & d'opération en J. C. L'an 648, il substitue sous le nom de l'Empereur Constant, à l'Ecthèse d'Héraclius, un

autre Edit appellé *le Type*, portant défenſe de parler, ni d'une, ni de deux opérations en J. C. L'an 654, il meurt le 26 Décembre.

PYRRHUS *de retour.*

Pyrrhus, après avoir quitté Conſtantinople, ſe retira en Afrique, où il eut au mois de Juillet 645 une conférence avec S. Maxime, touchant la foi. De-là il ſe rendit à Rome l'an 646, & y abjura ſon erreur. Mais l'an 648, l'Exarque de Ravenne l'ayant attiré auprès de lui, ſur un ordre de l'Empereur, le contraignit de rétracter ce qu'il avoit fait à Rome. Revenu à Conſtantinople, il remonta ſur ſon Siège après la mort de Paul, le tint encore près de cinq mois, & mourut au mois de Mai ou de Juin 655. (*Pagi, Muratori.*) 654.

XXXIX. PIERRE.

Pierre, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, ſuccéda au Patriarche Pyrrhus. Dans la vue de paroître Catholique, ſans s'éloigner des hérétiques, il imagina trois volontés en J. C., deux naturelles, & une hypoſtatique. Il eut part aux dernières violences qui furent exercées con- 655.

tre S. Maxime & ſon diſciple Anaſtaſe.

VII. SIÈCLE. An de J. C. Pierre tint le Siège, ſuivant Théophane & Zonare, environ douze ans, & mourut l'an 666.

XL. THOMAS II.

666. Thomas, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu pour ſuccéder au Patriarche Pierre. Il occupa le Siège environ trois ans, ſuivant Théophane, & mourut l'an 669.

XLI. JEAN V.

669. Jean, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, ſuccède à Thomas. Théophane lui donne ſix ans d'épiſcopat; ce qui nous détermine à placer ſa mort en 675.

XLII. CONSTANTIN I.

675. Conſtantin, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut le ſucceſſeur du Patriarche Jean V. Nicéphore lui donne deux ans & trois mois d'épiſcopat. Il mourut vers la fin de l'an 677.

XLIII. THÉODORE I.

678. Théodore, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, ſuccéda l'an 678 à Conſtantin. Les Papes ayant rejetté les Lettres

synodiques de ſes prédéceſſeurs, comme peu orthodoxes, il ſe diſpenſa d'en envoyer. L'année même de ſon élection il fut dépoſé, on ne ſait pour quel ſujet. VII. SIÈCLE. An de J. C.

XLIV. GEORGE I.

George, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué à Théodore ſur la fin de l'an 678. Il aſſiſta au ſixième Concile général tenu l'an 680. Théophane & Nicéphore Calliſte lui donnent ſix ans d'épiſcopat, mais ſeulement commencés. Il mourut par conſéquent l'an 683. (*Pagi, le Quien.*) 678.

THÉODORE *rétabli.*

Théodore remonta l'an 683 ſur le Siège de Conſtantinople, qu'il tint encore l'eſpace d'environ trois ans. Le P. Pagi met ſa mort en 686. Il paroît que Théodore adopta la doctrine du ſixième Concile. (*Le Quien.*) 683.

XLV. PAUL III.

Paul, laïc, & l'un des Secrétaires du ſixième Concile, remplaça le Patriarche Théodore. L'an 692, il préſida au Concile *Quiniſexte*, dit *in Trullo*, dont il 686.

souscrivit les actes. Sa mort se rapporte à l'an 692. (*Pagi, le Quien.*)

VII. SIÈCLE.

XLVI. CALLINIQUE.

An de J. C. 692.

Callinique, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué au Patriarche Paul. L'an 705, dans l'automne, l'Empereur Justinien II, après lui avoir fait crever les yeux, pour s'être attaché au parti du tyran Léonce, le relégua à Rome, où il mourut. L'Eglise Grecque fait mémoire de lui au 23 Août.

Fin du second Volume.

OIS DE FRANCE.

OTAIRE II, qui étoit devenu Roi
ſſons en 584, par la mort de Chil-
I; réunit toute la Monarchie en
meurt en 628.
AGOBERT I & CARIBERT, fils
otaire II, partagent entre eux le
ume en 628. Caribert meurt en
Dagobert, qui lui ſurvit, règne
uſqu'en 638.

TABLE
DES ARTICLES.
Contenus dans ce ſecond Volume.

CINQUIÈME SIÈCLE.

ART. I. *ÉTAT politique de l'Empire & des Nations barbares pendant le cours du cinquième ſiècle*, 1

ART. II. *État du Polythéiſme & des Sectes philoſophiques : leur influence ſur les Sciences & les Mœurs*, 10

ART. III. *Etat du Chriſtianiſme dans les deux Empires & chez les Barbares*, 16

ART. IV. *Héréſies qui s'élevèrent dans l'Orient. Leur génération ; leurs effets : moyens employés pour les détruire*, 32

ART. V. *Héréſies qui s'élevèrent dans l'Occident. Leur naiſſance, leurs progrès & leur fin*, 70

ART. VI. *Perſonnages illuſtres dans l'Egliſe par les talens & la ſainteté*, 95

ART. VII. *Mœurs générales. Diſcipline. Pratiques & uſages*, 144

Chronologie des Conciles, 157

des Papes, 187

des Patriarches d'Antioche, 198

des Patriarches d'Alexandrie, 208

des Patriarches de Jéruſalem, 215

des Patriarches de Conſtantinople, 220

Synchroniſme des Souverains, 228

SIXIÉME SIÉCLE.

ART. I. *Tableau politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle*, 229
ART. II. *Etat de l'esprit humain par rapport à la Philosophie & aux Lettres*, 247
ART. III. *Etat de l'Eglise dans toutes les parties du Monde Chrétien*, 254
ART. IV. *Affaire des trois Chapitres. Son origine ; ses suites ; sa conclusion*, 277
ART. V. *Réflexions sur l'affaire des trois Chapitres, & sur le Décret du Concile de Constantinople*, 302
ART. VI. *Personnages illustres par leur sainteté.* 324
ART. VII. *Auteurs ecclésiastiques, &c.* 332
ART. VIII. *Mœurs générales. Usages. Discipline*, 368
Chronologie des Conciles, 383
——— des Papes, 413
——— des Patriarches d'Antioche, 424
——— des Patriarches d'Alexandrie, 430
——— des Patriarches de Jérusalem, 437
——— des Patriarches de Constantinople, 441
Synchronisme des Souverains, 446

SEPTIÉME SIÉCLE.

ART. I. *Etat politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle*, 447
ART. II. *Etat de l'esprit humain par rapport aux Sciences & aux Lettres*, 470

Digitized by Google

ART. III. *Etat du Chriſtianiſme dans les diverſes Régions du Monde*, 484
ART. IV. *Pontificat de S. Grégoire le Grand*, 502
ART. V. *Héréſies des Monothélites ; ſon origine ; ſes progrès ; ſa condamnation*, 520
ART. VI. *Mahomet & ſa Religion*, 545
ART. VII. *Auteurs eccléſiaſtiques*, 570
ART. VIII. *Mœurs générales. Uſages. Diſcipline*, 587
Chronologie des Conciles, 611
——— des Papes, 631
——— des Patriarches d'Antioche, 645
——— des Patriarches d'Alexandrie, 648
——— des Patriarches de Jéruſalem, 654
——— des Patriarches de Conſtantinople, 659
Synchroniſme des Souverains, 664

Fin de la Table.

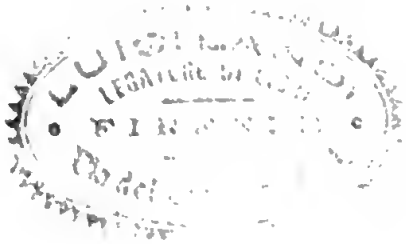

00567010 3